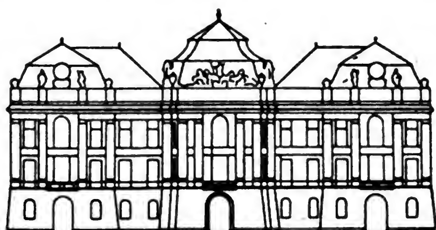
LE JOURNAL DES SCAVANS







JOURNAL
DES
SÇAVANS,

De l'An M. DC. LXXX.

Par le S^{r}. A. D. L. R.

TOME HUITIE'ME.



A AMSTERDAM,

Chez PIERRE LE GRAND,
M. DC. LXXXII.


KAISERLICHE KOENIGLICHE
WIEN
HOFBIBLIOTHEK

L'IMPRIMEUR AU LECTEUR.

LE Commerce que la Paix a entierement rétably dans la Republique des Lettres a déja procuré à l'Auteur du Journal des choses assez singulieres pour pouvoir assurer les Sçavans que l'on n'a jamais eu dequoy satisfaire ni plus pleinement, ni plus agreablement leur curiosité.

Les amateurs des loüanges, & ceux qui se laissent si fort entester de leurs méchans ouvrages qu'ils ne sçauroient voir sans chaleur qu'on n'en fasse pas un long détail dans le Journal, n'y trouveront pas si bien leur compte : car comme l'on est absolument resolu de ne dire desormais que le nom de l'Auteur sans l'accompagner d'un seul terme qui sente sa loüange, on s'est aussi proposé de délivrer les Curieux de la fatigue, que donne la lecture d'un méchant livre en ne leur en faisant pas mesme sçavoir le titre.

Et parce que plusieurs personnes d'esprit qui cherchent à s'occuper, forment tous les jours de nouveaux projets d'ouvrages sur les Sciences, qui ne leur reüssissent pas dans la suite pour estre trop conformes au dessein du

Journal, il ne sera pas hors de propos de leur faire sçavoir une fois pour toutes, quelle est l'estenduë de ce dessein que Sa Majesté a approuvé & confirmé plus d'une fois par ses Lettres Patentes & par ses Privileges : Car aprés le commencement ordinaire à tous les Privileges de Loüis par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, à nos Amez & feaux Conseillers, &c. Salut, &c. *& la raison qu'on y donne de l'établissement de cet Ouvrage, qui est* pour faire sçavoir à tous les François ce qui se passe, ce qui se fait, ou ce qui se découvre de curieux dans le monde sur toutes sortes d'Arts & de Sciences, *en parlant de l'Auteur du Journal, & de la nature de cet Ouvrage il est dit*, Dans lequel Journal il pourra mettre l'abregé, extraict, ou Jugement de toutes sortes de Livres qui seront Imprimez dans toute l'Europe, sur toutes sortes d'Arts & de Sciences, les diverses Experiences, Machines, Inventions, Medailles, Devises, Inscriptions, Obelisques, Nouvelles Découvertes tant dans les Arts que dans les Sciences, comme Mathematique, Physique, Mecanique, Architecture, Medecine, Chymie, Anatomie, Navigations, Relations de Voyage, Histoire naturelle, Avantures veritables, Monstres, Prodiges, Apparitions Celestes, Tremble-Terres & autres choses curieuses, Arrests du Parlement, Sentences des autres Sieges,

Cours

Cours & Jurisdictions Ecclesiastiques, Ordonnances des Evesques, Decisions des Universitez, Resolutions des habiles gens sur toutes sortes de questions scientifiques, Memoires Ecclesiastiques, Discours Academiques & Historiques, Eloges des hommes illustres & sçavans, Nouvelles sur les sciences qui seront données dans les Journaux des pays Estrangers, où l'on en fait à l'imitation de celuy de France, & generalement tout ce qui regarde les Arts & les Sciences, & qui peut estre digne de la curiosité des gens de Lettres, &c. Faisons tres-expresses inhibitions & deffences à toutes personnes de quelque qualité ou condition qu'elles soient, de contrefaire ledit Journal, de donner son jugement, ni d'écrire sur aucunes desdites choses & matieres, sur tout dont il aura esté parlé dans le Journal, sous quelque pretexte, titre & occasion que ce soit, ni mesme par forme d'Avis, comme de Bibliographie, Critique ou autrement, attendu que les susdites matieres appartiennent proprement audit Journal des Sçavans, &c.

Au reste pour contribuer de tout nostre pouvoir à contenter les Estrangers aussi bien que les autres, nous prendrons un si grand soin du petit Journal, que desormais il sera toûjours prest en mesme temps que le grand, c'est à dire, sur les neuf à dix heures du

Lundy, qui eſcherra dans la quinzaine. Et parce qu'on prend gouſt tous les jours de plus en plus au Catalogue que l'on donne ordinairement à la fin du Journal, tant pour nos Livres nouveaux, que pour ceux qui viennent des pays Eſtrangers, la choſe en ſera deſormais d'autant plus belle, que l'on ne manquera pas de recevoir tous les mois ce qui s'imprimera de plus curieux dans toute l'Europe.



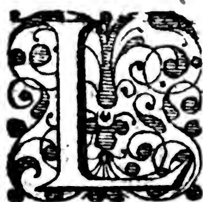
I. JOUR-

I.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 15. Janvier M. DC. LXXX.

La Devise du Roy justifiée par le P. Menestrier, de la Compagnie de Jesus, avec un recueil de cinq cens Devises faites pour S. M. & toute la Maison Royale. In 4. à Paris chez Estienne Michallet 1680.



A Devise que le Roy porte depuis plusieurs années, paroist en tant de lieux comme la marque glorieuse de la grandeur de son Regne, & le caractere particulier de ses actions heroïques & de sa magnificence, que nous ne sçaurions mieux faire que de la mettre en teste de tout ce que nous preparons aux Curieux de plus beau & de plus singulier pendant le cours de cette année.

M. Douvrier à qui nous devons beaucoup d'autres belles Devises, est l'Auteur de celle-cy. Elle fut receuë d'abord avec tant d'approbation qu'on la fit paroistre sur les Medailles du Roy dés l'année 1662. & depuis sur tous les ouvrages publics pour en marquer le plus illustre de tous les Regnes. Mais comme il

n'y a rien de durée parmy les hommes, cette approbation s'est changée en une cruelle censure, & il s'est trouvé des François qui bien loin de s'interesser pour l'honneur & la gloire de leur Nation à qui les Estrangers ont déja voulu ravir l'invention & l'origine de cette maniere si spirituelle d'exprimer les pensées & les sentimens du cœur, ont publié que cette Devise n'est qu'une devise empruntée ou usurpée, puis qu'elle a servy autrefois à Philippe II. Roy d'Espagne, & que non seulement elle n'a rien de fort spirituel, mais que mesme elle n'est pas conforme aux regles qui se doivent observer en ces sortes d'Images Symboliques.

Le P. Menestrier a fait cet Ouvrage pour la justifier, à l'imitation du sçavant Paul Aresi Evesque de Tortone & de plusieurs autres grands hommes qui ont travaillé sur de semblables sujets; & il le fait avec d'autant plus d'asseurance, que dans le dessein qu'il a entrepris de donner au Public l'Histoire, les Regles, l'Art & les Usages des Devises, ayant examiné celle-cy fort exactement, il a découvert la fausseté de toutes les raisons dont on se sert pour la condamner.

Car quant à ce qu'on l'attribuë à Philippe II. il recherche toutes les devises qui ont esté données à ce Prince parmy lesquelles le NEC PLURIBUS IMPAR ne se trouve point: & parce que les Censeurs de cette Devise s'appuyent sur tout sur ce qu'elle se trouve appliquée à Philippe II. dans le *Mondo Symbolico*, de l'Abbé Piccinelli, le P. Menestrier remar-

marque fort bien qu'outre qu'elle n'eſt que dans la troiſiéme & derniere edition de ce Livre de 1670. cet Auteur ne dit pas qu'elle ayt eſté faite pour Philippe II. mais qu'elle ne luy convient pas mal, *Impreſa ben Calzante*: & qu'ainſi cette ſimple application ne doit pas ſervir d'un plus juſte titre, pour la ravir au Prince pour qui elle a eſté faite, que ſi dans quelques Siécles d'icy on vouloit ſoûtenir que Loüis XI. & Henry III. ne ſont pas les Inſtituteurs des Ordres qui font aujourd'huy tant d'honneur en France; que François I. n'eſt pas le premier de nos Rois qui ait porté la Couronne fermée, & que Boniface VIII. n'eſt pas non plus le premier des Papes qui ayt mis trois couronnes ſur la Thiare, parce qu'il s'eſt trouvé des Peintres & des Sculpteurs aſſez ignorans pour mettre au Col de Charlemagne & de S. Loüis les Colliers des Ordres de S. Michel & du S. Eſprit, & pour faire porter à Clovis la Couronne fermée, & à S. Pierre une Thiare à trois Couronnes.

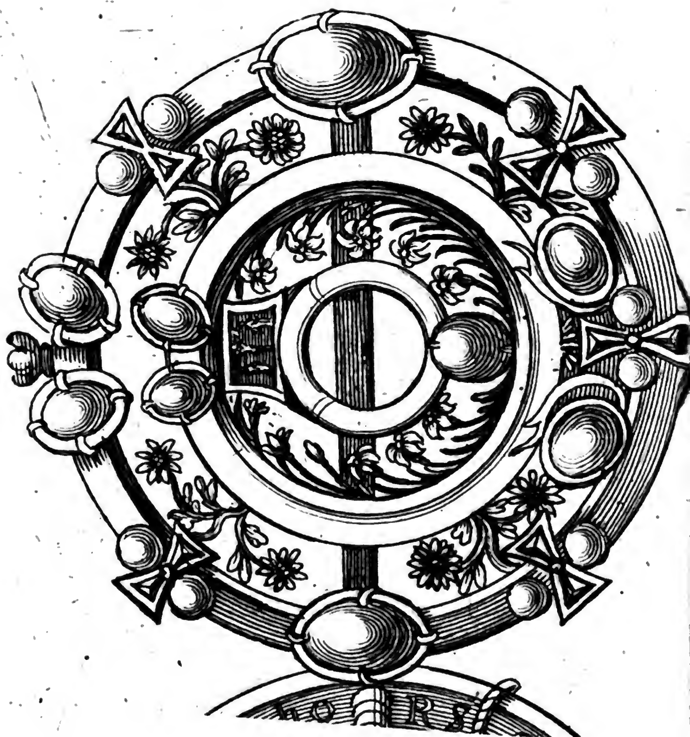
Pour le 2. chef, aprés avoir diviſé les Deviſes en *Propres & Perſonnelles* qui font connoître, & qui diſtinguent des autres, les perſonnes qui les portent comme il pretend qu'eſt celle-cy; en deviſes d'*Occaſion* qui ne ſe portent qu'en certaines rencontres comme celle que Loüis XII. prit entrant dans Genes, où ſur un habit blanc, il fit mettre un eſſaim d'Abeilles d'or au milieu duquel eſtoit le Roy avec ces mots REX NON UTITUR ACULEO, pour faire connoiſtre aux Genois

qu'il leur pardonnoit leur rebellion ; & en devises *Attribuées*, qui se font sur les actions principales, les vertus, & les mœurs des personnes ; il soûtient qu'on ne pouvoit rien dire de plus spirituel que le NEC PLURIBUS IMPAR pour un Prince qui étant le Maître d'un aussi grand Royaume qu'est la France, pourroit en gouverner plusieurs en mesme temps avec la mesme facilité qu'il a fait agir pendant si long temps tant d'armées differentes.

Et pour la conformité aux regles des Devises qu'on pretend que celle-cy n'a pas, il en rapporte douze des principales établies par les Maîtres de cet Art, ausquelles il fait voir en suite dans le détail que celle du Roy est parfaitement conforme.

Il ajoute à cela les Devises de quelques-uns de nos Rois dont il a pris soin de chercher des Monumens & des preuves incontestables, pour apprendre aux autres combien il faut estre circonspect dans les Jugemens que l'on fait de ces sortes de choses. Ainsi il a trouvé que S. Loüis prit pour devise au temps de son mariage une Bague entrelassée d'une Guirlande de Lys & de Marguerites pour faire allusion à son nom & à celuy de la Reine son Epouse, & mettant sur le chaton de cet Anneau, l'Image d'un Crucifix gravée sur un Saphir, il l'accompagna de ces mots. HORS CET ANEL POURRIONS TROUVER AMOUR ?

Cette devise est sur l'Agraffe du Manteau qu'il portoit le jour de ses Nopces, & on voit cette



cette Agraffe dont nous donnons icy la figure, dans le Royal Monastere de Poissy où elle est conservée.

Loüis X. fit sa devise d'une Main que nous appellons aujourd'huy la Main de Justice, & qui fait un des Sceptres de nos Rois pour exprimer que la raison seule luy faisoit suivre ses sentimens avec cet attachement qui luy fit donner le nom d'Hutin. Philippe VI. voyant que les Anglois avec qui il eut de grands démeslez avoient un Dragon pour devise à cause de S.Georges qui est le Patron d'Angleterre & des Chevaliers de la Jarretiere, fit sa devise d'un Ange qui renversoit un Dragon, & faisant tenir à cet Ange l'Ecusson des fleurs de Lys, il fut le premier qui fit les supports des Armoiries de France de deux de ces genies.

Il y en a plusieurs autres de cette nature que nous laissons pour revenir à l'Auteur de la Devise du Roy, qui a fait encore depuis peu un éloge à la gloire de ce grand Monarque sur la Paix qu'il vient de donner à toute l'Europe, qui merite bien d'estre sceu de tous ceux qui en goûtent les fruits.

Ludovicus Magnus Rex Christianissimus
Bello & Pace inclitus
Raro Moderationis Exemplo
Compresso Victoriarum impetu
Gestorum fiducia ad nova properans
Inter fortunæ obsequentis illecebras
Pacis memor cui vincebat
Per dispendia Victoriarum
Orbem Christianum Pace donavit.

Il y a encore dans ce livre cinq cens Devises faites par divers Auteurs pour le Roy, & pour toute la Maison Royale, ausquelles le P. Menestrier auroit pû ajoûter deux cens de son Invention, mais il ne veut pas prevenir le dessein qu'il a de donner un jour toute la vie du Roy en devises.

De casibus virorum Illustrium Auctore Ant. Maria Gratiano à Burgo S. Sepulcri opera ac studio D. Flecherii Abbatis S. Severini. In 4. à Paris chez Ant. Cellier 1680.

IL y a cent ans que cet ouvrage est composé, & il auroit peut-estre esté dans les tenebres pendant un autre Siecle si M. l'Evêque de Munster à qui la Republique des Lettres doit déja tant d'autres belles choses, ne l'en eût tiré pour luy faire voir le jour, en communiquant le Mſ. à M. l'Abbé Flechier, au soin duquel nous le devons en l'estat qu'il paroît en ce Volume.

La cheute des grands Hommes du Siecle passé en est le sujet. Ainsi on y trouve celle du fameux Cesar Borgia qui aprés avoir quasi tout gouverné dans l'Italie, pendant le Pontificat d'Alexandre VI. perit quasi aussi malheureusement que son pere dont l'histoire n'est que trop connuë. Celle du Duc de Northumbre en Angleterre, & celle de Pierre de Medicis en Toscane, ont un caractere de disgrace fort singulier; car le premier eut la honte de perir par la main d'un Bourreau en presence du mesme peuple dont il avoit esté un

un peu auparavant bien plus le Maître que le Roy Edoüard qui en estoit le Prince legitime dont il estoit devenu seul le Maître & le Favory ; & l'autre perit sur Mer par un coup de Tempéte aprés s'étre veu abandonné des siens, chassé de ses Etats, & obligé d'errer dans le monde pendant dix années toutes entieres.

On y trouve encore celle de Thomas Morus, des quatre Reines d'Angleterre, du Cardinal Polus, de Sforce Duc de Milan, &c. & on pourroit dire en un mot celle de toutes les personnes dont le mal-heur égala dans le Siecle dernier l'éclat qu'ils avoient dans le monde ou par leur merite, ou par la naissance, si on n'y voyoit pas l'histoire d'un miserable qui ne se fit connoître que par la grandeur de la nouveauté de son crime. C'est Jean de Leyden ainsi nommé de la Ville où il avoit pris naissance, & où il exerçoit le mêtier de Ravaudeur, lequel venant à Munster un peu aprés que cette Ville eut esté infectée des erreurs de Luther & des Anabaptistes, s'attira si bien les esprits & les cœurs de tout le Peuple de cette Ville, qu'ils l'érigerent en Royaume en sa faveur, & luy en donnerent la conduite sous le nom de Roy de Munster, ou des Anabaptistes. Il s'en démesla mesme avec assez d'éclat & de fermeté pendant le peu de temps que dura son regne, mais enfin aprés un long Siege estant tombé entre les mains de l'Evesque de Munster qui l'avoit fait assieger dans sa Ville, il expia par la cruauté des supplices, les maux

qu'il avoit causez par sa temerité & ses impostures.

Extrait de deux Lettres écrites de Zell, & d'Angleterre à M. Justel le 18. *Octobre & le deuxiéme Novembre dernier.*

LA premiere de ces deux lettres porte que le Sieur Vegelius Professeur de Mathematiques à Jene en Saxe tres-habile en Mecanique, a fait un cheval d'Airain, dans lequel il a mis un Ressort si admirable qu'il donne à ce Cheval qu'il revest d'une peau de veritable cheval, un mouvement assez fort & assez continuël pour luy faire faire dans un jour d'Automne quatre mille d'Allemagne, c'est à dire 8. lieuës de France, pourveu que ce soit en platte campagne.

L'autre apprend que parmi les choses rares & curieuses que le Docteur Plot a remarquées dans la Province de Stafford qu'il a visitée avec le mesme soin que celle d'Oxford, & dont il décrit l'histoire sur le modéle de celle qu'il nous a donnée de cette autre Province, il y parle d'une Caverne où l'on n'a point encore trouvé de l'eau, quoy qu'on l'ait sondée jusqu'à la profondeur de plus de deux milles six cens pieds perpendiculaires. On n'a pu mesme en trouver le fonds, à cause que la corde n'estoit pas assez longue.

II. JOUR-

II.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 29. Janvier M. DC. LXXX.

Valerii Maximi exemplorum memorabilium lib. novem. Interpretatione & notis illustravit Petrus Josephus Cantel è Soc. Jesu. Jussu Christianissimi Regis in usum Ser. Delphini. in 4. A Paris chez la Veuve Thiboust, & Pierre Esclassan 1679.

VAlere Maxime n'est pas proprement auteur de l'Ouvrage qui passe depuis si long-temps sous son nom. Il est certain que du temps de Tibere cet illustre Romain également considerable par la noblesse du sang Patrice dont il sortoit, par son sçavoir & par ses exploits militaires, ramassa en plusieurs livres grand nombre d'exemples ou faits memorables tant des Grecs que des Romains : Mais comme il le fit d'une maniere fort étenduë, cet ouvrage quoy que d'ailleurs écrit avec toute la beauté & toute la delicatesse de ce siecle-là, fût d'abord negligé, & il seroit entierement pery aussi bien que les histoires de Trogus & plusieurs Decades de Tite Live, si un certain Nepotien

tien d'Affrique, & non pas un Lucius Paris comme l'a crû Vossius avec trop peu de fondement, n'en avoit fait l'abregé qui nous reste sous le nom de son premier Auteur.

Comme cet Ecrivain n'avoit ny la qualité ny le genie de Valere Maxime & qu'il vivoit selon toutes les apparences trois cens ans ou environ aprés luy, il n'a pas sceu conserver aux choses cetair de grandeur & de beauté avec lequel elles estoient écrites, & beaucoup moins en parler avec la delicatesse du Stile du siecle de Tibere, qui n'estoit pas assez éloigné de celuy d'Auguste pour en estre fort different.

C'est ce qui a donné de l'occupation en divers temps à sept differens Auteurs, qui ont travaillé à purger, à éclaircir, ou à illustrer cet ouvrage. Le P. Cantel vient d'y mettre la derniere main, & d'ajoûter à l'interpretation qu'il fait des lieux les plus difficiles, une Chronologie exacte marquée à la marge par l'année du Monde, des Olympiades, de Rome, & avant la naissance de J. C. & des notes fort singulieres; car outre qu'il y explique tout ce qui régarde la Geographie & l'Histoire des choses que raconte son Auteur, & qu'il n'y touche que legerement ce qui est ou connu de tout le monde ou fabuleux, comme l'histoire de la naissance de Romulus & de Remus, celle du Palladium de Troye à la ressemblance duquel Ulysse & Diomede se laisserent si lourde-

dement tromper, &c. Il traite au long tout ce qui appartient à la Religion, aux coutumes & aux guerres des Romains. Il raporte la cause, la suite & la fin de chaque guerre. Il marque le nombre des soldats & les noms des chefs qui ont donné bataille, leurs fautes & la suite de leurs Victoires, &c. & afin que le Lecteur puisse estre mieux instruit de toutes choses, il raporte les divers sentimens des Auteurs qui ont écrit sur ces matieres: ainsi il y a peu d'évenemens considerables dans l'histoire Grecque & Romaine sur lesquels on ne trouve dans ses Notes tout ce qu'on en a dit jusqu'icy.

Mais parce que cet Auteur parle d'une infinité de Citoyens Romains dont les noms sont tres-souvent semblables, & qu'il rapporte beaucoup de choses de leur Magistrature & de la maniere qu'ils faisoient la guerre; le P. Cantel pour une plus grande commodité du Lecteur a ramassé en quatre dissertations qu'il a mises au commencement de ce livre, tout ce qui regarde ces matieres.

Dans la premiere qui est des noms Romains aprés avoir montré que ces Peuples ne sont pas les premiers qui ont porté deux, trois, & quelquefois quatre noms, puisque les Sabins & ceux d'Albe en portoient plusieurs avant la fondation de Rome, il examine quelle difference il y avoit entre ces noms que les Romains distinguoient par ces termes de *prænomen*, *nomen*, *cognomen* & *agnomen*: & il remarque là dessus que comme

me le dernier ne ſe donnoit qu'à l'occaſion de quelque evenement, de quelque vice ou de quelque vertu, de quelque belle action, &c. comme le *Torquatus* de Camille, le *Corvinus* de Meſſala, le *Cunctator* de Marius, &c. on n'impoſoit le premier aux Mâles que le 9. jour aprés la naiſſance, & le 8. jour aux filles, pour leſquelles on l'exprimoit ordinairement par les premieres lettres renverſées de, *Caia*, *Lucia*, *Mucia*, &c. Ɔ· ⅂· Ɯ· &c.

La Genealogie des plus illuſtres Maiſons de Rome avec les portraits que les anciens Auteurs Latins ont fait des grands hommes de l'Italie & de la Grece, le temps des Conſulats des premiers, leurs Victoires & leurs triomphes font ce qu'il y a de plus curieux dans la deuxiéme diſſertation.

La troiſiéme eſt des Magiſtrats & des Sacerdotes Romains; & la derniere contient au long tout ce qui regarde la milice Romaine, c'eſt à dire la maniere dont les Romains levoient & renvoyoient leurs ſoldats, de combien de ſortes ils en avoient, comment ils rangeoient leurs troupes quand il falloit combattre, de quelles armes ils ſe ſervoient, &c.

Ana-

Anatomia artificiale dell' occhio Umano inventata nuovamente da Gio. Battista Verle Veneziano, in 12. in Firenze, & se trouve à Paris chez Jean de la Caille 1679.

L'Adresse que le Sieur Verle s'est acquise à travailler au Tour, luy ayant fait naître la pensée de construire toutes les parties du corps humain dans leur proportion naturelle, & avec toute la symmetrie que la nature y observe, afin que les curieux & les Dames mesmes puissent voir sans horreur & en tout temps la description de toutes ces parties, il a commencé par la construction de l'œil, dans lequel on trouve en le démontant, jusques aux Tuniques les plus impalpables, comme il appelle la Vitrée. On jugera de la delicatesse où peut aller ce travail par deux autres ouvrages surprenans qu'il a faits au Tour. Ce sont deux Vases, dont l'un haut d'un Palme & demy avoit été tiré d'un morceau d'yvoire qui pesoit quatre livres, & l'autre de 13. pouces de hauteur & d'environ quatre pouces & demy dans sa plus grande largeur avoit esté fait d'une piece d'yvoire pesant environ 25. livres: Cependant le premier de ces Vases en sortant de ses mains s'est trouvé ne peser qu'une demy once, & l'autre deux onces & trois dragmes du poids de Florence; aussi estoient-ils si deliez & si transparens qu'on pouvoit facilement lire à travers.

Histoire

Hiſtoire de la Ville & de l'Etat de Geneve depuis les premiers ſiecles de la Fondation de la Ville juſqu'à preſent, tirée fidelement des MSS. par Jac. Spon. Doct. Med. aggrege au College de Lyon, in 12. A Lyon & ſe trouve à Paris chez Jean Guignard 1680.

LA grande ancienneté de Geneve que quelques-uns font aller juſqu'à vingt huit ſiecles, & les diverſes Incendies qui ont pluſieurs fois reduit en cendres cette Ville connuë d'abord ſous le nom de *Geneva* ou *Gebenna* comme on a commencé de la nommer dés le temps de Charlemagne, font qu'il eſt tout à fait difficile d'en determiner le commencement ſoit pour ſon établiſſement, ſoit pour la maniere dont elle a eſté d'abord gouvernée dans le Paganiſme, ou pour les choſes remarquables qui s'y ſont paſſées. Une des plus conſiderables eſt ſans doute la donation qu'un Seigneur Romain nommé Lucius Julius Brocchus fit aux Bourgeois de Geneve du Lac Leman comme il eſt porté par une belle & rare inſcription.

On ne connoît gueres mieux l'établiſſement de l'Egliſe dans Geneve; mais tous les bons Chrétiens ſe ſouviennent avec douleur que ceux de Berne ſont les premiers qui l'ont détruite en y faiſant gliſſer la Religion Proteſtante par le Miniſtere de l'impie Farel & du trop hardy Froment ſon diſciple.

Cet Auteur décrit au long ce renverſement auſſi bien que les broüilleries qui partagerent

ſou-

ſouvent cette Ville entre les partis des Ducs de Savoye, des Eveſques de Geneve, & de ceux qui ne voulant point de Maître n'aſpiroient qu'aprés le gouvernement populaire. C'eſt d'une de ces factions qu'il croit qu'eſt veritablement venu le mot de *Huguenots*: Car les Republiquains de Geneve ayant accepté la bourgeoiſie de Fribourg, ceux du parti du Duc de Savoye les appellerent par deriſion *Eignots* c'eſt à dire comme le porte ce mot Allemand allié par ſerment: & ainſi de ce nom qui ne diſtingua d'abord les partis que pour un differend Politique, il pretend que dans la ſuite ſe forma celuy de *Huguenots* qui diſtingua en matiere de Religion ceux qui quittoient la veritable pour embraſſer la Proteſtante.

Des affaires Politiques il paſſe quelquefois aux choſes naturelles, quand il y en a qui valent la peine d'eſtre remarquées: ainſi il parle de ce qui arriva à Geneve le 16. Septembre 1600. où depuis le matin juſqu'à onze heures avant midy, aprés pluſieurs grands Tonneres le Rhone fit en trois ou quatre repriſes un eſpece de flux & reflux, c'eſt à dire qu'il s'arreſta autant de fois ſans couler, ſes eaux remontant dans le Lac & laiſſant ſon lit à ſec en des lieux où auparavant il y avoit plus de cinq pieds d'eau: & rendant raiſon de cette merveille de la nature il dit qu'il y a grande apparence qu'elle arriva par un eſpece de tremblement ou ſouſlevement de terre, par lequel le terrain eſtant élevé trois ou quatre

fois

fois par l'agitation des vapeurs ſouterraines ſous l'endroit d'où le Rhone ſort du Lac, empeſcha ce fleuve de couler: aprés quoy le même Terrain ſe rabaiſſant par ſa propre peſanteur l'eau reprenoit ſa courſe ordinaire.

Il confirme ſon ſentiment par un accident encore plus étrange & ſans doute inoüy, qui arriva l'an 1584. à une demy lieüe de la Ville d'Aigle au Canton de Berne: car aprés de grands Tremblemens de terre de dix ou douze minutes qui redoublerent trois jours de ſuite, on vit un matin entre neuf & dix heures s'élancer d'un entre-deux de Rocher, une prodigieuſe quantité de terre pouſſée par les exhalaiſons renfermées, qui tomba comme une ravine d'eau, & combla preſque en un inſtant les Vallons & la Campagne voiſine. Un hameau en fut d'abord abiſmé à une maiſon prés, & la terre s'augmentant à meſure qu'elle rouloit de même qu'un peloton de neige, enſevelit dans un Village au-deſſous du hameau 69. maiſons, 106. granges pleines de denrées, 100. perſonnes & quantité de beſtail. Cette pluye de terre qui eſtoit accompagnée d'une greſle de pierres & d'une nuée melée d'étincelles & de fumée qui répandoit par tout l'odeur du ſouffre, occupa environ une lieuë d'étenduë & la largeur de douze arpens: & le tremblement fut au reſte ſi violent que prés du Village de Moteru le Lac s'avança plus de vingt pas au delà de ſon lit ordinaire; & à Ville-neuve à la teſte du Lac des tonneaux pleins de vin ſe trouverent dreſſez ſur leurs fonds.

Cla-

Clarissimo ac Doctissimo Viro Abbati Gallois Ægidius Lacarry Societ. Jesu, dissertatio de anno 1. & ultimo Regni Hugonis Capeti qui tertiam familiam Regum Franciæ ducit atque de anno mortis Regis Roberti ejus Filii.

Tous les Historiens tombent d'accord qu'aprés la mort du Roy Loüis V. Hugues surnommé Capet fut élû son Successeur l'an 987. par les Etats du Royaume assemblez à Noyon: mais ils ne conviennent pas tous de mesme touchant l'année de sa mort. Il y a deux opinions principales là-dessus, les autres n'estant pas assés bien établies pour s'y arrêter. La premiere qui est de Sigebert & de Nanglus, met la mort du Roy Hugues l'an 996. & l'autre l'an 997. Les PP. Petau & Labbe suivent celle-cy. Le P. Lacarry se declare pour la premiere dans cette dissertation, & l'appuye sur tout de deux preuves extremement fortes, l'une tirée d'Aimoin & l'autre d'une Charte autentique de la Dedicace de l'Eglise de S. Anian d'Orleans rapportée par du Chesne: Et par le témoignage d'Eudes Moine de S. Maur des Fossez & de Mrs. de Sainte Marthe, il détermine le jour de son decez au 24. Octobre.

Pour l'année de la mort du Roy Robert, il porte des preuves si formelles tirées de plusieurs Chartes autentiques, & d'un grand nombre de Chroniques qui la marquent l'an 1031. qu'il y a dequoy s'étonner que quelques historiens l'ayent mise l'an 1030. les autres

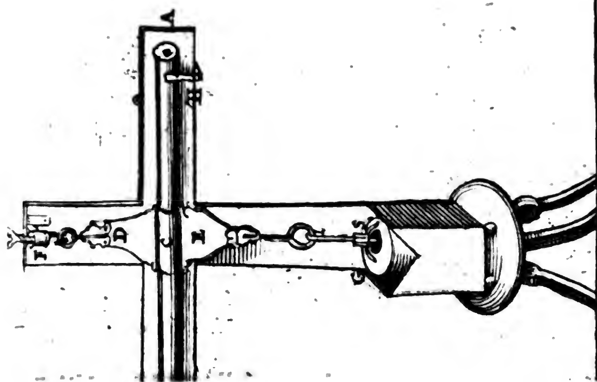
tres l'an 1032. & quelques autres comme le Cardinal Baronius & le P. Petau l'an 1033.

Nouvelle invention d'un niveau à Lunette qui porte sa preuve avec soy, & que l'on verifie & rectifie d'un seul endroit, par Mr. Huguens de l'Academie R. des sciences.

LA principale partie de cet instrument est une Lunette d'approche, A B, d'un ou de deux pieds ou davantage, selon qu'on veut qu'elle fasse plus d'effet. Elle est de deux ou de quatre verres convexes, à la maniere ordinaire & assez connuë, les deux faisant voir les objets renversez, & les quatre les remettant droits. Son tuyau est de leton ou autre metail de forme cylindrique, & passe dans une virole, C, qui l'enferme par le milieu, où elle est soudée.

Cette virole a deux branches plattes pareilles, D & E, l'une en haut & l'autre en bas, chacune d'environ le quart de la longueur de la Lunette; de sorte que le tout fait une maniere de croix. Au bout de ces branches sont attachez des filets doubles, passez dans de petits anneaux, & puis serrez entre des pinces. L'une des dents de ces pinces est attachée au bout de sa branche fixement, & l'autre l'est de maniere qu'elle se puisse ouvrir. Par l'un de ces anneaux on suspend la croix au crochet, F, & par en bas on attache à l'autre anneau suivant ce qui sera dit, un poids qui égale environ la pesanteur de la croix, & qui est enfermé dans la Boëte, G, dont il ne sort

que



que

que son crochet. Ce qui reste d'espace dans cette Boëte est rempli de quelque huile comme de Noix ou de Lin, ou autre qui ne se fige point, par où les balancemens du poids & de la Lunette s'arrestent promptement. Au dedans de la Lunette il y a un fil de soye tendu horizontalement au foier du verre objectif, soit qu'il y ait un ou trois oculaires. Ce fil se peut hausser & baisser par le moyen d'une vis; que l'on tourne à travers le trou, H, percé dans le tuyau de la Lunette. La maniere d'ajuster ce fil sera expliquée cy aprés. I, est une virole fort legere, ne pesant que $\frac{1}{80}$ ou $\frac{1}{100}$ de la croix, qui s'arreste à tel endroit du tuyau de la Lunette que l'on veut, & outre celle-cy, si la croix n'est pas bien prés en equilibre, l'on met quelqu'autre virole en dedans de la Lunette, d'un poids suffisant pour faire cet equilibre, c'est à dire que le tuyau de la Lunette soit parallele à l'horizon, en quoy pourtant il n'est pas requis une fort grande justesse. Une croix de bois platte sert à suspendre la machine, ayant pour cela en haut le crochet F, & à l'un de ses bras la fourchette K, qui empéche le trop de mouvement lateral de la Lunette, ne luy laissant qu'une demy ligne de jeu. La Boëte qui contient le plomb & l'huile, tient à la mesme croix, estant enfermée par les côtez & par le fonds. Et pour couvrir le niveau contre le vent, l'on applique contre la croix platte de bois, une croix creuse L, qu'on y atta-

attache avec 2. ou 3. crochets, de ſorte que le tout fait alors une Boëte entiere.

Pour ajuſter ou rectifier ce niveau, on le ſuſpend par l'une des deux branches, ſans y attacher le plomb par en bas, & l'on viſe à quelque object éloigné, remarquant l'endroit où donne le fil horizontal, que l'on voit diſtinctement auſſi-bien que l'objet. Puis on ajoute le plomb, l'accrochant dans l'anneau d'en bas ; & ſi alors le fil horizontal répond à la même marque de l'objet, l'on eſt aſſeuré que le centre de gravité de la croix eſt preciſément dans la ligne droite qui joint les deux points de ſuſpenſion ; ſçavoir où les deux filets ſont attachez aux branches, qui eſt la premiere preparation neceſſaire. Mais ſi cela ne ſe trouve point on en vient à bout facilement par le moyen de la virole I, en obſervant que ſi la Lunette baiſſe lors que le poids eſt attaché, il faut avancer la virole vers le verre objectif, & la retirer au contraire ſi la Lunette hauſſe aprés avoir attaché le poids.

L'ayant ainſi reduite à viſer au meſme point ſans plomb & avec le plomb, on la retourne ſans deſſus deſſous, la ſuſpendant par la branche qui eſtoit en bas, & attachant le plomb par l'autre, parce qu'il fait arreſter plus vîte le mouvement, & que d'ailleurs cela eſt avantageux pour ce qui reſte à faire.

Que ſi alors le fil, qui eſt dans la Lunette donne au meſme point de l'objet que devant, l'on eſt aſſeuré que ce point eſt preci-

ſement

ſement dans le Plan horizontal du centre du tuyau de la Lunette, comme l'on verra par la demonſtration. Mais ſi le fil ne viſe pas au meſme point, on l'y reduira en le hauſſant ou baiſſant par le moyen de la vis qui eſt pour cela, en obſervant de le hauſſer s'il hauſſe, & de le baiſſer s'il baiſſe, & en renverſant la Lunette à chaque correction.

Aprés cela l'Inſtrument ſera parfaitement rectifié; ſans qu'il importe (ce qui eſt fort conſiderable) que le verre objectif ny les oculaires ſoint bien centrez, ny rangez exactement en ligne droite: & l'on s'en ſervira enſuite avec ſeureté, pourvû qu'il n'y arrive point de changement, car le fil horizontal marquera par tout où l'on viſera l'endroit de l'object qui eſt dans le Plan horizontal du centre de la Lunette. Mais quand il y ſeroit arrivé quelque changement, on peut le ſçavoir à chaque obſervation que l'on fait, en viſant premierement avec le plomb attaché, puis ſans le plomb, & puis en renverſant la Lunette. Et c'eſt en quoy conſiſte le principal avantage que ce Niveau a par deſſus les autres, parce qu'il empeſche qu'on ne puiſſe être trompé en s'en ſervant.

Le pied pour ſupporter la machine eſt une placque ronde de fer ou de leton, un peu concave, à laquelle ſont attachez, en charniere, trois bâtons d'environ trois pieds & demy. La Boëte poſant ſur cette plaque en trois points ſe peut tourner du coſté que l'on veut, & la concavité ſpherique donne moyen

de la dresser avec facilité jusqu'à ce que le plomb ait son mouvement libre dans sa Boëte, ce que l'on voit à travers l'ouverture M. faite au couvercle de bois. La pesanteur de ce plomb sert à tenir la Boëte ferme sur le pied. Mais on peut aisément l'assurer encore davantage, si l'on veut, en faisant un trou au milieu de la placque creuse.

Au lieu d'enfermer dans la Boëte G, tout le poids, on peut y en mettre un tiers ou un quart seulement, & attacher le reste à la mesme queüe de fer, mais hors de la Boëte. L'on observera alors premierement avec le seul poids leger, qui pend dans la Boëte: puis avec l'autre ajoûté par dessus, & en ajustant le fil horizontal, on les y laissera tous deux. Par ce moyen les balancemens de la Lunette s'arresteront promptement à toutes les observations qu'on fait pour la rectification; au lieu que n'attachant point de poids du tout dans quelques-unes, ce mouvement cesse plus difficilement.

Le crochet F, auquel le niveau est suspendu, peut-estre simplement attaché à la croix platte de bois; mais icy il est representé attaché à une virole qui se hausse & baisse par le moyen d'une vis qui tient à l'anneau par lequel on porte la machine. L'avantage qui se trouve en cela est qu'en la transportant, on peut relacher les filets de la croix, en la faisant descendre jusque sur la fourchette K & sur le petit bras courbé R, & cela sans ouvrir l'estuy de bois.

Pour

Pour empeſcher que l'huile de la Boëte G ne puiſſe répandre lors qu'on porte le niveau en Voyage, l'on peut boucher le trou de cette Boëte par le poids meſme qu'elle enferme. On fera pour cela que ce poids ſoit bien plat par deſſus, & on l'attirera contre le couvercle de la Boëte par le moyen d'une virole à eſcroüe S.

Le tuyau N. repreſente en grand celuy qui au dedans de la Lunette porte le fil horizontal. Il contient un reſſort O P, qui eſt attaché à la fourchette Q, à laquelle le fil de ſoye tient avec de la cire. Ce reſſort tire la fourchette contre le morceau de leton T, dans lequel entre la vis qui répond au trou H de la Lunette. Par lequel trou l'on peut auſſi tourner un peu le tuyau N pour faire que le fil devienne exactement horizontal, dont on juge en regardant par la Lunette.

III.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 5. Fevrier, M. DC. LXXX.

Metropolis Remensis Historia. Sive Supplementum Frodoardi ab anno 970. ad nostram ætatem productum, opus posthumum studio & labore D. Guil. Marlot Doct. Theol. S. Nicasii Remensis Ord. S. Benedicti majoris Prioris, in fol. A Reims, & se trouve à Paris chez Ant. Dezallier, 1679.

L'Archevesché de Reims ayant toûjours esté occupé par des personnes de la premiere qualité, & dont le rare merite en a fait appeller plusieurs aux plus grandes Charges de l'Eglise & de la Couronne, on ne peut guére bien regarder cette Histoire comme une Histoire particuliere. En effet cette Eglise nous a donné quatre Souverains Pontifes, sçavoir Silvestre II. qui en a esté Archevêque sous le nom de Gerbert; Urbain II. qui en a esté Chanoine sous le nom de Guy de Lagary, ou selon d'autres d'Odon de Chastillon; Adrian IV. qui en a esté Archidiacre sous le nom de Nicolas, & Adrian V. qui en a esté Chancelier & Archidiacre sous celuy d'Otto-

d'Ottobon de Flisque. Elle a veu douze Princes assis sur son Siege, deux fils de France & quatre Princes du Sang Royal: onze de ses Prelats ornez de la Pourpre, cinq Chanceliers de France, six Legats *à Latere*, plusieurs employez en diverses Ambassades, quelques autres au ministere de l'Estat: quinze de ses Chanoines élevez au Cardinalat, & plus de trente Esleus à divers Eveschez.

Tout cela peut faire aisément connoistre qu'il estoit difficile que cet Auteur ne se vît contraint plus d'une fois de mesler dans son ouvrage plusieurs Points de l'Histoire Ecclesiastique & Seculiere sur tout en ce qui regarde la France. Il l'a fait dans ce Second Volume de la maniere qu'il l'avoit pratiqué dés l'année 1666. dans le premier Tome qu'il nous avoit donné sur cette Histoire qui n'est que celle de Flodoard beaucoup plus estenduë que ce Chanoine de Reims ne l'avoit fait de son temps: c'est à dire qu'il a toûjours suivi l'ordre Chronologique, mettant sous chaque Archevesque ce qui s'est passé de remarquable non seulement dans le Diocese ou dans la Province, mais aussi dans la France & dans l'Eglise, le tout compris en quatre livres.

Le premier commence par l'Archevesque & Chancelier de France Adalberon fils du Comte d'Ardenne lequel sacra Hugues Capet nonobstant les oppositions de Charles de Lorraine. Les contestations de ces deux Princes dont il semble que ce Prelat estoit comme l'arbitre, y sont décrites avec des

particularitez remarquables. L'on y voit en ſuite Arnoul fils naturel de Lothaire pourveu de l'Archeveſché, puis dépoſé, & enfin rétabli dans ſon Siege. Il eut cette Dignité par le moyen de Hugues Capet. Son infidelité à l'égard de ce Prince, & l'adreſſe de Gerbert qui fut établi à ſa place furent la cauſe de ſa diſgrace; mais comme Gerbert fut élevé trois ans aprés au ſiege de ſaint Pierre, Arnoul fut rétabli dans ſa premiere dignité, & Silveſtre II. ne l'oublia pas dans la ſienne non plus que ſa premiere Egliſe. Enfin parmi les autres remarques que l'on peut faire dans le reſte de ce premier Livre, on y trouve le Sacre de Philippe Premier à l'âge de ſept ans fait par Gervais Archeveſque de Reims & Chancelier de France.

Le ſecond livre fait voir Manaſſes comme un uſurpateur du Siege de Reims, dont la mauvaiſe conduite donna occaſion à la retraite de ſaint Bruno Chanoine Eſcolatre & Chancelier de cette Egliſe. Et l'on y trouve entr'autres choſes quelle fut la cauſe de l'Inſtitution des Communes qui ſe fit en ce temps-là, & comment le droit de Sacrer & Couronner les Roys & de benir leurs Nopces appartient aux Archeveſques de Reims, car, dit-il, pour le premier chef les Peuples s'étant apperceus que les Roys avoient beſoin de leur ſecours pour s'oppoſer aux puiſſant ennemis qu'ils avoient ſur les bras, prirent de là occaſion de ſecoüer le joug des Seigneurs Eccleſiaſtiques: Et pour la prerogative des

Arche-

Archevesques de Reims pour le Sacre des Roys, cet Auteur fait voir qu'Yves de Chartres mesme la reconnoît dans les differens survenus ensuite du divorce du Roy Philippe avec la Reyne son Epouse, dont les justes plaintes obligerent Urbain II. qui avoit esté Chanoine de Reims de se transporter en France pour remedier à ce scandale. Ce fut cet Urbain qui assembla le Concile de Clermont où la guerre fut declarée contre les Infideles, dans laquelle toute la Noblesse de la Province porta les armes.

Le troisiéme n'est quasi qu'une suite de divisions entre les Archevesques, le Clergé, la Noblesse & le Peuple. On le voit particulierement en la personne de Henri surnommé le Grand fils du Roy Loüis le Gros; car dés qu'il fut assis sur le Siege de Reims, il commença à restreindre les libertez & les exemptions du Chapitre & à travailler à abolir les Communes, ce qui causa depuis de grands troubles sous ses successeurs, sur tout aprés la bataille de Bouvines, le Peuple étant devenu plus fier par le service qu'il croyoit avoir rendu à la Couronne. Il est vray que la douceur de Guillaume fils du Comte de Champagne que l'on reconnoît avoir joint aux prerogatives de son Eglise, les titres éminens de Duc & Premier Pair de France, & en sa personne la dignité de Cardinal au Ministere de l'Etat, radoucit un peu les esprits pendant qu'il gouverna cette Eglise, mais d'un autre costé elle donna lieu en quelque maniere au relâche-

ment de la discipline Ecclesiastique dans sa Cathedrale; Car les Chanoines qui jusques en ce temps-là avoient pris leurs repas en commun dans un Refectoire se separerent sous luy, nonobstant les remontrances d'Innocent III. les instantes prieres d'Estienne de Tournay, & les soins infatigables de Rayoul Prevost du Chapitre, lequel s'opposa avec beaucoup de force à toutes les entreprises que les jeunes Chanoines vouloient faire contre l'observance des Canons. On en lit icy deux exemples singuliers, le premier est d'un Soûdiacre qui n'ayant pas voulu recevoir la discipline sur les Epaules qui luy avoit esté ordonnée pour une faute assez legere, obligea le Chapitre de faire cesser l'Office Divin dans la grande Eglise, la veille & le jour de tous les Saints: & l'autre est de Rotrade Archidiacre de Reims, lequel quoy que de Sang Royal, & éleu à l'Evesché de Châlons fut contraint de recevoir la discipline pour s'estre trouvé aux funerailles de saint Albert sans son habit de Chanoine.

Il arriva de plus grands desordres sous les successeurs de Guillaume: Car ces Prelats estant tousjours à la suite des Roys où à la Cour ou dans les armées, le Chapitre de Reims aussi-bien que ceux des autres Cathedrales dont les Prelats étoient absens, se vit attaqué par les Nobles que les Echevins secondoient, mais avec tant de violence que le Prevost de l'Eglise fut enlevé & mis en prison par les Seigneurs de Rumigny. Ce que

fit Enguerrand Seigneur de Coucy n'eſt pas moins étrange, car aprés avoir briſé les portes de l'Egliſe de Laon & arraché le Doyen qui eſtoit de la maiſon de Chaſtillon d'entre les bras de ſes confreres il le jetta dans un Cachot. Toutes les Egliſes de la Province en témoignerent leur reſſentiment. Mais celle de Reims ſe ſignala en cette occaſion, car elle manda au Chapitre de Laon que pour faire paroiſtre ſa douleur l'on mettroit les Chaſſes des Saints ſur le pavé, que l'on les environneroit d'Eſpines & que l'on les laiſſeroit en cet eſtat juſqu'à ce que l'on luy eût ſatisfait ſur un tel outrage.

Il y a pluſieurs autres choſes curieuſes dans la fin de ce 3. livre dont nous ne parlerons pas icy parce que nous les avons touchées ailleurs.

La tranſlation du Siege Apoſtolique de Rome en Avignon, les broüilleries des Conciles de Conſtance & de Bâle & pluſieurs autres choſes de cette nature font le commencement du quatriéme Livre, avec la retraite & la penitence étonnante que fit prés de Reims Jean de Varenne Chanoine de cette Ville l'un des plus forts partiſans de l'Antipape Clement, & les revelations d'Ermine pauvre Blanchiſſeuſe de ſon métier. Tout ce qui ſe paſſa entre les Anglois & les François du temps de la Pucelle d'Orleans & ſous ſa conduite en fait le milieu, & la fin contient entre autres choſes l'Hiſtoire du Cardinal de Lorraine & de Loüis Cardinal de Guiſe.

Enfin pour donner une idée entiere de cet ouvrage, on y trouve de temps en temps la genealogie de plusieurs grandes maisons comme des Comtes de Champagne, de Rethel, de Roucy, de Vertus, &c. L'on y voit tous les Sacres des Roys de la troisiéme race, la fondation de plusieurs Collegiales, & de douze Abbaies avec la Liste de leurs Abbés, l'Erection de seize Prieurez, avec les Conciles tant Generaux que Nationnaux & quarante & un Provinciaux qui ont esté tenus dans Reims dont on trouve icy les actes & les decrets pour la pluspart.

Les Papes Leon IX. Calixte II. Innocent II. & Eugene III. ont assemblé quatre de ces prémiers Conciles, & les trois derniers de ces Papes y ont presidé en personne estant venus en France pour eviter la persecution des Empereurs & des Anti-papes, & parmy les autres Conciles, on en trouve un convoqué par Robert de Courtenay sous le Regne de Philippe le Bel pour retrancher aux Ecclesiastiques les excés des festins ; dans lequel il leur est défendu de se faire servir plus de deux mets avec la souppe à moins que la qualité des personnes qu'ils auroient à leur table ne demandast quelque chose de plus, & alors le Concile leur permet d'y ajoûter quelque Entre-mets.

L'auteur n'y oublie pas non plus les hommes illustres en vertu & en doctrine qui sont sortis de ce diocese, comme Saint Bruno, le Chancelier Gerson, &c. ou qui y ont resi-

dé

'Aqui-
Empe-
t pour
nous
tre le
e, les
egats-
eliers-
s fon-
dition
ion de

le l'In-
ademie
sur le

y avec
NUS,
Cube
rmes.
s reso-
t desi-
rmes.
qui est
armé
offrant
conti-
ente le
qu'il ne
s Con-
net sur
établir
la

Enfi
ouvra
genea
comn
thel,
tous l
la for
douz
l'Ere
les ta
rante
dans l
decre
Le
& E
prém
Pape
en F
Emp
autre
par I
Phili
fiaſti
il leu
deux
lité d
ne de
le Co
Entr
L'
mes i
ſortis
le Ch





dé comme Gerbert qui estant venu d'Aquitaine à Reims y eut pour Ecoliers l'Empereur Othon III. & le Roy Robert. Et pour finir par les Archevesques comme nous avons commencé, il remarque qu'outre le titre de Duc & premier Pair de France, les Archevesques de Reims se nomment Legats-nez du saint Siege aussi-bien que Chanceliers-nez de France, en ayant, dit-il, exercé les fonctions en cette qualité. On doit l'Edition de ce Volume aux PP. de la Congregation de saint Maur.

Medaille pour le Roy au sujet de la Paix de l'Invention de M. Charpentier de l'Academie Françoise, gravée par le Sieur Cheron sur le dessein de M. Lebrun 1679.

ON voit d'un costé la teste du Roy avec ces mots LUDOVICUS MAGNUS, REX. Au revers le Roy est assis sur un Cube posé sur un amas de toutes sortes d'Armes. Le Cube marque l'immutabilité de ses resolutions soûtenuë par sa puissance qui est designée par cet amas de toutes sortes d'Armes. Il est revestu de son Manteau Royal qui est un habit de paix, & par dessous il est armé de toutes pieces pour signifier qu'en offrant la Paix à ses Ennemis il estoit prest de continüer la guerre. La Victoire luy presente le Globe du monde pour faire entendre qu'il ne tenoit qu'à luy de porter plus loin ses Conquestes. La Couronne d'Olivier qu'il met sur le Globe fait voir qu'il a mieux aimé rétablir

la tranquillité universelle que de faire de nouveaux progrez : Et toutes ces idées sont encore heureusement renfermées dans ces deux mots Latins PACATORI ORBIS qui publient par tout que cette Medaille est consacrée au Pacificateur de l'Univers, & sous l'Exergue M. DC. LXXIX.

Comme il n'y a rien de plus noble ny de plus majestueux que les figures Hieroglyfiques de cet Embleme, il n'y a rien aussi de si aisé à comprendre, ce qui n'est pas une petite loüange dans les Medailles qu'un ancien a appellées des Enigmes d'or & d'argent. Aussi suffit-il de dire que celle-cy est de M. Charpentier de l'Academie Françoise. Il en a inventé un si grand nombre à la gloire du Roy, qu'il a presque fait toute son Histoire en Medailles qui ont esté quasi toutes gravées par feu M. Varin, & nos autres plus celebres Graveurs. Le soin avec lequel les Curieux font amas de Medailles nous montre assez l'estime qu'on doit faire de ces Illustres Monumens, qui ne sont pas moins grands par leur excellence, que petits par leur Volume.

Extrait de quelques Lettres curieuses écrites de divers endroits à Paris.

LA premiere écrite de Jene en Saxe à M. Justel contient la confirmation de cette surprenante machine de l'homme artificiel faite par le Sieur Reyselius dans laquelle on voit circuler une liqueur qu'on y met par la bouche,

bouche, de la maniere que le sang circule dans le corps humain. On l'auroit déja exposée en public, si le Sieur Reyselius n'eût esté obligé d'envoyer à Nuremberg pour faire faire quelque chose dont les Ouvriers qu'il a à Jene n'ont pû venir à bout. Nous avons donné la description de cette machine dans le XXIII. Journal de l'année 1677. mais nous n'y avons pas remarqué que ce qu'il y a de plus grossier dans la liqueur qui circule dans cette machine se separant du reste dans le cours de cette circulation, sort par le derriere de la machine comme des excremens, & ce qu'il y a de moins grossier sort par devant comme de l'urine.

La deuxiéme écrite d'Angleterre à l'Auteur du Journal contient entr'autres curiositez la description d'un Arbre tout d'or qu'un voyageur Anglois a veu parmy les autres raretez du grand Mogol. Le Roy des Abyssins a fait present de cet arbre au grand Mogol. Il a deux pieds & quatre pouces de haut, & il est gros de cinq à six pouces par la tige. Il a dix à douze branchez dont quelques-unes sont de prés d'un demy pied de long, de la grosseur du pouce, & les autres beaucoup plus petites. On voit en quelques endroits des grosses branches quelque chose de raboteux, qui ressemble en quelque maniere à des bourgeons. Les racines de cet arbre que la nature a ainsi formé sont petites & courtes & la plus longue n'a pas plus de quatre à cinq pouces. M. Tavernier parle de cet arbre admirable quelque

part

part dans les Relations de ses Voyages, & dit l'avoir veu entre les mains de l'Ambassadeur qui l'apportoit au grand Mogol de la part du Roy des Abyssins.

La troisiéme & derniere est écrite de Batavia à un Curieux par un de ses amis auquel il avoit demandé quelques nouvelles de l'Isle de Borneo sçachant qu'il y alloit faire un voyage. Parmy les autres particularitez de cette réponse, il y est marqué que cette Isle est la plus grande de toutes les Isles du monde, & qu'au lieu que les Hommes gouvernent ailleurs, ce sont les Femmes qui ont cet honneur dans cette Isle. La raison de cette bizarrerie est que ces Peuples estant extrémement jaloux d'avoir pour Souverain un legitime heritier du Thrône, ils aiment mieux avoir une femme pour leur commander, parce qu'elle est toûjours certaine que ses enfans sont à elle, ce qu'un mary n'oseroit asseurer : ainsi ils luy donnent avec le nom de Reine une authorité si absoluë, que son Epoux ne passe que pour son premier sujet, n'ayant de pouvoir que celuy qu'elle veut bien luy donner.

Supplement de la Bibliographie ou Livres imprimez sur la fin de l'année derniere.

AVant que de donner à la fin de chaque Journal le Catalogue des livres nouveaux à mesure qu'on les imprime ou qu'on nous en donne avis des païs étrangers, il faut achever

ver de faire connoiſtre ce qui s'eſt fait ſur la fin de l'année derniere, que nous n'avons pû mettre dans le Catalogue general.

Eccleſia Africana ſub Primate Cartagenienſi per D. Emmanuelem à Schelſtrate. S. Theol. D. & Eccleſ. Antverp. Canonicum ac Cantorem, in 4. Colon. 1679. & ſe trouve à Paris chez Frederic Leonard & Fran. Muguet.

Diſcours touchant le point de veuë dans lequel il eſt prouvé que les choſes qu'on voit diſtinctement ne ſont veuës que d'un œil, par Seb. le Clerc. in 12. à Paris chez Thomas Joly 1679.

Quareſimale di Paolo Segneri della Compania di Gieſu in fol. 1679. in Fiorenze, & ſe trouve à Paris chez Jean de la Caille.

On peut regarder ce livre comme un Modele de l'eloquence & de la pureté de la langue Italienne.

La veritable devotion envers la ſainte Vierge établie & defenduë par le R.P. Jean Craſſet de la Compagnie de Ieſus, in 4. à Paris chez François Muguet 1679.

Charles Martel ou les Sarraſins chaſſez de France, Poëme heroique par M. de Sainte Garde 1. *p. in* 12. à Paris chez Jacques Langlois 1679.

Diſſertatio de Cauſis majoribus ad caput Concordatorum de Cauſis aut. Ioan. Gerbais. D. Pariſ. Socio Sorb. Regio Eloq. Prof. 4. à Paris chez Fr. le Cointe, & Jean Cuſſon, ruë S. Jaques 1679.

Les douze petits Prophetes traduits en François avec l'explication du ſens literal & du ſens ſpirituel tirée des SS. PP. & des Auteurs Eccleſiaſtiques, à Paris chez Ant. Dezailler 1679.

Della

Della Costruzione Irregolare della lingua Toscana, trattato de Benedetto Fiorentino in Fir. 1679.

Explication sainte de la Foy dans le Symbole des Apostres de l'oraison Dominicale & de la Salutation Angelique, contenant plusieurs belles verités morales, &c. par M. Jean le Marcant Prêtre Bach. en D.C. Chanoine de la Cath. de Lisieux, in 4. à Caën, & se trouve à Paris, chez Ant. Dezallier 1679.

Tabula generalis Summæ divi Thomæ, omnium ejus tractatuum numerum, ordinem & connexionem indicans, aut. R. P. D. Martino à S. Maria Fuliensi S. T. Professore.



IV.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 12. Fevrier M. DC. LXXX.

La Ville & la Republique de Venise. in 12. *à* Paris chez Claude Barbin. 1680.

VEnise est une des plus grandes singularitez de l'Europe tant par sa situation que par son Gouvernement & les Mœurs de ses habitans. Ce sont ces trois choses dont le Sieur de saint Didier pretend nous donner dans les trois parties de cette Histoire une idée d'autant plus juste, qu'il pris un soin extrême de s'en éclaircir durant le sejour qu'il a fait à Venise pendant l'Ambassade de M. le Comte d'Avaux.

Tout le monde sçait que Venise n'a pas moins de cent quatre vingt mille habitans; que quoy qu'elle soit ouverte de toutes parts, sans Portes & sans Murailles, n'ayant pour Remparts que les maisons & les Palais des particuliers, sans Fortifications, sans Citadelle & sans Garnison, elle est asseurement une de plus fortes Villes de l'Europe; que cinq cens Ponts ou environ que l'on y compte, donnent la liberté d'aller à pied dans tous les

les endroits de la Ville qui ſont entre-coupez d'un ſi grand nombre de petits Canaux qu'il y a des maiſons ſeules toutes entourées d'eau, ce qui forme autant de petites Iſles. La plus part de Curieux n'ignorent pas que les fondemens d'un ſeul de ces Ponts qui eſt le plus beau & le plus grand de Veniſe nommé de Rialte furent autre-fois poſez ſur dix mille Pilotis d'Orme & que tout l'ouvrage ne couta pas moins de deux cens cinquante mille Ducats à la Republique, &c. Mais tous ceux qui entendent parler des Lagunes de Veniſe ne ſçavent peut-étre pas ce que c'eſt.

Cet Auteur commence par là ſon Ouvrage, & il dit que la Mer ayant rompu une langue de terre qui s'étendoit du Midy au Septentrion de la longueur de trente cinq mille & de cinq ou ſix cens pas de large & qu'il ſembloit que la nature eût oppoſé comme une forte digue à la violence de cet element dans le fond du Golfe Adriatique, s'eſt ouvert le paſſage par ſix differentes bouches, & inondant tout ce qui s'eſt trouvé de bas Terrain au delà; y a fait ce qu'on appelle les Lagunes, laiſſant dans toute cette vaſte étenduë qui eſt de cinq ou ſix mille de large un grand nombre de petites Iſles, qui ne ſont guére plus élevées que la ſuperficie de l'eau.

C'eſt de la nature & de la diſpoſition de ce lieu, qu'aprés avoir décrit ce qu'on voit de plus remarquable dans Veniſe, & expliqué les cauſes du Flux & Reflux de la Mer Adriatique, il tire la raiſon pour laquelle le Flux

&

& Reflux est encore beaucoup plus grand dans les Lagunes & dans les Canaux de Venise, qu'il ne l'est dans le Golfe même : car pour peu que le Flux fasse hausser l'eau dans la Mer Adriatique, il arrive que ces digues naturelles qui en soûtiennent la charge luy laissant l'entrée libre dans ces Plaines inondées par les bouches dont il a esté parlé, elle s'y jette avec tant de poids que par des raisons encore plus palpables, ce qui n'est qu'un accroissement mediocre dans la Mer doit necessairement devenir un Flux tres-considerable dans les Lagunes : & il l'est quelquesfois si fort que lors que le Sud-est souffle, l'eau couvre tous les Quais de la Ville, à cause que l'air de ce vent, comme il parle, répondant justement à la situation du Golfe augmente si fort le mouvement du Flux, que la Mer a une fois inondée les ruës & les places & rempli d'eau salée tous les Puits de la Ville.

Pour ne redire pas ce que l'Auteur du Gouvernement de Venise a touché de la Politique de cette Republique ; celuy-cy supprime beaucoup de choses qu'il avoit observées aussi-bien que l'autre, & s'attache particulierement à décrire les diverses sortes des Nobles, aussi-bien est-il necessaire de connoistre la Noblesse qui gouverne avant que de venir aux Conseils qui sont l'ame de l'Estat. Il rend à la Noblesse Venitienne toute la Justice qui est deüe à sa qualité. Il en prouve fortement l'ancienneté, rapportant les noms des familles, comme celles des Faliers, des Candians,

des

des Badoüaires, &c. dont l'ancienneté va au delà de la premiere fondation de la Republique, que les Venitiens content du 25. Mars de l'An 421. Il en distingue tous les ordres; Et dans le détail qu'il fait des familles qui composent chaque Classe, en parlant de celle des Justiniani qui est une des plus illustres de la premiere, il en rapporte une circonstance fort singuliere dont les Annales de Venise font mention, c'est que tous ceux de cette famille estant pris dans la guerre que la Republique alla porter dans le Levant à l'Empereur Emmanuël, sous la conduite du Doge Nidal Micheli l'an 1156. ce Doge voulant rétablir à son retour une si Noble famille, obtint une permission du Pape pour faire sortir du Cloistre un Religieux de ce nom qui restoit seul de cette maison nommé Frere Nicolas Justiniani. Il luy donna mesme sa fille en mariage, à laquelle ce bon Moine ayant fait plusieurs enfans d'où viennent ceux de ce nom qui tiennent encore aujourd'huy un rang considerable dans la Republique, il retourna devotement dans son Cloistre pour y vivre comme auparavant n'estant plus necessaire dans le monde.

Enfin les Mœurs & la conduite de la jeune Noblesse avec le genie du Peuple & de tous les differens Estats y sont representez dans le détail, & l'Auteur a fini cette troisiéme Partie par la description de tous les divertissemens Publics qui se font à Venise tant pendant le Carneval que dans tout le reste de

l'année

l'année, qui donne d'autant plus de plaisir que personne ne s'estoit encore avisé jusqu'icy de remarquer avec tout le soin qu'il faut des choses aussi singulieres que celles-là.

Tariffa Kircheriana, hoc est, Inventum Autoris novum expedita & mira arte, combinata methodo universalem Geometriæ & Arithmeticæ Practicæ Summam continens. Romæ, *in* 8. 1679.

SI ce Tarif contient tout ce que l'Auteur en promet, il merite bien que les Curieux s'empressent pour le faire venir au plutôt. On nous le fait esperer au premier jour.

Sentimens de M. Descartes touchant l'essence & les proprietez du corps opposez à la doctrine de l'Eglise & conformes aux erreurs de Calvin sur le sujet d'Eucharistie, avec une dissertation sur la pretenduë possibilité des choses impossibles par M. de la Ville, in 12. à Paris chez Estienne Michallet ruë S. Jacques, 1680.

CE n'est pas d'aujourd'huy qu'on s'est écrié contre la Philosophie de Descartes. Dés qu'elle parut dans le monde on la regarda comme suspecte & dangereuse pour la Religion. Mais lors que le bruit que fit la foule de ses Sectateurs obligea les Curieux de l'examiner de plus prés on l'accusa d'être non seulement un peu suspecte, mais de combattre mesme un de nos plus Saints & de

nos plus Auguſtes Myſteres qui eſt celuy de l'Euchariſtie.

C'eſt ce que l'Auteur de ce Livre pretend établir dans cet ouvrage par un tour tout nouveau; car aprés avoir expoſé dans la premiere des trois parties qui le compoſent, les veritables ſentimens de M. Deſcartes & de la pluſpart des Carteſiens touchant l'eſſence & les proprietez du corps qu'ils font conſiſter, comme il le prouve, dans l'étenduë actuelle de la matiere en toutes ſes trois dimenſions & dans l'impenetrabilité abſoluë de ſes parties; aprés avoir examiné les livres de quelques-uns de ces Philoſophes, en avoir fait la critique & montré que leur autorité ne peut rendre leurs opinions probables & ne doit point empeſcher qu'on ne les condamne, il explique d'abord dans la deuxiéme la doctrine de l'Egliſe touchant la maniere dont le corps de Jeſus-Chriſt eſt dans l'Euchariſtie, diſant. 1. Qu'il y perd beaucoup de ſon étenduë ſans rien perdre de ſa ſubſtance. 2. Que les parties de ce Corps adorable ſont toutes penetrées les unes dans les autres ſous les eſpeces conſacrées du pain & du vin. 3. Que le Corps de Jeſus-Chriſt eſt ſans étenduë dans le ſaint Sacrement de l'Autel & que par conſequent l'eſſence du corps ne conſiſte pas dans ſon étenduë, &c. & comparant à ſes ſentimens ceux de Deſcartes, il montre combien ils leur ſont contraires puiſqu'il ſoûtient. 1. Qu'il eſt impoſſible qu'un Corps perde rien de ſon étenduë qu'il ne perde autant de

ſa

sa substance. 2. Que les parties du corps sont absolument impenetrables. 3. Que l'essence du corps consiste dans son étenduë & que sa seule étenduë constituë toute son essence, &c. Il apporte ensuite toutes les réponses des Cartesiens qu'il refute avec beaucoup de clarté & de methode.

Mais parce que le dernier retranchement des Cartesiens est de dire que les choses ne sont possibles ou impossibles que selon que Dieu les veut ou ne les veut point faire ; qu'il a pû vouloir qu'un corps fût sans son essence & que s'il l'a voulu la chose est effectivement possible, cet Auteur fait une belle & sçavante dissertation sur la pretenduë possibilité des choses impossibles, dans laquelle aprés avoir montré que Dieu peut faire plusieurs choses qu'il ne fait point & qu'il ne veut point faire, il prouve. 1. Que les choses possibles sont possibles antecedemment aux decrets de la volonté de Dieu. 2. Qu'il y a des choses qui sont impossibles absolument & independemment de ces mesmes decrets. 3. Que s'il y a des choses qui soient absolument impossibles ce sont celles qui ne se peuvent faire sans contradiction ; & enfin. 4. Qu'il ne se peut faire sans contradiction qu'une chose soit sans son essence : ausquelles propositions, qu'il prouve par plusieurs raisons, par l'autorité & le consentement universel des saints Peres, des Theologiens, des Philosophes & de M. Descartes mesme, en ajoûtant deux autres qui ne contiennent que la doctrine de

ce Philoſophe, ſçavoir que l'eſſence du corps conſiſte dans l'étenduë, & qu'il ne ſe peut faire ſans contradiction qu'un corps ſoit ſans ſon étenduë; il tire cette conſequence qui eſt fort claire mais extremement deſavantageuſe à ce Party, qu'il eſt donc abſolument impoſſible ſelon la doctrine de M. Deſcartes, que le corps de Jeſus-Chriſt ſoit dans l'Euchariſtie, comme l'Egliſe le croit, ſans ſon étenduë; que Dieu n'a jamais pû vouloir qu'il y fût ſans ſon étenduë, & que c'eſt une impoſſibilité independante de ſa volonté & antecedante à tous ſes decrets.

Et pour faire mieux rentrer les Carteſiens en eux-mêmes par la veuë du peril où ils s'engagent en ſuivant cette opinion, il fait voir dans ſa troiſiéme partie. 1. Que Calvin & les Calviniſtes ſoûtiennent les meſmes principes que Deſcartes & les Carteſiens touchant l'eſſence & les proprietez du corps, c'eſt à dire qu'ils l'expliquent par l'étenduë actuelle de la matiere & l'impenetrabilité abſoluë de ſes parties. 2. Que Calvin & les Calviniſtes concluënt de ces principes qu'il eſt impoſſible que le corps de Jeſus-Chriſt ſoit dans l'Euchariſtie de la maniere que l'enſeigne l'Egliſe Romaine. 3. Et que tous les Docteurs Catholiques reconnoiſſent que la concluſion de Calvin & des Calviniſtes ſeroit fort bonne, ſi leurs principes qui ſont les meſmes que ceux de Deſcartes & des Carteſiens eſtoient veritables.

Table Chronologique, Historique & Genealogique des Rois, Ducs, Comtes, & autres Seigneurs qui ont possedé aprés les Romains, les diverses Provinces qui composent aujourd'huy les douze Gouvernemens de France, par Messieurs de la Conference Geographique & Historique d'Avignon, 1679. A Avignon, & se trouve à Paris chez Jean Cusson.

M. L'Abbé Nicolini Referendaire de l'une & de l'autre Signature de N. S. P. le Pape, Vice-Legat & Gouverneur General en la Cité & Legation d'Avignon, & Sur-Intendant des Armées de sa Sainteté en ce mesme Estat, ne se contente pas d'honorer de sa protection quelques personnes sçavantes & habiles qui s'assemblent toutes les semaines dans son Palais pour y conferer ensemble sur l'une & l'autre Histoire, sur la Geographie & sur la belle Philosophie, il veut étre mesme l'ame de ces conferences en les animant par sa presence & les dirigeant par ses lumieres, selon les projets qu'il en donne. C'est icy un des fruits de ces premieres Conferences. On ne voit pas seulement dans cette table en quel temps & comment les Provinces de France qui en font aujourd'huy les douze principaux Gouvernemens, ont été démembrées de la Couronne & puis y ont été reünies; on y trouve encore les noms, la mort, le rang & la durée du regne des Souverains qui ont regné dans les Pro-

vinces les plus considerables. Pour éviter la confusion, on n'a parlé dans cette table que de ces Souverains dont on a tiré les particularitez des Histoires de chaque Province. Comme ces Messieurs nous font esperer de semblables tables de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne & de la Flandre, où ils promettent de ne pas oublier les Conquestes de nôtre Grand Monarque, ils veulent bien que nous les priions au nom de tout le public de ne pas differer de nous enrichir au plûtost de tous ces ouvrages.

Michaelis Hertzii Bibliotheca Germanica sive nomina Scriptorum rerum Germanicarum, in fol. Erfurti. 1679.

L'Allemagne est composée de tant de Villes & de differens Etats dont chacun peut fournir de riches matieres aux Historiens qu'il n'y a pas de quoy s'étonner que le seul nom de ceux qui en ont écrit, fasse un volume aussi grand que celui-cy. Simon Schardius est le premier & le plus ancien du moins que nous connoissions qui s'est avisé en 1574. de ramasser en un corps tous les Auteurs qui ont écrit sur l'Allemagne. Pistorius, Reuberus, Erpold, Lindenbrog & quelques autres en ont fait autant aprés luy, & comme il naît tous les jours de nouveaux Auteurs aussi-bien que de nouveaux sujets d'Histoire, celui-cy a pris soin de parler encore de ces derniers parmy lesquels on trouve plusieurs grands hommes.

Extrait

Extrait du Journal d'Angleterre. Description des Isles d'Hirta, de Soë, & de Burra parmy les Hebrides, communiquées par le Chevalier Robert Moray.

DE toutes les Isles voisines de l'Ecosse les plus considerables sont celles qui se trouvent à son Occident connuës chés les Anciens sous le nom d'Hebrides & que les Ecrivains du Païs appellent aujourd'huy Vesternes.

Elles sont au nombre de 30. ou 40. & même davantage. Les trois dont il est icy parlé sont ensemble. Il n'y a que la premiere d'habitée, les deux autres sont seulement renommées par leurs pâturages qui sont si gras & si bons, que de toutes les Brebis qu'on y met il n'y en a point qui ne porte deux Agneaux à chaque fois.

La Burra est inaccessible à tous autres qu'aux habitans d'Hirta à cause de la difficulté d'y aborder; car le seul endroit par où l'on y peut mettre pied à terre, n'a qu'un pied de largeur sur un rocher; encore ne peut-on le gaigner qu'au moment que les vagues de la Mer élevent le Batteau. La maniere ordinaire d'y aborder est telle. Ils tournent le côté du Bateau vers le Rocher lors qu'ils en approchent & ainsi pendant que deux hommes postez aux deux bouts du Batteau tâchent d'empescher à force de bras par le moyen des longs bâtons qu'ils tiennent en leurs mains que la violence des vagues ne brise

brise leur bateau contre le Rocher, il y a un homme destiné à cela qui dans le moment que les vagues élevent le bateau tâche en sautant d'attrapper l'endroit, qui est le seul par où l'on puisse aborder comme il a été dit. On luy attache par precaution une corde à l'entour du corps afin qu'en cas que le pied vînt à luy manquer ou qu'il ne donnast pas dans l'endroit, on le puisse retirer de la Mer où il faut necessairement qu'il tombe.

Aprés que le premier a mis ainsi pied à terre, ce qui manque rarement, les autres en font de mesme un à un; & s'il y a des étrangers qui soûhaitent d'y aller, comme il y en a plusieurs qui pendant l'Esté y passent des Isles voisines, on leur attache une corde au dessous des aisselles, & aprés que les habitans d'Hirta ont grimpé au haut du Rocher qui n'a pas moins de 24. brasses, on les tire les uns aprés les autres.

Comme on ne va dans cette Isle ou pour mieux dire sur ce Rocher que pour tuer de la Volaille qui s'y trouve à foison, & pour cueillir des œufs, dez que ces gens en ont assez pour charger leur bateau, ils s'entr'aydent à redescendre, le plus habile & le plus adroit de parmy eux restant toûjours le dernier; parce que n'y ayant plus personne pour l'ayder, il est obligé de se precipiter dans la Mer pour gaigner en suite le bateau.

Cette Isle est à 6. mille au Nord d'Hirta.

Celle de Soë qui en est au Sud-oüest, aprés une prodigieuse quantité de Volaille n'a rien

de

de remarquable qu'une petite emboucheure, où ſe rendent un grand nombre de chiens de Mer que les habitans d'Hirta vont tuer à grands coups de bâtons, mais avec bien du riſque, car outre que dans l'emboucheure il n'y a quaſi pas d'eſpace pour ramer & qu'il ſemble que l'entrée leur en ſoit fermée de toutes parts, ſi par hazard le vent change pendant qu'ils y ſont, il faut que les hommes & le bateau y periſſent ſans reſſource.

Cette Iſle eſt composée de pluſieurs Rochers qui s'élevent juſqu'à 10. 20. & 24. braſſes au-deſſus de la ſurface de l'eau, ſur le haut deſquels & dans les fentes qui s'y trouvent s'engendre cette prodigieuſe quantité de Volaille dont nous avons parlé. Il y en a un entre autres nommé *Stacca-donna* dont l'accez eſt encore plus difficile que celuy de Burra; car aprés avoir grimpé la hauteur de douze ou ſeize braſſes, on vient à un endroit où il n'y a d'eſpace que pour mettre un pied ou une main, d'où ſi l'on vient à gliſſer, il faut neceſſairement tomber dans la Mer. Nous reſervons pour un autre Journal le reſte de cette deſcription.

Livres nouveaux ou nouvellement receus.

H*Iſtoire de la veritable origine de la troiſiéme Race des Rois de France composée par M. le Duc d'Epernon, & publiée par M. de Prade. In* 12. à Paris chez Sebaſtien Cramoiſi, 1680.

Paralleles hiſtoriques. à Paris chez Denis Thierry. *In* 12. 1680.

Dissertationes historicæ & criticæ quibus Officium SS. Sacramenti S. Thomæ vindicatur contra RR. PP. Henschenii & Papebrochii Conjecturas, &c. In 8. à Paris chez Antoine Dezallier.

Traité d'Horlogiographie par le P. de la Magdeleine avec plusieurs figures. In 8. chez le même.

L'Anatomie du corps humain avec ses maladies & les remedes pour les guerir, selon les Auteurs Anciens & modernes. In 12. 2. *Vol.* à Paris chez Jean Couterot.

Nouveau Systeme de l'Aiman par M. Mallement de Messange. A Paris chez Jan Cusson, ruë S. Jacques.



V. JOUR-

V.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 26. Fevrier M.DC.LXXX.

Liber Diurnus Romanorum Pontificum ex antiquissimo Codice MS. nunc primum in lucem editus, opera & studio Ioannis Garnerii e Societate Iesu, qui notas dissertationesque addidit. In 4. A Paris chez Gabriel Martin, ruë S. Jacques. 1680.

IL y a peu de livres que les Sçavans ayent recherché avec plus de soin & avec moins de succez que celui-cy. Cet empressement venoit de ce qu'ils le trouvoient cité dans Yves de Chartres, dans Gratien, Antoine Augustin & quelques autres modernes, & que cependant ils ne pouvoient connoître ce qu'il contenoit, parce que ces Auteurs n'en rapportoient qu'un tres-petit fragment d'une profession de foy des Papes. Le Pere Garnier l'a enfin tiré des tenebres où il a esté enseveli depuis si long temps, & l'on voit par ses soins que c'est un recueil de diverses formules dont les Papes se sont servis en écrivant sur diverses matieres dans le 6. 7. 8. & même dans le 9. siecle, & qui au sentiment des

des perſonnes verſées dans la connoiſſance de l'Hiſtoire ancienne de l'Egliſe ſurpaſſant de beaucoup les formules de Marculfe.

Tout l'ouvrage eſt diviſé en ſept Chapitres. Le premier montre la maniere dont les Papes des premiers ſiecles inſcrivoient & ſouſcrivoient leurs lettres.

Le 2. contient tout ce qui ſe paſſoit à l'ordination des Papes depuis le ſixiéme ſiecle, avec les lettres que l'on eſcrivoit aux Empereurs & aux Exarques de Ravenne, c'eſt à dire aux Prefects qui pendant l'eſpace de deux cens ans ont gouverné dans cette Ville pour ces Princes juſques même à la tyrannie, afin de les avertir de la mort du Pape & de l'Election de Succeſſeur, & pour leur demander la permiſſion d'ordonner celuy qui étoit eſleu : Et parce qu'on eſcrivoit encore à d'autres perſonnes pour ſolliciter cette permiſſion, on trouve icy la formule des Lettres qu'on leur envoyoit. Enfin ce meſme Chapitre contient la façon avec laquelle on ordonnoit les Papes & leurs trois admirables profeſſions de foy. La premiere ſe faiſoit devant l'ordination au Tombeau de S. Pierre & elle s'adreſſoit à ce Saint. La ſeconde ſuivoit immediatement l'ordination, & avoit la forme d'un Sermon fait au Peuple ; & la troiſiéme ſe faiſoit par écrit. La premiere avoit pour témoin le Clergé ; la ſeconde étoit publique à la face de toute la Ville de Rome ; & la troiſiéme s'envoyoit par toute l'Egliſe univerſelle. Ces profeſſions contenoient

noient une expoſition de foy contraire aux hereſies du temps, la Reception des Conciles Generaux, la condamnation des Heretiques, & une proteſtation de ne jamais ſe retirer de l'obſervation des Decrets faits par les Papes precedens.

Dans le 3. on trouve toutes les formules des lettres qui s'écrivoient de côté & d'autre dans l'élection & l'ordination des Eveſques ſujets à la Metropole de Rome, avec la profeſſion de foy & la promeſſe que ces Evêques faiſoient aux Papes & à leurs Egliſes, de conferer les ordres ſans rien recevoir par maniere de récompenſe, non plus que de ceux qu'ils baptiſeroient ou confirmeroient, de donner une des 4. portions des revenus de l'Egliſe pour les Clercs & une autre pour les Fabriques, de n'aller point à la Cour ny ſortir meſme de la Province ſans la permiſſion du Pape, d'aller à Rome tous les ans à la Fête des ſaints Apôtres, d'aſſiſter tous les jours à Matines, & avoir ſoin que l'Office ſe fit dans l'ordre, &c.

On lit dans le 4. Chapitre les formules dont ſe ſervoient les Papes quand ils envoyoient le *Pallium* aux Eveſques; car autrefois on le leur donnoit auſſi-bien qu'aux Archeveſques; & l'on y voit la difference qu'ils mettoient entre ceux de leur Metropole & les autres.

Le cinquiéme & ſixiéme ont chacun vingt & une formules des mandemens des Papes, ſur divers ſujets & à diverſes perſonnes.

Enfin le dernier eſt un ramas de Privileges, de donations & de confirmations de Monaſteres, Hoſpitaux, Diaconies, &c.

Le Pere Garnier a illuſtré tous ces Chapitres par des Notes, & il a ajoûté à la fin quelques diſſertations qui ſont un ſupplement de ces Notes.

Les Notes ſont preſque toutes hiſtoriques & donnent un grand jour à ce monument de l'antiquité qui ſans cela ſeroit fort obſcur, car elles découvrent beaucoup de points de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique ou entierement inconnus ou peu connus juſqu'à preſent, comme par exemple que la vacance du ſaint Siege ne ſe contoit pas de la mort d'un Pape à l'Election de ſon Succeſſeur, mais bien de ſon ordination aprés la permiſſion de l'Empereur; que d'ordinaire les Papes étoient eſleus le quatriéme jour aprés la mort du Predeceſſeur enſuite d'un jeuſne de trois jours; que le premier Sermon de S. Leon a eſté fait le jour de ſon ordination, &c.

La principale des Diſſertations eſt l'explication de la fameuſe queſtion d'Honorius, dans laquelle par la confeſſion de foy des Papes inſerée dans le *Liber Diurnus*, cet Auteur fait voir qu'Honorius ſans étre Monothelite a eſté veritablement condamné dans le ſixiéme Concile, que les Actes de ce Concile, n'ont point eſté falſifiez, qu'il n'a point erré dans la condamnation qu'il a faite d'Honorius & que plus de ſoixante & dix Papes ont approuvé cette condamnation.

Les

Les deux autres sont sur les Inscriptions & Souscriptions des lettres des Papes, & sur le *Pallium*. Dans cette derniere il renferme beaucoup de doctrine Ecclesiastique sur tout touchant la matiere dont le *Pallium* étoit fait avant le 9. siecle, qui selon luy étoit fort precieuse.

Au reste le MS. dont ce P. s'est servi est tres-ancien & fort rare. Peut-estre qu'il est mesme du siecle dans lequel le *Liber Diurnus* a esté compilé & que maintenant il est l'unique & original ; car quoy que l'on en voye des copies entre les mains de quelque petit nombre de Curieux, elles sont si defectueuses qu'apeine peut-on en tirer des éclaircissemens. Ce défaut vient sans doute de ce qu'elles ont esté prises sur l'original imparfait de Rome & qu'on dit avoir esté perdu.

De la guerison des fiévres par le Quinquina. In 12. à Lyon & se trouve à Paris chez Rene Guignard. 1679.

LEs experiences que l'on a faites jusqu'icy sur le Quinquina depuis environ 30. ans qu'il a esté apporté du Perou dans l'Europe, ont fait connoître qu'il ne suspendoit pas seulement les fiévres intermittentes, mais qu'il les guerissoit mesme quelquefois. Cet Auteur va encore bien au delà ; car non seulement il pretend qu'il les guerit assurement & parfaitement, mais qu'on s'en peut servir avec succez pour toutes sortes de fiévres mesme pour les continuës.

Comme il soûtient que le retour de ces fiévres en ceux que le Quinquina ne guerit pas entierement ne provient que de ce qu'ils n'en prennent pas une quantité suffisante & de ce qu'il n'est pas preparé comme il faut, il établit d'abord ces deux points. Pour le premier il dit que pour s'en former une regle generale autant qu'il est possible, il suffit d'avertir que de quelque preparation qu'on se serve (car il y en a de bien des sortes,) il faut employer pour la guerison de chaque personne une once & demy ou plus de Quinquina & qu'on peut augmenter ou diminuër cette quantité suivant les differentes circonstances: & pour les preparations il en rapporte plusieurs manieres dont nous n'en toucherons qu'une de celles qui se font en infusion qui pourra servir de modele pour toutes les autres.

Il faut prendre, dit-il, quatre pintes de vin blanc ou du vin rouge celuy des deux qui aura moins de vert & qui aura plus de delicatesse que de force. On y mettra pour les quatre pintes une once & demy ou plus de Quinquina mis en poudre assez subtile, demie poignée de fleurs de petites Centaurées, deux ou trois gros du sel de la même plante, deux gros de bon tartre blanc, ou au lieu de ces deux sels deux ou trois gros de Sel ammoniac bien pur, deux gros de bois de Sassafras coupé par petits morceaux ou autant de Graine de Genievre. On fera infuser le tout l'espace de 24. heures sur des cendres chaudes dans un

Vais-

Vaiſſeau bien bouché, & enfin on paſſera l'infuſion pour s'en ſervir à diverſes repriſes depuis la fin d'un accez juſqu'au commencement de l'autre, en obſervant d'en prendre une heure ou deux avant & deux ou trois heures aprés la nourriture, & châque priſe peut-eſtre de quatre onces de liqueur ou environ.

Il explique enſuite de quelle maniere le Quinquina agit pour la gueriſon des fiévres. Pour cet effet il ſuppoſe que la fiévre n'eſt qu'un bouïllonnement ou une fermentation extraordinaire excitée dans la maſſe du ſang; que cette fermentation contre nature altere ce ſang, en trouble le mouvement & pervertit l'œconomie de tout le corps; que le principe ou la cauſe immediate de cette fermentation eſt un mauvais levain qui tient de l'aigre ou de l'acre & qui infecte & agite les humeurs de differente maniere, d'où vient la difference des fiévres & la diviſion qu'on en peut faire en intermittentes ou continuës, & en accidentelles ou ſymptomatiques. Le Quinquina diſſout & diſſipe ce levain des fiévres, & en meſme temps il ouvre les paſſages & les conduits, en ſuite de quoy la nature pouſſe aiſément la matiere du levain & les mauvaiſes humeurs par des voyes qu'elle ſeule ſçait trouver ſoit par le ventre, ſoit par les urines ou les ſueurs, ou ſeulement par la tranſpiration, ſelon que cette matiere eſt ou plus terreſtre & plus groſſiere, ou plus deliée & plus ſubtile.

Il-

Il prouve ſon ſentiment par l'exemple de ceux qui aprés eſtre gueris ne laiſſent pas d'avoir encore des ſueurs ou quelque moëteur pluſieurs nuits de ſuite; par les ſueurs qui ſont accompagnées de rougeurs & de cuiſſons à la peau ; par les puſtules qui paroiſſent aux levres & aux autres parties du Viſage dans la gueriſon des fiévres ; car tout cela ſont des marques indubitables de la diſſolution & de la ſortie de ce levain.

La ſaignée, la purgation & le regime de vie ſont les preparations qu'il demande pour ſe ſervir avec ſuccez de ce remede. Il determine enſuite les diverſes heures auſquelles il faut le prendre en toutes ſortes de fiévres ; & enfin il répond aux objections qu'on peut faire contre ſon uſage. Comme il eſt tres-facile de faire l'experience de ce qu'il avance, on pourra juger aiſément s'il nous a donné les veritables preparations du meilleur & du plus certain de tous les febrifuges.

Octavii Ferrarii Electorum lib. duo, accedunt Epiſtolæ & inſcriptiones, in 4. Patavii, 1679.

PArmy les autres choſes curieuſes que cet Auteur traite dans ce recueil il prouve contre l'opinion de pluſieurs ſçavans que les Cheminées ont été en uſage chez les Anciens. Il rapporte pour cela pluſieurs autoritez inconteſtables qu'il tire des Anciens meſme comme celle de Virgile :

Et jam ſumma procul Villarum culmina fumant.

Celle

Celle d'Appien Alexandrin qui racontant de quelle maniere se cachoient ceux qui étoient proscrits par les Triumvirs, dit que les uns descendoient dans les puits ou dans les Cloaques, les autres se cachoient sous les toits & dans les cheminées le mot Grec qu'il employe ἀπιώδεις ὑπωρεφίας *fumaria sub tecto* ne pouvant s'expliquer autrement. A quoy il ajoûte celle d'Aristophane qui dans une de ses comedies introduit le Vieillard Policleon enfermé dans une chambre qui tâche de se sauver par la cheminée.

Il examine dans quelques autres Chapitres si le repas du matin que nous appellons diné, estoit en usage chez les Romains; chez quels peuples on se servoit de hauts de chausse, & plusieurs autres choses de cette nature.

Demonstration de la justesse du Niveau dont il a esté parlé dans le II. Journal.

LE premier point de la Rectification étoit de faire en sorte que le centre de gravité de la croix suspenduë fut dans la ligne droite qui joint les points où les filets sont attachez aux deux branches. Afin que l'on comprenne la necessité de cette preparation, il faut sçavoir qu'il ne suffit pas que la Lunette suspenduë par l'une & l'autre des branches consecutivement vise à un mesme point de l'object; parce que cela peut arriver, & que pourtant ce point de l'object soit beaucoup au-dessus ou au-dessous du plan Horizontal.

Car

Car ſoit A B l'axe du cylindre de la Lunette : C I la ligne des ſuſpenſions ou attaches des filets : deſquels on ne conſidere icy aucune longueur, parce qu'il eſt conſtant que quelque grande ou petite qu'elle ſoit, cela ne fait rien à la ſituation du corps ſuſpendu : Et que A B, C I, ſe coupent à angles parfaitement droits au point H. Soit de plus ſuppoſé le centre de gravité de la croix en E, dans l'axe A B, mais plus vers B que n'eſt le point H. La croix eſtant donc ſuſpenduë par C, la ligne de direction, qui de C tend au centre de la Terre, ſera C E, de ſorte que A B, baiſſera au-deſſous du Plan Horizontal, auquel C E eſt perpendiculaire, d'un angle égal à H C E. Et ſi le rayon viſuel A B, paſſant par le fil Horizontal & par le centre du verre objectif B, continuë d'aller en ligne droite jusqu'au point de l'object, il eſt evident que ce point ſera donc au-deſſous du plan Hori-

zon-

zontal. Cependent en renversant la Lunette & la suspendant par I, mais en sorte que le bout B demeure du côté où il étoit, il est aisé de voir qu'elle doit prendre la même situation qu'elle avoit estant suspenduë par C, parce que la ligne de direction passera derechef par le point E. Donc le fil Horizontal visera comme devant au même point de l'object, & le niveau ne laissera pas d'estre faux.

Or par la premiere partie de la rectification, l'on découvre ce défaut & on le corrige. Car premierement si le centre de gravité de la croix est en H, la ligne de direction sera C I, & il est certain qu'en attachant du poids en I, cela ne doit point changer la situation de la croix, & partant la Lunette visera au mesme point qu'auparavant. Mais le centre de gravité de la croix estant en E, si l'on attache un poids en I, le bout B doit s'élever, & par consequent la Lunette doit viser plus haut qu'elle ne faisoit. Ce qui se voit en tirant la ligne I E, & la divisant en K, en sorte que la partie I K soit à K E comme la pesanteur de la croix est au poids attaché en I, car le centre de gravité commun sera K, & C K la ligne de direction: Et l'angle K C E sera égal à celuy dont s'élevera l'axe A B; puisque la ligne C E est élévée sur C K de cet angle, & que A B fait toûjours les mêmes angles qu'auparavant avec C E.

Et afin qu'on ne doute point qu'en mettant le poids en I, l'on découvre assez quand le centre de gravité de la croix est hors de la ligne

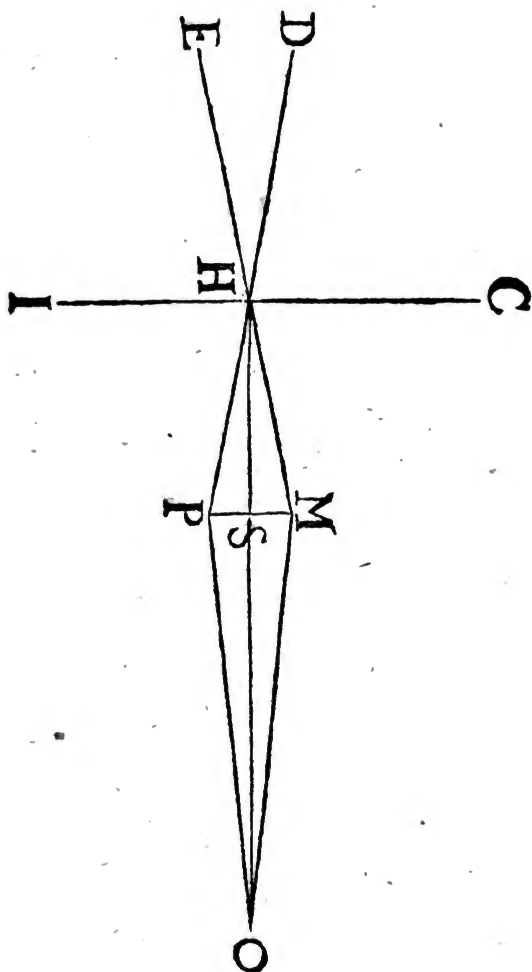
ligne des suspensions, je dis que si ce poids est égal à celuy de la croix, l'angle K C E sera sensiblement égal aux $\frac{2}{3}$ de l'angle I C E, qui est celuy dont l'axe A B, & partant aussi le rayon visuel, baissoit plus du côté B, qu'il n'auroit fait si le centre de gravité de la croix eût esté en H. Car en menant K L parallele à E H, elle divisera I H par le milieu, & H N sera $\frac{2}{3}$ de L K; mais L K est la moitié de H E. Donc H N sera $\frac{1}{3}$ de H E, & N E par conſ. $\frac{2}{3}$ de H E. Mais comme E N est à E H, ainsi sensiblement l'angle E C N est à E C H, à cause de leur petitesse, c'est à dire E C K à E C I.

Comme donc l'angle E C K est celuy dont la Lunette a haussé en adjoûtant du poids en I, il faut en reculant le petit poids P vers H, la faire hausser encore la moitié autant puis que l'angle K C I est la moitié de K C E, & alors la ligne de direction sera C I, dans laquelle sera necessairement le centre de gravité de la croix, puisque le centre de gravité du poids en I s'y trouve, & aussi le centre de gravité du composé de ce poids & de la croix, dont on entend que le petit poids P fait partie. Si la Lunette baissoit en mettant le poids en I, il faudroit la faire baisser encore de la moitié autant; dont la demonstration est la mesme. Cette connoissance de la quantité des angles peut servir à rendre la premiere preparation du Niveau plus aisée.

Quand à l'autre point de la verification, il

il eſt évident par les choſes cy-devant expliquées, que quand le centre de gravité de la croix eſt dans la droite des ſuſpenſions C I, cette ligne ſera perpendiculaire à l'Horizon, ſoit que l'on ſuſpende la croix par C ou par I, & ſoit qu'on y attache du poids par en bas, ou qu'on laiſſe pendre la croix ſeule. De plus il eſt certain, ſuppoſé la longueur égale de ſes branches & des filets, que le centre du cylindre de la Lunette, qui ſoit au point H, ſera à la même hauteur dans les deux ſuſpenſions. Soient donc D H M, E H P, les axes du cylindre dans l'une & l'autre ſuſpenſion, ſuppoſant premierement qu'ils ayent des poſitions differentes. Soit O le point de l'objet où viſe le fil Horizontal: Et O M, O P, les rayons de lumiere qui du point O tendent au centre de l'ouverture du verre objectif, & qui de là, de même que tous les autres rayons qui du point O tombent ſur le verre objectif, vont rencontrer le fil Horizontal; ſoit que ce fil paſſe dans l'axe de la Lunette ou non. Car cela s'enſuit par les loix de la Dioptrique, puiſque le fil paroît couvrir le point O, & que l'un & l'autre ſont vûs diſtinctement.

Ayant mené les droites H O, M P; cette derniere ſera parallele à C I, puiſque H M, H P ſont égales & également inclinées ſur C I. Les angles M P, du triangle M H P, ſont donc égaux. Mais il eſt conſtant que les angles H M O, H P O ſont auſſi égaux, ſans qu'il ſoit beſoin d'avoir égard à ce qui arrive aux rayons O M, O P au dedans de la lunette,


E
D
H
I
C
P
M
S
O

te, n'y si le verre objectif est bien centré, c'est à dire s'il a sa plus grande épaisseur au centre. Donc les angles M, P, du triangle MOP sont égaux de même, & ce triangle est Isoscele, comme MHP. Partant la droite HO coupera MP à angles droits. Mais MP éstoit parallele à CI: donc OH est perpendiculaire à CI; & partant le point O dans le plan Horizontal du centre de la Lunette H. Ce qui étoit à prouver.

Que si les centres du verre objectif M & P sont coïncidents dans un même point, comme en S; la droite HS sera perpendiculaire à CI, puisque les angles CHS, IHS sont alors égaux, attendu le renversement de la Lunette. Mais puisque SO tend au même point O dans les deux suspensions, elle sera necessairement en ligne droite avec HS, parce que si elle faisoit angle, cet angle seroit vers le haut en l'une des suspensions, & vers le bas en l'autre, & ainsi ce fil viseroit à deux points differens, contre ce que l'on suppose. Donc toute la ligne OSH est perpendiculaire à CI, & partant le point O est dans le plan Horizontal du centre H.

VI.

JOURNAL DES SÇAVANS,

Du Lundy 11. Mars, M. DC. LXXX.

Histoire de la veritable origine de la troisiéme Race des Roys de France; composée par Monsieur le Duc d'Espernon, & publiée par M. de Prade. In 12. A Paris chez Sebastien Cramoisi, ruë Saint Jacques. 1680.

NOus avons trois opinions differentes sur cette importante verité de nôtre histoire qui a esté si peu seurement connuë jusqu'icy.

Aymoin Religieux du Monastere de Fleury sur Loire, qui écrivoit en 1004. ne croyant pas que le surnom de Saxon. que quelques Chartes donnent à Hugues Capet, à cause de sa mere Havide fille de Henri I. & sœur d'Othon Ducs de Saxe & Roys d'Allemagne, luy peut venir d'ailleurs que parce que ses Ayeuls étoient de cette illustre famille, a esté le premier qui a donné pour Ancestres à Robert le Vaillant Bis-ayeul de ce Prince les cinq Empereurs Saxons, Henri l'Oiseleur, Othon le Grand, Othon II. Othon III. & Henri le Saint. Ce sentiment a été suivi de plu-

plusieurs graves Ecrivains anciens & modernes. Quelques autres ont avancé que les Roys Capetiens sont issus des Merovingiens; & les derniers ont pretendu que les Capetiens ont une même origine avec ceux de la seconde Race.

La premiere de ces opinions se refute par plusieurs raisons fortes & convainquantes. La seconde n'a rien en soy que de fabuleux suivant cet Auteur, si l'on n'ajoûte que la seconde & la troisiéme Race sont des branches de la premiere. Ainsi la troisiéme est selon luy la seule veritable & tres-ancienne.

Mais parce qu'entre ceux même qui soûtiennent cette derniere opinion il y a peu de conformité à l'égard des Princes qu'ils ont donné pour Ancestres à Hugues Capet chef de la troisiéme Race, il rapporte cinq diverses Genealogies qui ont esté dressées là-dessus, & aprés avoir refuté succinctement les quatre premieres il établit cette union des trois Races Royales que l'on a tant cherchée, & il fait voir par une infinité de Chartes authentiques, par l'autorité des Anciens Historiens les plus estimez, par la forme des Elections des Roys Eudes, Robert, Rodolphe, & Hugues Capet; par le droit du sang qui appella les Enfans de Hugues le Grand à la succession de la branche des Ducs & Marquis de Bourgogne que M. le Duc d'Espernon a placée le premier en son veritable lieu, & par une infinité d'autres preuves; que S. Arnoul, qu'il donne pour Ancestre à Hugues Capet,

étoit Prince du ſang des Merovingiens,& que ce premier Roy de la troiſiéme Race deſcendoit par les maſles de ce grand Saint, ſçavoir par le Prince Childebrand fils de Pepin le Hardy, à qui Anchiſe fils de S. Arnoũl avoit donné la vie, & du Prince Childebrand par les Princes Nebelong I. Childebrand II. Eccard, Nebelong II. Robert I. dit le Vaillant, Robert II. & Hugues ſurnommé le Grand.

Il s'attache à refuter plus au long la cinquiéme de ces Genealogies qui eſt celle que le Sieur du Bouchet nous a donnée, dans laquelle il combat particulierement deux points. Le premier eſt celuy du Duc Robert Comte de Madrie ou Matrie que le Sieur du Bouchet donne pour Pere à Robert le Vaillant, & l'autre eſt celuy du Prince Childebrand que le même Sieur du Bouchet & pluſieurs autres Hiſtoriens aprés luy, font fils d'Alpheide Alpeide ou Alpaide ſeconde femme ou maîtreſſe de Pepin le Hardy, & Mere de Charles Martel.

Pour le 1. chef il fait voir qu'il n'y a jamais eu de Comté ny de Comte de Madrie; qu'ainſi celuy que le Sieur du Bouchet a fait paroître depuis trente ans ſur le Theatre de la France pour y joüer le perſonnage du veritable Anceſtre de la troiſiéme Race de nos Roys, & à qui pluſieurs graves Hiſtoriens ont rendu hommage de bonne foy, n'eſt qu'un Conte fait à plaiſir, & que Robert le Vaillant n'a d'autre Pere que Nebelong II. Pere des quatre Princes, Theodoric, Aledramne, Ademar

mar & Adelelme, ce qu'il tâche de prouver par treize autoritez differentes.

Et pour le fait de Childebrand, outre qu'il prétend que Plectrude n'a jamais esté repudiée par Pepin, mais qu'elle a vécu avec luy jusqu'à sa mort; ce qui nous doit persuader, dit il, que tous les enfans de ce Prince sont sortis de ce Mariage à moins que le contraire ne soit étably par de bons titres, il soûtient que le foible partage que Charles Martel fit à Childebrand pour le tenir plus facilement dans le devoir, & la soûmission & le témoignage du Continuateur de Fredegaire qui ne donne à Alpheide que le seul Charles Martel pour fils, ne laissant pas douter que Childebrand ne soit veritablement fils de Plectrude.

On peut faire plusieurs autres belles remarques dans cet ouvrage. Comme par exemple que la loy Salique qui a tousjours esté observée avec la derniere rigueur dans les trois Races de nos Roys, ne l'a pourtant pas esté de la même maniere; car dans la troisiéme les Princes sortis du sang Royal par les Masles ont tousjours possedé le Royaume selon l'ordre & la prerogative de leur naissance, au lieu que dans les deux premieres les François se sont toûjours conservez la liberté & le droit de choisir pour leur Roy parmy les Princes sortis par les Masles du même sang, celuy qui estoit le plus digne de leur commander. C'est ainsi que Pepin & Hugues Capet furent élus sans qu'on eût égard

aux plus proches heritiers de leurs predeceſſeurs.

Mathiæ Tillingii Rhabarbarologia, ſeu curioſa Rhabarbari diſquiſitio, in 4. Francofurti, 1679.

LA nature, les qualitez & les proprietez de la Rhubarbe ſont le ſujet de cette diſſertation. Comme on les connoît aſſez par le frequent uſage qu'on en fait, il n'eſt pas neceſſaire de s'y étendre ni de remarquer non plus que la meilleure eſt celle qui eſt envoyée de la Chine en Turquie, & de la Turquie en France. Celle qu'on appelle blanche ou Mechoacam de l'Iſle de ce nom où elle croît, eſt la racine d'une plante ſarmenteuſe dont les feüilles ſont ſemblables à celles du Lierre, & le fruit preſque ſemblable au Coriandre. On l'apporte par tranches de la nouvelle Eſpagne.

La veritable devotion envers la Sainte Vierge, établie & défenduë par le R. P. Craſſet de la Compagnie de Ieſus. In 4. A Paris chez François Muguet. 1679.

UN petit livre venu il y a quelque temps des païs Etrangers, duquel quelques perſonnes ont pris occaſion de ne plus tant honorer ny invoquer la Mere de Dieu, a donné ſujet au Pere Craſſet de compoſer cet ouvrage pour prendre la defenſe de ſon culte & établir fortement ſa devotion.

Il le divise en deux parties. Dans la premiere il traite de la devotion de la Vierge en general & propose quelques questions qui en établissent la pratique : car aprés avoir recherché les causes pourquoy tous les heretiques ont hai la Sainte Vierge, il éclaircit les difficultez suivantes; sçavoir, Si la Vierge est nôtre Avocate. Si on peut l'appeller nôtre Mediatrice. Si nous sommes obligez de la prier & de l'invoquer. Si elle aime tous les hommes. Si elle a quelque tendresse pour les pécheurs. Si c'est une marque de predestination que de luy estre devot. Si Dieu l'exauce toûjours ou s'il luy refuse quelque chose. Si elle a retiré quelques personnes de l'Enfer. Si les exemples qu'on produit sur cela sont recevables. Enfin s'il suffit pour être sauvé d'être engagé à son service comme plusieurs se le persuadent. Il répond à toutes ces questions par des veritez incontestables qu'il établit sur les principes de la foy & sur le sentiment des Peres dont il rapporte les témoignages qui sont extremement honorables à la Mere de Dieu.

Il combat dans le 2. Traité de cette 1. partie les faux devots de la Vierge qu'il reduit à huit especes, sçavoir, les superstitieux, les hypocrites, les scrupuleux, les presomptueux, les inconstans, les scandaleux, les superbes, & les impudiques. Tout ce Traité est moral & démélé d'une maniere aussi solide que profitable, la veritable devotion de celle qui ne l'est pas.

Dans la 2. partie il traite de l'honneur qu'on doit rendre à la Sainte Vierge, qui est le principal effet de sa devotion. Il montre d'abord par l'autorité des Peres & par des puissantes raisons, que la Vierge doit étre honorée de tous les hommes pour sa qualité de Mere de Dieu, pour sa sainteté &c. Il insiste principalement sur sa dignité de Mere de Dieu que l'Impie Nestorius luy a voulu contester, & que nos heretiques ont peine à luy accorder. Il rapporte l'histoire & la condamnation qu'a fait le Concile d'Ephese de cet ancien Heresiarque. Il détruit ses erreurs par les raisons des Peres qui y ont assisté. Il traite ensuite de la secte du faux Prophete Mahomet disciple de Nestorius, & aprés avoir fait son pourtrait il découvre ses artifices, ses illusions & ses extravagances. Il y joint un grand ennemi de la Sainte Vierge, dont Dieu a puni les blasphemes par une fin Tragique & par des châtimens exemplaires. C'est Constantin V. Empereur de Constantinople surnommé Copronyme, c'est à dire voirie, parce que lors qu'on le baptisoit il sallit les fonts Sacrez de ses ordures, qui fut un presage de l'impureté de sa vie & du mépris qu'il devoit faire un jour de la Religion.

Dans le Traité suivant il examine quel honneur on doit rendre à la Vierge. Il établit le culte de ses Images par l'ancien usage de l'Eglise, & par les miracles que Dieu a faits en faveur de ceux qui les honorent. Il propose

poſe s'il luy faut bâtir des Temples & s'il les faut orner : Surquoy il rapporte la pratique conſtante de l'Egliſe & pluſieurs autres choſes curieuſes. Enfin aprés avoir répondu aux plaintes injuſtes de ceux qui trouvent mauvais qu'on faſſe de grandes dépenſes pour les ornemens des Egliſes, il traite des Fêtes, des Vœux & des Pelerinages qu'on fait à l'honneur de la Vierge.

Le 5. Traité ſe peut appeller le trophée de la Gloire de la Mere de Dieu, qui luy a été dreſſé dans tous les ſiecles par ceux qui ont precedé & ſuivy ſa naiſſance. Il produit principalement les P P. & les Docteurs de 15. ſiecles qui ont honoré ſingulierement cette Vierge incomparable. Il rapporte leurs paroles & leurs diſcours, & fait des extraits conſiderables des plus beaux de leurs ouvrages. Cette nuée de témoins, comme parle l'Ecriture, & cette armée formidable de Heros qu'il fait marcher en bataille contre les ennemis de la Vierge eſt une défenſe ſi puiſſante qu'il eſt auſſi peu poſſible de luy reſiſter que de lire ces diſcours forts, tendres & éloquens ſans concevoir une eſtime & une devotion tres-particuliere pour la Mere de Dieu.

Enfin cet Auteur conclut ſon ouvrage par pluſieurs pratiques d'honneur & de devotion qu'on peut rendre à la Vierge & dont il défend l'uſage contre l'impieté de nos heretiques qui en ont fait des railleries. Il traite de la Salutation Angelique, du Roſaire, du Chapellet,

pellet, du Scapulaire, des Congregations érigées dans les maisons des PP. Jesuites, & autres sembrables devotions dont il declare l'origine, & établit la Sainteté par quantité de preuves, de raisons, d'autoritez & de miracles.

Petri Guenellon Epistolica Dissertatio de Genuina Medicinam instituendi Ratione ad Joh. Munnicks, in Academia Ultrajectina Medicinæ Professorem. In 16. Amstelodami, & se trouve à Paris chez Jean Cusson. 1680.

LE dessein de cet Auteur (qui s'est acquis de la reputation à Paris par les recherches & les demonstrations les plus curieuses de l'Anatomie dont il a fait part dans les conferences publiques qu'il y a faites il n'y a pas long-temps) est de faire voir que les Methodes qui sont suivies dans les Ecoles étant bâties sur de faux prejugez des anciens ne doivent plus estre receuës, & que suivant les lumieres qu'on a acquises par la nouvelle Physique & les découvertes d'Anatomie on devroit enseigner la Medecine d'une autre maniere.

Il en propose une qu'il pretend étre & plus commode & plus utile que l'ancienne. Pour cet effet il considere la Medecine comme partagée par sa nature en quatre parties, dont la 1. consiste à connoître le corps humain dans l'état de santé. La 2. à sçavoir l'état de ce corps malade. La 3. à chercher les

les moyens de conserver la santé ; & la 4. à employer les remedes convenables pour la rendre à ceux qui l'ont perduë. Il fait voir que les trois dernieres parties dépendent entierement de la premiere, de sorte qu'il juge qu'il est absolument necessaire de les traiter toutes ensemble par des demonstrations tirées des choses mêmes en allant des plus simples aux composées. Il en donne un moyen facile & fait voir qu'on peut enseigner une bonne partie de la machine de l'homme en examinant celle des Brutes par la grande conformité qu'il y a de l'une avec l'autre, & qui a donné lieu à de si belles découvertes. Car c'est par là que sans parler des autres, Swammerdam dans son Histoire des insectes dit qu'il oseroit asseurer de tous les visceres ce que Malpigy a dit des Poulmons en particulier, que chacun n'est qu'un amas de petites vessies. Il tire plusieurs consequences de sa methode, comme par exemple, qu'elle est l'unique qui peut donner une connoissance parfaite de l'Anatomie & de la Chirurgie, qui quoy que les deux principales parties, selon luy, de la Medecine ne laissent pas d'être fort negligées des Medecins, & il pretend que c'est l'unique moyen de reformer la Pharmacie ordinaire, & de reünir à l'employ de Medecin celui deChirurgien & d'Oculiste, dont la separation n'est, dit-il, qu'une suite mal-heureuse de cette mauvaise maniere d'enseigner.

Les Tableaux des vertus Royales, ou les genies François, Latin, Italien & Espagnol, presentez au Roy par le Sieur de Guyonnet de Vertron. *In* 4. A Paris, 1680.

L'Accueil obligeant que Monseigneur le Dauphin fit l'année derniere à quelques Poëfies que le Sieur de Vertron avoit faites sur les Conquestes du Roy, l'ayant encouragé à faire quelque piece d'éloquence sur les vertus Royales de ce Prince, il a composé là-dessus quatre discours en quatre differentes langues, sçavoir la Françoise, la Latine, l'Italienne & l'Espagnole, qu'il a eu l'honneur de presenter à Sa Majesté sous les auspices de Monsieur le Duc de Montausier. Le 1. de ces discours parle de sa Clemence. Le 2. de sa Justice, où il n'oublie pas le Portrait & l'Eloge du sage Chancelier qui est aujourd'huy l'organe de ses Loix & de ses Ordonnances; & les deux derniers traitent de son zele pour la Religion, & de sa prudence politique & militaire.

Extrait d'une lettre écrite de Dresde à M. Justel, du dernier Decembre, 1679. *La maniere d'eslever les enfans sans Nourrice.*

CE n'est pas seulement en Angleterre qu'on éleve les enfans sans nourrice, on en fait autant en Baviere. La maniere suivante a esté tirée d'un memoire envoyé par une Dame de qualité qui a nourri dix sept ou hix-huit enfans de cette façon.

Une

Une heure aprés que l'enfant eſt né on luy fait lécher un peu d'huile d'amande douce & un peu de ſuc de Scylle ou oignon marin avec du ſucre Candit : Aprés quoy on le laiſſe tout le premier jour & la nuit ſans luy donner ny à manger ny à boire. Le lendemain à 6. heures du matin on luy donne de la boulie faite avec de la farine la plus fine, & à neuf ou dix heures on luy donne à boire de l'eau preparée comme il ſera dit cy-deſſous, ce qu'on obſerve exactement tous les jours. A une heure aprés midy on luy donne encore de la boulie, & ſur le ſoir deux ou trois fois de l'eau autant qu'il en veut boire. A neuf heures une autre boulie & encore à boire, & on le laiſſe aprés en cet eſtat ſans luy donner davantage de boulie juſqu'à neuf heures du lendemain.

L'eau qu'on luy donne eſt compoſée de cette maniere. On prend une demie pinte ou chopine d'eau de Fontaine dans laquelle on jette autant d'Anis qu'on en peut prendre avec deux doigts. On fait boüillir le tout autant qu'il en faut pour faire cuire deux œufs, & enſuite on met un biſcuit de ſucre dans cette eau boüillie que l'on couvre pour la faire refroidir. Il faut faire de cette eau tous les jours, & quand l'enfant en a beſoin on en paſſe avec ce biſcuit dans une Tettine qu'on met dans de l'eau bien chaude afin que ce breuvage approche de la chaleur temperée du laict.

Les enfans nourris de cette maniere pendant ſept ou huit mois ſont plus ſains que

s'ils avoient traitté des nourrices qui quelquefois sont mal saines & le plus souvent passionnées. Presque tous les enfans de Baviere se nourrissent ainsi. Cette methode peut-estre sur tout utile aux Hôpitaux des enfans trouvez.

Livres nouveaux ou nouvellement receus à Paris.

O*Rigine des Ornemens des Armoiries par le R. P. C. F. Menestrier de la Compagnie de Jesus. In* 12. A Paris pour Thomas Amaulry chez René Guignard.

La connoissance des temps ou Calendrier & Ephemerides du lever & coucher du Soleil, de la Lune & des autres Planettes &c. Avec plusieurs autres Tables & traitez d'Astronomie & de Physique. In 12. A Paris chez Jean Baptiste Coignard.

Traité de l'origine des Macreuses par feu M. de Graindorge D. M. & mis en lumiere par M. Malоüin D. M. de Caën. In 12. A Caën, & se trouve à Paris chez Ant. Dezallier.

Les quinze Livres des Deipnosophistes d'Athenée, traduits pour la premiere fois en François. In 4. Chez Jacques Langlois.

Palladii Episcopi Helenopolitani de vita S. Ioan. Chrysostomi Dialogus. Accedunt homilia S. Chrysostomi in laudem Diodori Tarsensis Ep. Acta Tarachi, Probi & Andronici &c. In 4. A Paris chez la veuve d'Edme Martin.

VII. JOUR-

VII.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 18. Mars M. DC. LXXX.

L'Anatomie du corps humain avec ses Maladies & les Remedes pour les guerir selon les Auteurs Anciens & Modernes. 12. *Vol.* 2. à Paris chez Jean Couterot. 1680.

CE n'est pas une simple & seiche description des Parties du corps humain. L'Auteur qui a pris soin de nous la donner tres-conforme à la description qu'on en fait dans les Ecoles l'a encore enrichie de l'explication des principales fonctions de l'Ame & de l'usage des parties du Corps, telle que les Auteurs anciens & modernes nous ont donné, tant dans leurs Ouvrages que dans nos Journaux. Comme cette matiere joint à ce qu'elle a de curieux quelque chose de fort utile pour ceux qui veulent se connoître & sçavoir ce qui se passe en eux-mêmes, on ne nous sçaura pas mauvais gré de nous y étendre un peu au long.

Le mouvement continuel du Cerveau, que M. de la Chambre soûtient étre le principe de toutes les actions animales, est une

des premieres choses que cet Auteur explique, & il fait voir par les sentimens de ce Philosophe que ce mouvement ne dépend point de celuy des Arteres qui s'y trouvent, puis que l'experience nous apprend qu'aux grandes playes où la substance du Cerveau est découverte on remarque distinctement le mouvement qu'elle fait.

En décrivant la partie Cendrée ou la surface exterieure du Cerveau, il dit que les sillons ou anfractuositez par lesquelles elle est distinguée étant comme autant de pores par où la matiere des esprits entre dans le Cerveau, les hommes & les animaux qui ont plus de ces anfractuositez doivent avoir plus d'esprit & de sagacité: D'où vient que les petites Tétes qui ne peuvent avoir que fort peu de ces sillons & sur tout les Tétes pointuës qui en contiennent encore moins parce que leur partie Cendrée est fort petite étant trop pressé par cette figure qui va en se retressissant en haut, sont sujettes à la folie.

M. de la Chambre, Regius & Hogelande veulent que dans les détours ou anfractuositez de la partie Cendrée soient conservées les especes qui font la memoire, c'est à dire les Images que l'entendement & l'imagination forment sur les especes que les objets leur envoient. Ainsi suivant le premier le souvenir des choses se fait quand l'entendement & l'imagination forment sur les especes qui se conservent dans la memoire l'image de ces mêmes especes; car ces Images entrent dans ces

ces détours ou conduits & s'unissent à celles qui y sont déja & qui leur ont servi de patron & d'exemplaire : Et cette union est ce qui fortifie la memoire ; car c'est comme une nouvelle couche de couleur que l'on applique sur la premiere & qui la rend plus forte & plus durable : Et autant de fois que l'esprit repasse sur les choses que l'on a apprises ce sont comme autant de coups de pinceau qu'il redonne à la figure qu'il en a tracée.

M. Descartes qui met le siege de l'ame dans la Glande Pineale qui est posée à l'entrée du Canal qui va du 3. au 4. ventricule du Cerveau, explique le ressouvenir des choses par le mouvement que la Glande Pineale donne aux esprits en les poussant de part & d'autre ; car les esprits ainsi poussez rencontrans les pores qui ont servi de Carriere aux premiers, entrent facilement dans ces vieilles traces : Et là excitant le mesme mouvement que les esprits anciens avoient causé, excitent l'ame par l'entremise de la Glande a se representer ce qu'elle s'est autre-fois representée.

Comme M. Hogelande disciple de Descartes attribuë la vivacité de l'esprit à la petitesse de cette Glande, qui fait qu'elle se remuë plus aisément que quand elle est plus grande, & à l'abondance des esprits animaux qui en facilitent encore le mouvement, de la mesme maniere qu'un Balon est plus aisé à remuer lors qu'il est plein d'air que lors qu'il est vuide, ainsi Monsieur Duncan fait consister la grande science dans la multitude de ces con-
duits

duits ou de ces moules admirables de la partie Cendrée, qui modifient les esprits pour leur faire representer les objets. Il dit que l'ignorance au contraire n'est autre chose que la privation de ces conduits, & que parce que ce n'est qu'à force de pousser les esprits qu'on en fait parvenir les ondulations à la partie superieure du Cerveau, il faut necessairement que la science couste beaucoup de peine.

Le corps Calleux qui est la partie solide de la mouëlle du Cerveau & qui paroit blanche comme de la neige, est suivant le mesme M. Duncan le siege de l'imagination, comme les corps canelez sont celui du sens commun. La raison qu'il en rend est que cet endroit est comme le reservoir des esprits & par consequent le lieu où les ondulations des objets sont plus sensibles à l'ame: Et d'autant plus que les conduits de ce corps Calleux sont ouverts, d'autant plus l'imagination est heureuse, parce que les ondulations sont plus remarquables dans ces conduits à proportion que la largueur de ces routes les rend capables de contenir plus d'esprits.

Il rend de même raison en décrivant les autres parties du corps, de plusieurs choses curieuses, qui pour étre tres-communes n'en sont pas pour cela mieux connuës de la pluspart des gens, comme par exemple, pourquoy l'eau vient à la bouche à l'odeur d'un morceau delicat ou à la veuë de quelque chose qui a flatté le goût. Pourquoy les Phthyti-

ques

ques meurent pour l'ordinaire inopinement. D'où vient l'envie de dormir aprés le repas. Quelle est la cause du *Miserere*, &c.

Pour le premier il dit que comme les esprits qui sont dans les nerfs du Nez & des Yeux ne sçauroient étre considerablement ébranlez par l'odeur de quelque morceau delicat qui les frappe, ou par les especes de quelque chose qui a flatté nôtre goût, sans que cet ébranlement passe bien tôt à la bouche, il arrive que les conduits salivaires qui sont alors pressez par la contraction des Anneaux Nerveux qui les environnent font couler la salive, qui est renduë plus liquide par les esprits qui s'y meslent alors, & qui la font quelquesfois petiller. Il attribuë la mort inopinée des Phthysiques au rongement des grands vaisseaux des Poulmons, car ces Vaisseaux étant rongez, le sang qui se répand vient à suffoquer le Cœur. Pour l'envie de dormir aprés le repas il dit que comme les divers temperamens font que le Chyle se convertit en sang plûtost ou plus tard ; & qu'il y a des hommes qui s'apperçoivent aussi tost qu'ils ont pris leur nourriture qu'il s'en est digeré une partie & que le suc passe vers le cœur, on ne sçauroit attribuer cette envie de dormir aprés le repas qu'au deffaut des esprits vitaux qui ne se font plus dans le cœur en si grande abondance à cause du sang que le Chile rend plus froid & plus grossier. Enfin en expliquant le mouvement peristaltique des Intestins, il remarque, que si l'esprit animal qui coule

coule dans les fibres circulaires comme dans un tuyau entortillé autour des Inteſtins, rencontre un obſtacle invincible qui l'empeſche de deſcendre & de continuer ce mouvement periſtaltique en faiſant les contractions des fibres de haut en bas, il rebrouſſe chemin, & par une eſpece de repercuſſion il remonte & fait le mouvement antiperiſtaltique en faiſant les contractions des fibres de bas en haut, ce qui cauſe les divers & cruels ſymptomes du *Miſerere*.

Tout le monde ſçait que la voix ſe fait par une ſuite frequente des battemens de l'air que nous pouſſons pour exprimer nos penſées, mais bien des gens ignorent les differentes manieres par leſquelles pluſieurs parties y contribuent. Le Poulmon pouſſe l'air comme fait un ſoufflet artificiel. S'il trouve tous les conduits ouverts & libres il ſort ſans bruit par la bouche & par le nez ſans autre effet que la ſimple reſpiration ou les ſoupirs. Mais quand la fente qui eſt au haut du Larinx c'eſt à dire du commencement de la Trachée Artere qui eſt le principal organe de la reſpiration & de la voix, comme celle qui eſt aux flutes ou comme les anches dans les tuyaux d'orgues ſe ferme & s'oppoſe à la ſortie de l'air, alors l'air qui la repouſſe pour paſſer & l'effort que fait la languette, qui eſt le quatriéme cartilage dont le Larinx eſt compoſé, pour retreſſir le paſſage, cauſe ce tremblement & ces ſecouſſes preſſées qui forment les ſons. Comme ce bruit eſt plus fort ou plus foible

foible ſelon la violence avec laquelle l'air eſt pouſſé, il eſt auſſi plus aigu ou plus grave ſelon que les battemens ſont plus ou moins preſſez. Cet effet dépend de la longueur & de la groſſeur du Larinx que chaque perſonne diverſifie pour prendre differens tons. C'eſt auſſi principalement de la diſpoſition de ce conduit & de la languette qui le ferme que dépend la netteté de la voix & ſes autres agrémens: Mais la configuration de la bouche & les mouvemens de la langue produiſent la diverſité qui rend les voix articulées & ſignificatives, par la prononciation des lettres, des ſyllabes & des mots qui compoſent le diſcours.

Il dit que le bâillement, à qui il donne avec M. Duncan la membrane nerveuſe de l'œſophage pour ſiege, ne manque jamais de nous arriver quand quelque irritation détermine les eſprits à y venir en plus grande abondance. La cauſe la plus ordinaire de cette irritation eſt une humidité incommode qui arrouſe la membrane interieure de l'œſophage, & comme elle eſt preſque toûjours preſente, on ne manque auſſi preſque jamais de baailler quand on void baailler un autre; parce que l'imagination frapée de ce même accident détermine les eſprits à couler en abondance dans ces fibres nerveuſes de l'œſophage.

Comme il fait le Diaphragme l'organe du ris, des pleurs, du hoquet & de l'eternuëment, il explique tous ces phenomenes par

les

les gonflemens & les relâchemens du Diaphragme, qui luy faiſant preſſer diverſement les poulmons produiſent tous ces accidens. L'exemple de l'éternuëment fera comprendre tous les autres. Quelque choſe de picquotant, dit-il, comme l'Hellebore, de Tabac ou la Betoine, irritant la membrane des narines, qui eſt trés-ſenſible, cette irritation luy cauſe un mouvement convulſif qui excite dans le nerf comme une petite tempéte, laquelle paſſe bien-tôt dans celuy du Diaphragme comme les mers qui ont une communication par les détroits ſe communiquent facilement leurs agitations. De ſorte que l'eſprit venant en foule dans les fibres du Diaphragme, il les gonfle extraordinairement & rend tout d'un coup ſa ſurface ſuperieure tellement convexe, qu'elle preſſe beaucoup le poulmon & en chaſſe l'air avec effort, ce qui cauſe la violence & le bruit éclatant de l'éternuëment.

Pour le Ris M. Deſcartes, qui n'eſt pas de ſon ſentiment, dit que le ſang ne peut s'élancer du cœur dans le poulmon auſſi rapidement qu'il le fait par les portes extraordinairement ouvertes des valvules, que les vaiſſeaux du poulmon ne ſoient extrémement tendus, qu'ils ne preſſent beaucoup les bronches, & n'en chaſſent avec violence l'air qui ſortant impetueuſement fait le bruit éclatant du Ris. Par ce moyen on peut ſans doute rendre raiſon de la pluſpart des circonſtances du Ris. Pourquoy, par exemple ſans parler

parler des autres, le visage devient fort rouge & les yeux fort brillans: Car cela n'arrive que parce que le sang se sublimant vers la téte en plus grande abondance aprés s'étre extraordinairement rarefié dans le cœur, va donner sa teinture au visage qui en est inondé, & porte au cerveau une plus grande quantité d'esprits qui coulant vers les yeux en plus grande abondance qu'à l'ordinaire, causent à leurs membranes une tention qui est la cause de l'éclat dont on les voit briller. Cette sublimation excessive du sang fait aussi la douleur de tête qui accompagne souvent le Ris par la violente tention qu'elle cause aux vaisseaux des Meninges. Il n'est pas difficile d'expliquer par la mesme raison d'où vient qu'on pleure quand on rit trop fort.

Comme il seroit difficile quelque étenduë que nous donnions à cet ouvrage, de rapporter tout ce qu'il renferme de singulier, nous ne toucherons rien de ce que l'Auteur dit sur les Sens, sur la composition, la circulation & la couleur rouge du Sang, parce que l'un est assez connu, & que nous avons parlé plusieurs fois de l'autre dans nos Journaux, sur tout dans le XV. de l'année derniere. Nous ne parlerons pas non plus de la Sanguification à laquelle il donne le cœur pour siege avec quelques Modernes, quoy qu'il ne l'en fasse pas la cause, ni des effets admirables du suc Pancreatique, qu'il a tirez de M. Graef Medecin Hollandois; ni de tout ce qu'il dit sur le Fœtus, où il n'oublie pas la découver-

te

te du trou Ovalaire du Cœur, par où se fait la circulation du sang dans le fœtus, qui est le fondement de la solution que Dusingius a donnée au fameux probleme d'Harvée, sçavoir comment il se peut faire qu'un enfant puisse au bout de sept mois vivre dans le ventre de sa Mere où il ne respire point, puis que ceux qui viennent au monde à ce terme là, ne sçauroient étre un seul moment privez de la respiration sans mourir. Ceux qui voudront sçavoir tout ce détail prendront la peine de le lire eux-mêmes dans cet ouvrage, & nous leur reservons à un autre Journal, ce qui regarde les Maladies du corps humain, & les Remedes que cet Auteur donne pour les guerir dans son deuxiéme Tome.

Io. Wilhelmi Hilligeri Summarium linguæ Aramææ, hoc est, Chaldeo-Syræ-Samaritanæ. In 4. Witteberg. 1679.

ON peut faire plusieurs remarques singulieres sur cet ouvrage. La premiere que la langue Syriaque est partagée en trois dialectes, sçavoir la langue Aramée, dont cet Auteur nous donne icy un sommaire; celle de la Palestine, & la Chaldéene ou Nabathienne. La deuxiéme que l'Aramée étoit la langue d'Edesse, & de la Syrie exterieure; la seconde celle de Damas, & de la Syrie interieure; & que les Assyriens se servoient de la derniere. La troisiéme que de toutes ces trois langues l'Aramée étoit la plus elegante,




NAV. REX PP.

gante, & l'Assyrienne la plus grossiere. La quatriéme que cette grossiereté n'empéche pas que les Syriens & Assyriens, ou plûtost leurs langages, ne soient souvent confondus dans les anciens Auteurs tant sacrez que profanes, & qu'il y a même des passages dans le Thalmud, où la langue Targumistique qu'ils appellent (qui est la Chaldéene) & la Syriaque sont prises pour la même. La cinquiéme que cependant il y a des endroits où ces Docteurs distinguent cette langue Syriaque d'avec l'Assyrienne, comme entre autres là où ils font cette belle remarque, que la langue Grecque est propre pour le chant, la Romaine pour la guerre, la Syriaque pour le duëil, l'Hebraïque pour l'Elocution, & selon d'autres l'Assyrienne, ou pour la mesme Elocution ou pour la priere, &c.

Medaille pour le Roy au sujet de la Paix, envoyée par un Inconnu & d'une maniere inconnuë.

LA maniere dont cette Medaille nous a été envoyée est trop extraordinaire pour ne la donner pas dans un Journal comme celuicy. Elle vient d'un Inconnu qui n'a voulu avoir pour témoin de son zele pour la gloire du Roy, qui luy en sçait bon gré, que l'Inconnu qui nous l'a envoyé de sa part.

D'un côté on voit le Tête du Roy, avec ces mots : LUDOVICUS MAGNUS FRANC. ET NAV. REX. Qui sont

terminez par le doux titre de PATER PATRIÆ PP. *Pere de la Patrie*, qui ne luy convient pas avec moins de Justice qu'à tous les Empereurs Romains qui en ont été honorez. Au revers plusieurs grandes figures composent un Embleme à sa gloire sur la Paix. Le Soleil qui y paroît dissiper par ses rayons des nuâges sur lesquels on voit Mars & Bellone comme effrayez & s'enfuïans, marque que le Roy, dont le Soleil fait le Symbole ayant dissipé ce qui faisoit le sujet de la guerre, elle a été obligée de ceder sa place à la Paix, qui y est representée par l'Olivier, dont deux Colombes portent des branches pour l'annoncer, aussi-bien que la Renommée qui la publie avec ce Prince par excellence, qui la donne à toute la Chrétienneté, comme portent ces mots PACEMQUE VIRUMQUE CANO. Et pour le Taureau qui paroît à l'ombre de cet Olivier & orné d'une de ses branches, il signifie sans doute que l'Europe, dont il fait les Armes, toute glorieuse de cette Paix joüit des douceurs du repos qu'elle luy procure, avec une tres-grande seureté, qui nous est representée par la tranquillité avec laquelle d'autres petits animaux paissent dans les Campagnes.

VIII. JOUR-

VIII.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 25. Mars M.DC.LXXX.

Palladii Episcopi Helenopolitani de vita S. Chrysostomi Dialogus. Accedunt Homilia S. Joh. Chrysost. in Laudem Diodori Tarsensis Episcopi. Acta Tarachi, Probi & Andronici, &c. Cura & studio Emerici Bigotii Rothomagensis. In 4. à Paris, chez la Veuve d'Edme Martin. 1680.

LE P. Fronton le Duc, & le Docte Henry Savil qui se sont signalez par l'édition des Ouvrages de S. Chrysostome, avoient fort recherché cet Original Grec de sa vie, dont nous n'avions qu'une Traduction Latine, faite il y a plus de deux cens ans, sçavoir vers l'an 1438. par Ambroise General de l'Ordre de Camaldule. M. Bigot fameux par sa riche Bibliotheque & qui fait depuis long-temps l'honneur des Lettres à Roüen, étant à Florence la trouva dans la celebre Bibliotheque du Grand Duc, & ayant obtenu de ce Prince la permission de la transcrire, l'apporta en France, où il en a fait une nouvelle Traduction qu'il a jointe au Grec.

Cet ouvrage est en forme de Dialogue. Un Evêque nommé Pallade s'entretient dans Rome avec Theodore Diacre de l'Eglise Romaine. Le sujet de leur conversation est saint Chrysostome alors d'autant plus connu à Rome, qu'outre les grandes vertus & la merveilleuse éloquence qu'il avoit fait paroitre dans la dignité de Patriarche de Constantinople, il étoit mort en exil un an ou deux auparavant, aprés avoir souffert une injuste persecution, qui avoit obligé ses amis à implorer pour luy la protection du S. Siege. De sorte que ce Dialogue est tout ensemble une Apologie pour le Saint & le recit de sa vie. C'est ce qu'il faut bien observer pour ne pas se laisser surprendre à la critique indiscrete de ceux qui blâment la methode de l'Auteur sous pretexte qu'il a meslé des raisonnemens de Morale dans sa narration ; car quand on veut juger d'un Ecrivain l'équité veut que l'on regarde quel est son dessein, & en quel temps il a composé son ouvrage.

Pallade a écrit le sien vers l'an 408. auquel temps la memoire de saint Chrysostome n'avoit pas encore été justifiée dans l'Orient & y étoit encore comme obscurcie des calomnies dont ses ennemis l'avoient chargé pour tâcher de faire passer leurs violences pour un procedé de Justice. La conduite du Saint avoit été si conforme aux regles de la vertu que pour le justifier il ne falloit point user de déguisement & d'artifice, mais exposer simplement la verité des choses. C'est ce que fait Palla-

Pallade. Ainsi son ouvrage est une relation fidele qui doit étre au goût des veritables Amateurs de l'Histoire.

Il y a aussi inseré quelques reflections comme sur la dignité & l'excellence de l'Episcopat, dont il declare indignes ceux qui presument le meriter & qui le recherchent : Sur la liberté prudente & genereuse dont doit user un Prelat dans la correction des vices, pour justifier en ce point le zele du Saint : Sur la precaution que doit aussi apporter un Evêque pour ne pas paroître autoriser par sa presence ou par son emple le luxe & les excez des tables, ni le mauvais employ des biens Ecclesiastiques, parce que c'estoient là deux motifs qui joints à d'autres portoient saint Chrysostome à manger seul chez luy, procedé qui fut blâmé par ses ennemis, &c. Mais ce qu'on y trouve encore de tres-considerable, c'est la lettre de saint Chrysostome au Pape Innocent, où le Saint racontant les violences exercées par des gens de guerre que ses ennemis envoyerent dans l'Eglise de Constantinople vers le soir de la veille de Pâques & qui entrerent jusques dans le Sanctuaire, dit que dans cet horrible Tumulte *le sang precieux de Jesus-Christ fut répandu sur les habits des Soldats*, ce qui fait bien voir l'usage de reserver la sainte Eucharistie, & confirme la presence réelle de Jesus-Christ dans ce divin Sacrement.

L'inscription des MSS. marquant que l'Evêque Auteur de ce Dialogue se nommoit

Pallade, il ſemble que ce fait doit paſſer pour conſtant. Mais c'eſt une queſtion ſi ce Pallade eſt le même que Pallade Evêque d'Helenopole Auteur d'une Hiſtoire des Solitaires nommée *Lauſiaque*: Car il eſt certain que ce ſecond Pallade fut auſſi amy particulier de ſaint Chryſoſtome, & que ſon zele pour la défence du Saint l'expoſa à la perſecution. Le ſentiment de Monſieur Bigot eſt qu'il les faut diſtinguer pour trois raiſons. La premiere que Pallade Auteur du Dialogue n'alla à Rome qu'aprés la mort du Saint, c'eſt à dire vers l'an 408. au lieu que Pallade Auteur de la *Lauſiaque* y fut trois ou quatre ans auparavant. La deuxiéme qu'il paroît par le Dialogue du premier qu'il étoit vieux & qu'il avoit les cheveux gris, au lieu que l'Auteur de la *Lauſiaque* n'avoit alors que 40. ans. La troiſiéme que l'Auteur du Dialogue y parle de ce ſecond Pallade comme d'une autre perſonne & témoigne que celuy-cy étoit alors en exil dans l'extremité de la haute Thebïade vers l'Ethiopie, ou le païs des Blemmiens.

Cette vie de ſaint Chryſoſtome eſt encore accompagnée de cinq pieces anciennes. Les deux principales ſont les actes Grecs de S. Taraque, Probe & Andronique, & ceux de S. Boniface. Ces vies n'étant preſque compoſées que des propres Termes du Procez des Saints ſont d'autant plus eſtimées des Sçavans qu'elles ſont tres-fidelles, & doivent étre fort precieuſes aux perſonnes de pieté; n'y ayant

ayant rien de plus touchant ni de plus edifiant que les paroles prononcées par les saints Martyrs en presence des Juges ou au milieu de leurs supplices. Aussi les Chrêtiens avoient-ils grand soin de tirer des copies de tous ces Procez.

La table qui est à la fin de ce livre est de grand usage, car démélant nettement ce qui est mélé ou transposé dans le Dialogue de la vie de S. Chrysostome, elle rend cette edition commode & recommandable.

Ant. le Grand Apologia pro Renato Descartes, contra Parckerum. In 8. *Amstel.* 1680.

COmme ce n'est pas seulement en France que la Philosophie de Descartes est attaquée, ce n'est pas aussi seulement à Paris qu'elle trouve de puissans défenseurs. Celuicy est le même dont nous avons parlé dans quelques uns de nos Journaux, qui nous a donné une Philosophie entiere sur les principes de Descartes.

Origine des ornemens des Armoiries par le R. P. *C. F. Menestrier de la Comp. de Iesus. In* 12. A Paris pour T. Amaulry chez René Guignard. 1680.

LEs Ornemens exterieurs des Armoiries sont assez connus dans l'Europe, où la Noblesse distingue par là ses differentes qualitez: Mais on n'en a pas si bien sceu jusqu'icy

l'origine. C'eſt ce que le P. Meneſtrier établit dans ce deuxiéme Volume aprés avoir expliqué dans le premier la veritable origine des Armoiries.

Il tire toûjours des Tournois l'origine du Timbre, du Bourlet, des Lambrequins, des Supports, des Manteaux & des Pavillons, comme Monſieur l'Abbé Gallois l'a parfaitement bien expliqué dans ſon Journal du 21. Juin 1672, dont on a mis l'extrait au commencement de ce livre: Mais pour les Couronnes, il croit que c'eſt des Genealogies qu'eſt venu l'uſage de les mettre ſur les Armoiries auſſi bien que les Chapeaux, les Mitres, les Croſſes & les Thiares: parceque comme on mettoit ces Couronnes & ces autres marques de dignitez ſur les ronds où étoient écrits les noms & les degrez genealogiques, afin que d'une premiere veüe on diſtinguât d'abord les perſonnes qui avoient eu ces emplois & ces dignitez, l'uſage ayant depuis introduit de mettre dans ces Arbres genealogiques les Armoiries des perſonnes & leurs noms au deſſous, ces marques d'honneur ſe ſont trouvées inſenſiblement ſur les Armoiries & ont commencé à y ſervir d'Ornement.

Il donne encore une autre origine pour les Couronnes en particulier, car c'eſt par les monnoyes qu'il pretend que s'eſt particulierement introduit l'uſage de Couronner les Ecuſſons; & il rapporte ſur tout cela beaucoup de choſes fort ſingulieres, comme: 1. Qu'on commença ſous Philippe VII. à faire

re

re des Gros dont le revers étoit une Couronne ſous laquelle il y avoit trois fleurs de Lys ſans Ecuſſon. 2. Que ſous Charles VII. on mit la Couronne ſur l'Ecuſſon des trois fleurs de Lys dans ſes Ecus d'or, & qu'on a toûjours continué de le pratiquer ainſi depuis ce temps-là. 3. Qu'avant le Regne de ce Prince on ne ſçavoit ce que c'eſtoit que Couronner les Ecuſſons, parce qu'ils étoient ordinairement panchez, ce qui ne permettoit pas de les Couronner. 4. Qu'à Veniſe aucun Noble Venitien en quelque dignité qu'il ſoit ne peut mettre une Couronne ſur ſes Armoiries. 5. Que l'equivoque des Perles de Conte, c'eſt à dire de celles qui ſont aſſez groſſes pour étre venduës par compte & non pas au poids comme les petites, eſt cauſe qu'on en a fait la Couronne des Comtes. 6. Que feu Monſieur le Prince eſt le premier des Princes du Sang qui a porté la Couronne purement de fleurs de Lys, ayant été declaré premier Prince du Sang de France aprés Monſieur Frere du feu Roy. 7. Que ce n'eſt que depuis cent ans que les Evêques qui ſont auſſi Comtes ont mis des Couronnes ſur leurs Armoiries, n'y en ayant aucun qui l'ait fait avant ce temps-là, non pas meſme les Princes. 8. Que l'uſage du Chapeau pour tous les Prelats vient d'Eſpagne où l'on en voit dés l'an 1400. & que Triſtan de Salazar Eſpagnol de nation Archevêque de Sens ſemble étre le premier qui l'a introduit en France pour les Archevéques.

Il en fait de méme sur tout le reste, car il remarque par exemple. 1. Que les femmes n'ont pas eu des Armoiries aussi-tôt que les hommes, parce que n'ayant nul usage de l'exercice des armes elles n'avoient ni Ecus, ni Cottes d'Armes, ni Bannieres où elles pussent les porter, qu'ainsi elles porterent au commencement celles de leur maris comme elles portoient leurs noms, jusqu'à ce que l'usage s'introduisit de joindre celles de leurs Peres dans un meme Ecu avec celles de leurs maris, ce qui donna l'origine aux premiers Ecussons partis, ou de deux quartiers. 2. Qu'environ l'an 1200. l'usage s'étant introduit d'inhumer dans les Eglises les fondateurs & les principaux bien-faiteurs, on commença aussi dés lors d'y representer les Armoiries sur les tombeaux en plusieurs differentes manieres. 3. Que c'est à l'imitation des Quarts de Rond qui flanquoient autre-fois l'Ecu ou en croix ou en triangle ou en rose, qu'on a mis autour des Armoiries les côliers des Ordres de Chevalerie & les autres marques d'honneur.

Il y a une infinité d'autres observations de cette nature, mais les plus curieuses sont sans doute celles qu'il fait sur l'origine des noms des Familles qu'il pretend n'étre pas plus anciens que les Armoiries. Ainsi il remarque qu'au dessus de l'an 1000. on ne distinguoit les personnes que par leurs noms joints à celuy de leur Pere, comme il paroist par les actes de ce temps-là : *Abraham filius Balduini, filii*

filii Abrahæ, ſans ſurnom. C'eſt de là, à ce qu'il croit, que les Prelats ont retenu l'uſage de ne mettre que leur nom avec celui de leurs Evêchez dans les ſouſcriptions des Conciles ou des Synodes, parce que durant ſix ſiecles entiers tous les Evêques n'avoient pas ſigné autrement. Les premiers que l'on trouve avoir ajoûté le nom de leurs familles ſont Archambaud de Sully Archeveſque de Tours en 986. & Raynaud de Vendôme Eveſque de Paris en 988. Il porte juſqu'à dix ſources des noms des familles. Il fait pluſieurs remarques fort ſingulieres ſur l'origine de quantité de noms : & ſur ce qu'il pretend qu'il n'y a pas un nom propre dans quelque langue que ce ſoit qui ne ſignifie quelque choſe comme il le fait voir dans le détail, il donne une extreme facilité de trouver l'origine de preſque tous les ſurnoms.

Hippocratis Coi, & Claudii Galeni Pergameni Archiatrωn, Opera, Renatus Charterius Vindocin. D. M. Pariſ. &c. plurima interpretatus, univerſa emendavit, inſtauravit, auxit, ſecundùm diverſas Medic. Partes, in 13. Tom. digeſſit & conjunctim Grece & Latinè primus edidit in fol. à Paris chez Guignard, Auboüin, Pralard, Villery. 1680.

TRois choſes particulieres diſtinguent cette derniere edition des œuvres d'Hipocrate & de Galien, & la rendent plus conſiderable que toutes les autres Grecques & Latines, tant de Veniſe que de Bâle qui ont paru juſ-

qu'à present : car le Texte Grec n'a pas seulement été conferé sur toutes les anciennes Editions, & restitué sur une infinité de Manuscrits Originaux tirez du Vatican & des plus fameuses Bibliotheques de l'Europe, mais la Traduction Latine qui a esté mise à côté du Grec, ce qui n'avoit pas été fait jusqu'icy, a été corrigée presque mot à mot, & toutes les œuvres de ces deux grands Maîtres de la Medecine ont été rangées de telle maniere qu'on a dans un même Volume les Traitez qu'ils ont faits sur un même sujet ; ainsi par cet ordre nouveau on n'a fait qu'un seul ouvrage de toutes les œuvres d'Hipocrate & de Galien quoy qu'augmenté de plusieurs traitez qui n'avoient pas encore veu le jour.

Nous le devons à feu M. Chartier Medecin du Roy, Docteur Regent de la Faculté de Medecine de Paris: Et Messieurs Blondel & le Moine, Medecins de la même Faculté, ont genereusement aidé de leurs soins & de leurs lumieres pour faire paroître au jour les trois derniers de ces treize Volumes, qui restoient à imprimer lors de la mort de ce sçavant homme. Le douziéme Volume contient plusieurs Planches & plusieurs figures qui en nous faisant connoître la Chirurgie des anciens, nous laissent découvrir combien on est allé avant depuis eux en cette science.

Ta-

Tablettes Historiques & Chronologiques contenant la suite des Papes, Empereurs & Rois qui ont regné depuis la naissance de Iesus-Christ, écrites & gravées pour le Roy. à Paris chez Loüis Senault, Maître Escrivain Juré, ruë du Foin. 1679.

M. Marcel qui est l'Auteur de ces Tablettes avoit fait le plan de toute l'Histoire depuis la Creation du monde jusqu'à present & l'avoit rangé dans plusieurs cercles enchassez sur une Table ronde de six pieds de Diametre, où par une Alidade qui étoit attachée au centre qu'on pouvoit appliquer à tous les noms qui étoient rangez par ordre Alphabetique dans un grand Cercle, on voyoit en un instant tous les Contemporains. L'invention de cette Table étoit ingenieuse, mais elle ne pouvoit servir que dans une Bibliotheque, s'il n'avoit trouvé moyen de la briser & de la reduire en Tablettes portatives, comme il a fait & comme il pretend faire encore sur d'autres choses.

Pour faciliter l'usage de ces Tablettes il explique d'abord toutes choses: & pour eviter la confusion que pourroit causer la diversité des Etats que les Princes ont gouvernez, & donner par des traits moins embarassans qu'une syllabe une idée generale d'un Prince à ceux qui n'en ont pas leu l'Histoire, ou qui l'ayant leuë sont bien aises de trouver quelque chose qui leur en renouvelle aisément

l'idée, il distingue les Etats par diverses lettres; & mettant à côté des noms la figure des Planettes, il explique par les qualitez qu'on attribuë ordinairement à ces Astres; ou qu'il leur applique en particulier, les divers Caracteres de la vie & de la mort de chaque Prince.

Extrait d'une lettre écrite de Lyon à l'Auteur du Journal par M. Spon D.M. Aggregé au College de Lyon touchant un fait singulier & remarquable.

ESther Elisabeth de Waldkirch fille d'un Marchand de Schaffouse de ce nom, residant à Geneve, âgée presentement de 19. ans, étant devenuë aveugle par une maladie des yeux dont elle fut attaquée dés l'âge de deux mois, n'a pas laissé d'être poussée aux belles lettres par son Pere, ensorte qu'à present elle sçait parfaitement & également bien le François, l'Allemand & le Latin. Elle parle ordinairement Latin avec son Pere, François avec sa Mere, & Allemand avec les gens de cette nation. Elle sçait presque toute la Bible par cœur. Elle a fort bien étudié en Philosophie, elle jouë des Orgues & du Violon, mais ce qu'il y a de merveilleux elle a apris en cet état à écrire, & voici de quelle maniere on s'est avisé de l'enseigner, son Pere en ayant donné l'invention.

On luy fit graver sur un aix toutes les lettres de l'Alphabet, mais assez profondement pour en pouvoir sentir la figure avec les doigts,

doigts, & en suivre les traces avec un crayon, jusqu'à ce qu'elle fut accoûtumée de former d'elle même les Caracteres. Aprés on luy fit faire un chassis qui tient son papier assuré quand elle veut écriré, & qui guide sa main pour faire les lignes droites. Elle écrit avec un crayon plûtost qu'avec de l'ancre qui pourroit luy gâter son Papier ou luy faire laisser les mots imparfaits en venant à manquer. C'est de cette maniere qu'elle écrit souvent en Latin à ses amis aussi bien qu'en toutes les deux autres langues.

Livres nouveaux ou nouvellement receus à Paris.

ANicii Manlii Sever. Boëtii V.C. atque Patricii Consolationis Phil. lib. V. Interpretatione & notis illustravit Petrus Callyus Reg. Eloq. & Phil. Professor in Acad. Cadomensi; Jussu Christ. Regis ad usum Serenissimi Delphini. In 4. A Paris chez Lambert Roulland.

Reflexions des SS. PP. sur la Sainte Eucharistie appliquees aux Evangiles des Dimanches & aux Fetes des SS. A Paris chez le mesme.

Eclaircissemens touchant le legitime usage de toutes les parties du Sacrement de Penitence, par M. l'Eveque de Tournay. In 12. A Lille & se trouve à Paris chez Ant. Dezallier.

Abrege tres-clair de la Doctrine Chrêtienne, avec les preuves de l'Ecriture sainte, par le R. P. Basile de Soissons Capucin, 3. edit. In 12. A Paris chez Charles Fosset, ruë S. Jacques.

IX.

JOURNAL
DES SÇAVANS.

Du Lundy 8. Avril, M. DC. LXXX.

Essai de l'Histoire Monastique d'Orient par .... de la Congregation de S. Maur. In 8. A Paris chez Loüis Billaine. 1680.

COmme la Profession Monastique est née dans l'Orient & a de là passé en Occident, ceux qui en ont voulu procurer l'avancement ont pris soin de traduire en Latin, & de communiquer aux Occidentaux les Vies de Saint Antoine, de Saint Pacome, & plusieurs autres, qui jointes à celles qu'a écrit Saint Jerosme & aux recueils des maximes des anciens Solitaires forment la celebre Collection intitulée *les Vies des Peres*, qui finit par *le Pré spirituel*, composé vers l'an 620.

Nous avions déja en nôtre langue des Versions anciennes & modernes de la meilleure partie de cette Collection, mais personne n'avoit encore entrepris d'y joindre quantité d'autres vies & d'autres évenemens remarquables du même sujet & du même temps, & d'en faire un precis & un abregé, qui eut

(autant

(autant que la matiere le souffre) la regularité & la forme d'une Histoire. C'est ce qu'à fait l'Auteur de cet Ouvrage, qui par cette consideration peut passer pour quelque chose d'assez nouveau & d'assez utile tant pour l'éclaircissement de l'antiquité que pour l'édification des mœurs.

Comme il fait profession d'estre exact & sincere, il commence veritablement par rapporter quantité d'exemples qui semblent faire voir qu'il y a eu des Religieux de Profession & mesme des Communautez Monastiques avant que Saint Antoine admit auprés de luy des Disciples: Mais il remarque ensuite les difficultez tant generales que particulieres qu'on peut opposer à ce sentiment. Il continuë sa narration par la Thebaïde, & passant ainsi d'un païs en un autre, il remarque que l'Ordre Monastique n'est pas entierement éteint dans tous les lieux où il montre qu'il a tant fleury autrefois, comme quelques-uns se l'imaginent, & qu'il subsiste encore dans le Mont Saint Antoine, dans le desert de Saint Macaire, dans le Mont Sina, dans l'Hermitage de Saint Sabas, &c.

Quoy qu'il s'arrête principalement au recit des faits, il ne laisse pas de rapporter quelque fois des maximes des Peres du Desert, dont quelques-unes n'ont point encore paru en nostre langue ayant esté tirées du Recueil donné depuis peu au Public par M. Cotelier. Il parle aussi de quelques insignes Solitaires peu ou point connus jusqu'à present, comme

Albien,

Albien, S. Nil, S. Theodule, Gelaſe, Sainte Anaſtaſie,&c. Et il tourne ſa Narration d'une telle maniere, que ſans entrer dans les queſtions qui regardent la diſcipline, il en éclaircit paiſiblement pluſieurs points.

On peut mettre en ce nombre, ce qui concerne, les Egliſes des anciens Moines; Car quoy qu'on liſe dans Theodoret que Saint Zenon Hermite qui mourut dans le V. Siecle alloit entendre la Meſſe dans une Paroiſſe, il ne faut pas ſe figurer que tous les autres Solitaires en uſaſſent ainſi, & ſelon cet Auteur cela leur eſtoit meſme défendu par la Regle de Saint Antoine. Ceux qui vivoient en communauté avoient leurs lieux de prieres & la pluſpart leurs Prêtres. Ces lieux de prieres s'appelloient, *Lieux du Seigneur*, *Collectes*, *Oratoires*, *Egliſes*, *Temples*; mais plus communement *Egliſes*. La grande Egliſe des Apoſtres prés de Calcedoine, bâtie avant l'an 400. & celle de Saint Eſtienne prés de Jeruſalem, conſtruite dans le V. ſiecle avoient pour Clergé des Moines. Il y avoit deux ou trois Egliſes à Siceon, qui fut un des premiers Monaſteres ſoûmis immediatement au Patriarche de Conſtantinople. Il y avoit 4. Egliſes à Scetis, 2. dans le Monaſtere de Sainte Matrone, 4. dans celuy de Saint Theodoſe, & 2. dans la Laure de Saint Sabas. Ces deux Saints furent faits Exarques ou Chefs, le premier des Hermites, & l'autre des Cenobites des environs de Jeruſalem; & le Saint Abbé Modeſte un des Succeſſeurs de Saint Theo-

Theodose gouverna ce Diocese en qualité de grand Vicaire pendant la captivité du Patriarche.

On voit encore dans cette Histoire des exemples de la visite des Maisons Religieuses & de ces assemblées que les Moines appellent *Chapitres*, dont l'usage n'est peut-être pas moins ancien que l'institution des Communautez, puis que Saint Pacome (qui semble avoir esté le Fondateur des veritables Communautez) établit de ces sortes d'assemblées parmy ceux qui vivoient sous sa Regle. La qualité de *General* que l'on donne aux Superieurs des Ordres n'est pas non plus une chose nouvelle, estant certain que Saint Eutyche fut *General* des Monasteres d'une Province d'Asie, avant que d'être Archevêque de Constantinople. Cet Auteur parle aussi d'une Communauté de Religieux nommez *Déchaussez*, sans doute parce qu'ils alloient pieds nuds. Enfin selon luy Saint Jean Climaque n'a pas esté inconnu à Saint Gregoire, & il est ce Jean Abbé du Mont Sina à qui ce Saint Pape écrivit vers le commencement du VII. Siecle, & qui composa son Echelle du Paradis pour des Religieux vêtus de Noir.

Mais pour finir par deux observations entr'autres qui ne regardent point en particulier les Moines: l'Auteur parlant d'une Sainte qui s'occupoit souvent à copier des livres pour donner le prix de son travail aux pauvres, remarque qu'elle écrivoit viste, d'un beau

beau caractere & ſans fautes, *celeriter, pulchrè, citra errorem*, qui eſt tout ce qu'on peut ſouhaiter en un parfait Ecrivain, par où il confirme ce que nous avons dit ailleurs des Manuſcrits copiez par des femmes. Quelques ſolitaires du Dioceſe d'Alexandrie s'imaginant que ce qu'on reſervoit de la Sainte Euchariſtie pour le lendemain ne pouvoit plus contribuer à la ſanctification des fideles, Saint Cyrille leur Eveſque les traita de fous & d'inſenſez ne daignant pas s'étendre à refuter une erreur ſi contraire à la foy & à l'uſage de l'Egliſe. Il y a pluſieurs autres obſervations fort importantes que les curieux pourront lire dans cet Ouvrage, qui finit par une table Chronologique laquelle y donne beaucoup de jour.

De Religione Sabaitarum ſeu Antico-Caldeorum diſſertatio I. P. M. S. T. P. 1679.

LA Religion de ces Peuples qu'on nomme Sabaïtes où Anciens Caldéens eſtoit attachée aux Aſtres. Cet Auteur en remarque toutes les ſuperſtitions dans leſquelles on voit la foibleſſe, l'égarement & l'ignorance de l'eſprit humain, & il croit que c'eſt ce qui a donné lieu à tout ce qu'il y a de ſuperſtitieux dans l'Aſtrologie ou dans la ſcience ridicule, comme il parle, des Taliſmans.

Traité

Traité de l'Origine des Macreuses par feu M. de Graindorge D. de la faculté de M. de Montpellier & mis en lumiere par M. T. Malouïn D. de la F. D. M. en l'Université de Caën. In 12. A Caën & se trouve à Paris chez Ant. Dezallier & Jean Cusson. 1680.

ON n'a jamais bien connu jusqu'icy l'origine des Macreuses. Quelques-uns ont crû qu'il y avoit en Angleterre ou en Ecosse des Arbres dont les fruits enveloppez dans des feüilles estant parvenus à leur maturité tombent dans l'eau, y prennent vie & se changent en autant d'Oyseaux. D'autres ont pretendu que ces Oyseaux naissoient de la pourriture de quelques planches de bois qui flottoient dans la Mer, qu'ils tenoient à ces Planches par le Bec, qu'ils en tiroient leur nourriture & puis estant bien formez se détachoient & s'envoloient. Il y en a qui ont mieux jugé de ce qui se trouve sur ces Planches, & qui l'ont pris pour autant de veritables coquilles, comme ce l'est en effet; mais ils veulent que ce soit dans ces Coquilles que se forment ces Oyseaux qui en sortent quand ils sont dans leur entiere perfection. Enfin les derniers soûtiennent que les Macreuses sont de veritables Canards ou Oyes d'Ecosse engendrez de Pere & de Mere qui couvent leurs œufs de la mesme maniere que le reste des Oyseaux.

Comme il n'y a point de ces sortes d'arbres que les premiers supposent, en Angleterre,

il

il eſt aiſé de conclure que la premiere de ces opinions eſt une erreur fort groſſiere. L'experience des Coquilles que l'on trouve ſur ces aix flottans dans la Mer fait voir que la deuxiéme opinion n'eſt pas ſoûtenable, d'autant plus qu'il eſt difficile de comprendre que des animaux parfaits s'engendrent de corruption. On connoît évidemment par la meſme experience que ces Coquilles au lieu de porter des Canards n'enferment qu'un petit poiſſon qui n'a ny ſang, ny chair, ny os & qui n'a rien d'Oyſeau que ce qu'une imagination préoccupée luy en attribuë. Ainſi il n'y a que la quatriéme de ces opinions qui ſoit & qui puiſſe paſſer pour veritable.

C'eſt ce que cet Auteur établit, aprés avoir refuté tout le reſte. Car comme on n'a donné à ces ſortes d'Oyſeaux une naiſſance que l'Ecole appelle équivoque ou ſpontanée ſans Pere & ſans Mere, que parce qu'on n'avoit point veu juſqu'icy ny leurs œufs ny leurs nids, & qu'on les croyoit toûjours venir d'Angleterre ou d'Ecoſſe à cauſe de la grande quantité qu'on en trouve ſur les Coſtes d'Angleterre & dans les Iſles voiſines, cet Auteur fait voir par le rapport des Hollandois, dont il croit le témoignage deciſif en cette occaſion, que les Macreuſes qu'ils appellent Rot-Ganſen naiſſent dans le Nort, qu'elles s'y accouplent, y pondent & couvent leurs œufs, comme Gerard de Veer aſſure dans la troiſiéme navigation par le Nord l'avoir

veu

veu avec ſes compagnons dans le Groenland, en avoir chaſſé de deſſus leurs nids, & en avoir apporté & mangé environ une ſoixantaine d'œufs. Et que ſi on a ignoré juſqu'à preſent des choſes ſi particulieres & ſi deciſives, c'eſt parce que perſonne qu'on ſçache n'avoit encore été ſous la hauteur de 80. degrez : que l'on n'y connoiſſoit point la terre en ce lieu, où il y a des herbes & des feüilles (quoy que dans la nouvelle Zemble qui n'eſt qu'au 76. degré, il n'y ait ny feüilles ny herbes); & beaucoup moins que les Macreuſes y couvent leurs œufs.

Il confirme ce ſentiment ſur tout par le témoignage de Bellon, d'Albert le Grand, & d'un Religieux digne de foy qu'il a connu, qui aſſurent avoir veu ces ſortes d'oyſeaux faire leurs œufs, les couver, & élever leurs petits; & enfin par ce que l'Anatomie a fait découvrir dans leurs corps, où la difference de ſexe paroît viſiblement, le mâle ayant toutes les meſmes parties que les Canards, & les femelles ayant leur œuvier comme tous les autres Oyſeaux. D'où il conclut qu'ils en ſont de veritables, qu'ils ſont engendrez & élevez comme tous les autres, & que c'eſt à tort qu'on veut chercher des voyes extraordinaires de leur production.

Mais parce que ce ſentiment deciſif pourroit faire naiſtre des ſcrupules à ceux qui en ſont capables touchant l'uſage qu'on en fait les jours maigres, puis qu'il ſemble qu'il s'en-

s'enſuit de là, qu'il y auroit un grand abus à en manger, il examine ce point de Morale à la fin de cet ouvrage, & aprés avoir rapporté les diverſes deciſions & l'incertitude des Theologiens là-deſſus, il dit qu'il croit qu'un uſage introduit depuis plus de cinq cens ans (car il en compte tout autant) authoriſe la couſtume de manger des Macreuſes aux jours maigres.

M. Martini Lipenii Bibliotheca Realis Medica, omnium materiarum, rerum & titulorum in univerſa Medicina occurrentium, &c. cum Indice locupletiſſimo Authorum, in fol. Francof. Et ſe trouve à Paris chez F. Leonard. 1679.

C'Eſt un ſimple Apparat ou diſpoſition par Ordre Alphabetique de tout ce qui regarde la Medecine ſoit pour les matieres, ſoit pour les choſes ou pour les titres, avec les ouvrages tant anciens que modernes qui ont eſté faits là-deſſus & les noms des Auteurs qui les ont compoſez. Comme Vander Linden eſt ſans contredit le plus habile de tous ceux qui ſe ſont meſlez de faire de ces ſortes de Bibliotheques pour la Medecine, cet Auteur avoüe de bonne foy avoir pris de celle de ce Medecin Hollandois la meilleure partie de ce qu'il a compilé dans cet Ouvrage, qu'il a mis dans le meſme ordre que celuy qu'il a fait ſur la Juriſprudence ſous le titre de *Bibliotheca Realis Juridica*.

Les

Les Pechez cachez du Chrestien en chaque Profession, &c. In 12. A Paris chez Nego & Debast. 1679.

MRS. les Avocats & les gens de pratique trouveront particulierement icy leur compte. On a fort recherché pourquoy cet Auteur voulant faire connoistre dans cet Ouvrage les fautes par lesquelles on contrevient aux devoirs qui sont communs à tous les Chrestiens, ou qui sont particuliers à chaque Etat & à chaque Profession (dont l'observance fait le parfait homme de bien) soit par passion, par manque d'attention, ou parce que l'on se laisse entrainer au torrent de la coustume, s'attache particulierement aux Gens de Robbe. Peut-estre c'est parce qu'ayant esté de cette profession, il en connoist mieux les défauts & les desordres : Car du reste il ne donne pas sans doute assez dans l'erreur populaire qui ne reconnoist qu'un seul Saint en cette Profession, & il n'a peut-estre pas manqué de voir autrefois les Eloges que le P. Roberti Jesuite a composez & ramassez en un seul Volume de cinquante Saints Jurisconsultes: Ce qui détruit entierement cette erreur si injurieuse à tant de gens d'honneur & d'integrité qui font aujourd'huy la gloire de cet Etat.

Iudicium Paridis de tribus Deabus latum in Numiſmate Imperatoris Antonini Pii expreſſum. Epiſt. Caroli Patini, in 4. Patavii. 1679.

TOut le monde ne tombe pas dans le ſentiment de Monſieur Patin touchant la ſignification du revers de cette Medaille qu'il pretend repreſenter le Jugement de Paris. Quand nous aurons receu ce Livre de Padoüe d'où l'on nous en donne avis, nous ferons part aux curieux de ſes reflexions & de ſes remarques.

Extrait du Journal d'Angleterre. Suite de la Deſcription des Iſles dont il a eſté parlé dans le quatriéme Journal de cette Année. Deſcription de la petite Iſle d'Hirta.

CEtte Iſle a deux mille de long. Tout le terroir n'eſt eſtimé qu'à cinq ſols, ſi bien qu'eſtant partagé comme l'on a couſtume de faire entre les dix familles qui y habitent (car il n'y en a pas davantage) la portion de chacune ſe trouve revenir à deux liards.

Les hommes n'y vieilliſſent guere, & rarement a-t-on entendu parler de quelqu'un qui ſoit mort dans ſon lict, parce qu'en grimpant ſur les Rochers des deux Iſles dont nous avons déja parlé, ils ſe caſſent ordinairement le col, ou periſſent dans la mer où ils tombent. Ils y ſont forts, robuſtes, gros & d'un bon teint. Ils ne boivent que de l'eau & du petit laict. Ils obſervent fort les Feſtes ayant un grand nombre de petites Chapel-

les

les, où ils passent quelquefois des nuits entieres à s'entreréjoüir au milieu de leurs offrandes.

Les femmes emploient la pluspart de leur temps à hersser leurs terres labourées, tandis que leurs maris s'amusent à grimper sur les Rochers pour attraper de la Volaille.

Il y a une espece d'Officier qui y gouverne en l'absence du Seigneur de l'Isle. Son employ est de regler si également les choses parmy les grimpeurs, (qu'on attache deux à deux chacun à un bout de corde qui est assez longue pour que l'un puisse devancer l'autre d'assez loin & l'arrester en cas qu'il tombe), qu'il mesle toûjours les plus habiles avec ceux qui le sont le moins, afin qu'il ne reste pas un pouce de terre dont on ne profite: c'est à dire qu'il n'y ait point de Rocher, dont la hauteur quelle qu'elle soit puisse empêcher qu'on n'y monte pour chercher des œufs.

Quand quelques-uns veulent se marier l'Officier les mene à une Chapelle, où ayant fait prester aux accordez un serment mutuel la Ceremonie est finie, & on les tient mariez. Leurs enfans ne sont baptisez que lors qu'ils ont atteint l'âge de quinze ou seize ans: & c'est le Seigneur de l'Isle qui les conduit à la Ceremonie.

Pour prendre la Volaille ils se servent quelquefois de trappes qu'ils mettent au plus haut des Rochers: mais la maniere la plus ordinaire sur tout pendant les broüillards

est celle qui suit. Un d'eux se couche tout de son long sur son dos prés de la porte d'une des petites maisons qu'on a dans cette Isle, & là il découvre son sein: ce qu'il n'a pas plûtost fait qu'une foule d'Oyseaux vient se reposer là-dessus où on les prend & les tuë dans le moment. On a veu un seul homme attraper plusieurs centaines d'Oyseaux dans une nuit en cette maniere.

Livres nouveaux ou nouvellement receus à Paris.

L'*Alliance Sacrée de l'honneur & de la vertu au Mariage de Monseigneur le Dauphin, avec Madame la Princesse Electorale de Baviere*, à Paris chez R. I. B. de la Caille.

Instruction tres-facile & necessaire pour obtenir en Cour de Rome toutes sortes d'Expeditions, les mettre à execution, les sçavoir lire, ce qu'elles doivent couster, &c. Par Iac. le Pelletier E. C. du Roy A. en P. Banquier Expeditionaire de Cour de Rome, cinquiéme edition, in 12. A Paris chez l'Auteur ruë S. Severin.

Discours moraux sur les Evangiles de tous les Dimanches de l'année T. 1. *contenant quatorze Sermons pour autant d'Evangiles depuis le premier Dimanche de l'Advent jusqu'au premier Dimanche de Caresme, in* 12. A Paris chez J. Couterot.

Ambassade de la Compagnie des Indes Orientales des Provinces Unies vers les Empereurs du Japon, contenant plusieurs choses remarquables arrivées pendant le voyage des Ambassadeurs & la

la description des Villes, Bourgs, &c. le tout enrichi des figures. In fol. à Amsterdam & se trouve à Paris chez Antoine Cellier.

Catullus Tibullus & Propertius cum integris commentariis Josephi Scaligeri, Ach. Statii, M. Ant. Mureti, Iani Dousæ patris filiique & aliorum ex Musæo Ioannis Georgii Grævii, in 8. à Mastricht & se trouvent à Paris chez le même.

Traité de Medecine contenant la parfaite connoissance de l'homme, la Sanguification au cœur, la Circulation du sang, &c. par le Sieur de la Chaume, in 12. à Auxerre & se vend à Paris chez Seb. Cramoisy.



IX.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 22. Avril, M. DC. LXXX.

Dissertatio de Causis Majoribus ad caput Concordatorum de Causis. Auct. Ioanne Gerbais Doctore Parisiensi, Socio Sorbonico, Regio Eloquentiæ Professore. In 4. A Paris chez Fr. le Cointe vis à vis le College de Reims & chez Jean Cusson ruë S. Jacques. 1679.

CEt Ouvrage a esté entrepris par l'autorité & honoré de l'approbation de Nosseigneurs du Clergé de France. Il traite du Jugement des plus grandes affaires de l'Eglise, que l'on explique par les termes de Causes Majeures.

Ces Causes Majeures sont de trois especes suivant l'ancien droit. Les unes regardent la Foy, les autres ont pour objet les points douteux & importans de la Discipline, & les dernieres regardent directement la personne des Evesques, lors qu'ils se trouvent coupables de quelque crime qui merite la deposition. Le droit nouveau en a introduit encore quelques autres especes, mais parce que la maniere de les traiter dans le Royaume est

eſt conſtante & qu'elles ne font aucun embarras, l'Auteur s'eſt contenté de les indiquer, ſans entrer là-deſſus dans aucune diſpute ny dans aucune diſcuſſion.

Le plus ancien Canon où il ſoit fait mention de *Cauſes Majeures* eſt tiré de l'Epiſtre Decretale du Pape Innocent I. à Victrice Archeveſque de Roüen. Ce Canon qui eſt de l'an 404. porte, que *lors qu'il ſe preſentera des Cauſes Majeures elles ſeront terminées par le Jugement des Eveſques & enſuite rapportées au Siege Apoſtolique, ainſi qu'il eſt ordonné par le Synode* (c'eſt à dire par le Concile de Sardique & non pas celuy de Nicée comme quelques uns ont crû fort mal à propos.) Si bien que ſelon le plus ancien droit ces grandes affaires doivent eſtre examinées & décidées par les Eveſques des Provinces; & en cas que ce premier jugement ne ſuffiſe pas pour finir la conteſtation ou ne leve pas entierement la difficulté, elles doivent eſtre portées au ſaint Siege, & jugées definitivement par le ſouverain Pontife.

M. Gerbais fait voir l'uſage & la pratique de cet Ancien droit par divers exemples tirez de l'hiſtoire tant devant qu'aprés Charlemagne juſqu'au temps de Hugues Capet premier Roy de la troiſiéme Race; & il éclaircit avec beaucoup de netteté ce qui ſemble eſtre oppoſé à ſon ſentiment. Mais parce que quelques-uns pretendent que vers la fin du dixiéme ſiecle cet Ancien droit a eſté changé & comme éteint par la deference

que l'on a euë pour quelques fausses Decretales qui se trouvent dans la Collection d'un certain Espagnol, dont le veritable nom a causé quelque peine & de l'embarras aux Auteurs Ecclesiastiques, il combat cette opinion, qui est celle de feu M. de Marca dans son liv. *De Concord, lib. 7. cap. 25.* principalement à l'égard du Jugement des Causes qui tendent à la Deposition des Evesques (car c'est là le Point où il y a plus de difficulté.) Il examine d'abord le fait de la deposition d'Arnoul Archevesque de Reims fils naturel du Roy Lothaire qui fut déposé & chassé de son siege par un Concile tenu à Reims l'an 992. d'où ce sçavant Prelat tire le plus fort argument pour appuyer son opinion; & bien loin de s'y rendre, il pretend que ce fait de la maniere mesme que M. de Marca le rapporte, prouve incontestablement qu'on a eu plus d'égard à cet Ancien droit dans la desposition de cet Archevesque (qui s'attira ce malheur par son infidelité à l'égard de Hugues Capet par le moyen duquel il avoit esté élevé à ce Siege) qu'à toutes les fausses Decretales qu'on peut supposer. Il soûtient en suite que ce même droit subsiste encore du moins en France: qu'il n'a receu aucune atteinte ny par le Concordat, ny par aucun autre Decret posterieur, & que lors que les Papes y ont voulu toucher, les Evesques de France ont fait des protestations & ont supplié nos Roys de vouloir faire observer ce qui a esté constamment éta-

bli

bli par les Canons des Conciles & par les Decrets des Papes ; ſçavoir que quand il s'agit de faire le procés à des Eveſques, ils ne peuvent eſtre jugez en premiere inſtance que par douze de leurs Confreres pris de leurs Provinces & preſidez par leur Metropolitain. Enfin il montre que ſon ſentiment ne prejudicie en rien à l'autorité du S. Siege dont il reconnoiſt & ſoûtient avec beaucoup de reſpect & d'érudition la Primauté & les Prerogatives.

Au reſte ſi nous ne nous eſtions pas impoſé la loy de ne loüer aucun Auteur, nous pourrions dire ſans flatter celuy-cy, qu'il n'a pas ſeulement rendu conſiderable cet ouvrage par ſon ſçavoir & par ſon zele pour la conſervation des Privileges de l'Egliſe Gallicane, mais encore par la methode & l'arrangement des matieres & par la clarté & pureté du ſtile qui peuvent faire paſſer ce livre pour un modele de la belle & noble maniere de traiter les dogmes & les queſtions de Theologie & du droit Canonique.

Traité de Medecine contenant la parfaite connoiſſance de l'homme, la ſanguification au Cœur, &c. par le Sieur de la Chaume D. en Medecine. In 12. A Auxerre, & ſe trouve à Paris chez Seb. Cramoiſy. 1680.

CEt Auteur n'eſt d'aucun party, il ſuit indifferemment les Anciens & les nouveaux Philoſophes quand il croit qu'ils diſent

vray. Ainſi il ne connoiſt point avec les premiers la generation par les œufs. Il admet avec quelques-uns des Modernes la Sanguification au Cœur, & avec tous les autres la circulation du Sang. Ce qu'il y a de plus ſingulier dans cet Ouvrage eſt un traité des Urines où l'Auteur ſemble n'avoir rien oublié, ſur tout pour en faire connoître les pronoſtics qu'on en peut tirer Il ajoûte à cela & à pluſieurs autres ſujets qu'il traite, la compoſition de quelques remedes ſpecifiques dont il ſe ſert contre pluſieurs maux. Parmy ces remedes on y trouve la maniere de purger ſur tout les enfans ſans faire rien prendre par la bouche. Il faut prendre pour cela une once de ſuc de Ruë, autant de fiel de bœuf & demy once d'aloës en poudre le tout meſlé enſemble, puis tremper un linge dans ladite compoſition aſſez grand pour qu'il la boive toute, & l'appliquer ainſi ſur le creux de l'Eſtomac & ſur le Ventre au droit du Nombril le ſoir en couchant l'Enfant. Le lendemain il ſera purgé ou tout au plus le jour d'aprés en reïterant le meſme remede. Pour les grandes perſonnes il ne faut que doubler la doſe. Il n'y a que les femmes groſſes à qui il ſoit contraire.

Ant. Dadini Altaserræ notæ & observationes in Anastasium de Vitis Romanorum Pontificum. In 4. A Paris chez Louïs Billaine. 1680.

IL y a déja long-temps que tout le monde convient que l'Histoire des vies des Papes citée par plusieurs sous le titre du Livre Pontifical de Damase est d'Anastase Auteur du IX. siecle qui dans son Epistre mise avant sa traduction des Actes du VIII. Concile General se donne le titre d'Abbé, & se qualifie aussi Bibliothecaire du Siege Apostolique. Cet Historien s'est servi pour dresser son ouvrage de trois anciens Catalogues des Papes dont l'un finit à Felix IV. Il a continué sa narration avec plus d'étenduë depuis ce temps jusqu'au Pontificat d'Adrien II. sous lequel il vivoit, & selon le jugement du Cardinal Baronius il a écrit fidelement & exactement ce qui s'étoit passé de son temps. Aussi cet ouvrage d'Anastase a esté inseré tout entier dans le recueil des Conciles non pas de suite mais par parties, la vie de chaque Pape y estant placée en son lieu selon l'ordre de la Chronologie. Comme il s'y trouve quantité de mots de la basse Latinité ou tirez du Grec, qui sont obscurs & peu intelligibles pour le commun des Lecteurs, & que de plus Anastase y rapporte souvent d'une maniere briéve & concise divers Decrets des Papes, son ouvrage est du nombre de ceux qui ont besoin d'éclaircissemens & de notes. C'est ce qui a porté M. de Hauteserre à y

travailler. Il fait donc icy des obſervations ſur ces Decrets des ſouverains Pontifes & ſur d'autres choſes contenuës dans leurs vies, & il explique les mots obſcurs dont uſe l'Auteur: & comme la pluſpart de ces mots marquent les Ceremonies ou les meubles de l'Egliſe, il prend de là ſujet d'éclaircir pluſieurs Points de l'Antiquité ſacrée en faiſant comme un parallele de ce que dit Anaſtaſe & de ce qui ſe trouve dans d'autres Ecrivains ſur le ſujet dont il s'agit. Suivant noſtre coûtume nous mettons icy deux ou trois de ces obſervations.

Anaſtaſe témoigne que le Pape Hilaire fit deux Bibliotheques dans le Baptiſtere de l'Egliſe de Saint Jean de Latran. Sur cela Monſieur de Hauteſerre prouve que c'eſtoit autrefois l'uſage des grandes Egliſes d'avoir des Bibliotheques de quoy il reſte encore des exemples. A quoy nous pouvons ajoûter que c'eſtoit ſans doute afin que les Eccleſiaſtiques peuſſent y aller étudier ſuivant cette exhortation de Saint Jerôme *Eccleſiarum Bibliothecis fruere.*

Il paroiſt par divers exemples qu'Anaſtaſe rapporte, qu'à Rome la Sainte Euchariſtie ſe gardoit dans une armoire ou Ciboire fait en forme de petite tour, ſur laquelle il y avoit une Colombe d'or ou d'argent. M. de Hauteſerre confirme cet uſage par d'autres preuves, & il remarque que ce pourroit bien avoir eſté dans cette veuë que Saint Chryſoſtome dit que le corps de N. S. eſtoit mis ſur l'Autel,

l'Autel, non pas enveloppé de langes comme dans la creche, mais *reveſtu du S. Eſprit* dont cette Colombe eſt la figure.

On ſçait que l'Empereur Anaſtaſe touché de la reputation des grands exploits de Clovis, luy envoya une Couronne d'or que ce Prince offrit à Saint Pierre de Rome, faiſant voir par là que parmy l'éclat des Victoires il n'eſtimoit rien de plus glorieux que la qualité d'enfant de l'Egliſe. Anaſtaſe qui nous apprend ce fait s'en explique en ces termes: *Venit Regnum cum gemmis pretioſis à Rege Francorum Clodoveo Chriſtiano.* M. de Hauteſerre prouve que depuis ce temps-là ces ſortes de Couronnes furent Appellées *Regnum* & qu'on les mettoit au-deſſus des Autels.

Charles Martel, ou les Sarraſins chaſſez de France Poëme heroïque, par M. de S. Garde. In 12. A Paris chez J. Langlois. 1680.

LA gloire de la Maiſon Royale de France, dont Monſieur de Sainte Garde entreprend de celebrer la grandeur dans ce Poëme heroïque eſt le principal deſſein qu'il s'y eſt propoſé. Il dreſſe à diverſes repriſes l'arbre Genealogique de cette auguſte Maiſon qu'il fait monter avec nos nouveaux Hiſtoriens par le Prince Childebrand Frere de Charles Martel juſqu'à Clodion & à Pharamond. Il tâche de renouveller la gloire de Childebrand, qui par ſa ſeule valeur défit

une multitude prodigieuſe d'Infideles que l'Emir-Athin avoit appellez d'Eſpagne ſous la conduite de Mauronte : & pour rendre ſon ſujet moins ennuyeux, il y inſere quantité d'Epiſodes dont la varieté paroiſt aſſez divertiſſante. Une des principales eſt que Childebrand retenu dans un Palais enchanté en eſt délivré par un Ange qui le conduit au deſert de la Laure, où habitoit alors Saint Jean Damaſcene ſurnommé Chryſoras ; & là il feint que ce Saint Perſonnage luy fait voir dans un Temple caché ſous les eaux de la Mer de Tiberiade où eſtoit le Tombeau de Moyſe ſuivant la Tradition des Rabbins, des Tableaux miraculeux qui repreſentoient toute ſa poſterité dont Loüis le Grand fait la gloire la plus éclatante.

Introductio ad Geographiam Sacram Patriarchalem, Iſraëliticam & Chriſtianam. In 8. Lugd. Batavorum. 1679.

LA Geographie Sainte & Sacrée n'eſt pas celle qu'on entend le mieux. Cet Auteur a tâché de la reduire aux trois chefs qu'il a marqués dans le titre de ce livre, & dans chacune de ces parties il donne de temps en temps quelques éclairciſſemens ſur des points particuliers dont quelques-uns ont eſté ignorez, les autres peu entendus, & les autres mal expliquez juſqu'icy à ce qu'il pretend.

Remar-

Remarques curieuses sur le Tabac, tirées de l'Histoire du Tabac composée par M. de Prade. A Paris chez M. le Prest, ruë S. Jacq.

LA premiere est touchant les divers noms qu'on a donnez à cette Plante. Car dans les Indes Occidentales son païs natal où elle a esté cachée à la moitié du monde prés de six mille ans, elle a tousiours porté & porte encore le nom de Petun. Les Espagnols qui la connurent premierement à Tabaco Province du Royaume de Jucatan luy donnerent celuy de Tabac du lieu où ils l'avoient trouvée; & le Docteur Fr. Hernandes de Tolede qui l'envoya le premier en Espagne & en Portugal éternisa ce nom dans l'histoire civile & naturelle de l'Amerique qu'il écrivit par ordre de Philippe. II. Jean Nicot Maistre des Requestes Ambassadeur du Roy François II. auprés de Sebastien Roy de Portugal l'an 1560. en ayant eu connoissance par un Officier de ce Prince la presenta au Grand Prieur à son arrivée à Lisbonne & à Catherine de Medicis lors qu'il fut de retour en France, & tous trois l'ayant mise en reputation par les experiences qu'ils en firent faire elle fut nommée Nicotianne, l'herbe au Grand Prieur ou l'herbe à la Reine. Enfin sans nous arrester à plusieurs autres noms, le Cardinal de Sainte-Croix Nonce en Portugal, & Nicolas Tornabon Legat en France l'ayant les premiers introduite en Italie, comme François Drak fa-

meux Capitaine Anglois en son païs luy acquirent les noms d'herbe de sainte Croix & de Tornabonne.

La II. est sur les grands adversaires que le Tabac a eu autrefois. Car sans parler du vulgaire & d'un grand nombre d'Auteurs qui ont écrit contre son usage, Amurat IV. du nom Empereur des Turcs, le grand Duc de Moscovie & le Roy de Perse le défendirent à leurs Sujets sous peine de perdre la vie, ou d'avoir le nez couppé: & Jacques Stuard Roy d'Angleterre s'efforça de la bannir de ses Etats, & de le rendre odieux en toute leur étenduë, par un traité qu'il composa du mauvais usage du Tabac.

La III. est sur les diverses manieres dont il peut estre pris, & les differens effets qu'il produit. Car suivant cet Auteur.

1. Le Tabac pris en poudre évacuant la pituite soulage ou guerit toutes les maladies qui procedent de l'abondance de cette humeur, comme les crachemens immoderés, les Rheumatismes, les fluxions qui tombent sur les yeux, les larmes involontaires, le mal de teste, l'hydropisie. Il soulage la téte par les éternuemens. Il purifie le sang, il calme les inquietudes & les passions. Et enfin bien loin d'affoiblir l'imagination & la memoire, il perfectionne les organes de ces deux facultez.

2. Pris en feüille & maché il ôte le sentiment de la soif & de la faim & empéche que les forces ne diminuent mesme dans le travail.

3. Pris

3. Pris en fumée, mais moderément fait dormir & réver tranquillement.

4. L'Eau de Tabac mise dans l'œil éguise & conserve la veuë & efface les taches des yeux : prise par la bouche guerit la courte haleine, l'asthme, la Phtysie, les fievres tierces & quartes, &c.

5. L'huile de Tabac mise dans l'oreille en guerit la surdité, sur le visage en emporte les rougeurs & les bourgeons, sur les parties affligées de la goute ou de la sciatique en appaise les douleurs en resolvant l'humeur qui les cause.

6. Le sel & le cristal du Tabac mélez dans ces deux precedentes preparations en augmentent la force, & servent d'un insigne diaphoretique ou diuretique selon la disposition des humeurs. Ils blanchissent les dents, les preservent de fluxion & de pourriture, & consolident les ulceres, sur tout des gencives & purifient merveilleusement le sang.

7. Le parfum du Tabac qu'on brûle en poudre ou en feüille appaise les suffocations de mere, ou les vapeurs histeriques, subtilise les humeurs, remedie à la vieille toux, & rappelle de la letargie.

8. Les Pillules de Tabac purgent par en bas toutes les humeurs & la bile plus qu'aucun autre remede, & appaisent le vertige, le sifflement & le bourdonnement d'oreille.

9. L'extrait ou le suc de Tabac guerit l'alopecie, l'ozene, le Polype, la douleur des dents, les ulceres des gencives & de la langue

gue & l'épilepsie recente. Il tuë les vers, les poux, les punaises, les souris & les rats, & sert d'un remede souverain aux Chevaux contre le farcin & contre les fouleures & les blesseures que la selle leur fait sur le dos.

10. Enfin les Cerats, les Baumes, les Onguens & les Emplâtres, sur tout s'ils sont secondez par les potions selon le besoin guerissent les mules, la gale, la tigne, le feu volage, les ulceres, les dartres, les crevasses des mains, les écroüelles, les erysipeles, les herpes, les poireaux, les cors des pieds, toutes sortes de blessures, les cancers, les charbons pestilentiels, les morsures des chiens enragez, celles des bestes venimeuses, &c.

Comme cet Auteur explique la maniere dont le Tabac produit la pluspart des effets dont nous avons parlé, & dont tout le monde ne tombera peut-être pas d'accord, qu'il répond aux objections que l'on fait contre son usage, qu'il enseigne la maniere de le cultiver, de le preparer, de le purger, de la parfumer, & de faire toutes les preparations dont nous venons de parler, nous renvoyons au livre les curieux qui en voudront sçavoir le détail.

Livres nouveaux.

Stephani Baluzii Miscellaneorum liber tertius, hoc est, collectio veterum Monumentorum quæ hactenus latuerant in variis Codicibus ac Bibliothecis, in 8. à Paris chez Fr. Muguet.

Traités historiques & dogmatiques sur divers

Points

Points de la Discipline de l'Eglise, & de la Morale Chrestienne, Tom. I. contenant un Traité des jeûnes de l'Eglise, par le R. P. Louis Thomassin P. de l'Oratoire, in 8. à Paris chez le même.

Traité des plus belles Bibliotheques de l'Europe, des premiers livres qui ont esté faits, de l'invention de l'Imprimerie, des Imprimeurs, de plusieurs livres qui ont esté perdus & recouvrez par les soins des Sçavans avec une methode pour dresser une Bibliotheque, par le Sieur le Gallois, in 12. à Paris chez Estienne Michallet.



JOUR-

XI.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 6. May, M. DC. LXXX.

L'Alliance Sacrée de l'Honneur & de la Vertu au Mariage de Monseigneur le Dauphin avec Madame la Princesse Electorale de Baviere. In 4. à Paris chez Robert I. B. de la Caille. 1680.

LA grandeur & la pieté ont été depuis tant de siecles si inseparables des deux augustes Maisons que le Mariage de Monseigneur le Dauphin avec Madame la Princesse Electorale de Baviere unit pour la neuviéme fois, que le P. Menestrier a eu grande raison d'appeller cette alliance, l'alliance sacrée de l'honneur & de la vertu. Comme ces augustes titres ne nous sont pas inconnus du côté de la Maison Royale de France, cet Auteur s'attache particulierement à celle de Baviere.

Il fait voir d'abord comme tout est grand dans cette Maison.

Son Origine, qui luy est commune avec les deux dernieres Races de nos Rois dans l'opinion

nion de ceux qui les font descendre d'Ansbert Senateur Romain & de Blitilde fille du Roy Clotaire, ou pour remonter encore plus haut de Tonantius Ferreolus Prefet du Pretoire dans les Gaules pour les Empereurs Romains, Bisayeul d'Ansbert.

Ses Alliances, qui répondent merveilleusement à la grandeur de sa naissance, puisque sans parler des autres, ses Princes ont espousé huit filles d'Empereurs & onze filles de Rois; & parmy les Filles de cette Maison six ont espousé des Empereurs, trois ont été mariées a des Rois, & deux à nos Dauphins.

Ses Dignitez, tant Seculieres qu'Ecclesiastiques : Car pour commencer par les premieres, outre qu'elle possede actuellement trois Electorats, sçavoir celui du Palatinat du Rhin, celui de Baviere, & celui de Cologne, qui est depuis prés d'un siécle dans cette Maison, elle a eu en divers temps l'Empire, les Royaumes de Hongrie, de Boheme, de Dannemarck, & l'Electorat de Brandebourg. Et pour les Ecclesiastiques, elle a donné en divers temps quatre Cardinaux à l'Eglise, des Archevesques à Salzbourg, Cologne & Magdebourg, & des Evesques à Ratisbonne, à Passau, à Frisinghen, à Hildesheim, à Liege, à Osnabruck, à Verden, à Strasbourg, à Munster, à Spire, à Vormes, à Utrecht, à Naumbourg, &c.

Ses Princes, parmi lesquels l'Histoire fait sur tout remarquer Louïs IV. Duc de Baviere, qui ayant été Couronné Empereur l'an 1322. défit

défit ſes ennemis auprés du bourg d'Amphing ſur les bords de la Riviere d'In ; & deux autres du même nom, dont le premier aprés avoir conduit au voyage d'outre-Mer une troupe de Chevaliers Bavarois porta ſes armes victorieuſes juſqu'aux portes de Damiette où il planta ſes étendarts, & l'autre défit en 1462. les Troupes Confederées avec l'Empereur Frideric. Othon qui fut fait Roy de Hongrie; Albert III. qui par une modeſtie peu commune refuſa le Royaume de Boheme qu'on luy étoit venu offrir ; Guillaume vainqueur des Friſons; Henry & Louïs celebres par la défaite d'Ottocarus Roy de Boheme, qui étoit entré à main armée dans la Baviere ; & enfin le fameux Maximilien I. ayeul de Madame la Dauphine, qui ſoutint avec tant de courage la Religion dans l'Allemagne contre le Comte Palatin & les Rebelles de Boheme, qu'il reduiſit en quatre jours toute la Province d'Aûtriche ſous le pouvoir de l'Empereur, qu'il défit le Prince d'Anhalt qui commandoit les Troupes de Boheme, prit ſa Cornette, mit le ſiege devant Prague & en une heure de combat défit tellement l'armée ennemie qu'il ne s'eſt guere remporté de victoire plus complete & plus ſignalée : auſſi ce Prince dont la pieté ne cedoit pas à la valeur envoya au Pape une partie des Drapeaux qu'il avoit pris en ce combat qui furent portez avec pompe dans l'Egliſe de Nôtre Dame de la Victoire, & il conſacra au ſaint Siege la Bibliotheque de l'Electeur Palatin rem-

remplie d'excellens Mſſ. en diverſes langues qui ſont aujourd'huy une partie de la Bibliotheque Vaticane.

Comme les Buſtes, les Statuës & les Portraits de ces grands hommes & de tous les autres Princes de cette auguſte Maiſon ſont les ornemens des Façades, des Sales, des Cabinets & des Galeries du Palais de Munich qui eſt un des plus beaux qu'on voye dans le reſte du monde, le P. Meneſtrier en fait un détail particulier, auſſi-bien que de tout ce que la pieté a fait faire à ces Princes, tant dedans que dehors l'enceinte de ce Palais. Il y ajoûte juſqu'aux Inſcriptions qui ſont connoiſtre chaque choſe, mais il s'arrête ſur tout à la deſcription des Peintures ſous leſquelles le grand Maximilien faiſoit exprimer toutes ſes grandes penſées, & il n'oublie pas l'auguſte monument que feu Madame l'Electrice la Sereniſſime Henriette Adelaide de la Royale Maiſon de Savoye fit dreſſer dans ce même Palais à la memoire de ce Heros en faiſant peindre dans une Galerie les plus belles actions de ſa vie, qu'elle voulut elle-meſme en habit d'Electrice propoſer à ſes enfans comme un modele à imiter, l'ayant fait repreſenter ſous la figure d'un Atlas qui porte ſur ſes Eſpaules le Globe Imperial.

Aprés la deſcription de toutes ces beautez du Palais de Munich, où tout eſt grand & ſpirituel, il vient à la Fête du Mariage dont il fait prendre tout le ſoin à l'amour d'une maniere ſinguliere, car dans le Temple qu'il luy

luy fait dresser avec une magnificence digne de ces illustres Epoux, il fait voir à chacun ce qu'il y a de plus grand & de plus auguste dans la Maison, où il s'allie; d'où il est aisé de connoître que l'un étoit fait pour l'autre, & que nous avons toute sorte de sujet d'esperer qu'une alliance aussi belle produira des effets merveilleux pour les lettres, puisque tous les deux y ont été élevez avec soin & avec succés, l'un auprés du plus grand Monarque qui ayt encore paru, qui ne pense rien de mediocre, qui n'entreprend rien que de grand, & qui acheve avec tant de gloire tout ce qu'il entreprend: Et l'autre auprés d'une mere qui avoit infiniment de l'esprit, de la douceur, de la majesté, & de cette grace & grandeur d'ame qui est si particuliere à la Royale Maison de Savoye.

Dissertatio Philosophico-Medica de re monstrosa à Capucino Pisauri per urinam excreta, Aut. Dominico de Marinis Romano M. D. In 12. Romæ. 1679.

NOus avons parlé ailleurs de ce Capucin de Pesaro, qui aprés de grandes douleurs de Reins & des retentions d'urine en fut gueri tout d'un coup en rendant avec l'urine une espece de Vipere; c'est ce que cet Auteur refute dans cet Ouvrage, car contre le sentiment du Medecin qui soûtenoit que c'estoit une Vipere, il prouve que ce n'est qu'un ver, sur quoy il fait une longue enumeration de toutes

toutes les parties du corps, où il s'engendre des vers. Il ramasse un grand nombre d'Observations qui ont été faites par divers Auteurs, ausquelles il ajoûte quelques-unes des siennes & de quelques-uns de ses amis. Comme nous en avons donné en plusieurs endroits de fort singulieres, nous n'en dirons pas icy davantage.

Ambassades memorables de la Compagnie des Indes Orientales des Provinces-Unies vers les Empereurs du Iapon, &c. Le tout enrichi de Figures. In fol. A Amsterdam. Et se trouvent à Paris chez Antoine Cellier. 1680.

CEtte Ambassade fut faite en 1641. L'Histoire en parut l'an 1649. en Flamand; & on s'est enfin avisé cette année de nous la donner en nôtre Langue.

Pour ne rien retoucher de tout ce dont nous avons parlé ailleurs sur ce sujet à l'occasion des Relations de Tavernier, nous commencerons par la magnificence des Empereurs du Japon, lesquels, si on en croit ces Messieurs, n'ont pas moins de prés de cinq cens millions de revenu tous les ans, puis qu'ils dépencent chaque année deux cens quarante millions & qu'il ne leur en reste guere moins. Un Dais d'or massif est quelque chose de magnifique, mais il semble qu'il n'approche pas de la magnificence du Palais bâti par Taicosama un des Empereurs du Japon, qui de valet de païsan étant parvenu à l'Empire

fit

fit elever un si grand & si superbe Edifice que dans les seules Galeries qui l'entouroient on pouvoit ranger cent cinquante mille hommes en bataille. Le Château d'Osacca n'est pas de cette magnificence, mais de cinq étages qu'il contient en Piramide, les deux premiers sont couverts de tuiles ordinaires, les deux autres de Plomb le cinquiéme de Cuivre, & le sixiéme d'Or.

Il y a deux Empereurs dans le Japon. Le Dayro est le plus ancien, sur la famille duquel on a usurpé l'Empire. Pour l'en consoler en quelque maniere, on luy a laissé la dignité de Grand Prêtre, laquelle ne peut luy être ôtée non plus que la vie, que pour avoir tué quelqu'un ou pour s'être fait rogner les ongles ou couper les cheveux. 365. Idoles font tour à tour sentinelle devant son lit, chacune veillant sur sa personne le jour de sa faction. Ainsi lors qu'il arrive quelque chose à ce Prince, on s'en prend à l'Idole du jour, que l'on foüette ou que l'on bâtonne pour être ensuite bannie du Palais pour cent jours.

Les Japonnois sont fort adonnez à l'Idolatrie. Ils admettent la Metempsicose, & ils ne donnent pas moins de huit mille naissances differentes à leur Dieu Xaca qui étoit autrefois un libertin dont la plus haute devotion n'alla jamais qu'à donner la mort à sa mere. Il y en a qui se laissent mourir de faim & qui s'enterrent tout en vie à son honneur. Ils rendent de grands honneurs à ceux qui se noyent

noyent par la devotion qu'ils luy portent. Il n'y a point de lieu au monde où il y ait tant de Temples ni de si beaux qu'au Japon. Il y en a un entre autres où l'on voit mille statuës d'or massif. Ils en ont pour les Diables & pour le Roy des Diables, & on dit qu'il y a huit cens ans qu'un des Empereurs du Japon fit bâtir sur une seule Montagne nommée Frenoyama trois mille huit cent Temples, & autant de demeures pour les Prétres de ces faux Dieux. Ils adorent les Singes avec tant de veneration, qu'ils offrirent autrefois aux Portugais soixante dix mille ducats pour r'avoir la dent d'un de ces animaux, qui étoit gardée dans un Temple que les Portugais avoient pillé.

L'écriture des Japonois est extrémement difficile à apprendre, parce qu'il y en a de quatre sortes suivant les quatre differens états des personnes à qui l'on peut écrire. Ils écrivent de haut en bas chaque mot l'un sous l'autre, qui ne consistent aussi-bien que chez les Chinois qu'en autant de caracteres differens, ainsi ils en content comme ces autres peuples, dont ils sont autrefois sortis, jusqu'à quatre-vingt mille differens, suivant Kirker.

Les choses naturelles n'y sont pas moins singulieres. Il y a une Montagne de trente lieuës de hauteur. Il y en a d'autres qui vomissent des feux & des flammes, au milieu desquelles le demon paroît quelque-fois aux malheureux qui vont le consulter: & quel-

ques-unes d'où l'on voit sortir des ruisseaux de souffre. Les eaux boüillantes de Sangoc qu'on appelle pour cet effet Infernalles, ont été honorées de plusieurs milliers de Chrétiens qui y ont été precipitez du haut d'un rocher pendant la persecution. Il y a un arbre qui meurt dés qu'il est moüillé, & la seule maniere de le faire revenir est de l'arracher de la terre, & aprés en avoir fait secher la racine au Soleil le replanter, car alors il devient plus beau que jamais.

Et pour les choses artificielles le Vernis & la Pourcelaine du Japon sont trop estimez pour les oublier. Le premier se fait de la sorte. On pile de la cire, puis on la fond en y mêlant les couleurs dont on veut qu'elle soit. Aprés on en fait des bâtons, & avant que de les appliquer on fait long temps chauffer le bois que l'on en veut couvrir. La premiere couche estant mise on la brunit avec de la paille & des roseaux secs. C'est ainsi que sont vernissez les Cabinets, les Cassettes, les Tables, &c. qu'on transporte en Europe; & quant à la Porcelaine elle se fait non pas de coquille de Moules ou de coques d'œufs pilées bien menu, mais d'une certaine terre qui ressemble à du sable extremement fin, laquelle estant pestrie avec les eaux qui se trouvent dans le Village de Sinctesimo, reçoit de ces eaux la netteté & la transparence que tout le monde admire, & que tout le reste des eaux du Japon ne sçauroient luy donner.

Lamberti Velthuysii Ultrajectini Opera omnia ante quidem separatim tam Belgice quam Latine nunc vero conjunctim Latine edita, quibus accessere duo tractatus novi hactenus inediti pars 1. *&* 2. *in* 4. Roterodami. Et se trouvent à Paris chez Ant. Cellier. 1680.

LEs deux traitez nouveaux que cet Auteur ajoûte icy à ce que nous avions déja de luy font l'un des points fondamentaux de la Foy & l'autre du culte naturel ; ce dernier est contre l'ouvrage posthume de Spinosa & contre le premier que cet homme sans Religion a donné depuis quelque année au public sous le nom de *tractatus Theologico-Politicus*.

Paralleles Historiques. In 12. à Paris chez Denys Thierry. 1680.

C'Est une nouvelle maniere de ramasser agreablement & profitablement ce qu'il y a de plus beau & de plus remarquable dans l'Histoire par la comparaison que l'Auteur fait de divers traits dont quelques-uns semblent n'avoir que les noms de changez.

On y voit Darius & Primislas élevez par le moyen d'un Cheval l'un à l'Empire des Perses & l'autre au Duché de Boheme avec cette difference que Darius estoit Prince, & que l'autre n'estoit qu'un simple Laboureur.

seur. Tout le monde sçait que Caligula designa son Cheval Consul : Mais ceux qui ne sçavent pas l'Histoire de Suede ignorent que Gunnar qui en a esté Roy ayant subjugué la Norvege y laissa son chien pour Vice-Roy. Les trois cens Fabius qui defirent les *Veiens* ennemis de Rome ne répondent pas mal aux trois cens Lacedemoniens qui au passage des Thermopyles se défendirent si vaillamment contre les Perses.

On y trouve un Souverain devenu Maistre d'Ecole & des maitres d'Ecole devenus Souverains. On voit comme l'Empire d'Assyrie a eu au commencement pour Reine une femme qui portoit l'habit d'homme, & pour le dernier de ses Rois un homme qui portoit l'habit de femme, &c. Il y a plusieurs aûtres traits moins connus que ces derniers, mais ceux-cy ne laissent pas de nous donner un petit tableau de l'empire d'Assyrie & de celuy d'Affrique que les Cherifs fonderent sur les ruines de Fez & de Maroc.

Extrait du Journal d'Allemagne contenant cinq ou six particularitez remarquables.

LA 1. est d'une odeur extrémement douce qui sortit du cœur du feu Marquis de Brandebourg à l'ouverture qu'on en fit aprés sa mort.

La 2. est d'une Phthysie & d'une mort causée pour avoir bû trop frais, aussi-bien que d'un aveuglement & tremblement de toutes

les

ſonne

ɔufflet

rouva
ɔeſcha

angue

e nou-
s l'an
ıois de
ı fruit
ne on

eceus

rio illu-
mpera-
em Au-
nibus ,
as com-
antino-
r Chri-
e Regi
ıæſtore.

ı Sæcu-
m quod
. Colli-
Mauri
ng. ab-
ſolvit,

solvit, illustravit, edidit atque in duas partes distribuit. Pars secunda, in fol. à Paris chez le mesme.

Frederic de Sicile en trois Vol. à Paris chez Rhibou au Palais.

Vossius de Oraculis Sybillinis, Amstelodami, & se trouve à Paris chez la Veuve de Varennes au Palais.

De Veil in Prophetas minores. in 8. Londini, & se trouve à Paris chez la mesme.

Idem in Matthæum & Marcum, in 8. chez la mesme.

Lactance de la persecution des Chrestiens de la traduction de Mr. de Maucroix Chanoine de Rheims, à Paris chez Fr. Muguet.



JOUR-

XII.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 20. May M.DC.LXXX.

Acta Sanctorum Ord. S Benedicti in Sæculorum Classes distributa. Sæculum IV. quod est ab anno Christi DCCC. *ad* DCCCC. *Colligere cœpit D. Lucas d'Achery Congr. sancti Mauri Monachus. D. Ioh. Mabillon ejusd. Cong. absolvit, edidit, illustravit atque in duas Partes distribuit. Pars 2. In fol.* à Paris chez Louïs Billaine. 1680.

CEtte seconde Partie du IV. Siecle des SS. de l'Ordre de S. Benoist comprend les 45. dernieres années du 9. Siecle, jusqu'à l'an 900. de Nôtre Seigneur. Le Pere Mabillon continuë de traiter dans sa Preface des Contestations de ce temps-là. Et premierement de celles de l'Eucharistie, touchant laquelle il restoit encore beaucoup de faits historiques fort importans à éclaircir, quoy que beaucoup d'habiles gens ayent déja traité doctement cette matiere.

Il montre. 1. Que l'Ouvrage que Paschase dit avoir écrit *de Sacramentis* n'est pas different de celuy de l'Eucharistie, contre le sentiment de quelque Sçavans, & entre autres du

Pere Cellot. 2. Que celuy-cy n'a pas été écrit l'an 818. comme on l'a crû jusqu'à present, mais en l'an 831. du temps de l'exil d'un Abbé de Corbie appellé Arsene, qui est un second nom, non pas du S. Abbé Adalhard, comme pretendent quelques-uns, mais de l'Abbé Wala si fameux dans nôtre Histoire. 3. Que ce traité a été écrit en faveur des jeunes Religieux de la nouvelle Corbie en Saxe lesquels estant enfans de Peres nouvellement convertis à la Foy, avoient besoin d'estre instruits dans l'un de nos principaux Mysteres, afin d'y participer dignement : ce qui nous donne un Systeme tout autre que celuy que les heretiques de nos jours ont voulu, pretendant que Paschase dans ce livre veut établir une nouvelle Doctrine touchant l'Eucharistie. 4. Que Placide disciple de Paschase à qui cet Ouvrage est dedié, & à la priere duquel Paschase le composa n'est autre que Warin illustre Abbé de la nouvelle Corbie, comme cet Auteur le prouve par une lettre du mesme Paschase à Charles le Chauve. Et enfin 5. que Frudegaire à qui Paschase écrit une lettre sur le sujet de son Livre, estoit aussi Religieux de cette mesme Abbaye de Corbie en Saxe.

Aprés avoir expliqué ces faits, l'auteur fait voir contre Mr. Claude & ses confreres, que le livre de Paschase ne contient autre chose que la seule créance de l'Eglise Catholique de son temps. Il fait voir en suite que l'Anonyme du Pere Cellot est Herigere Abbé de Lobes,

Lobes, qui a vécu ſur la fin du X. Siécle. De là il paſſe aux Adverſaires de Paſchaſe, & montre que dans la conteſtation qui eſtoit entre eux, ſçavoir ſi le corps de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie eſt le meſme que celuy qui eſt né de la ſainte Vierge, il ne s'agiſſoit nullement de la realité que les uns & les autres ſuppoſoient comme certaine.

Il pretend de plus juſtifier les Grecs auſſibien que quelques Latins de l'erreur qu'on leur a imputée touchant le Stercoraniſme que quelques-uns ont crû eſtre plûtoſt un terme de deriſion que le veritable nom d'une Secte particuliere. Il examine enſuite ſi le Livre imprimé ſous le nom de Bertram eſt de Jean Scot ou de Ratram, & aprés avoir prononcé en faveur du dernier, il fait voir que la doctrine de ce livre eſt incomparablement plus favorable à l'Egliſe Catholique qu'aux Proteſtans. Enfin il juſtifie Ratherius Eveſque de Verone dont quelques Miniſtres ont voulu rendre ſuſpecte la Foy touchant l'Euchariſtie, & produit pour cet effet une Epiſtre de ce Prelat qui en rend un témoignage authentique.

Ces choſes eſtant ainſi expliquées, le Pere Mabillon paſſe aux autres conteſtations du temps, il touche entre autres celle du fameux Goteſcalque qu'il traite d'une maniere hiſtorique faiſant voir les courſes de ce Moine, les troubles qu'il cauſa, ſon opinion ſur la Predeſtination, ſa priſon, & ſa mort. Il parle enſuite du celebre Anſchaire & des

autres Benedictins qui ont converti avec luy les Peuples du Septentrion ; il ajoûte à cela ceux qui ont esté Auteurs des Martyrologes comme le venerable Bede, Wandelbert, Raban, Usuard, Adon, Notker & Nevelon. Enfin il conclut sa Preface par des Observations Ecclesiastiques & Historiques, dans lesquelles il traite de beaucoup de choses assez utiles & curieuses, comme de l'approbation des livres par les souverains Pontifes, de la Mitre des Evesques que tous ne portoient pas, & pour laquelle il paroist que quelques-uns ont obtenu un privilege particulier, de la pratique ancienne de prendre l'habit Monastique dans l'extremité d'une maladie, de l'origine de cette coûtume & de son engagement, &c.

Dans le corps de l'ouvrage il y a aussi des pieces qui sont importantes. On y trouve des Actes d'un Concile tenu à Germigny au Diocese d'Orleans l'an 842. inconnu jusqu'à present. l'Auteur y fait voir que le lieu où saint Florentin & saint Hilare souffrirent le martyre n'est pas Sion en Vallay *Sedunum* mais *Pseudunum* Semont au Diocese d'Autun, & enfin pour n'entrer pas dans un plus long détail il croit avoir trouvé l'Epistre de Raban à l'Abbé Egilon touchant l'Eucharistie qui estoit si desirée des Sçavans, qu'il a fait imprimer à la fin de ce Volume.

Federic

Federic de Sicile en trois Tomes. In 12. à Paris chez Jean Rhibou au Palais. 1680.

C'Eſt une hiſtoriette galante dont toute l'œconomie & toute l'intrigue roulent ſur le déguiſement d'une fille en garçon à peu prés comme celuy que nous avons vû autrefois dans l'Henriette de Moliere de la Comteſſe d'Angleſac ſous la perſonne du Prince de Salmes. Mais ce qu'il y a de plus joly & de plus ſingulier en cela c'eſt que ſi on en croit le bruit commun cette petite galanterie nous vient de la main d'une jeune perſonne de dix-ſept ans.

Les quinze Livres des Deipnoſophiſtes d'Athenée traduits pour la premiere fois en François ſur le Grec original aprés les Verſions Latines de Natalis Comes & de Dalechamp. In 4. à Paris chez Jacques Langlois. 1680.

IL ne failloit pas une plume moins accoûtumée au travail ni moins fertile en traductions que celle de Monſieur l'Abbé de Marolles pour nous donner en noſtre Langue, & en auſſi peu de temps qu'il a fait la verſion d'Athenée que perſonne n'avoit juſqu'icy voulu ou oſé entreprendre de traduire en Langue vulgaire. Les quinze Livres dont cet ouvrage eſt compoſé ſont remplis d'une infinité de recherches curieuſes & agreables, ſi on excepte celles du 13. livre qui ſont trop libres.

On y trouve des Vers de plus de 300. Poëtes qu'Athenée rapporte avec le témoignage de plus de 700. Ecrivains celebres sur quasi toute sorte de matieres, mais particulierement sur les festins qui sont le propre sujet de cet Ouvrage, aussi son titre est-il des Deipnosophistes pour dire le banquet des Sages. Ce fameux Ecrivain Grec natif de la Ville de Naucrate en Egypte y feint qu'un certain Laurent qui de Portugais qu'il estoit avoit eu l'honneur de devenir Citoyen Romain, avoit invité chez luy à prendre un grand repas plusieurs Personnages sçavans en toute sorte de literature & de belles connoissances : & comme il le fait également spirituel & magnifique, il ne luy laisse rien oublier de ce qui se peut imaginer de plus rare, de plus recherché & de plus curieux; ce qui luy donne occasion de parler, & de faire entretenir ces Sçavans d'une infinité de choses plaisantes. Ainsi on y voit quelle estoit la passion de Melanthius pour la gule, qui luy faisoit desirer d'avoir le col aussi long qu'une gruë, afin de goûter plus long-temps le plaisir du boire & du manger. La liberalité de Cyrus à donner des Villes entieres à ses favoris, comme à Pytharque de Cyzicene à qu'il en donna sept pour marque de l'amitié qu'il luy portoit. La difference des qualitez des Vins & des Eaux. L'extreme humidité de Lasyrtes, qui faisoit qu'il ne beuvoit jamais, & si il ne laissoit pas pour cela d'uriner comme les autres. La vertu qu'ont les choux d'em-

d'empêcher qu'on ne s'enyvre si on en mange avant que de boire. Comme quoy la belle Helene qui a tant fait parler d'elle, a passé dans la fable pour avoir pris naissance d'un œuf à cause qu'elle avoit esté élevée avec des œufs frais. Comment Luculle qui vainquit Mithridate & Tigranes ayant apporté le premier en Italie une Plante de Cerasunte Ville du Pont en Asie donna le nom de Cerise au fruit de cet arbre. Comment on éleva autrefois dans la Ville de Scolon en Bœotie des statuës en l'honneur de Megalarte & de Megalomaze pour avoir esté les Inventeurs du pain & de la farine.

Nous avons dit ailleurs que ce fut un certain Staphilus qui s'avisa le premier de mettre de l'eau dans le vin, on en donne icy la gloire à Amphiction Roy d'Athenes, comme à Paniasis l'invention des friandises. Parmy les grands amateurs de Poisson on trouve icy une Reine des Syriens nommée Gatis qui en estoit si insatiable, que de peur qu'il luy en manquât elle avoit fait expresses defenses à tous ses sujets par un édit public de manger de poisson sans sa permission qu'elle ne donnoit que rarement. L'Histoire a eu assez de soin de conserver le nom des grands Beuveurs: mais pour les grands mangeurs il n'y a rien asseurément qui approche de ce qu'on raconte de Comblette Roy des Lydiens qui l'estoit à un tel point qu'il devora sa femme en une nuit. Si Archestrate & le Poëte Philetas eussent mangé autant que ce Prince ils seroient asseu-

 rément

rément devenus plus gros & plus pesans qu'ils n'estoient, puisque le premier estant mis dans une balance ne se trouva peser qu'une obole, & que l'autre avoit besoin qu'on luy mît des boules de plomb aux pieds de peur que le vent ne l'emportât.

Ceux qui en voudront sçavoir davantage prendront la peine de lire eux-mesmes cet ouvrage, dans lequel ils trouveront mille choses de cette nature. Les Parasites, les Automates, les Enigmes, les Couronnes, les Fleurs, la nature des Poissons, des Oiseaux & des Coquillages, &c. leur fourniront des remarques fort singulieres.

Val. Martialis Epigrammatum Selectorum lib. V. Commentario brevi notisque illustrati à P. Petro Rodelle è Soc. Jesu. A Tolose. 1680.

De tous ceux qui ont travaillé sur Martial il n'y en avoit encore aucun qui se fut avisé avant cet Auteur de ranger les Epigrammes de ce Poëte sous certains titres, qui sans leur faire perdre le rang qui leur est ordinaire peussent donner la commodité de les trouver en un moment dans le besoin. Il les divise en cinq genres qui regardent le Panegyrique, la Satyre, la Morale, l'Enjoüé ou enfin le mélange de quelques-uns de ces caracteres ensemble Il en a osté les pieces qui pouvoient choquer la pudeur: & pour les Notes que nous avions déja de ceux qui l'avoient devancé en ce travail, il avouë qu'il se sert de quelques-unes, mais il en refute plusieurs autres

autres à la place desquelles il met les siennes qui paroistront sans doute bien plus raisonnables.

Petri de Dusburg Chronicon Prussiæ in quo Ordinis Teutonici origo & res gestæ ab an. 1226. *ad an.* 1435. *exponuntur. Accessere Dissertationes* XIX. *Antiquitates Prussicas complectentes, Aut. Chrysloph. Hartknoc. In* 4. Jenæ. 1679.

L'Etablissement de l'Ordre Teutonique qui commença en 1119. par la charité d'un riche Seigneur Allemand qui aprés avoir eu part à la prise de Jerusalem y voulut passer saintement le reste de ses jours avec sa famille dans les exercices de pieté : Son erection en ordre militaire par le Pape Celestin III. sous la Regle de Saint Augustin l'an 1191. Sa Translation quelques trente-huit ans aprés en Allemangne où l'Empereur Frederic II. retournant de son malheureux voyage de la Terre sainte amena tous les Chevaliers de cet Ordre qui ne pouvoient plus rendre de grands services à la Chrestienté dans la Syrie les affaires des Chrestiens y estant tout à fait desesperées. La conqueste qu'ils firent de la Prusse sur des peuples barbares & payens qui l'habitoient en ce temps-là, à la persuasion de ce mesme Prince qui la proposa à Herman Saltza leur quatriéme grand Maistre sous la conduite duquel ils avoient quitté la Terre sainte. La conversion de ces peuples à la Foy par leur moyen, & tout ce qu'ils entreprirent en suite dans les Pays Septentrionaux où ils s'em-

s'emparerent de la pluſpart des Païs ſont le ſujet de cet Ouvrage. On y voit comme ils s'étendirent meſme dans la Lithuanie où ils porterent la Foy Catholique, & comment enfin ils augmenterent toûjours leur puiſſance juſqu'à ce qu'aprés une longue guerre qu'ils avoient entrepriſe contre la Pologne le Roy Jagelon les défit dans cette fameuſe bataille, où ils perdirent la pluſpart de leurs Chevaliers enveloppez dans le maſſacre de cinquante mille de leurs Soldats qui demeurerent ſur la place.

Demonſtration de ce Theoreme. Que La Somme ou la difference de deux Quarré-Quarrez ne peut étre un Quarré-Quarré. *Tirée d'une Lettre écrite à l'Auteur du Journal par Mr. Ozanam en ces termes :*

MR. de Fermat aſſeure dans ces Remarques ſur Diophante, qu'il a la Demonſtration de ce Theoreme, mais ne l'ayant point trouvée dans ſes dérnieres œuvres, qui ont eſté imprimées depuis peu, j'ay eu le bonheur de la trouver moy-meſme, comme vous allez voir.

Propoſons ces deux Quarré-Quarrez b^4, c^4. Je dis que leur ſomme $b^4 + c^4$ ne peut pas eſtre un Quarré-Quarré, car ſi cela eſt poſſible, mettons le Quarré-Quarré a^4 pour cette ſomme, en ſorte qu'on ait cette Equation $b^4 + c^4 \propto a^4$, ou $c^4 \propto a^4 - b^4$, & puiſque c^4 eſt un Quarré-Quarré, il faut auſſi que ſa valeur $a^4 - b^4$

ſoit

soit un Quarré-Quarré, & par consequent un quarré, ce qui est impossible, parce que $a4 - b4$ est l'aire de ce triangle rectangle, $\frac{2aabb, a4 - b4, a4 + b4}{ab}$, laquelle ne peut pas être un quarré, comme il a esté demontré par Messieurs de l'Academie Royale des Sciences, & aussi par le R. P. de Billy.

Il suit de cette demonstration, que la somme & la difference de deux Quarrez ne peuvent pas estre chacune un nombre quarré, ny dans la raison de deux Quarrez. Car si la somme $aa + bb$ & la difference $aa - bb$ estoient chacune un nombre quarré, ou dans la raison de deux Quarrez, leur produit $a4 - b4$ seroit un nombre quarré, contre ce qui vient d'estre demontré. Ainsi vous voyez que dans un triangle rectangle, il est impossible que l'hypotenuse, & un des autres côtez soient chacun un nombre quarré, parce que l'hypotenuse est la somme de deux Quarrez, dont un des autres côtez est la difference.

Extrait de deux Lettres Ecrites d'Allemagne l'une à M. Iustel & l'autre à l'Auteur du Journal touchant deux sortes d'eau fort remarquables.

LA premiere de ces Lettres porte qu'à Dresde en Saxe il y a un homme qui fait une eau qui rend les corps incorruptibles. Un ami de M. Justel qui luy en écrit a veu des Poissons qui aprés avoir esté quatre mois dans

dans cette eau, ont paru aussi frais que s'ils n'y avoient esté mis que depuis un jour ou deux. Il y a veu plusieurs autres animaux dans le même Etat. Cet homme pretend de conserver ainsi le corps d'un homme entier sans luy ôter même les entrailles. Il nomme ces sortes de corps preservez ainsi de la corruption *Mumia hermetica*.

La 2. parle d'une autre eau qui n'est pas moins merveilleuse pour les corps vivans que la premiere l'est pour les corps morts: car elle arrête le sang si seurement & si vîte qu'il semble que cela tienne du prodige. Elle est de l'invention du Sieur Jean Corneille Weber. Celuy qui nous en écrit & qui aprés plusieurs experiences qu'il en a veuës s'est donné la peine d'en examiner la nature, croit qu'elle n'est point differente de cette eau Stiptique qui se fait avec du Colcothar ou Vitriol rouge qui reste dans la Cornuë aprés qu'on en a tiré l'esprit avec de l'Alun brûlé & du Sucre Candi; car si on prend trente grains de chacune de ces trois drogues, qu'on les mette dans un mortier avec demi once de l'urine d'une jeune personne & autant de l'eau rose, & deux onces de l'eau de Plantain, que l'on agite le tout ensemble dans ce mortier, qu'on renverse ce mélange dans une phiole & que quand on veut s'en servir on verse cette liqueur ainsi composée par inclination, on voit des effets surprenans soit que l'on en prenne interieurement ou que l'on ne fasse que l'appliquer exterieurement.

Estant

Estant prise interieurement elle arreste les crachemens de sang, les dissenteries & les flus immoderez d'Hemorroïdes & de Menstruës: & si l'on applique une compresse imbuë de cette eau sur une artere ouverte & qu'on tienne pour peu de temps la main dessus on voit le sang arresté tout court, aussi bien que celuy du nez si on y introduit pendant l'hemorragie un petit tampon moüillé de cette liqueur. La dose pour la prendre interieurement est depuis dix jusqu'à vingt goutes dans l'eau de Centinode.

Livres nouveaux.

Antonii D. Alteserræ Notæ & Observationes in lib. historiæ Francorum Gregorii Turonensis & Supplementum Fredegarii. In 4. A Paris chez Ant. Dezallier.

Ejusdem Autoris Recitationes quotidianæ in varias partes Digestorum & Codicis Claudii Triphonini, in 4. A Paris chez le même.

Traité des Obligations des Ecclesiastiques avec douze Regles de conduite pour les Curez tirées de S. Chrysostome, in 12. A Paris chez le même.

JOUR-

XIII.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 27. May, M.DC.LXXX.

Histoire de la Peste d'Allemagne, son Origine, son Progrés, les ravages qu'elle a causez, &c. 1680.

CE que l'on nous a envoyé d'Allemagne & d'Angleterre touchant la peste de Vienne est trop curieux, & trop utile à la Posterité pour n'en donner pas un détail exact.

S'il est vray suivant l'opinion de Willis que la Peste ne soit qu'un venin qui se répand en l'air, & qui s'attaquant aux esprits, au sang, au suc nerveux & aux parties solides, les remplit de pourriture, d'amortissemens, de taches, de pustules, de bubons & de charbons, on peut dire qu'il n'en fut jamais de plus violent que celuy qui s'est répandu sur la Ville de Vienne depuis environ treize ou quatorze mois que la Peste a commencé de s'y faire sentir.

La nouvelle Garnison que les Turcs envoyerent l'année derniere à Neuheusel y estant venuë deja infectée du Pays d'où on l'en-

l'envoyoit, n'eut pas resté quelque temps dans cette place que la Peste s'y échauffa de telle maniere qu'on fut obligé de faire sortir la garnison dans les dehors pour conserver le reste de la Ville. Cela ayant donné lieu à quelques Soldats de deserter ou par la crainte de la mort, ou par l'amour de la liberté ils trouverent moyen de se retirer à Presbourg, d'où par le commerce qu'il y a de cette Ville avec celle de Vienne, le mal s'y communiqua aisément & s'y échauffa de telle sorte que malgré les soins qu'on a pris & les remedes qu'on y a apportez dont nous parlerons dans la suite, on a compté pendant les treize ou quatorze mois, dont nous avons parlé, cinquante deux mille morts tant dans la Ville, que dans les Fauxbourgs ou dans les Villages voisins.

Le ravage auroit sans doute esté encore plus grand si on ne se fût enfin avisé de faire sortir les Principaux de la Ville, & de les faire camper sous des Tentes : mais ce qui diminua la fureur de la peste dans Vienne causa le malheur de la Ville de Prague; car quelques-uns de ceux qui campoient ainsi s'ennuyans de se voir privez du commerce du monde & sur tout de la Cour, se resolurent d'y aller & y furent en effet receus comme des gens auprés desquels il n'y avoit rien à craindre, puisqu'ils avoient tenu la Campagne pendant plusieurs mois. Comme ces premiers furent suivis dans peu de temps de plusieurs autres qui n'estoient pas sans doute si sains,

si sains, le mal commença de se glisser dans Prague: & comme la Juiverie est pour l'ordinaire le lieu le plus mal propre de tous ceux des Villes où l'on souffre les Juifs, il attaqua d'abord deux de ces malheureux, lesquels par ordre de la Sinagogue qui vouloit empécher la chose d'éclatter furent jettez la nuit dans l'eau. La découverte qu'en firent le lendemain deux Pescheurs allarma d'abord toute la ville, mais la mort d'un Gentilhomme qui mourut quelques jours aprés soudainement de la peste en voyant découdre le galon d'un Juste-au-corps qu'il avoit acheté à ces Frippiers, acheva de faire connoistre mais trop tard qu'on ne peut jamais assez craindre ny prendre trop de precaution pour se preserver d'un mal de cette nature.

Les Gazettes nous ont parlé d'un Medecin Bourguignon qui par un remede excellent qu'il avoit contre la peste à fait des nouvelles dans Vienne pour le soulagement & la guerison des pestiferez. Il est juste qu'à nôtre tour nous donnions rang parmi les Sçavans à un autre Medecin qui a esté preposé pour le méme sujet par Messieurs les Magistrats de Vienne, & qui y a fait des choses plus surprenantes encore, aussi s'y est il conduit d'une maniere également hardie & habile. Car considerant qu'on ne traite jamais mieux les maladies que quand on les connoît parfaitement, cet habile homme nommé Jean Baptiste Alprun Medecin de la Cour de l'Impera-

peratrice Doüairiere a commencé d'abord par vouloir penetrer la nature & la malignité de ce venin. Pour cet effet il a crû qu'il falloit employer non pas le fer mais le feu, & faire une analyse chymique du pus contenu dans un Bubon pestilentiel. Cette curieuse mais dangereuse operation a esté entreprise & executée de la maniere suivante, comme il est porté par l'écrit qu'il en a fait luy-même imprimer à Prague au commencement de cette année.

De Contagione Viennensi Experimentum Medicum Doct. Joan. Bap. Alpruni Augustissimæ Imperatricis Eleonoræ Aulæ Medici destinati ab excelso Regimine pro pestiferorum cura. Pragæ, Typis Universitatis Carolo-Ferdinandæ. 1680.

LE Sieur Alprun ayant donc esté appellé auprés d'un nommé Mr. Godefroy Reshel attaqué de la peste, il ouvrit un Bubon, & en ayant fait sortir toute la matiere pestilentielle il la mit dans une cornuë de verre bien luttée, à laquelle ayant adapté un recipient & lutté les jointures, il donna le feu par degrez. Premierement il parut une eau assez claire, ensuite on vit une matiere grasse & huileuse, & enfin le col de la cornuë fut couvert de sel volatile qui s'y attacha. Alors ayant osté le feu & deluté les vaisseaux il en sortit une puanteur plus insupportable que celle que l'on ressent lors que Soleil échauffe

échauffe dans le fort de l'Esté les playes les plus sales & les ulceres les plus vilains. Cette vapeur fut si penetrante que quoy qu'il eût mis du coton dans ses oreilles, des tampons de cherpy dans ses narines & une éponge dans sa bouche trempée dans diverses sortes de vinaigre & eaux Theriacales, cependant comme s'il eût esté frappé d'un coup de foudre toutes les parties de son corps en furent tellement ébranlées qu'il en souffrit un tremblement considerable & par sa violence & par sa durée. Ce Symptome n'eut pas d'autres suites. La vapeur s'estant dissipée le tremblement cessa & les esprits ayant repris leur mouvement naturel le Sieur Alprun se trouva en estat de reprendre le soin de son malade. D'abord il prit de ce sel qui s'estoit attaché au col de la cornuë, & aprés en avoir donné à goûter au malade, il en mit luy même sur la langue, & il reconnut que l'acrimonie de ce sel ne cedoit en rien à celle de l'eau regale.

De là il conclut deux choses importantes à son dessein.

La 1. Que c'estoit asseurément de la grande acreté & corrosion de ce sel, qui estoit dans la matiere pestilente, que provenoient les vomissemens continuels qui ne laissoient souffrir aux malades ny boisson ny nourriture, les cours de ventre qui les accompagnoient jusqu'au tombeau (cette qualité veneneuse irritant sans cesse le ventricule & émouvant continuellement la faculté expultrice)

trice) & enfin les élancemens de douleur & les ardeurs que les malades sentoient dans les bubons & les charbons par l'acreté de cette matiere.

La 2. Que les meilleurs remedes qu'on pouvoit employer pour cette cruelle maladie estoient sans doute les Sudorifiques qui pouvoient ou temperer cette acrimonie, ou chasser par la transpiration les humiditez impregnées de cette matiere. D'autant plus que l'experience luy avoit fait voir que de tous les malades qui avoient sué beaucoup, il n'en estoit mort aucun, & qu'au contraire ceux en qui la sueur n'avoit esté excitée ny naturellement ny artificiellement avoient tous perdu la vie.

Ainsi il ne songea plus qu'à trouver des Sudorifiques & des Cardiaques qui peussent seconder ses reflexions : en quoy il reüssit heureusement en ayant composé tant pour les pauvres que pour les riches. Il faisoit prendre les Sudorifiques de huit en huit heures, & les Cardiaques d'heure en heure. Voicy la maniere dont il composoit les uns & les autres, que nous donnerons dans les propres termes que l'Auteur employe en son Imprimé, afin que ceux qui voudront s'en servir sçachent où s'en tenir, & que l'on ne puisse pas nous reprocher d'y avoir rien ajoûté ou diminué ce qui seroit manquer de bonne foy pour nos Lecteurs & de fidelité pour celuy qui nous fait part si genereusement de ses lumieres & de ses experiences.

Sudorifera pro Ditioribus Fuerunt.

Species Diamoſchi, diambræ liberantis, Pannonicæ rubræ, extractum Contrayervæ, Lapis Bezoar, Unicornu marinum, Pulvis meus ſpecificus, Salia cornu Cervi & Succini volatilia, conchæ Perlarum volatiles, Aquæ cordiales temperatæ cum moſcho, Schorzoneræ & Cardui Benedicti, Syrupus Scordii & Coralliorum.

Sudorifera pro Inferioribus Fuerunt.

Species cordiales temperatæ, Electuarium de ovo, Antimonium Diaphoreticum Bezoardicum Minerale & Ioviale cum aquis & ſyrupis prædictis.

Cordialia pro Ditioribus Fuerunt.

Confectio Alkermes & de Hyacintho, Magiſteria Perlarum, Hyacinthorum & Granatorum, cum aquis è toto Citro, Saxoniæ, Salæ, &c.

Cordialia pro Inferioribus.

Corallia rubra contuſa, confectio Alkermes incompleta cum aquis Tormentillæ, Cardui Benedicti, &c.

C'eſt ce que le Sieur Alprun aſſure avoir employé en general pour les peſtiferez qu'il a traitez en changeant cependant quelque choſe ſuivant la difference du temperament & de l'âge des malades.

L'Auteur des nouvelles découvertes de Medecine parlant de cette même experience mar-

marque la dose des drogues, mais comme il y en ajoûte plusieurs dont l'écrit du Sieur Alprun ne parle pas, & qu'il ne fait nulle mention de la poudre specifique de cet Auteur dont il est parlé dans le Sudorifique pour les riches, on doit recevoir cela plûtôt comme un present qu'il donne d'ailleurs au public que comme une veritable & fidelle relation de ce que l'Allemand a executé puis qu'il y a de l'alteration. Cependant comme cela pourroit estre aussi bon que l'autre il n'en fait pas priver le public.

Sudorifique pour les Riches.

Prenez Poudre Diambra & Diamoschi de chacune deux dragmes, Licorne marine & Pierre de Bezoard pulverisées de chacune une dragme, Sels volatils de Viperes, de Corne de Cerf, de Succinum & de nacre de Perles de chacun quinze grains de l'extrait de Contrayerve & des confections preservatives décrites dans la Pharmacopée Augustane de chacune demy dragme, & des Syrops de Scordium & de Coraux de chacun deux onces. Dissolvez ces choses dans une pinte des Eaux cordiales de Scorçonnere & de Chardon beny parfumées avec le musc, & donnez trois onces de ce mélange de huit en huit heures observant incontinent aprés de bien couvrir le malade.

Sudorifique pour les Pauvres.

Prenez Poudres Diamargaritum & de Diarodon de chacune trois dragmes, Electuaire de Ovo une once, Antimoine Diaphoretique & Bezoard mineral de chacun deux dragmes, & ajoûtez à ces choſes les Syrops & Eaux marquées dans le Sudorifique precedent pour en faire le méme uſage.

Potions cordiales pour les Riches.

Prenez confections d'Hiacinthe & Alkermes de chacune demy once, Magiſtere de Perles & des Grenats de chacun une dragme, le tout dans un demy Setier de l'eau cordiale d'Hercule Saxon, pareille quantité de celle d'Angelus Salo, & Chopine de celle de toutes les parties du Citron pour en faire ſix doſes qui ſeront priſes à une heure prés l'une de l'autre.

Potions cordiales pour les Pauvres.

Prenez Corail rouge preparé deux dragmes, confection d'Alkermes incomplete deux onces, & Theriaque de Veniſe trois onces, que vous diſſoudrez dans une chopine d'eau de Tormentille & pareille quantité de celle de Chardon Beny pour vous en ſervir en la maniere preſcrite pour la precedente.

De præservatione Autoris à Peste.

Mais pour revenir au Sieur Alprun ce qu'il y a en tout cecy de plus ſingulier & de plus ſurprenant, c'eſt la maniere par laquelle il ſe preſerva comme il l'écrit luy-meſme, de la peſte dont il avoit commencé, ainſi que nous l'avons déja dit, d'eſtre ſi cruellement attaqué. Ne trouvant point d'antidote aſſez ſeur pour répondre ny de ſa vie ny de celle de ſes malades, il crut qu'il luy falloit chercher quelque principe déja receu, ſur lequel il pût établir ſes operations. Ainſi s'eſtant arreſté au ſentiment d'Harvée touchant le mouvement du cœur & la circulation du ſang, dont une infinité d'experiences ne nous laiſſent plus douter, il jugea que le venin ou la matiere peſtilentielle s'eſtant gliſſé dans le corps par les pores ou autrement & circulant avec le ſang parvient enfin aux Glandes axillaires ou inguinales, que là ou il s'y arreſte ou il paſſe outre, que s'il s'y arreſte il commence de ſe condenſer au milieu de l'humidité qui eſt ordinaire à ces parties, & groſſit toûjours juſqu'à ce que le Bubon ſoit formé; que ſi au contraire il paſſe outre, & trouve moyen de ſe faire paſſage avec le ſang & de venir juſqu'au cœur, il l'étouffe & cauſe la mort au malade: qu'ainſi il ne falloit plus que trouver le moyen d'empêcher ce venin de s'arrêter dans les Emonctoires ou de paſſer outre avec le ſang. Pour cet effet il s'aviſa dés le commen-

cement de faire avec la Lancette sur soy & sur deux de ses amis une legere incision *leve vulnus*, comme il parle, à chacune des aines, où ayant introduit ensuite un petit tampon pour empêcher que l'ouverture ne se fermât, & donner une libre issuë au venin, il eut le plaisir d'en voir couler sans cesse beaucoup de maniere sur tout dans le temps qu'il s'estoit si hardiment exposé chez le Sieur Godefroy, comme nous avons veu: & c'est à cette invention qu'il attribuë sa convalescence & la santé dont il a joüy pendant tout le temps qu'il a travaillé dans Vienne.

Dubia supra dictum experimentum proposita à doctiss. viro Georgio Franco, &c.

CE Mr. Franc est Doyen de la Faculté de Medecine d'Heidelberg, Professeur en Philosophie & l'un des membres de la Societé Imperiale. Les doutes qu'il a proposez sur l'experience hardie du Sieur Alprun sont les suivans.

1. Si dans le temps de la Peste il est bon de faire ces sortes d'experiences, parce qu'il semble que par ce moyen les particules du venin sont davantage exaltées comme parlent les Chymistes & chassées par l'effort de la nature.

2. Si l'on peut rien conclurre de cette experience touchant la nature du venin.

3. Si le Feu Chymique n'est pas un peu trop disproportionné à faire connoistre la nature

ture du venin au respect de nostre feu animal qui est de beaucoup plus doux.

4. Si ce Medecin n'a pas esté trop peu sage de goûter luy-mesme, & de donner à goûter à son malade de ce sel qu'il avoit tiré de la Cornuë.

5. Enfin si l'on peut connoistre & conclure de l'acrimonie de ce sel, les Symptomes de cette peste qui ont esté remarquez par le Sieur Alprun dans son Experience chymique.

Ad dubia proposita à Dom. Franco Moysis Charatii Responsa.

L'Estime que M. Franc a conceuë pour Mr. Charas luy ayant fait envoyer ses doutes en Angleterre, où ce dernier a passé depuis quelques mois pour travailler dans le Laboratoire du Roy de la Grande Bretagne, celuy-cy y a fait la réponse qui suit, qu'il a communiquée à la Societé Royale d'Angleterre.

Pour le premier doute il ne croit pas qu'aprés le rapport d'un aussi habile homme que Monsieur Alprun, il soit necessaire de reïterer cette experience, & il est convaincu que la matiere qui sort des Bubons estant l'ouvrage de la nature, elle pousse vers les Emonctoires les particules des humeurs qui sont les plus infectées de venin.

Pour le second, il ne croit pas que l'on puisse rien conclurre touchant la nature du venin par l'odeur ou par la saveur des sub-

ſtances qui ſe tirent par la diſtillation, de la matiere peſtilentielle, quoy qu'il avouë que par le feu Chymique, on tire des parties des animaux des particules tres-penetrantes.

Pour le troiſiéme, il croit que le feu Chymique eſtoit fort inutile en cette occaſion n'ayant nulle proportion ou égalité avec le feu animal, qu'il ſurpaſſe de beaucoup par ſon activité & violence.

Pour le quatriéme, il croit que le Sieur Alprun ne devoit ny goûter, ny faire goûter de ce ſel au malade, non pas tant pour ce qui pouvoit reſter dans ce ſel des premieres qualitez de la matiere peſtilentielle dont il avoit eſté tiré, le feu y ayant fait trop de changement pour qu'il y en pût reſter quelque choſe, mais ſeulement par l'horreur naturelle que l'on a de ces choſes, & qu'il ne peut y avoir rien de bon dans ces ſels.

Enfin pour répondre au cinquiéme, il ne croit pas qu'on puiſſe rien conclurre de l'acrimonie de ce ſel pour les ſymptomes de la peſte: Car quoy que les vomiſſemens & les diarrhœes marquaſſent une grande acrimonie d'humeurs, cela ne venoit pas tant, à ce qu'il croit, de la ſubſtance volatile & inſipide du venin, que de l'agitation de ces meſmes humeurs & du mouvement irregulier des eſprits agitez, d'autant plus que ce venin ne ſe faiſoit pas ſentir d'abord, mais ſeulement aprés l'agitation & la depravation des humeurs.

Au reſte comme le venin peſtilentiel eſtant tout

tout à fait ſpiritueux ſe gliſſe facilement dans les corps par les pores & les autres conduits plus larges, il ne faut pas s'étonner, ajoûte-t-il, ſi les remedes ſpecifiques qui fortifioient le cœur & les autres parties nobles ont eſté d'un grand ſecours pour les malades, auſſi bien que les Diaphoretiques qui chaſſoient le venin par les meſmes voyes & les Incisions dans les aines qui luy donnoient un paſſage encore plus libre.



XIV.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 3. Juin, M. DC. LXXX.

Essais de Physique ou recueil de plusieurs Traitez touchant les choses naturelles. Par M. Perrault de l'Academie Royale des Sciences & Docteur en Medec. de la Faculté de Paris. A Paris chez Jean Baptiste Coignard 3. Vol. 12. Tome I. 1680.

QUoy que l'Auteur fasse profession d'estre persuadé qu'on ne sçauroit avoir un vray Systeme du monde, & qu'aucun de ceux qui peuvent estre imaginez ne sera jamais capable de donner les raisons de tous les Phenomenes des choses naturelles, & qu'ainsi il est necessaire d'en recevoir plusieurs, afin que ce que l'un ne peut expliquer l'autre le fasse entendre plus commodement, il ne laisse pas neanmoins d'établir dans les differens Traitez de ce Recueil une cause generale à laquelle il croit qu'on peut avec quelque vraysemblance rapporter la plus grande partie des effets de la nature. Cette cause generale est la puissance qui fait que les corps estant comprimez, fléchis ou éten-

dus

dus se reduisent d'eux-mesmes en leur premier estat, cette puissance qui se rencontre dans tous les corps & que l'on appelle Ressort, pouvant estre considerée comme un principe universel & commun de leurs operations.

C'est pourquoy l'explication du Ressort, fait le sujet de la premiere partie du premier Traité de ce Recueil qui est *de la Pesanteur des Corps, de leur Ressort & de leur Dureté.* L'Auteur y attribuë la cause du Ressort à la compression que produit une substance tres-subtile & tres-pesante qu'il suppose estre la partie subtile de l'air, laquelle environnant toutes les particules dont les corps que nous voyons sont composez, & passant à travers les plus grands intervalles qu'elles laissent entre elles, sans pouvoir penetrer ceux par lesquels elles sont jointes intimement, elle les serre les unes contre les autres, & s'opposant à leur separation est cause tant de la dureté des corps que de leur Ressort: car il est aisé de supposer que si lors que par l'effort que l'on fait en pliant un corps, il arrive que les intervalles, par lesquels ses particules sont jointes intimement puissent estre assez élargis pour permettre à cette partie subtile de l'air de s'y introduire, le corps se rompt: mais que si ces particules ne s'éloignent pas autant qu'il est necessaire pour cette introduction, la partie de l'air toute subtile qu'elle est ne l'estant pas assez pour entrer dans ces intervalles, il s'y fait des vuides qui augmentent

le Volume de tout le corps, & font violence à la pesanteur énorme de la masse de cette substance subtile qui est d'une grandeur immense.

Par ces hypotheses que des figures expliquent assez intelligiblement, les principaux Phenomenes du ressort & la dureté des corps sont expliquez, tels que sont le ressort & la dureté que les metaux acquierent par l'écroüissement & par la trempe, celle qui arrive à l'eau par la gelée, celle de la Chaux, du Plastre, de la Terre quand elle se seiche ou quand elle est cuite, celle du Cuivre & de l'Estain fondus ensemble; ce qui fait la dureté des Marbres, des Pierres precieuses, du verre, ce qui cause aussi la dissolution des choses dures, telle qu'est celle des Larmes de Verre quand on en rompt la queuë, &c.

La seconde partie de ce Traité explique les causes de la pesanteur, non seulement dans la partie subtile de l'air, laquelle est la cause du ressort, mais aussi dans tous les autres corps. Pour cela on suppose que les corps sont poussez vers le centre de la terre par le mouvement d'une substance Etherée formant un globe qui tourne du Couchant au Levant sur l'axe du monde: que c'est cette substance composée de particules tres-subtiles qui par son mouvement rapide poussant toutes les particules dont le Globe Elementaire est composé, cause le mouvement journalier de la terre, & en mesme temps produit la pesanteur de toutes ces particules,

les, lesquelles estant poussées inégalement par la substance Etherée, dont le mouvement est plus rapide vers les circonferences que vers le centre, elles sont contraintes de gauchir vers la partie la plus foible qui est vers le centre.

Le second Traité qui est du *Mouvement Peristaltique* explique en general les effets que le ressort produit dans les Estres vivans, auquel l'Auteur attribuë leurs principales fonctions, parce qu'elles consistent toutes dans le mouvement. Il s'étend principalement sur celuy des Muscles qui dépend du ressort naturel de leurs fibres, qui les fait retirer & racourcir, en sorte que l'action animale qui se fait dans la flexion ou dans l'extension d'une partie est dans l'antagoniste relasché & non dans le muscle qui tire.

Dans le troisiéme Traité qui est de la *Circulation de la seve des Plantes*, l'action du ressort & de la pesanteur de l'air est aussi employée pour expliquer les causes de la distribution de cette nourriture: mais ce qu'il y a de plus remarquable dans ce Traité est l'application d'un grand nombre d'experiences pour insinuer la probabilité de cette nouvelle opinion de la circulation dans les Plantes, qui est un moyen beaucoup plus propre suivant cet Auteur pour établir ce Probleme, que n'est la structure des organes qui y doivent servir, laquelle ne se trouve point visible dans les Plantes, comme elle l'est dans les animaux.

Ainsi de ce que les jeunes rejettons des arbres estant ou gelez ou broutez par les animaux dont la morsure leur est pernicieuse, il arrive que bien que le reste de l'arbre ne soit nullement endommagé il ne laisse pas de mourir ou de demeurer languissant si l'on ne coupe de bonne heure ces rejettons, il dit que c'est parce que le suc corrompu qui en descend à la racine l'infecte d'une pareille corruption qui delà se répand dans tout l'arbre : & c'est par la mesme raison qu'il pretend que le Guy qui vient sur les arbres fruitiers estant une Plante non seulement d'une saveur & d'une odeur forte & des-agreable, mais mesme estimée venimeuse, il les affoiblit & rend leurs fruits moins agreables, & que cette excroissance leur ayant esté ostée, ils se rétablissent en leur premier estat, comme on le remarque tous les jours.

Ceux qui cultivent les Meuriers dont on nourrit les vers à soye experimentent tous les jours que quand on oste toutes les feüilles à ces arbres on les fait mourir, ce qui doit apparemment arriver aux autres arbres. De cette experiencce cet Auteur conclut son mesme principe, quoy que par une raison opposée, car cela peut faire croire aussi, dit-il, que par le manque de l'humeur utile qui des feüilles retourne ordinairement à la racine, cette partie s'affoiblit insensiblement & fait languir & ensuite fait perir toute la Plante.

Par

Par une autre experience faite ſur deux ſeps de Vigne de meſme eſpece & de meſme force ſituez proche l'un de l'autre & en un meſme Soleil, l'un deſquels ayant eſté dépoüillé de toutes ſes feüilles lors que le fruit commençoit à meurir les Raiſins n'ont meury qu'à demy, au lieu que ceux de l'autre ſep à qui on avoit laiſſé toutes les feüilles ont acquis une maturité ſans comparaiſon plus parfaite, il établit que la ſeve ſe cuit dans les feüilles pour de là aller aux fruits dont la maturation dépend de celle qui s'eſt faite dans les feüilles: & ſur ce Theoreme, Que plus la Plante a des feüilles, c'eſt à dire plus elle eſt grande à proportion des fruits qu'elle porte, & plus les fruits ont de facilité à venir à leur perfection y ayant un plus grand nombre de parties qui y travaillent, il pretend qu'on peut fonder une regle pour la taille des arbres qui ſeroit que pour avoir des fuits plus gros & de meilleur gouſt il faudroit couper ſeulement & retrancher une partie des boutons à fleur, & laiſſer tout le reſte du bois afin qu'en donnant moyen à ce bois de croiſtre & de produire des branches & des feüilles, on pourvûſt à avoir comme un grand nombre d'Ouvriers & de Serviteurs pour ainſi dire deſtinez à travailler à la maturité des fruits.

Et la choſe eſt ſi vraye qu'il fait voir par d'autres experiences que la nourriture ne vient quelquefois à la racine que par les feüilles, de meſme que quelquefois elle ne vient

vient à tous le corps des animaux que par la peau, comme l'experience fait voir aux Chiens qui tournent la broche, & mesme aux Bouchers, aux Charcutiers & aux Cuisiniers qui sont d'ordinaire fort gras & fort replets, la substance plus subtile des choses nourrissantes appliquées au dehors de ces corps, penetrant au dedans, & se mélant avec le sang qui y retourne.

Il y a plusieurs autres belles experiences que les curieux y liront avec plaisir, mais il ne faut pas oublier ce qu'il tire d'une experience qu'il apporte pour faire voir distinctement le passage des differens sucs dans les Plantes; car il croit qu'on pourroit fonder là dessus un precepte pour les Charpentiers, qui seroit de mettre les poteaux & les autres pieces de bois qui doivent estre debout, en une situation contraire à celle que les arbres ont naturellement, afin de faire que l'eau qui peut tomber sur les Ouvrages découverts ne penetrât pas avec tant de facilité dans les Pores du bois.

Le quatriéme Traité est *une nouvelle Insertion du Canal Thoracique*, qui a déja esté communiquée au Public par deux fois dans nos Journaux. Ce que ce Traité a donc de nouveau sur cette matiere sont des annotations faites par le Docteur Nedham de la Societé d'Angleterre sur cette nouvelle découverte avec la réponse à ces annotations.

Enfin le cinquiéme Traité est *la Description d'un nouveau conduit de la Bile* qu'on a nommé Canal

Canal cysthepatique, par le lequel cette humeur est portée dans le fond de la vesicule. Il a esté trouvé dans le foye d'un bœuf, sa structure peut beaucoup servir à fortifier l'opinion de ceux qui croient avec Galien qu'il se fait dans le foye une separation de deux biles differentes. Nous en parlerons amplement ailleurs.

De Petri Boessatii equitis & comitis Palatini Viri clarissimi vita amicisque litteratis. Libri duo.

De Dionysii Salvagnii Boessii delphinatis Viri illustris. Vita liber unus Aut. Nicolao Chorerio Viennensi I. C. accedit ejusdem Aut. Liber Carminum. à Grenoble chez Franç. Provençal. 1680.

L'Auteur de ces trois Ouvrages est déja connu par plusieurs autres, & principalement par l'Histoire generale de Dauphiné que personne avant luy n'avoit osé entreprendre.

Le premier de ceux-cy contient en deux livres la vie de M. Boissat qui merita par la reputation où son esprit l'avoit mis d'estre choisi par le Cardinal de Richelieu pour estre l'un des membres de l'Academie Françoise, lors qu'il l'établit. On y voit ce qu'il a esté dans la guerre & dans la paix, car il estoit homme de beaucoup de cœur, de mesme que de beaucoup de lettres : & enfin on

on y trouve ses actions militaires, les productions de son esprit qui sont en grand nombre, ses exercices de pieté aprés qu'il se fut donné tout à Dieu, & les belles qualitez qui l'ayant fait estimer & aimer durant sa vie le font encore regretter aprés sa mort, avec les Eloges ou plûtost les caracteres de plus de soixante de ses amis tous gens de lettres.

La vie de M. de Boessieu qui quelques années aprés qu'il eut fait la harangue d'obedience au Pape pour le Roy Louïs XIII. fut fait Conseiller d'Etat, & ensuite Premier President de la Chambre des Comptes de Dauphiné (par où l'on peut juger de son merite & de ses services) fait le sujet du second Ouvrage, & le dernier est un recueil de quelques Poësies de M. Chorier qui font voir qu'il n'est pas moins bon Poëte que bon & fidelle Historien.

Ecclesia Africana sub Primate Carthaginiensi per D. Emanuelem à Schelstrate S.T.D. & Ecclesiæ Cath. Antverp. Canonicum ac Cantorem. In 4. Col. Et se trouve à Paris chez Fred. Leonard. 1679.

CEt Auteur recherche dans ce Traité l'origine & la fondation de l'Eglise d'Afrique. Il en fait voir le gouvernement & le regime; il marque quelle en a esté la foy & les Rits ou Ceremonies. Il en illustre les Conciles & la succession des Evesques,

ques, & en deplore enfin la chûte & la decadence.

Il montre qu'à proprement parler elle n'eſt pas Apoſtolique, c'eſt à dire qu'elle n'a pas receu immediatement la foy d'aucun des Apôtres, mais qu'elle eſt neanmoins Apoſtolique dans un ſens plus étendu, parce qu'elle a eſté éclairée de la lumiere de l'Evangile par des hommes Apoſtoliques envoyez par le Pape vers l'an 120. Il refute l'erreur des Heretiques & des Schiſmatiques, qui pour ſe flater dans leur ſeparation de l'Egliſe Romaine ont oſé écrire que l'Egliſe de Carthage (que l'on ſçait avoir eſté la premiere en dignité de toutes celles de l'Egliſe) eſtoit *Autocephale*, c'eſt à dire independante, & non aſſujettie à aucun des Patriarches. Et parce que la principale difficulté qu'on peut former là deſſus ſe tire des appellations dans les cauſes des Eveſques, il établit ce droit d'appellations par le témoignage de S. Auguſtin & de S. Leon Pape, & il obſerve que les mots *Sicut de Epiſcopis ſæpe ſtatutum eſt*, ont eſté ajoûtez dans le 28. Canon du Code des Canons d'Affrique, & qu'ainſi on n'y doit point avoir d'égard.

Il remarque que l'Egliſe d'Affrique a ſuivi l'Egliſe Romaine dans les Ceremonies, & ſur tout à l'égard de la celebration de la Meſſe: de ſorte que la Meſſe de l'Egliſe d'Affrique n'eſt nullement la Liturgie Mozarabique comme a crû un ſçavant homme, mais l'ancienne Liturgie Romaine,

ne, & c'est pour cela que dés que le Pape Celestin eut ordonné que l'on chanteroit des Pseaumes à l'Autel au commencement de la Messe (car auparavant la Messe commençoit simplement par la lecture de l'Epître & de l'Evangile) l'Eglise d'Affrique suivit ce reglement du S. Siege, & un certain Tribun improuvant cet usage, S. Augustin écrivit contre luy un Traité qui ne se trouve plus.

Mais ce qui rend cet Ouvrage plus utile & plus recommandable, c'est le soin qu'il a pris d'éclaircir les Conciles d'Affrique. On sçait que par la faute des Compilateurs & des Copistes il s'y est glissé du desordre & de la confusion dans les Canons d'Affrique, car on en a transposé plusieurs à l'égard du temps, & on en a mélé d'autres en attribuant à un Concile les Canons d'un autre Concile. Cet Auteur a travaillé à les remettre dans l'ordre. Il en a donné que l'on n'avoit point encore veus, ou qu'il a corrigez sur les MSS. & il soûtient que le Decret du Concile de Telle ou Zelle ou Tielle ou Telepte avec une Decretale du Pape Syrice qu'un Moderne a voulu faire passer pour des actes supposez, est autentique & legitime.

Autre

Autre maniere de se preserver de la Peste tirée d'une Lettre écrite à Mr. Dodart de l'Academie Royale des Sciences.

ON ne sçauroit jamais avoir trop de Preservatifs contre un mal aussi dangereux que la peste. Nous ajoûterons à ceux du Sieur Alprun dont nous avons parlé dans nostre dernier Journal celuy qu'a pratiqué à Smyrne avec succés un Medecin François nommé Mr. le Duc qui s'y est exposé à la derniere peste qui y arriva il y a deux ans.

Il se frottoit tous les jours d'un extrait de Nitre, & outre cela il portoit toûjours quatre crapaux sechez, un sous chaque aiselle & un à chaque costé des aînes qui luy servoient comme autant de Vesicatoires. Il prenoit aussi de temps en temps des Pillules de deux dragmes de la poudre du mesme animal, & en donnoit à ceux qui estoient attaquez de la peste qui leur faisoient sans comparaison plus de bien que les Cordiaux ordinaires en leur faisant pousser le mal au dehors avec plus de promptitude.

Livrex nouveaux ou nouvellement receus à Paris.

AUrifodina universalis Scientiarum divinarum atque humanarum ex fontibus aureis Sanctorum Patrum, Conciliorum, Doctorum necnon Paga-

Paganorum ordine alphabetico digestarum. Aut. R. P. Roberto Cameracensi Capucino. à Paris chez Denis Thierry.

Delle memorie recondite di Vittorio Siri, Volume 5. 6. 7. *&* 8. *in* 4. à Lion & se trouvent à Paris chez Seb. Mabre-Cramoisy.

Abregé des Actes, Titres, & Memoires concernant les affaires du Clergé de France, & tout ce qui s'est fait contre les heretiques depuis le Regne de saint Louis jusques à present. Par M. Borjon, in 4. à Paris chez Frederic Leonard.

Historia della Republica Veneta di Battista Nani Cavaliere, Procuratore di San Marco parte seconda in Venetia, in 4. & se trouve à Paris chez le mesme.

Vies des Saints pour tous les jours de l'année recueillies des SS. PP. des Auteurs Ecclesiastiques, de plusieurs Martyrologes & du Breviaire Rom. in 4. *en un seul volume*, à Paris chez Guillaume Desperez.

Collegii Paris. Soc. Iesu Festi Plausus ad nuptias Ludovici Galliarum Delphini, & Mariæ Annæ Christianæ Victoriæ Bavaræ, in fol. à Paris chez Simon Benard.

Traité Mathematique contenant les principales Definitions, Problemes, & Theoremes d'Euclide, l'Aritmetique decimale, la Trigonometrie, la Longimetrie, la Planimetrie, & Stereometrie, la Fortification Hollandoise, Françoise, Italienne, & Espagnole, la maniere d'attaquer & deffendre les Places suivant l'usage qui se pratique aujourd'huy; la Perspective militaire & la Geographie uni-

universelle, par Theodoric Luders Mathematicien & Ingenieur, à Paris chez D'Houry au bout du Pont neuf.

Agamemnon Tragedie par Mr. d'Assezan, chez Theod. Girard au Palais, & chez Jean Cusson, ruë S. Jacques.



XV.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 17. Juin M. DC. LXXX.

Historia Byzantina duplici commentario illustrata. Prior Familias ac Stemmata Imperatorum Constant. cum eorumdem Augustorum Numismatibus & aliquot Iconibus, præterea familias Dalmaticas & Turcicas complectitur; alter descriptionem Urbis Constantin. qualis extitit sub Imperatoribus Christianis, Aut. Carolo du Fresne D. du Cange Regi à Cons. & Franciæ apud Ambianos Quæstore. In fol. à Paris chez Louïs Billaine. 1680.

APrés que M. du Cange nous eut donné il y deux ans son Glossaire de la basse Latinité, il crût qu'il devoit reprendre son travail sur l'histoire Byzantine, dont il a cultivé l'étude pendant long temps, comme le tégmoignent assez son histoire de l'Empire de Constantinople sous les Empereurs François, celle de Geoffroy de Ville-Hardoüin qu'il a illustrée, & les Commentaires qu'il nous a donnez sur les histoires de Nicephore Briennius, d'Anne Comnene & de

de Cinamus, & que sans tomber dans les redites que les Commentateurs de ces histoires sont souvent obligez de faire, il pouvoit éclaircir tous ces ouvrages en nous donnant un Commentaire general qui peut servir à tous les Auteurs de cette histoire à la reserve de certains faits qui demandent des remarques particulieres. C'est ce qu'il pretend faire dans cet Ouvrage.

Pour mieux comprendre son dessein il faut remarquer que ce que l'Histoire Byzantine a de particulier peut se reduire principalement à quatre Points, sçavoir la Connoissance des Familles dont il y est parlé, la Description de la Ville de Constantinople dont les lieux sont cottez à tous momens, les Dignitez du Palais des Empereurs d'Orient & de l'Eglise Grecque, & enfin les Termes Grecs qui s'y rencontrent tres souvent, & qui sont ou barbares ou dans une autre signification que celle qui leur est ordinaire. Comme ces deux derniers Points ont esté en quelque façon traitez & illustrez par de sçavans Personnages qui y ont travaillé, cet Auteur s'est icy arrété aux deux premiers qu'on n'avoit encore touchez que legerement, dont il fait les deux Parties de cet Ouvrage.

Avant que d'entrer dans son dessein il fait voir dans sa Preface que l'Histoire est composée de quatre Parties, sçavoir de la Pragmatique qui décrit les faits particuliers de la Genealogique qui regarde les Personnes, de la Chronique qui déméle les temps, & de la

Topique qui enſeigne les lieux où les faits ſe ſont paſſez ; ce qui a formé dans la ſuite des ſujets differens pour les Ecrivains, les uns ayant fait des Traitez de Genealogie, les autres de Chronologie, & enfin quelques autres de Geographie.

Comme il s'arreſte particulierement à la Genealogie dans ſa premiere partie il fait voir l'utilité de cette ſcience, & comment elle a eſté cultivée par les Anciens : & enſuite il entre dans la Genealogie des Empereurs de Conſtantinople qu'il commence par celle de Conſtantin le Grand, & qu'il finit par celles des Paleologues & des Cantacuzenes.

On y remarque pluſieurs alliances de mariages de ces Familles Imperiales avec les Latines, comme par exemple celle de Theophanon fille de l'Empereur Romain avec l'Empereur Othon II. de Theodore Comnene avec Baudoüin III. Roy de Hieruſalem, d'Eudoxie Comnene avec Guillaume Seigneur de Montpelier, de Manuël Comnene Empereur avec Berthe ſœur de l'Empereur Conrad, puis avec Marie fille de Raimond de Poitiers Prince d'Antioche, de l'Empereur Alexis Comnene fils du meſme Manuël avec Agnes fille de Louïs VII. Roy de France, laquelle épouſa depuis un Seigneur de la Maiſon de Branas dont il donne la Genealogie, & pluſieurs autres de cette conſequence, comme celles de la Maiſon Imperiale des Anges, des Laſcaris, des Paleolo-

leologues avec plusieurs Familles de France, d'Italie & d'Allemagne. On y trouve les noms & les éloges abregés des personnes qui entrent dans ces Familles; & parce que plusieurs grands Seigneurs de cet Empire ont souvent eu part à ce qui s'y est passé de plus considerable, il y insere dans les occasions la Genealogie de ces mesmes Seigneurs dont la connoissance est necessaire pour l'Histoire.

Il enrichit cette partie de la Byzantine des Medailles du bas Empire, dont la connoissance & l'étude ont esté negligées jusqu'à present par ceux qui se sont adonnez à ce genre de curiosité. Il est vray qu'il n'en donne icy qu'une legere description renvoyant le Lecteur au Traité qu'il en a fait imprimer à la fin de son Glossaire; mais afin qu'il ne manque rien aux plus Curieux, il ajoûte à ces Medailles les Figures & les Portraits des Empereurs tirés des anciennes Peintures, que le temps ny la rage des Turcs n'a pas encore effacées.

Aprés avoir ainsi parlé des Empereurs de Constantinople, il vient à l'Histoire & à la suite genealogique des Rois & des Princes de Dalmatie, dont la connoissance est d'autant plus necessaire à l'intelligence de l'histoire Byzantine, où il en est souvent fait mention, qu'elle est peu connuë, de sorte que sans ce secours il seroit bien mal aisé de s'en démeler.

Aux Rois de Dalmatie il ajoûte ceux de

Servie depuis le temps d'Heraclius jusqu'à la prise de ce Royaume par Bajazet ; ceux de Croatie qui commencerent à paroître vers le temps de Louïs le Debonnaire jusqu'à ce que ce Royaume vint au pouvoir des Rois de Hongrie sur lesquels les Turcs s'en sont emparez ; ceux de Bulgarie depuis l'Empereur Anastase jusqu'à la conqueste que Bajazet fit de ce Royaume ; & enfin les Rois de Bosne qui n'etoit qu'un démembrement du Royaume de Servie jusqu'à ce que ce Païs vint en la puissance des Turcs sous Mahomet II. Il donne la suite de plûsieurs Ducs, & de plusieurs Familles considerables dont il marque les Armes : & enfin en autorisant tout ce qu'il avance dans cette premiere Partie par les Auteurs Contemporains qu'il cite à la marge, il trace une Genealogie des premiers Sultans des Turcs, dont il est souvent parlé en l'histoire Byzantine, desquels sont descendus les Sultans de Coni dont il écrit la suite & l'histoire, & finit cette partie par un arbre Genealogique des Ottomans.

Nous parlerons dans un autre Journal de la seconde Partie de cet Ouvrage.

Re-

Reflexions Morales & Chrétiennes par Magd. Hommets Patin. in 12. à Paduë. 1680.

IL n'est pas fort ordinaire aux femmes mariées de faire des livres, mais les femmes des Sçavans ont des avantages que les autres n'ont pas. Monsieur Patin s'est rendu celebre par quantité de livres qu'il a mis au jour sur les matieres d'Antiquité, mais si sa femme n'a encore fait que celuy-cy, on peut dire qu'elle a fait d'abord le bon choix, puis que la pieté estant preferable à toutes les Sciences mondaines les livres qui en traitent sont aussi plus necessaires que tous les autres.

Niveau à Lunette, qui porte sa preuve avec soy que l'on verifie & rectifie d'un seul endroit, nouvellement fait & inventé par le Sr. Chappotot Faiseur d'Instrumens de Mathematique. à Paris sur le Quay de l'Horloge du Palais à la Sphere. 1680.

CEt Instrument est composé de metail solide comme le cuivre. La Lunette est d'environ un pied & demi de long. Les bouts en sont attachez dans deux anneaux posez sur une regle, en sorte que le tout puisse tenir ferme sur les bastons.

Ce qui sert à enfermer la Perpendiculaire, est une maniere de colomne, où sont attachées deux boëtes rondes, l'une en haut, & l'autre en bas : ces deux boëtes sont fermées

avec des Criſtaux, & la Colomne eſt creuſe pour y paſſer la ſoye qui ſert de perpendiculaire. A travers les Criſtaux l'on voit paſſer la ſoye ſur une petite lame d'argent qui eſt attachée dans la boëte où il y a un trait gravé tres-fin, où la ſoye ſe doit rencontrer. Ces deux boëtes doivent eſtre ſemblables. La Colomne eſt attachée ſur le bout de la Lunette comme on le voit dans la figure qui n'a pas beſoin d'une plus ample explication. Il y a une petite vis qui entre dans le canon de la Lunette, qui hauſſe & baiſſe la ſoye, qui doit repreſenter l'horiſon.

L'Inſtrument eſtant poſé ſur les baſtons on peut le rectifier par un objet éloigné tel que l'on voudra. Pour cet effet il faut qu'en regardant dans la Lunette l'œil conduiſe la ſoye horizontale qui eſt dans la Lunette droit à l'objet que l'on regarde : puis il faut ajuſter la perpendiculaire ſur le trait qui eſt dans la boëte d'en bas. Enſuite il faut renverſer la Colomne qui fera tourner la Lunette dans les deux anneaux qui la tiennent. La Colomne eſtant renverſée, la boëte qui eſtoit en bas ſe trouve en haut : & le petit plomb ſe trouvant arreſté ſur le trait qui eſt dans cette boëte, l'on peut regarder dans celle qui eſt en bas, ſi la perpendiculaire paſſe juſtement ſur le trait qui eſt dans la boëte. Aprés cela il faut regarder dans la Lunette pour voir ſi la ſoye horizontale eſt portée juſte vers l'objet ; & ſi elle rencontre juſte l'objet, la verification du Niveau ſera parfaite.

On

On démonte aisément la Colomne, & le tout se met en peu de lieu pour la commodité de ceux qui veulent s'en servir.

Extrait d'une Lettre Ecrite de Smyrne par M. Galand à M. Dodart de l'Acad. R. des Sciences contenant quelques particularitez remarquables.

LA premiere est d'une femme qui est dans l'Isle de Tino qu'un Medecin l'a asseuré guerir les fievres intermittentes en faisant boire une infusion de fleurs de la petite Centaurée.

La 2. est d'une huile qu'il a vû faire à l'Argentiere, que les Grecs nomment encore aujourd'huy Kimolo comme elle s'appelloit anciennement, de graine de Lentisque qui sert aux habitans à brusler, à manger, & à en frotter la poitrine contre les maux d'estomac & les indigestions.

La 3. est plus plaisante que tout cela. Elle est sur certaines femmes de la ville de Smyrne qui avallent avec quelques ceremonies superstitieuses jusqu'à deux dragmes de vif argent pour devenir grasses. M le Duc dont il a esté parlé dans le Journal precedent l'a assuré que cela leur reüssit malgré l'opinion que l'on a communément que le vif argent soit un poison. A quoy M. Galand a répondu qu'il y avoit des gens à Paris qui ne croyoient pas que ce mineral fût si pernicieux à la vie de l'homme, pourveu qu'il fût simple &

tel qu'il ſort de la mine, ſans eſtre mélangé des corps étrangers qui luy donnent la malignité qu'on luy attribuë ordinairement: & là deſſus il luy a raconté ce que l'on a veu pratiquer à des hommes qui travailloient aux mines de vif argent, leſquels en ſe retirant du travail en avalloient trois ou quatre livres dont ils fruſtroient celuy qui les mettoit en œuvre, le rendant chez eux par en bas & le vendant enſuite; à quoy on ne peut apporter d'autre remede qu'en les enfermant & les obligeant de reſter trois heures enfermez avant que de ſe retirer, parce qu'ils ne manquoient point dans cet intervalle de rendre ce qu'ils avoient avallé.

Spicilegium Anatomicum de ſtructura & uſu Capſularum Renalium. Aut. Thoma Petruccio Romano Philoſ. & Med. Doct. Academico Reſoluto. In 12. Romæ. Et ſe trouve à Lyon chez Ant. Cellier.

CEs Capſules que les Anatomiſtes appellent *Renes ſuccenturiati*, parce qu'elles ſont proche des Reins, & que leur figure en eſt quelquefois aſſez approchante, ne ſont autre choſe que deux glandes placées ſur la partie haute des Reins & enveloppées d'une tunique fort déliée.

Cet Auteur pretend qu'il eſt parlé de ces glandes au Chap. 3. du Levitique, lors qu'en parlant des parties qu'on devoit offrir à Dieu en ſacrifice il eſt dit, *Et utrumque Renunculum*

cum

cum adipe qui est juxta Ilia, ayant marqué auparavant *& caudam totam cum Renibus*.

De cette denomination il vient à l'usage de ces glandes. Il refute les differentes opinions qu'on a sur ce sujet, & soûtient 1. Qu'elles servent à recevoir l'atrabile (d'où vient qu'on les appelle Capsules atrabilaires) produite par la perfection que le cœur donne au sang, en brûlant une petite partie par sa chaleur souvent excedente. 2. Qu'elle y est portée par les veines qu'il pretend servir d'arteres en cet endroit. 3. Et qu'il y a une Valvule à l'emboucheure de ces veines dans ces Capsules par laquelle cet excrement peut librement entrer mais non pas sortir.

Les Anciennes & nouvelles Coûtumes locales de Berry & celles de Lorrys commentées par Gaspar Thaumas de la Thaumassiere, Escuyer Sieur de Puy Ferrand A. en P. In fol. à Bourges, & se trouvent à Paris chez Osmont au Palais. 1679.

CE livre contient un recueil curieux d'un grand nombre des plus anciennes Coûtumes de France, & particulierement de celles qui servoient de loix & d'usages à plusieurs Villes & bourgs des Provinces du Berry & d'Orleans, dont la plus grande partie n'avoit pas encore paru au Public. Mais comme la Coûtume de Lorris a esté la plus universellement observée dans ces Provinces qui estoient autrefois du Domaine immediat

de nos Rois, l'Auteur s'eſt attaché plus particulierement à l'illuſtrer tant par des Commentaires, qu'en faiſant voir que lors que nos Princes ont voulu gratifier les lieux de leur dépendance des Coûtumes particulieres, ils leur ont preſque toûjours donné celle de Lorris en y ayoûtant quelques Articles qui regardoient les anciennes franchiſes ou les uſages receus dans ces meſmes lieux: auſſi cette Coûtume eſt elle la plus conforme à l'ancien Droit & à l'uſage de la France qui en a puiſé ſes plus celebres maximes par forme de Proverbes, qui ſont dans le commerce ordinaire des Praticiens, comme *le mort a tort*, *le batu paye l'amende*, *le plus prés prend*, *&c.*

Il a ajoûté à tout cela un grand nombre de Coûtumes locales du Berry & des Païs voiſins, & il l'a enrichi de Chartes & de Titres qui ſervent à leur explication, deſquels une grande partie luy a eſté fournie par M. d'Herouval dont le merite & la generoſité ſont connuës de tous les Sçavans de ce Siecle: auſſi luy a t-il dedié ſon Ouvrage, dans lequel il a inſeré en divers endroits, afin qu'il n'y manquaſt rien, les Genealogies des Familles de ceux dont il donne les Titres pour les illuſtrer, & pour tracer au Public une legere connoiſſance des plus illuſtres du Berry & des païs circonvoiſins dont il propoſe de donner une hiſtoire entiere.

Nou-

Nouveautez de la quinzaine tant pour les Livres que pour autres choses curieuses.

S. *Aurelii Augustini Hipponensis Episcopi operum Tom.* 3. *opera & studio Monachorum Congregationis sancti Mauri, in fol.* à Paris chez François Muguet.

On écrit d'Allemagne à Mr. Justel qu'il y a presentement à Magdebourg un celebre Chymiste qui fait des cures miraculeuses pour la gravele, gouttes, chancres & fievres intermittentes. Il ne prend rien de personne pour les remedes qu'il donne estant assez riche d'ailleurs. Il s'appelle Baker. Il a esté autrefois à Amsterdam où il a gaigné tout son bien. C'est un Elevé d'Helmont.

Celuy qui écrit ajoûte que le jour d'auparavant on luy avoit fait voir un globule ou boule de Verre composé de cette même matiere dont le S. Baudoüin fait ses Phosphores, qui estant mis sur le sein d'une femme éclaire la nuit comme le *Nocticula* de Kraft.

Dissertation sur les principes des Mixtes naturels par Mr. Duclos Med. ord. du Roy de l'Academie R. des sciences. In 12. à Amsterdam & se trouve à Paris chez Thomas Jolly.

Conferences Ecclesiastiques du Diocese de Luçon. In 12. à Paris chez Ant. Dezallier.

Clypeus Fortium sive Vindiciæ Honorii Papæ aut. F. Marchesio Cong. Orat. in 4. *Romæ.* Et se trouve à Paris chez Seb. Mabre-Cramoisy.

Le jeu des Cantons Suisses, de leurs alliez &

de leurs sujets, à Paris sur le Quay de l'Horloge du Palais, aux trois Etoilles.

Les pratiques de l'année sainte tirées des plus belles actions des Saints de chaque jour par le R. P. Martial du Mans R. P. nouvelle edition in 8. 2 *Tom.* à Paris chez la Veuve Josse & Jean Couterot.

M. de Castelmain Epoux de Mad. la Duchesse de Clevelande a fait en Angleterre un nouveau Globe fort beau & fort singulier dont nous donnerons au premier jour la description & la figure.

Le Planisphere celeste de Mr. Cassini est enfin achevé; nous en parlerons au plûtost.



JOUR-

XVI.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 1. Juillet, M.DC.LXXX.

Clypeus fortium sive vindiciæ Honorii Papæ. Aut. Franc. Marchesio Cong. Oratorii. In 4. Romæ. Et se trouve à Paris, chez Sebastien Mabre-Cramoisy. 1680.

IL y a peu de questions qui ayent esté plus agitées que la fameuse question du Pape Honorius dont le nom se trouve parmy les Monothelites condamnez par le VI. Concile General tenu à Constantinople l'an 680.

Cet Auteur entreprend de justifier pleinement la memoire de ce Pape à l'exemple de quantité d'autres Ecrivains anciens & modernes, qui le défendent contre l'opinion de plusieurs autres qui pretendent qu'il suivit du moins en partie, ou qu'il favorisa par sa condescendence la fausse doctrine de Serge Patriarche de Constantinople chef des Monothelites.

Pour cet effet il examine la réponse de ce Pape à Serge, & soûtient que cette Lettre ne contient rien qui ne puisse recevoir un sens

Catholique. Car 1. On peut douter si ces mots qu'on y lit dans le Grec, NOUS CONFESSONS ET RECONNOISSONS UNE VOLONTÉ DE N. SEIGN. J. CH. estoient dans le Texte Latin, puisque Saint Maxime Auteur Contemporain & tres-ardent Défenseur de la doctrine Orthodoxe soûtient que le Pape Honorius n'avoit point dit qu'il n'y eût qu'une volonté en Jesus Christ, & que le Traducteur Grec avoit en cela alteré le sens de sa Lettre; & 2. ces mots peuvent estre expliquez d'une maniere Catholique, sçavoir que l'on reconnoist que la volonté humaine de Nostre Seigneur estoit une, c'est à dire uniforme, & entierement conforme à la volonté divine: aussi semble-t-il d'autant plus juste de donner ce sens à cet endroit de la Lettre d'Honorius qu'il declare formellement qu'il ne vouloit rien decider de nouveau touchant la Foy, ny donner sujet de scandale aux foibles, en permettant qu'on troublast l'Eglise par des disputes de mots, & qu'enfin il détestoit également les folles & impies erreurs de Nestorius & d'Eutichez.

De plus il soûtient que dans l'estat où estoient les choses cette œconomie & ce ménagement dont usa Honorius dans sa premiere & seconde Lettre à Serge n'avoit rien que de sage, & qui ne parût avantageux au bien commun des fideles; outre qu'il pretend encore qu'aprés qu'Honorius eut reconnu l'artifice des Monothelites, il se declara hautement contre eux, & approuva

ce

ce que Saint Sophrone Patriarche de Jerusalem avoit fait pour éteindre leur nouvelle Secte.

Mais parce que la principale objection que fassent les adversaires d'Honorius se tire des actes du VI. Concile tels que nous les avons à present où il paroist mesme par la Lettre de ce Synode au Pape Agathon, qu'Honorius y fut condamné, cet Auteur s'y attache particulierement; & pour ajoûter quelque chose de nouveau & de singulier à ce que les Défenseurs d'Honorius répondent d'ordinaire sur ce point, que ces Actes ont esté alterez par quelques Grecs Monothelites, il entreprend de pouver qu'incontinent aprés la mort d'Agathon decedé au mois de Janvier de l'an 682. quelques Grecs infectez du Monothelisme ou ennemis du Saint Siege tinrent un Conciliabule, & y condamnerent le Pape Honorius; d'où il seroit arrivé ensuite, dit-il, que les Actes de ce faux Concile auroient esté meslez & confondus avec ceux du VI. Concile General, & que de là seroit née l'opinion que le VI. Concile General auroit condamné Honorius.

Pour établir cette nouvelle découverte qu'il a faite dans le monde historique, il se prevaut d'un endroit de la IV. Seance du VII. Concile General, & allegue d'autres conjectures qu'il seroit trop long de rapporter icy, & pour n'obmettre rien de ce qui se dit ordinairement sur cette matiere il répond à toutes les objections d'Honorius, & fait paroi-

paroiſtre dans tout ſon Ouvrage avec une grande erudition & beaucoup de netteté d'eſprit un grand zele pour le Saint Siege.

Hiſtoire des negotiations de Nimegue. In 12. A Paris chez Claude Barbin, au Palais. 1680.

CE n'eſt pas icy un Recueil des Traitez qui ſe ſont faits à Nimegue ny des procedures & des memoires qu'on y a veu paroiſtre. M. de Saint Didier s'eſt attaché dans cette hiſtoire à l'eſſentiel de cette fameuſe Negociation : & comme tout ce qui s'eſt paſſé de conſiderable dans le monde depuis le commencement de l'aſſemblée de Nimegue a eu tant de rapport aux affaires qu'on y traitoit, que les Ambaſſadeurs des Puiſſances unies ne faiſoient des démarches & ne prenoient des meſures que ſur les divers évenemens que la guerre produiſoit, il n'en a quaſi point laiſſé paſſer ſans les toucher. Il a ajoûté à cela un extrait tres-exact & tres-fidele des plus importantes Ecritures qui ſe ſont faites touchant les differens Traitez de Paix ; il y rapporte les principaux incidens qu'il y a eu parmy les Ambaſſadeurs ſur le Ceremoniel, & il le fait avec d'autant plus d'exactitude que toutes les choſes qui le concernent ont eſté établies dans cette Aſſemblée beaucoup plus diſtinctement qu'elles ne furent dans celle de Munſter qui a pourtant ſervi de regle-là deſſus à celle de Nimegue ; & pour rendre la juſtice

qui

qui eſt deuë aux Ambaſſadeurs qui compoſoient cette auguſte Aſſemblée, il donne un crayon & une legere peinture du genie de chacun en particulier.

Eſſais de phyſique ou recueil de pluſieurs Traitez touchant les choſes naturelles, Tom. II. par M. Parrault de l'Acad. R. des Sciences D. en Med. de la Faculté de Paris. In 12. A Paris chez Jean Baptiſte Coignard. 1680.

CE ſecond Tome des Eſſais de M. Perrault contient deux Traitez. Le premier eſt intitulé *du Bruit*, ce mot ayant eſté preferé à celuy de Son, parce qu'il eſt plus general & qu'il comprend toutes les eſpeces d'émotions que les corps eſtant touchez peuvent cauſer dans l'air pour luy faire toucher & émouvoir l'organe de l'oüye.

Ce Traité qui eſt le ſixiéme a quelque ſuite avec les trois premiers dont nous avons déja parlé, parce que cet Auteur y employe les meſmes principes, ſçavoir le reſſort & la peſanteur qui en eſt la cauſe: car il ſuppoſe que les particules dont les corps ſont compoſez ayant eſté pliées par le coup qui fait le bruit, elles frappent l'air par leur retour avec une promptitude, laquelle eſt ſeule capable d'émouvoir l'air de la maniere neceſſaire pour la production du bruit: par la raiſon que le bruit conſiſtant dans la propagation de l'émotion qui doit ſe continuer & parvenir juſqu'à l'oreille, cela ne ſe peut faire

que

que par le moyen d'une promptitude extrême, & qui ſoit telle que les particules de l'air qui ſe pouſſent l'une l'autre n'ayent pas le temps d'eſquiver à coſté, ainſi qu'il arrive ordinairement aux particules dont les autres corps fluides ſont compoſez: & comme il n'y a point de mouvement ſi prompt que celuy du retour des particules qui font reſſort, il eſt croyable, dit-il, qu'on luy doit attribuer la cauſe du bruit; en ſorte que ſelon luy ce n'eſt point le coup des corps choquez qui fait le bruit, mais le contre-coup produit par le retour des particules qui ont eſté pliées par le coup.

Par ces hypotheſes l'Auteur explique ſix Phenomenes qu'il remarque eſtre particuliers à l'agitation que l'air ſouffre dans le bruit, & c'eſt le ſujet de la premiere des trois parties dont ce Traité eſt compoſé. La ſeconde Partie explique de quelle maniere l'agitation particuliere qui fait le bruit eſt produite par la rencontre de deux corps. Pour cela il établit toutes les eſpeces du bruit qui ſont en grand nombre. Il en prend les differences dans les diverſes cauſes du pliement des particules, & enfin il examine ce qui appartient aux trois modifications dont toutes les eſpeces du bruit ſont capables qui ſont la repetition du bruit appellée Echo, ſon augmentation appellée Reſonnance, & ſon changement appellé Ton.

Les hypotheſes ſur leſquelles ſont établies les differentes eſpeces du bruit & leurs modifica-

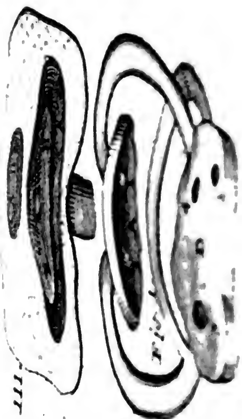
fications ſont appliquées à tous les genres d'Inſtrumens de Muſique & des autres corps reſonnans & expliquées avec beaucoup de vray-ſemblance, veu la difficulté du ſujet qui eſt un des plus obſcurs de la Phyſique. On y trouve en particulier parmi les autres choſes curieuſes la raiſon pour laquelle la maniere que l'on a inventée depuis peu de charger les cordes à boyau rend leur ſon beaucoup plus fort: car le fil de metail trait dont elles ſont toutes entortillées, donne de la vehemence, dit cet Auteur, à toutes les vibrations qui augmente l'impulſion du retour des particules froiſſées, & cela ſe fait ſans changer le ton du ſon qui eſt produit, parce que la maniere de ſe remuer n'eſt point changée dans les parties, la roideur ou la flexibilité du corps reſonnant n'eſtant point changée. Cette invention pour augmenter la force du ſon, luy ſemble plus conſiderable que celle des Trompettes parlantes à cauſe de la nouveauté du principe qui n'eſt point la reflexion comme dans les Trompettes, où l'augmentation du bruit ſe fait de la meſme maniere que dans les autres lieux retentiſſans: ce nouveau principe eſtant une puiſſance ajoûtée capable de fortifier l'impulſion qui cauſe la flexion des parties & le froiſſement des particules.

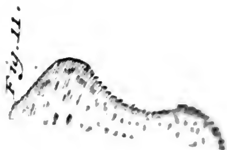
La matiere traitée dans la troiſiéme Partie n'eſt pas moins difficile; car il s'agit d'expliquer comment l'agitation particuliere qui fait le bruit eſt renduë ſenſible à l'organe de l'oüye

l'oüye. Pour cela l'Auteur commence par la ſtructure de cet organe dont il donne l'hiſtoire Anatomique expliquée par des figures éclairciſſant cette partie la plus embroüillée de l'Anatomie par une methode nouvelle, & par la découverte meſme de quelques parties tres-importantes, & enſuite en établiſſant un Syſteme nouveau des ſens externes, & comparant l'organe de l'oüye aux organes des autres ſens, il fait voir quel eſt l'uſage de toutes les parties de cet organe.

Les Curieux ne ſeront pas fâchez qu'on leur donne icy dans une Planche les diverſes figures de ces parties qui n'avoient point encore été remarquées dans l'organe de l'oüye. La I. repreſente les trois canaux demi-circulaires qui ſortant de la partie du Labyrinthe que l'Auteur appelle le veſtibule, rentrant dans le meſme veſtibule, dont A eſt la partie ſuperieure B l'inferieure, 1. & 3. les entrées des canaux & 2. 4. 5. les ſorties. Dans la II. figure C repreſente la meſme partie inferieure du veſtibule, A A A la partie du Labyrinthe appellée le limaçon qui eſt couppé horizontalement, & B B B l'organe immediat de l'oüye appellé la membrane Spirale. Dans la III. figure A A A eſt le meſme limaçon couppé verticalement, & B B B la même membrane ſpirale veüe en Perſpective.

Aprés cela pour expliquer comment l'animal connoiſt l'impreſſion que les objets font ſur l'organe de l'oüye, il propoſe encore un Syſteme nouveau des ſens internes, qu'il fonde





tion que l'ame est unie à
u corps ; qu'elle pense
ar tout le corps ; qu'elle
qu'elle oit dans l'oreille,
main & non dans le cer-
nt fait pour recevoir ny
ges des objets, mais pour
es les esprits dont ils ont
delicatesse necessaire à la
ne qui conduit toutes ces
s qu'elle anime ne le fait
& sans raisonner, ces
entiellement inseparables
nimal ne s'apperçoit pas
n'est pas une raison de
ient point, puisque l'on
sçavoir que l'on pense ;
n a exercées pendant un
l'on repete à tous mo-
celles du cœur, du cer-
tres qui appartiennent à
ns pour l'entretenement
duës par l'habitude telle-
ame n'y employe qu'une
laquelle elle ne fait point
e qu'elle est occupée par
s que les choses du dehors

nions si paradoxes & si
oient d'abord faire de la
nt ennemis des nouvelles
t pas manquer de dire que
propose que comme de
Pro-

Problemes dans lesquels il ne croit point qu'on doive chercher autre chose que la probabilité qu'il croit pouvoir avoir lieu dans les sujets où presque tout est obscur comme dans ce qui regarde la matiere de l'ame: & il fonde la necessité de traiter ces sortes de questions sur le besoin que l'oüye & tous les autres sens ont d'un jugement & d'un raisonnement qui fait la plus grande partie de leur essence, comme il explique par plusieurs observations curieuses & nouvelles.

Le second Traité est de la Musique des Anciens que nous reserverons pour le premier Journal nous estant assez étendus sur le I. Traité.

De Judæis Medicis observatio D. Simonis Schultzii D. Medici in Polonia celeberrimi.

C'Est un Proverbe commun dans la Pologne que tout le monde se pique d'y estre Medecin, comme le porte cette Epigramme:

Fingunt se cuncti Medicos, Idiota, Sacerdos
Judæus, Monachus, Histrio, RASOR, *Anus.*

Mais les Juifs en particulier s'y sont acquis une si haute estime pour ce qui regarde la Medecine qu'on y voit tous les jours de simples Chirurgiens & des gens plus ignorans encore occuper les premiers emplois de cette profession dans plusieurs Villes, & s'attirer la confiance des Personnes de la plus haute qualité. C'est contre cet abus que cet Auteur écrit

écrit dans ce petit Ouvrage, dans lequel il pretend prouver par le ſentiment des Theologiens, des Juriſconſultes, des Medecins, des Hiſtoriens & des Politiques qu'on ne doit pas ſe ſervir de ces ſortes de gens dans la Medecine par la haine qu'ils ont pour tous les Chreſtiens à qui ils voudroient pouvoir tout à la fois ravir la vie.

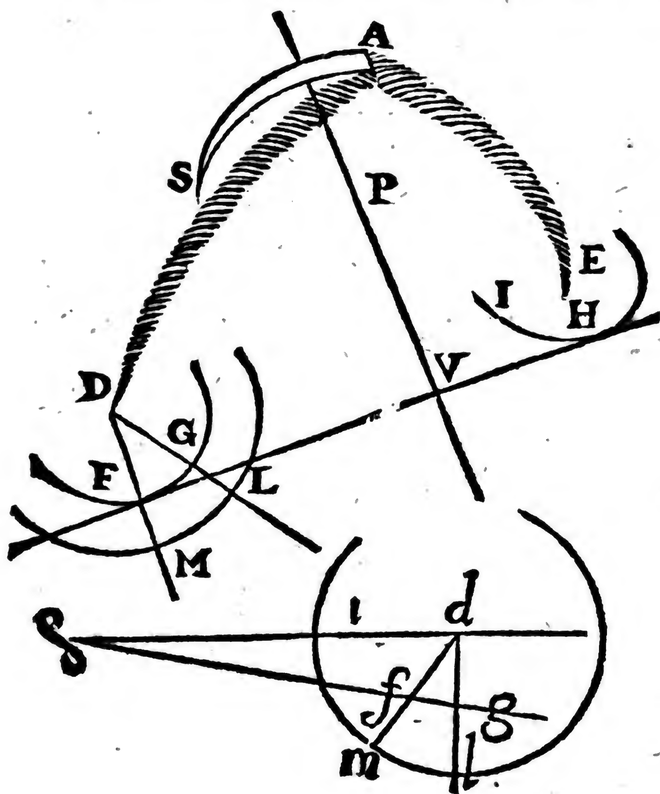
Maniere univerſelle pour faire des Cadrans Solaires de M. de la Hire de l'Academie R. des Sciences.

Soit un ſtile A S posé ſur un plan dont le point S ſoit en l'air & le point P. ſoit la rencontre de la Perpendiculaire menée du point S au plan. Ayant marqué ſur ce plan deux points d'ombres D & E les plus éloignez l'un de l'autre qu'il ſera poſſible & en differens jours; ſi l'on veut on tracera par la methode ſuivante deux lignes courbes F G, I H, & la ligne F H qui touchera ces deux courbes ſera la ligne Equinoxiale, la ligne P V qui venant du point P eſt perpendiculaire à H F ſera la ſouſtilaire ou la meridienne du plan; ces choſes eſtant poſées le reſte du Cadran eſt facile à faire par les voyes ordinaires.

Pour tracer les lignes courbes.

Soit fait ſur un plan l'angle *dfg*, égal à l'angle de la declinaiſon du Soleil au temps où l'on a marqué le point d'ombre D. Du point D pour centre ſur le Cadran ayant décrit

crit un cercle L M, & tiré plusieurs rayons D L, D M, ayant fait *ſd* égal à S D, du point D pour centre soit décrit le cercle *l m*, égal



au cercle L M, & ayant transporté la grandeur S L en *ſl*, où elle rencontrera le cercle *l m* en *l* soit menée *d l* prolongée ou non qui rencontrera *ſg* en *g*, & soit transportée *dg* en D G sur le Cadran. De mesme soit prise la grandeur S M & portée en *ſm*, & menée

menée *dm*, qui coupera *ſg* en *f*, ſoit tranſportée *df* ſur le Cadran en DF; & ainſi l'on pourra trouver une infinité d'autres points comme G & F, par leſquels on tracera la ligne courbe requiſe. On fera la même choſe pour le point E.

Il n'eſt pas neceſſaire de décrire toute la courbe, mais ſeulement une partie où l'on juge que la ligne tangente doit paſſer, qui eſt tantoſt deſſus & tantoſt deſſous le point d'ombre, ce qu'on peut ſçavoir aiſément d'ailleurs.

La demonſtration de cette pratique pour poſer la ligne Equinoxiale eſt fondée ſur les Sections Coniques, car cette ligne courbe qui eſt tracée au tour du point d'ombre eſt la ſection d'un cone droit, qui a pour ſon axe la ligne menée de l'extremité du ſtile au point d'ombre, & pour demi-triangle par l'axe, l'angle de la declinaiſon du Soleil, ce cone touche le plan Equinoxial, c'eſt pourquoy ſa ſection touche la ligne Equinoxiale; on peut encore remarquer que ſi l'on menoit une ligne par le centre du Cadran & par le point d'ombre, elle couperoit la courbe au point où la tangente la rencontreroit. Il n'y a que le ſeul plan de l'Equinoxial où l'on ne peut pas ſe ſervir de cette methode; car il n'y a point de ligne Equinoxiale ſur ce plan, cette ligne eſtant la rencontre du plan Equinoxial avec un autre plan. Mais ces ſortes de Cadrans ſont fort faciles à faire.

XVII.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 15. Juillet, M. DC. LXXX.

Lucii Cæcilii Firmiani Lactantii Liber ad Donatum Confessorem de mortibus Persecutorum, nunc primum prodit operâ & studio Stephani Baluzii: & traduit en François par M. Maucroix Chanoine de l'Eglise Cath. de Reims. A Paris chez Fr. Muguet. 1680.

CE Traité de Lactance est sans contredit une des plus belles & des plus riches découvertes que l'on ait faites depuis un Siecle en matiere de Manuscrits.

S. Jerôme en avoit sans doute oüy parler, mais il paroist par le titre qu'il luy donne dans son Catalogue des Ecrivains illustres *de la persecution de l'Eglise*, que ce rare Mſ. n'estoit jamais tombé entre ses mains, puisque son veritable titre est de *la mort des Persecuteurs de l'Eglise*, & que Lactance ne s'y est en effet proposé que de faire voir le châtiment dont Dieu a puni les Princes qui ont persecuté l'Eglise, & par quelles terribles morts il a sceu se vanger de ses impies & de ses superbes adversaires.

Ainsi

Ainsi on y trouve la mort surprenante de Neron le premier persecuteur des Chrestiens, qui precipité du faiste de sa grandeur disparut tout à coup, en sorte que l'on ne pût même découvrir le lieu de sa sepulture: ce qui a fait croire à quelques Speculatifs suivant l'oracle de la Sybille que Dieu le reservoit en vie pour servir de Precurseur à l'Antechrist. On y voit la fin deplorable de Valerien au milieu des fers dont Sapor l'avoit chargé, avec cette cruelle circonstance de voir son fils Empereur, & de mourir sans vangeur; celle de Maximien, qui aprés avoir esté contraint de quitter l'Empire & fait mille trahisons pour remonter sur le Trosne ne trouve aucun avantage à sa mort que la grace qu'on luy fait de luy en laisser le choix; celle de Galerius qui fut encore plus honteuse que la mort de Maximien; car si celuy-cy se pendit, l'autre vit tomber son corps en pieces par la pourriture dont il fut chargé sur la fin de ses jours. Et enfin sans nous arrester à toutes les autres on y voit Diocletien perir de faim & de tristesse aprés avoir veu abbattre ses statuës, & déchirer les tableaux où il estoit peint avec Maximien son Collegue.

Mais parmy toutes ces choses qui regardent particulierement le soin que Dieu prend de vanger son Eglise, on y trouve de quoy corriger plusieurs faits historiques sur lesquels on erroit depuis plusieurs Siécles. Par exemple, Baronius a écrit que Valeria fille de l'Em-

l'Empereur Diocletien estoit mort peu de temps aprés ses nopces, ce qui a trompé également Odoricus Reynaldus & le P. Bolland, cependant l'on apprend icy qu'elle a survécu & à son Pere & à Galerius son époux, puisque Licinius la fit malheureusement perir avec sa mere Prisca, quelques années aprés le decés de ces Empereurs.

Ceux qui avoient crû que Diocletien avoit eu deux femmes se desabuseront icy, & ils apprendront que cette mesme Prisca a esté la seule, & que ny Serene, ny Eleüthere, Luthere ou Lutere, ny Alexandra comme Baronius, Mr. Valois, & le P. Henschenius ont écrit, n'ont jamais eu cet Empereur pour époux.

Comme le jour que les Princes parviennent à l'Empire est toûjours une Epoque considerable, on s'est fort debattu pour sçavoir le veritable jour auquel Diocletien fut proclamé Empereur. Avant le P. Petau les habiles croyoient que ce fut le XI. des Kalendes de May. Ce sçavant homme crut l'avoir heureusement corrigé lors que par la Chronique d'Alexandrie il trouva que c'estoit le XV. des Kalendes d'Octobre. Cependant Lactance assure que ce fut le XII. des Kalendes de Decembre, c'est à dire le XX. de Novembre, puisqu'il dit que Diocletien se rendit à Rome pour la feste des Vicennales qu'on y devoit celebrer ce jour-là.

On y trouve plusieurs autres faits singuliers que M. Baluze aux soins duquel nous de-

vons

vons cet Ouvrage de Lactance, déméle fort bien dans les sçavantes Notes qu'il y a ajoûtées, comme par exemple, que ce fut à une lieuë de Nicomedie qui Galerius fut adopté par Diocletien; que ce dernier ne prit la resolution de se défaire de l'Empire que parce que Galerius son Gendre qui se lassoit de n'occuper que le dernier lieu, le menaça d'une maniere à luy faire comprendre qu'il luy feroit faire par la force ce qu'il ne voudroit pas faire volontairement; qu'il en arriva autant & en mesme temps en Italie au vieux Maximien, & plusieurs autres choses de cette importance: mais il s'arreste assez au long dans le commencement à faire voir contre ceux qui pourroient douter que cet Ouvrage fût de Lactance, qu'il est veritablement de luy: car outre que le style de ce Traité est entierement conforme au style des autres Ouvrages de Lactance comme il le remarque, que les figures & la beauté de l'expression y sont pareilles, cet Auteur ayant esté l'Ecrivain le plus poly de son siecle, quoyque pourtant bien éloigné de la politesse de celuy d'Auguste, il fait voir le rapport qu'il y a entre le temps auquel Lactance vivoit, & celuy où ce Traité fut composé; car il paroist que ce Traité fut composé à la fin de la persecution de Diocletien, de laquelle on voit icy que Galerius fut le principal Auteur; or il est certain que Lactance vivoit en ce même temps-là, puisqu'il fut appellé d'Afrique d'où il estoit originaire à Nicome-

die par Diocletien pour y enſeigner la Rhetorique, qu'il y compoſa ſes Livres des Inſtitutions divines durant la plus grande chaleur de la perſecution de Diocletien, & que long-temps aprés Conſtantin le fit venir à Treves & luy confia l'éducation du jeune Criſpus ſon fils.

L'Etat de la Cour des Roys de l'Europe avec les noms & qualitez des Princes regnans en Aſie & en Afrique, par M. de Sainte Marthe Conſeiller du Roy en ſes Conſ. Hiſtoriographe de France. In 12. vol. 4. A Paris chez Theodore Girard, au Palais. 1680.

IL eſt bien juſte que dans un temps où l'on travaille avec tant de ſoin à connoiſtre les Princes qui ont autrefois gouverné dans l'Europe, on n'ignore pas ceux qui en ſont aujourd'huy l'ornement. C'eſt ce que M. de Sainte Marthe ſi fameux par ſes autres Ouvrages ſe propoſe dans celuy-cy, dans lequel pour faire entierement connoiſtre toutes les Cours de l'Europe, il ajoûte aux Roys & aux Princes, les Perſonnes les plus conſiderables de leurs Etats par leur naiſſance, & par leurs dignitez tant Eccleſiaſtiques que Seculieres.

Hiſtoire Anatomique d'un Chat Monſtre diſſequé & examiné par M. de Ville D. en M. aggregé au College des Medecins de Lyon. 1680.

IL y a quelques jours que M. Moze Mr. Apoticaire de la Ville de Lyon homme fort cu-

rieux

rieux remit entre les mains de M. de Ville un Chat assez extraordinaire pour aprés l'avoir dissequé en examiner toutes les parties, ce qu'il fit en la maniere suivante.

Il commença d'abord par lever la peau de ce Monstre le plus proprement qu'il luy fut possible, laquelle aprés avoir esté embaumée fut donnée à M. Moze qui la conserve dans son cabinet avec plusieurs autres raretez. La peau levée il trouva que ce Monstre n'avoit qu'une teste, qui luy parut en tout fort naturelle à la reserve de deux trous un de chaque costé prés des Apophises mastoïdes, dont chacun donnoit passage à une épine moëlleuse & osseuse, fort entiere & fort naturelle dans sa conformation. De chacune de ces deux épines partoient 24. costes, c'est à dire douze de chaque costé, qui s'articuloient à deux Sternums differens, de sorte que chaque Sternum recevoit d'un costé les extremitez de 12. costes de l'épine droite, & de l'autre costé autant de l'épine gauche, ce qui ne sera pas difficile à comprendre en jettant les yeux sur la II. & III. Figure qui font fort bien remarquer que ces 48. costes & ces deux Sternums ne formoient qu'une tres-vaste capacité de poitrine.

Depuis le Diaphragme en bas on voyoit deux moitiez de Chat bien separées & bien distinctes chacune ayant son Epine, sa queuë, ses os des Iles, ses deux jambes & ses deux pieds fort naturellement disposez, aussi bien que les quatre qui se voyoient dans les parties

anterieures: cependant si ce monstre fût né en vie avec ses 8. pieds & ses 8. jambes il n'auroit pû marcher en aucune maniere.

Pour se faire une idée plus juste de ce monstre il faut concevoir deux Chats couchez de costé, joints tellement ensemble que de leurs deux poitrines il ne s'en fasse qu'une à la faveur d'un Sternum devant & d'un autre par derriere, & qu'ils soient seulement separez l'un de l'autre par les parties qui sont au-dessous du Diaphragme, en ne mettant qu'une teste sur ces deux Chats tellement disposée qu'il semble que le Chat soit couché à la renverse, & cette pensée sera fort conforme aux figures qui nous ont esté envoyées.

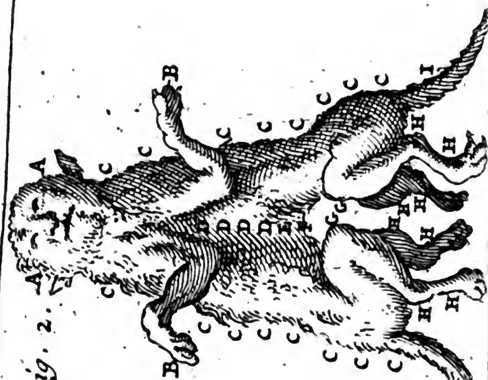
Aprés avoir reconnu les dehors de ce monstre M. de Ville passa aux parties internes pour sçavoir si elles estoient doubles comme il y avoit quelque apparence. Il commença par le crane dans la capacité duquel il ne trouva qu'un cerveau & un cervelet. Il est vray qu'au milieu de l'os occipital on voit encore dans le squelette qu'on conserve, une Apophyse semblable à celle qu'on appelle *Crista Galli* pour faire dans cet endroit une petite separation des deux Epines qui partoient du cervelet. Il ne trouva dans la region du col qu'un larynx, une trachée artere, un œsophage avec les muscles & les vaisseaux ordinaires. Dans la poitrine quoy que tres-vaste il n'y avoit qu'un Cœur, un Mediastin, six Lobes du Poulmon, un Thymus, & un simple Diaphragme qui faisoit la separation de

epen-
deux
ıne &
: plus
ntre,
ropos
it pas
ju'el-
ıtres.
infe-
l n'y
ıvoit
ɔient
xtré-
ivisé
ı'il a

s, il
ſtoit
pour
l les
fort
Me-
qui
du
eſté
Mrs.
-il,

ſur
. B.
les

anterie
en vie :
roit pı
Pou
ſtre il
coſté,
deux p
veur d
derrie
l'un de
ſous d
teſte ſ
qu'il
renve
aux fi
Ap
ſtre I
pour
il y a
par l
trouv
vray
enco
Apop
Criſt
tite ſ
du c
col
œſo
ordi
vaſte
ſix I
ſimp





de cette 2. cavité d'avec l'inferieure. Cependant l'artere cœliaque s'estoit divisée en deux pour passer avec la veine le long de l'une & de l'autre Epine. Il auroit examiné avec plus d'attention encore les parties du bas ventre, si elles n'eussent esté déchirées mal à propos par une personne qui n'en connoissoit pas l'importance, & qui les arracha de peur qu'elles n'infectassent bien-tost toutes les autres. Cependant par ce qui en a resté il peut inferer assez raisonnablement, dit il, qu'il n'y avoit qu'un Estomach puis qu'il n'y avoit qu'un œsophage ; que les boyaux estoient aussi apparemment simples jusqu'à l'extrémité du colon, qu'il croit avoir esté divisé pour former deux intestins droits, qu'il a trouvez même remplis d'excremens.

Par rapport encore aux autres parties, il pense qu'il y avoit 4. Reins, puis qu'il estoit resté deux vessies avec leurs ureteres. Et pour ce qui est des parties de la generation, il les a tres-bien reconnuës mâles, doubles & fort entieres de part & d'autre. Messieurs les Medecins ont là dequoy disputer de celuy qui a manqué dans cet Ouvrage monstrueux du mâle ou de la femelle. Cette dissection a esté faite par M. de Ville en presence de Mrs. Spon, & Garnier, qui l'ont honoré, dit-il, de leurs conseils.

Explication de la Figure.

I. Fig. representant le Monstre couché sur l'une des Epines du dos. A la teste B. B. B. B.

les 4. jambes anterieures. C. C. C. C. les deux Sternums, anterieur & posterieur. D. D. les deux cartilages xiphoides. E le diaphragme F.F.F.F. les 4 jambes posterieures G. G. les 2. queuës.

II. Fig. representant les parties anterieures du Monstre A. A. la teste B. B. les deux jambes anterieures C.C.C.C.C.C. les deux Epines du dos disposées lateralement D.D.D.D. le Sternum anterieur E le cartilage xiphoide de ce Sternum. F. le diaphragme G. G. l'endroit où ce monstre se separoit distinctement en deux H. H. H. H. les jambes posterieures I. I les deux queuës.

III. Fig. representant les parties posterieures du monstre A. A. la teste B. B. les deux jambes posterieures C.C.C.C.C.C. les deux Epines D. D. le Sternum posterieur E. E. le Cartilage xiphoide de ce Sternum, F. le diaphragme G.G.G. la separation en deux H.H. les deux queuës.

Hug. Grotii de Jure Belli & Pacis cum annotatis Aut. & Ioan. Frid. Gronovii v. c. notis de novo adjunctis. In 8. Amstelodami. Et se trouve à Paris chez Ant. Cellier. 1680.

LEs bons Ouvrages comme celuy-cy ne sçauroient estre trop souvent reimprimez & l'on ne les sçauroit jamais trop faire connoistre.

De

De la Musique des Anciens par M. Perrault de l'Acad. R. des Sciences D. en Med. de la Faculté de Paris. In 12. A Paris chez Jean Baptiste Coignard. 1680.

COmme ce Traité fait un Probleme particulier de la matiere du bruit, M. Perrault en a fait la 2. Partie de celuy dont nous avons parlé dans le Journal precedent. Il pretend y établir que la Musique des Anciens a esté bien imparfaite en comparaison de la nostre n'ayant point eu l'harmonie composée de plusieurs parties qui chantent ensemble des choses differentes, mais constant seulement en un simple chant.

Pour prouver cette proposition. 1. Il donne entre autres choses en abregé tout ce que les Anciens Auteurs que nous avons en assez grand nombre rapportent de leur Musique, de laquelle ils traitent expressement, où il est constant qu'il n'y a pas un seul mot de la Musique à plusieurs parties. 2. Il soûtient que tout ce qu'ils ont dit de Symphonie ne se peut entendre des accords differens qui se font par la rencontre de plusieurs parties qui ont chacune un chant particulier, mais seulement des accords qui se font par des voix qui chantent sur le même sujet à l'Unisson ou à l'Octave. 3. Et pour ce qui est de l'argument qu'on a coûtume de faire sur l'apparence qu'il y a que les Anciens estant inventeurs de toutes les belles choses, ils les ont conduites à leur plus haute perfection, & n'ont

pas ignoré la plus belle partie de celuy de tous les arts dont ils se glorifioient le plus, & dont ils ont dit de plus grandes merveilles, il y répond avec tout le respect qui est dû à l'Antiquité sans manquer neanmoins à ce que la justice, la raison & la verité demandent.

Nouveautez de la Quinzaine tant pour les Livres nouveaux que pour autres choses curieuses.

R*Elation nouvelle d'un Voyage de Constantinople enrichie de Plans levez par l'Auteur sur les lieux & des Figures de tout ce qu'il y a de plus remarquable dans cette Ville, presentée au Roy par le Sieur Grelot, in* 4. chez la Veuve Foucant au Palais.

On a publié ces jours passez un Edit du Roy portant deffenses à tous ses Sujets de quitter la Religion Catholique, Apostolique & Romaine à peine d'amende honorable, de bannissement perpetuel hors du Royaume & de confiscation de tous leurs biens, &c. comme la chose a esté touchée au long dans la Gazette, nous n'en dirons pas davantage.

Physiologia Kircheriana Experimentalis qua summa argumentorum multitudine & varietate naturalium rerum scientia per experimenta Physica, Medica, Chymica, &c. comprobatur atque stabilitur ex Operibus Athan. Kircheri per Classes redacta à Joh. Stephan. Kesthlero in fol. Amstelodami. Et se trouve à Paris chez Ant. Cellier.

M. Va-

M. Valerii Martialis Epigrammatum lib. XV. *Interpretatione & Notis illustravit Vincentius Collesso I. C. jussu Christ. Regis ad usum Ser. Delphini, in* 4. à Paris chez le mesme.

Heronis Alexandrini Spiritalium Liber cum quatuor Theorem. Spiritalibus Io. Bapt. Aleotti ex Italico in Latinum conversis, in 8. Amstelodami. Et se trouve à Paris chez le même.

Bulla Innocentii Papæ XI. *Erectionis Albiensis Ecclesiæ in Metropolim an.* 1678.

Cette Epoque est trop considerable tant par la nouvelle dignité que reçoit l'Eglise d'Albi que par le merite de Monseigneur Serroni que le Roy luy a donné pour son premier Archevêque pour n'estre pas remarquée parmi les autres choses curieuses.

P. Alexandri Doctoris Sorbon. Historiæ Eccles. Sæculum sextum, in 8. chez Ant. Dezallier.

Reflexions sur la misericorde de Dieu par une Dame penitente, in 12. chez le même.

Si la conduite de cette Dame avoit fait moins de bruit dans le monde par sa retraite, peut-estre nous auroit-il esté permis de la faire connoistre.

La fama Gelosa della Fortuna Panegyrico sopra la nascità, vita, azzioni, Governo, Progressi, Vittorie, Glorie, è Fortune di Luigi il Grande da Gregorio Leti, in 4. *Gex.* & se trouve à Paris chez Jean de la Caille.

Adelaide de Champagne par M. de la Vaumoriere, in 12. *vol.* 4. chez Claude Barbin.

On nous écrit d'Allemagne qu'Olaüs Rubeckius Professeur à Upsal a imprimé un Livre

vre ſous le titre de *Atlantica ſive Manheim*. In fol. 2. *vol.* dans lequel il pretend prouver que toutes les autres nations ſont deſcenduës des Suedois.

Sam. Rachelius a de même fait imprimer à Amſterdam le livre qu'il nous faiſoit tant eſperer ſous le titre de *Otium Neomagenſe*, dont pourtant le veritable titre eſt *Introductio ad jus publicum German. præcipuos maximè eo facientes Autores exhibens.*



JOUR-

XVIII.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 29. Juillet M. DC. LXXX.

Historia Byzantina duplici commentario illustrata, prior Familias ac Stemmata Imp. Constant. &c. alter descriptionem Urbis Constant. qualis extitit sub Imperatoribus Christianis, Aut. Car. du Fresne D. du Cange Regi à Cons. & Franciæ apud Ambianos Quæstore. In fol. à Paris chez Loüis Billaine. 1680.

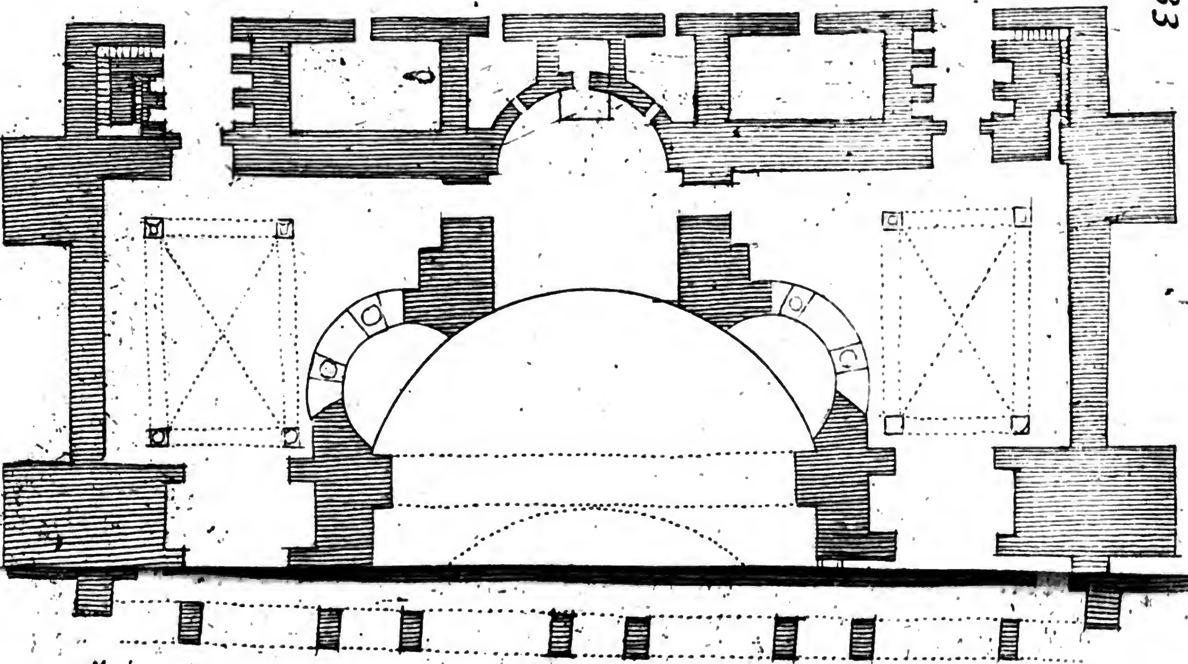
LA description de la Ville de Constantinople telle qu'elle estoit avant que de tomber entre les mains des Turcs, qui en ont effacé toutes les marques de grandeur & de magnificence, est quelque chose de si necessaire à l'intelligence de l'Histoire Byzantine, où il est souvent fait mention des Palais, des Edifices publics, des Eglises, &c. de cette Capitale de l'Empire d'Orient, qu'il est mal-aisé de s'y engager sans une parfaite connoissance de tous ces lieux. C'est ce que M. du Cange décrit dans cette seconde Partie de son Ouvrage avec toute l'exactitude possible.

Il

Il a ramaſſé pour cet effet tous les paſſages des Auteurs Grecs & Latins & meſme de pluſieurs autres Langues qui en pouvoient faire découvrir les origines & faire remarquer les ſituations. Mais avant que d'entrer en cette deſcription, il repreſente le détroit du Boſphore de Thrace avec le Plan de la Ville de Conſtantinople diviſée en 14. Regions, ou quartiers. Il donne enſuite un autre Plan de la meſme Ville dreſſé peu auparavant qu'elle tombât en la puiſſance des Turcs tiré d'un Ms. de la Bibliotheque du Roy: & comme avant que de parler de la Ville de Conſtantinople, il a crû eſtre obligé de donner les origines de l'ancienne Byzance, il a fait ſuivre ces deux Planches de deux autres, où il a fait graver toutes les Medailles de cette ancienne Ville.

Il diviſe cette ſeconde Partie en quatre Livres.

Dans le premier il rapporte comme nous venons de remarquer les origines de Byzance, dont il donne ſa ſituation, les lieux les plus remarquables, ſes Fondateurs, & l'Etat de cette Capitale de la Thrace ſous les Grecs, & les Empereurs Romains: enſuite il parle de ſes agrandiſſemens par l'Empereur Conſtantin qui luy donna ſon nom, & celuy de nouvelle Rome; il traite de ſa Dedicace, de ſes Murs, & de ſes Tours, de ſes Chaſteaux, de ſes Portes, de ſes Ports, de ſes Quartiers ou Regions, & afin de ne rien omettre, il s'étend juſqu'à ſes Marchez pu-


5 Thoises
10
15
20
25
30
35
40

publics, ſes Aqueducs, ſes Bains, & ſes Ciſternes.

Il traite dans le 2. Livre des Edifices publics, des Palais & des differens endroits de la Ville.

Le troiſiéme contient la deſcription de ſainte Sophie & des parties de ce ſuperbe Temple.

Enfin le quatriéme comprend celle de plus de 500. Egliſes, des Hoſpitaux, & des Palais & Egliſes qui eſtoient aux environs de la Ville.

Cette derniere Partie eſt enrichie de pluſieurs Planches de figures à la Grecque, & entre autres du Plan de ſainte Sophie avec ſes dimenſions dreſſé avant que les Turcs ſe rendiſſent Maiſtres de Conſtantinople, qui eſt une piece fort rare, & ſans laquelle on ne peut pas aiſement entendre la deſcription de ce Temple, telle que les Auteurs nous la donnent, & que Gillius nous a tracée, non plus que celle des autres Egliſes des Grecs. *V. la pag. ſuiv.* Surquoy il fait pluſieurs belles remarques, par exemple.

1. Que dans les Egliſes des Monaſteres des hommes, il n'y avoit que les ſeuls hommes qui y entraſſent, comme les ſeules femmes dans les Egliſes des Monaſteres des femmes.

2. Que celles qu'ils appellent Catholiques, c'eſt à dire dans leſquelles les hommes & les femmes entrent indifferemment comme les Cathedrales & les Parroiſſes, ſont diviſées en trois Parties, ſçavoir le *Bema* où les ſeuls Preſtres

Prestres avoient droit d'entrer, le *Naos* qui est la Nef pour les Chantres & le Peuple, & le *Narthex* qui estoit un Portique à l'entrée & au dehors de l'Eglise, où estoient les Catechumenes & les Penitens.

3. Que dans les Eglises des Monasteres, comme elles n'estoient pas faites pour ces deux genres de Chrétiens, la partie qui estoit en deça du *Naos* ou du Chœur des Moines, est appellée ordinairement & improprement *Narthex*. Ce que l'on n'avoit pas encore bien démeslé jusqu'à present.

Il y en a plusieurs autres de cette nature, mais une des plus considerables & des plus dignes de la curiosité des Sçavans est sans doute celle qu'il fait dans l'endroit où il parle du Tribunal de *novemdecim accubituum*. Car il fait voir que c'estoit un appartement prés du grand Palais où les Empereurs estoient souvent couronnez, & où vers les Festes de Noël, ils faisoient des festins publics en dix-neuf Tables, d'où ce lieu fut ainsi nommé. A ce sujet il traite de l'origine de ces festins qu'il tire des anciennes Agapes que les Chrestiens faisoient chez eux aprés que les Conciles eurent défendu de les faire dans les Eglises, & qui avoient succedé aux festins que les Payens faisoient dans leurs Temples aux Kalendes de Janvier pour solemniser les vœux publics qui se celebroient tous les ans pour la santé & prosperité de leurs Princes.

Sur quoy il remarque encore que c'est depuis

depuis ce temps-là que l'usage de ces festins publics aux Festes de Noël a toûjours esté pratiqué par les Papes, qui avoient un lieu proche de l'Eglise de saint Pierre, qu'ils nommoient pareillement *Accubitus*, où ils invitoient par leurs *Nomenclateurs* les plus qualifiez du Clergé & des Seigneurs de la Ville.

Au reste quoy qu'il semble par ce que nous avons déja dit de cet Ouvrage que M. du Cange se soit borné à nous donner seulement dans ce Commentaire perpetuel sur l'Histoire Byzantine la connoissance des Familles & la description de la Ville de Constantinople, on nous fait pourtant esperer qu'il retouchera les deux autres parties de l'Histoire Byzantine dont nous avons parlé le 17. Juin dernier, dans un Ouvrage qu'il acheve d'un Glossaire sur cette Histoire, où il en expliquera non seulement les termes Grecs barbares, mais encore les Liturgiques & les Tactiques, avec toutes les dignitez tant du Palais de Constantinople que de l'Eglise des Grecs.

La Fama Gelosa della, fortuna Panegirico sopra la Nascita, Vita, Azzioni, Governo, Progressi, Vittorie, glorie e fortune di Luigi il Grande. Di Gregorio Leti. In 4. Gex. Et se trouve à Paris chez Jean de la Caille. 1680.

JAmais Orateur n'eut un champ plus vaste que celuy que M. Leti s'est proposé dans ce Pa-

Panegyrique. Les autres Ouvrages qu'il a donnez au jour ont déja fait connoiſtre ſon genie, & il pretend faire connoiſtre parfaitement dans celuy-cy noſtre grand Monarque par ces quatre Titres qu'il luy donne *d'Invincibile trà Guerrieri, d'Heroe trà Cesari, d'Auguſto trà Monarchi, & di Prudente trà Politici.*

Arreſt de la Cour du Parlement de Paris du 8. du preſent mois de Iuillet 1680. en faveur de Jacques de Baudry pretendu Relig. Cordelier.

LE fait eſt que Jacques de Baudry Eſcuyer Sieur du Buc ayant conceu ſur de ſimples ſoupçons une furieuſe jalouſie contre Dame Marie Deſhays ſon Epouſe, aſſaſſina dans ſa propre maiſon celuy ſur lequel ſes ſoupçons eſtoient tombez; & regardant comme un adulterin l'enfant que ſa femme avoit mis au monde, il le fit enlever de la Terre du Tremblay où il demeuroit alors, engagea un Cordelier de ſes bons amis de ſe dire l'oncle de cet enfant & de prendre ſoin de ſon education, convint avec luy d'une penſion annuelle de 400. livres, & luy fit promettre de ne faire jamais connoiſtre à cet enfant ſon veritable état & ſa condition.

L'éducation de ce pauvre petit malheureux auprés des Maiſtres de Village ne fut pas ſon plus triſte ſort. Quand il fut un peu plus formé, il ſe vit obligé de ſuivre le Moine de Convent en Convent, & reduit pour avoir du

du pain à ſervir dans la cuiſine, & à conduire publiquement le Mulet de charge. Tout cela luy fut encore plus doux que la violence avec laquelle le Cordelier voulut luy faire prendre l'habit de ſon Ordre. Pour l'éviter il s'échappa du Convent, & ne ſçachant de quel coſté ſe tourner dans une ſi triſte conjoncture il ſe vit contraint de s'engager au ſervice d'un Meuſnier & d'un Bucheron.

Mais enfin le Cordelier le deſtinoit pour le Cloiſtre & c'eſtoit aſſez pour y eſtre enfermé. Il y fut en effet conduit par violence aprés pluſieurs outrages & forcé d'entrer dans le Noviciat qu'il interrompit pluſieurs fois par des ſorties, & enfin par une deſertion de prés de deux mois.

En cet état on luy fit faire profeſſion contre laquelle ayant continuellement reclamé devant les Superieurs & par devant Notaire depuis 1666. juſqu'en 1678. ſans aucune interruption, il obtint enfin de la Cour de Rome le 4. Janvier de la meſme année un Reſcrit contre ſes vœux adreſſant à l'Official de Chartres, ſur lequel ledit Official ayant ordonné par ſon jugement du deuxiéme May 1679. communication des pieces ſur leſquelles Frere Baudry établiſſoit ſes preuves, les pretendus heritiers du feu Sieur Baudry & de la Dame Deſhays ſes Pere & Mere en auroient interjetté Appel comme d'abus & propoſé quatre fins de non recevoir, contre leſquels Lordelot pour l'intimé ayant répondu, ſans ſe trop arreſter au Bref, aux pro-

proteſtations & aux reclamations par la nullité de la pretenduë profeſſion auroit ſoûtenu que dans l'acte qui en fut dreſſé il y avoit dix fauſſetez & ſept nullitez.

La premiere nullité eſt qu'il n'y a point eu de probation durant le Noviciat.

La ſeconde que le Noviciat a eſté interrompu.

La troiſiéme que l'Intimé a eſté receu par un Superieur ſans pouvoir.

La quatriéme qu'il n'y a point eu promeſſe de la part de l'Intimé.

La cinquiéme que la pretenduë profeſſion a eſté faite avant l'âge de ſeize ans accomplis.

La ſixiéme que l'Intimé a fait cette pretenduë profeſſion dans l'ignorance de ſon état.

La ſeptiéme enfin qu'il a eſté forcé, & violenté ſur l'emiſſion de ſes vœux qui ſont conceus & énoncez dans une Langue qu'il n'entendoit pas.

Sur quoy aprés les Plaidoyez de Noüet & Lordelot Advocats des Parties pendant ſix Audiences. M. l'Advocat General de Lamoignon ayant eſté oüy pour M. le Procureur General du Roy, La Cour a declaré qu'il n'y a abus en l'obtention du Reſcrit ny à la procedure faite pardevant l'Official de Chartres, & en conſequence renvoye les Parties pardevant luy pour y proceder ſuivant les derniers erremens, & cependant adjuge à l'Intimé la ſomme de deux mille livres de pro-

provision alimentaire sur tout les biens des deux successions, &c.

Zerolæ praxis Episcopalis. In 4. 2 vol. à Cologne. A Paris chez Ant. Dezallier.

ON connoist assez par le titre de ce Livre le sujet que l'Auteur s'est proposé d'y traiter.

Histoire de tous les Cardinaux François qui ont esté promeus à la recommandation de la France avec les preuves justificatives, &c. par F. du Chesne fils d'André. In fol. 2 vol. à Paris chez Jean Couterot.

CEt Ouvrage n'est pas nouveau, mais comme la publication en avoit esté interrompuë pour quelques raisons particulieres, on peut dire qu'il ne fait que paroistre au jour. Feu M. du Chesne en conceut le premier dessein & il ramassa là dessus plusieurs memoires sur lesquels M. son fils a composé cette Histoire aprés la mort de ce grand homme. Elle ne contient pas de simples Eloges de tous les Cardinaux François & de tous les autres qui ont esté promeus au Cardinalat à la recommandation de nos Rois pour les services qu'ils en avoient receus: On y trouve avec les Portraits ou les Armes de la pluspart, leurs noms, leur païs, leurs genealogies, & leurs familles établies corrigées ou justifiées.

Ainsi

Ainsi on voit l'erreur du Continuateur de Ciaconius touchant la patrie de Girard qui fut Pape sous le nom de Nicolas II. & la beveuë de quelques autres touchant celle de Baudoüin de Pise & de Pierre de Tarentaise; car il est certain que le premier n'estoit point originaire de Savoye, mais de France aussi bien que les deux autres, qui n'ont eu le surnom de Pise & de Tarentaise que parce qu'ils estoient Archevesques de ces deux villes.

Quelques-uns ont douté du Cardinalat de Galo Evesque de Beauvais, de Bernard de Carlat Abbé de S. Victor de Marseille, de Raoul de Neufville, de Simon de Suilly, &c. cependant M. du Chesne fait voir que le premier fut creé Cardinal par Paschal II. Le 2. par le Pape Alexandre II. Le 3. par le Pape Innocent III. & le dernier par le Pape Gregoire IX.

Comme il établit à ceux-là le Chapeau, il rend de mesme le nom & la noblesse aux Cardinaux Aycelin de Billon, & Jean le Moine, dont le premier est mal nommé Sequin de Billon, & l'autre le Moine à cause de sa profession; car il prouve que le premier bien loin d'estre né de parens pauvres estoit de la Famille des Aycelins Seigneurs de Montaigu à qui la petite ville de Billon en Auvergne appartenoit autrefois; & que l'autre fut nommé le Moine du nom de sa Famille qui estoit noble dans le Bourg de Crecy Diocese d'Amiens, lequel nom il laissa au College qu'il

qu'il a fondé à Paris, un peu aprés avoir fondé la Chappelle qui est proche du chœur en la nef de l'Eglise de Nostre-Dame de Paris appellée l'Autel des Paresseux.

Les preuves dont il se sert sont tirées des titres & chartes du thresor de S. M. Registres de la Chambre des Comptes, Donations, Fondations, Testamens, &c. parmi lesquelles on voit comme la vertu & le sçavoir ont élevé à cette haute dignité Etienne dit de Suisy parce qu'il avoit pris naissance dans ce petit village prés de Laon de parens fort pauvres & fort miserables. Pierre Godin né de la lie du Peuple à Bayonne, Jacques Fournier fils d'un Meusnier dans le Diocese de Pamiers, & plusieurs autres qui n'estoient pas d'une naissance plus considerable.

Extrait d'une Lettre écrite de Varsovie le troisiéme May dernier à l'Auteur du Journal par un Gentil-homme de Languedoc qui est à la Cour de Pologne contenant une chose surprenante arrivée en ce Pays-là le 29. du Mois d'Avril.

C'Est un orage ou ouragan dont il y a peu d'exemples : il dura depuis onze heures & demi jusques à midy avec une impetuosité inoüie. On vit des tourbillons enlever des maisons entieres à Pragué, qui est un gros Bourg, vis à vis de Varsovie lesquelles furent portées à vingt pas de là dans la riviere sans se desunir : & aux Faux-

bourgs de cette ville, ils abbatirent les Ecuries & les remises de Carosses du Roy qui estoient un bastiment de bois fort massif de cinq cens pas de longueur, où il y avoit des poutres que six hommes ont assez de peine à remuër. Dans les jardins, il y a eu des arbres d'une grosseur prodigieuse arrachez avec les racines & d'autres rompus prés de terre, mais tout tortillez comme si on les avoit tordus; & dans celuy de M. de Morstein Ambassadeur en France, une Pyramide antique qui y estoit, a esté enlevée trente ou quarante pas.

Mais tout cela n'est pas encore si surprenant que ce que l'Evesque de Varmie écrit estre arrivé à Radzieiovicach qui est un lieu à cinq mille de Varsovie dont il est Seigneur; car l'ouragan y fut si violent qu'outre tous les bouleversemens qu'il causa qui furent si horribles qu'on crut que le jour du Jugement estoit arrivé, il enleva le Clocher de l'Eglise qui suivant la coûtume de la Pologne estoit une assez grosse Tour separée mais fort prés de la porte de l'Eglise & l'emporta toute entiere avec les Cloches sur un autre bâtiment assez éloigné dont le toit avoit esté emporté au premier coup de l'ouragan.

Ce dernier acccident est tiré de la Lettre même de cet Evesque dont M. d'Aleyrac, (c'est le nom de Gentilhomme qui nous écrit,) nous a envoyé la traduction que le Roy de Pologne luy avoit commandé d'en faire.

Nou-

Nouveautez de la Quinzaine tant pour les Livres nouveaux ou nouvellement receus à Paris que pour autres choses curieuses.

R*Elation des Missions & des Voyages des Evesques Vicaires Apostoliques & de leurs Ecclesiastiques és années* 1676. *&* 1677. *In* 8. à Paris, chez Charles Angot.

Triplex Grammatica Theoriam & Praxin Linguæ Gallicæ, Germanicæ & Italicæ complectens par I. B. Thomassini D. R. in 12. à Paris, chez l'Auteur ruë Calande, & au Palais chez Nicolas le Gras.

Tous les Sçavans ont appris icy avec douleur la mort de M. l'Abbé Moreri dans le temps que la Republique des Lettres en attendoit le plus de secours par le fameux ouvrage de son Dictionnaire historique qu'on nous fait pourtant esperer bien-tost malgré la perte de son Auteur.

Miscellanea eruditæ Antiquitatis sive supplementi Gruteriani lib. 1. *in quo eruditiora & intellectu difficiliora marmora à Grutero omissa enodantur, statuis, nummis & toreumatis illustrantur consarcinante Jac. Sponio M. D. & P. Col. Lug. aggregato.* à Francfort, & se trouvent à Paris chez la veuve de Varennes.

Le Courrier dévalizé nouvelle historique, chez la mesme.

Le Theatre des beaux esprits où l'on propose des questions aux Sçavans sur les plus belles matieres de la Theologie, de la Morale, de la Physique &

de l'histoire Tome 1. où l'on traite les questions proposées sur la predestination & sur la reprobation, in 12. à Paris, chez Estienne Michallet.

C'est une nouvelle invention d'une personne d'esprit pour donner de l'exercice aux plus beaux esprits du temps & le moyen de se faire connoistre. On y trouve un avis pour ceux qui voudront y répondre, & douze questions pour ceux qui voudront commencer de s'occuper.



JOUR-

XIX.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 12. Aoust M. DC. LXXX.

Essais de Physique tom. 3. de la Mechanique des Animaux par M. Perrault de l'Academie R. des Sciences D. en M. de la Faculté de Paris. In 12. à Paris, chez Jean Baptiste Coignard. 1680.

CE 3. Essay de Physique n'est pas le moins beau ni le moins curieux de ceux que M. Perrault nous a donnés. Il contient la description de plusieurs organes dans les Brutes qui n'avoient point encore esté remarquez avec l'explication de la maniere d'agir & des usages de ceux qui sont particuliers à ces animaux. Et parce que les causes des actions de chaque organe y sont expliquées par les remarques des particularitez de leur structure, & par la comparaison qui en est faite avec les machines artificielles qui nous sont les plus connuës, l'Auteur a donné pour titre à ce Traité, *De la Mechanique des Animaux*.

Il le divise en trois Parties.

Dans la premiere qui est pour les fonctions des

des ſens, il fait voir entre autres choſes qu'il y a des animaux, comme les Inſectes, qui paroiſſent n'avoir qu'un ſeul & unique ſens. Que ceux qui en ont cinq les exercent par des organes diverſifiez ſelon les differens uſages qu'ils en font: Que par exemple, les Oiſeaux ont une troiſiéme paupiere dont l'uſage eſt pareil à celuy d'une Eponge, & dont la ſtructure a rapport à celle d'un rideau qui ſe tire avec un cordon paſſant ſur une poulie. Que ces animaux ont encore dans l'œil une eſpece de bourſe fort noire qui de même que l'Eponge & le rideau ſert à leur rendre la veuë plus claire en nettoyant & rendant les humeurs de l'œil plus tranſparentes. Que dans les Chiens & les autres animaux qui ont l'odorat extraordinairement fin, les membranes qui ſervent à ce ſens ſont d'une tres-grande étenduë, en ſorte que pour pouvoir eſtre enfermées dans l'eſpace qui les doit contenir elles ſont roulées comme des cornets de petit meſtier, & leur action qui conſiſte dans la ſeparation qui ſe fait par leur moyen de la partie odorante épanduë dans l'air, eſt pareille à celle des lames de cuivre, ſur leſquelles l'argent épandu dans toute l'eau forte qui le diſſout, ſe ramaſſe en ſe ſeparant de l'eau.

Dans la ſeconde Partie qui eſt pour les fonctions du mouvement il y a auſſi pluſieurs remarques concernant le mouvement des animaux. Par exemple, que les muſcles ſont ſituez en deux manieres tout-à-fait oppoſées dans les animaux differens, & que dans ceux

qui

qui ſont du genre des Teſtacées comme les Ecreviſſes & la pluſpart des Inſectes ils ſont enfermez au dedans des parties qui font l'office des os, au lieu qu'aux autres animaux ils ſont en dehors des os, ce qui eſt fait pour donner ſelon les regles de la Mechanique la force & la fermeté neceſſaires aux petites jambes des inſectes.

On y trouve par quelle Mechanique les barbes dont ſont compoſées les plumes des Oiſeaux s'accrochent les unes avec les autres de maniere qu'elles font un tiſſu qui ſe reünit de luy meſme avec une grande facilité aprés qu'il a eſté rompu ; quel eſt le moyen que les Porcs Epics employent pour lancer leurs aiguillons & celuy dont le Cameleon & le Piver ſe ſervent pour lancer leurs langues à une tres-longue diſtance. Enfin il y a pluſieurs particularitez remarquables ſur le ſujet des ventricules du Cerveau, comme par exemple que les Oiſeaux en ont un dans la moëlle de l'Epine.

La troiſiéme Partie contient ce qui appartient à la nourriture & à la generation. Les organes qui ſervent à la nourriture eſtant ou pour la preparer ou pour la cuire ou pour la diſtribuer, dans les parties qui la preparent il y a des remarques curieuſes ſur le jabot des Oiſeaux dont ces animaux ſe ſervent pour ſuppléer au defaut de la preparation qui eſt faite dans la bouche de ceux qui maſchent ce qu'ils doivent avaler ; ce receptacle ſervant encore

pour garder quelque temps ce qu'ils portent à leurs petits : & parce qu'il y a des Oiseaux, comme les Pigeons, dans lesquels la dissolution de la nourriture se fait avec une grande promptitude, ces animaux ont la faculté d'enfler leur jabot de telle sorte que les grains qui y sont enfermez n'estant pas serrez & comprimez à l'ordinaire, leur dissolution en est beaucoup plus tardive.

La Mechanique des organes qui cuisent la nourriture est encore fort remarquable; car dans le ventricule des Oiseaux appellé Gesier, il a trouvé deux instrumens qui serrent & qui broyent les grains ainsi qu'un moulin le fait avec ses meules. Il a aussi découvert des organes propres à faire remonter la nourriture dans la bouche des animaux qui ruminent, (parce que de mesme que les oiseaux, ils l'avallent sans la mascher) afin que dans la suite elle puisse y estre maschée à loisir, & ces mesmes organes servent encore à la reconduire & la faire passer dans le second ventricule sans retomber dans le premier, où elle avoit esté premierement receuë. Dans les organes de la respiration qui servent principalement à la coction & à la distribution du sang, il a encore remarqué des particularitez & des usages qui n'avoient point esté cy-devant connus : par exemple, que dans les Amphibies tels que sont les Tortuës, les Grenoüilles, &c. Les Poumons

mons ſervent à nager, que dans les oiſeaux ils aident à la compreſſion des entrailles par le moyen des grandes veſſies qu'ils étendent juſqu'au fond du bas ventre. Mais les organes les plus induſtrieuſement conſtruits pour la diſtribution de la nourriture ſont les valvules dont il remarque trois eſpeces expliquées par la comparaiſon qui en eſt faite avec les 3. eſpeces de Soupape dont on ſe ſert dans les machines hydrauliques. Les organes qui tiennent lieu de Poumons aux Poiſſons & aux Inſectes ſont auſſi décrits & expliquez tres-exactement.

Les Machines qui ſervent à la generation & leur maniere d'agir dont la deſcription ne contient aucun mot & ne forme aucune image qui puiſſe choquer, ſont expliquées par une nouvelle hypotheſe dans laquelle on trouve les raiſons des choſes incomprehenſibles qui ſe rencontrent dans les autres hypotheſes , telles que ſont les generations qu'on appelle Equivoques ou Spontanées qu'on attribuë à la pourriture ; le renouvellement qui arrive aux Plantes lequel peut eſtre conſideré comme une nouvelle generation qui ſe fait tous les ans en une meſme plante quand elle pouſſe de nouvelles branches ; la production des racines aux branches qui viennent de bouture, &c.

Nous nous ſommes un peu plus étendus que de couſtume ſur toutes ces choſes, par-

ce que comme elles ſont capables de donner une idée generale des moyens que la nature employe pour les fonctions qui nous ſont communes avec les Brutes en rendant la connoiſſance de ces fonctions plus claires en general, elles peuvent auſſi contribuer à la perfection de la connoiſſance particuliere que nous avons intereſt d'avoir des fonctions qui ſont en nous de meſme genre.

Selecta Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ capita & in loca ejuſdem inſignia Diſſertationes Hiſtoricæ, Chronologicæ, Criticæ, Dogmaticæ, Aut. R. P. F. Natali Alexandro Ord. Præd. Sæculum VI. In 8. A Paris, chez Ant. Dezallier. 1680.

CE que l'Empereur Anaſtaſe fit ſouffrir avec les Severiens aux Défenſeurs du Concile de Calcedoine, les tourmens dont Cabade Roy de Perſe & le Tyran Dunaam affligerent les Chreſtiens, l'exil auquel Traſymond Roy des Vandales condamna plus de ſoixante Eveſques, & enfin la mort que Levigilde Roy Arien fit ſouffrir dans l'Eſpagne juſqu'à ſon propre fils, ſont les perſecutions dont l'Egliſe ſe vit accueillie dans le VI. Siecle. Les Papes qui la gouvernerent pendant tout ce temps furent Symmache, Hormiſdas, Jean I. Felix III. Boniface II. Jean II. Agapet, Silvere, Vigile, Pelage I. Jean III. Benoiſt I.

Pelage II. & enfin ſaint Gregoire le Grand. Elle ſe vit attaquée par les Corrupticoles, les Agnoetiens, les Tritheites & quelques autres Heretiques. Paſchaſe, Procope, Ennodius, ſaint Remy, ſaint Fulgence, ſaint Victor de Capouë, Ruſtique, Liberat, ſaint Ceſaire d'Arles, Victor Vitenſis, Caſſiodore, Gregoire de Tours, les Anaſtaſes Sinaïtes & pluſieurs autres celebres Ecrivains la defendirent ou la rendirent illuſtre par leurs ouvrages: & prés de quarante Conciles en établirent ou en redreſſerent la foy & la diſcipline.

Le P. Alexandre traite toutes ces choſes dans ce volume, & parmi les Diſſertations qu'il ajoûte à ſon ordinaire on y en trouve une dans laquelle il defend les Moines de Scythie contre le Cardinal Baronius qui les avoit accuſez de l'hereſie d'Eutichez, & dans une autre Traité il deméle fort au long tout ce qui regarde l'affaire des trois chapitres qui fit un ſi grand bruit dans ce Siecle.

Anagramme Mathematique de l'Auguſte nom de LOUIS XIV. *de l'Invention de M. l'Abbé de Catelan.*

L'Artifice de cette ingenieuſe Anagramme qui ſe fait par les Regles de Mathematique conſiſte à mettre en la place des huit Lettres qui compoſent l'Auguſte nom de LOUIS XIV. les huit nombres qui marquent le rang qu'elles tiennent dans l'Alphabet,

bet, & aprés avoir partagé ces nombres en quatre d'un costé, & quatre de l'autre à les combiner ensemble par l'Addition & la Soustraction de telle sorte que ceux d'une part soient toûjours pris autant de fois & dans le mesme ordre que ceux de l'autre part.

Lettres & Nombres de l'Alphabet.					
A. 1.	E. 5.	I. 9.	O. 13.	S. 17.	y. 21.
b. 2.	f. 6.	L. 10.	p. 14.	t. 18.	z. 22.
c. 3.	g. 7.	m. 11.	q. 15.	V. 19.	
d. 4.	H. 8.	n. 12.	R. 16.	X. 20.	

Lettres & Nombres du Nom de							
L	O	U	I	S,	X	I	V.
10	13	19	9	17	20	9	19
Ier.	IIe.	IIIe.	IVe.	IVe.	IIIe.	IIe.	Ire.
Gauche.				Droite.			

Combinaisons.

Premierement le IIIe. à gauche 19 }
plus le IIe. à droite 9 } fait 19.
moins le IVe. à gauche 9 }

Réciproquement le IIIe. à droite 20 }
plus le IIe. à gauche 13 } fait 16.
moins le IVe. à droite 17 }

Secondement le IIIe. à droite 20 }
moins le Ier. à droite 19 } fait 1.

Ré-

Réciproquement le IIIe. à gauche	19	fait
moins le Ier. à gauche	10	9.
Troisiesmement le Ier. à droite	19	
plus le IIIe. à gauche	19	fait
moins le Ier. à gauche	10	8.
moins le IIIe. à droite	20	
Quatriesmement le IIe. à gauche	13	
plus le IIIe. à droite	20	fait
moins le IIe. à droite	9	5.
moins le IIIe. à gauche	19	
Cinquiesmement le IVe. à droite	17	fait
plus le Ier. à droite	19	16.
moins le IIIe. à droite	20	
Réciproquement le IVe. à gauche	9	fait
plus le Ier. à gauche	10	zero.
moins le IIIe. à gauche	19	
Sixiesmement le IIIe. à droite	20	
plus le IIIe. à gauche	19	fait
moins le IVe. à droite	17	13.
moins le IVe. à gauche	9	
Enfin le IIIe. à gauche	19	fait
plus le IIIe. à droite	20	17.
moins le IIe. à gauche	13	
moins le IIe. à droite	9	

Anagramme.

A la place des neuf nombres que donnent les Combinaisons précedentes mettez les lettres qui leur répondent dans l'Alphabet; Et vous trouverez pour l'Anagramme Mathématique de LOUIS XIV. Vrai Heros.	19 .	V
	16 .	r
	1 .	a
	9 .	i,
	8 .	H
	5 .	e
	16 .	r
	13 .	o
	17 .	s.

Personne n'avoit encore remarqué que les Mathématiques eussent la gloire de confirmer par leurs démonstrations cette verité dont la France & toute l'Europe ont des preuves si éclatantes.

Opere Pie di Roma descritte dall' Abbate Carlo Bartolomeo Piazza in Roma.

LEs Hôpitaux, les Colleges, les Archi-Confreries au nombre de quarante, les Confreries des Nations qui sont 27. en nombre, celles des Arts, & enfin les Congregations & les Compagnies qui s'assemblent dans la Ville de Rome pour des œuvres pies, sont les sujets que cet Auteur s'est attaché à décrire dans cet ouvrage. En parlant de la Congregation des Nobles qui se fait au Jesus chez les PP. Jesuites, il remarque qu'il en est sorti quatre-vingt Cardinaux & cinq Papes sçavoir Urbain VIII. Alexandre VII.

Cle-

Clement IX. Clement X. & Innocent XI. qui gouverne aujourd'huy l'Eglise avec tant de zele.

Histoire des Chanceliers & gardes des Sceaux de France distinguez par les Regnes de nos Roys depuis Clovis jusqu'à Louïs XIV. enrichie de leurs Armes, Blasons & Genealogies par F. du Chesne fils d'André Conseiller du Roy, Historiographe de France. In fol. chez Jean Couterot à l'Image de Saint Pierre. 1680.

MR. du Chesne n'est pas le premier qui a écrit des Chanceliers & Gardes des Sceaux de France. Dans le milieu du Siecle dernier Vincentius Lupanus en donna quelque chose dans le second livre de ses Commentaires *De Magistratibus & Præfecturis Francorum.* Plusieurs en ont écrit depuis ce temps-là : mais les uns se sont contentez d'en faire seulement des Catalogues , les autres d'en donner quelques petits éloges , & quelques autres de parler de leur dignité. M. du Chesne a ramassé tout cela dans cet Ouvrage , & il y a mesme ajoûté plusieurs Genealogies tant des Familles éteintes comme entre autres celle des Aycelins de Montaigu que quelques ignorans ont voulu faire venir de bas lieu , que de celles qui subsistent encore. On y trouve les Lettres des Provisions de plusieurs de ces grands hommes comme entre autres de Guillaume & de Guy de Rochefort Chanceliers de France sous le dernier des-

desquels le Grand Conseil fut reduit en College *ad instar* des Compagnies Souveraines, celles des deux François de Monthelon qui de Pere en fils eurent l'honneur d'estre Gardes des Sceaux avec la commission de Chanceliers & desquels on a dit que nos Roys vouloient faire connoistre en leurs personnes qu'aprés cela ils ne vouloient plus honorer les hommes par les charges mais les charges par les hommes, celles des deux Estiennes d'Aligre qui de mesme de pere en fils se sont veus honorez de la dignité de Chanceliers & de Gardes des Sceaux, & enfin celles de Monsieur le Chancelier d'aujourd'huy qui par son merite & ses services a élevé sa famille si glorieusement & si utilement pour le Public à cette premiere dignité de la Robe en sa personne, & en celle de Mrs. ses enfans aux premieres charges de l'Etat & de l'Eglise, ainsi qu'un de nos Poëtes l'a élegamment exprimé en ces trois Vers:

O bene Concordes ad publica commoda nati
Tergemini Heroes, tales Themis optima, tales
Relligio, tales Regno Bellona petebat.

Enfin pour ne rien obmettre de ce qui regarde cette matiere, cet Auteur a mis au commencement un discours, où en traitant des honneurs, des Privileges & des Prerogatives des Chanceliers de France que tout le monde connoist assez, il remarque qu'autrefois tous les Sceaux de nos Roys, dans plusieurs desquels ils étoient representez, appartenoient aprés

aprés leur decés aux Religieuses de N. D. de la Saulsaye prés de Ville-Juif, par le don que leur en fit le Roy Philippe Auguste l'an 1208. & qu'elles ont joüy de ce don au moins jusqu'en 1380.

Della Costruzione Irregolare della lingua Toscana, Trattato di Benedetto Fiorentino con al fine un discorso del medesimo. in Fir. In 12. Et se trouve à Paris chez Jean de la Caille. 1679.

QUelque delicate & quelque polie que soit la langue Toscane, elle ne laisse pas d'avoir ses constructions irregulieres que l'usage a introduites & authorisées, & que par consequent un homme qui veut bien parler cette langue est obligé de sçavoir. C'est de ces sortes de constructions que cet Auteur traite dans ce petit ouvrage. Comme il est Florentin & habile on peut s'en rapporter à luy. Il se donne la premiere de ces qualitez dans le titre de son livre, & on remarque l'autre dans le discours qu'il a ajoûté à la fin de son Traité.

Extrait d'une Lettre écrite de Lyon à l'Auteur du Journal par M. Panthot D. Med. aggregé au College de Lyon, contenant une chose surprenante.

MR. Panthot qui nous a si souvent communiqué de si belles choses nous écrit de Lyon qu'un Pere Cordelier a jetté en ce païs-là un ver long de sept aunes écaillé comme un serpent & velu. Depuis prés de dix ou douze années il en a fait plusieurs de cette nature:

nature : comme il n'est pas encore parfaitement gueri, il a differé de nous faire part de cette observation, qui pourra possible estre éclaircie dans la suite.

Un de nos Curieux de Paris en conserve un qui a esté jetté par la bouche depuis peu, long de onze aunes toutes entieres.

Nouveautez de la Quinzaine tant pour les Livres nouvellement imprimez ou receus à Paris que pour autres choses curieuses.

B*riani Waltoni Angli V. C. Biblicus apparatus Chronologico-Topographico-Philologicus. Tiguri in fol.* & se trouve à Paris, chez Antoine Cellier.

Statuts du Diocese d'Angers pour l'instruction des Ecclesiastiques. In 4. à Paris, chez Antoine Dezallier.

On nous fait esperer au premier jour la description du Pont de Batteaux de Cuivre que le Sieur Dumets Lieutenant General de l'Artillerie & Mareschal de Camp à inventé, & dont Sa Majesté à veu faire l'épreuve ces jours passez sur l'Escault.

Conferences Theologiques & Spirituelles sur les grandeurs de la Sainte Vierge, par le P. L. F. d'Argentan Capucin. In 8. 2 Vol. à Paris, chez Sebastien Cramoisy.

Nous avons de ce mesme Auteur deux autres Volumes sur les grandeurs de Dieu, & autant sur les grandeurs de Jesus Christ.

Memoires ou extraits des titres qui servent à l'histoire

l'histoire de l'Ordre de Saint Lazare, *in* 12. chez le même.

Madrigaux de M.D.L.S. in 12. à Paris, chez Claude Barbin.

Fondement inébranlable de la Doctrine Chrestiene: où les principaux Points de la Foy sont clairement expliquez & prouvez par la parole de Dieu écrite, & par la Tradition, les Conciles & les Peres. Avec un petit Traité de l'Existence de Dieu contre les Infidelles. Par le Pere Basile de Soissons Predicateur Capucin & Missionaire Apostolique en Angleterre. In 8. à Paris, chez Pierre Compain & Charles Osmont. 1680.



JOUR-

XX.

JOURNAL
DES SÇAVANS

Du Lundy 19. Aoust, M. DC. LXXX.

The English Globe invented by The Right honourable the Earl of Castelmain. A Londres chez Joseph Moxon à l'enseigne d'Atlas sur le Mont de Ludgate. 1680.

IL y a si long-temps que nous n'avons rien receu d'Angleterre, que les Curieux ne seront pas fâchez qu'on leur donne icy une ample description d'une nouveauté singuliere tant dans l'Astronomie que dans la Geographie, qu'on a envoyée de ce païs-là.

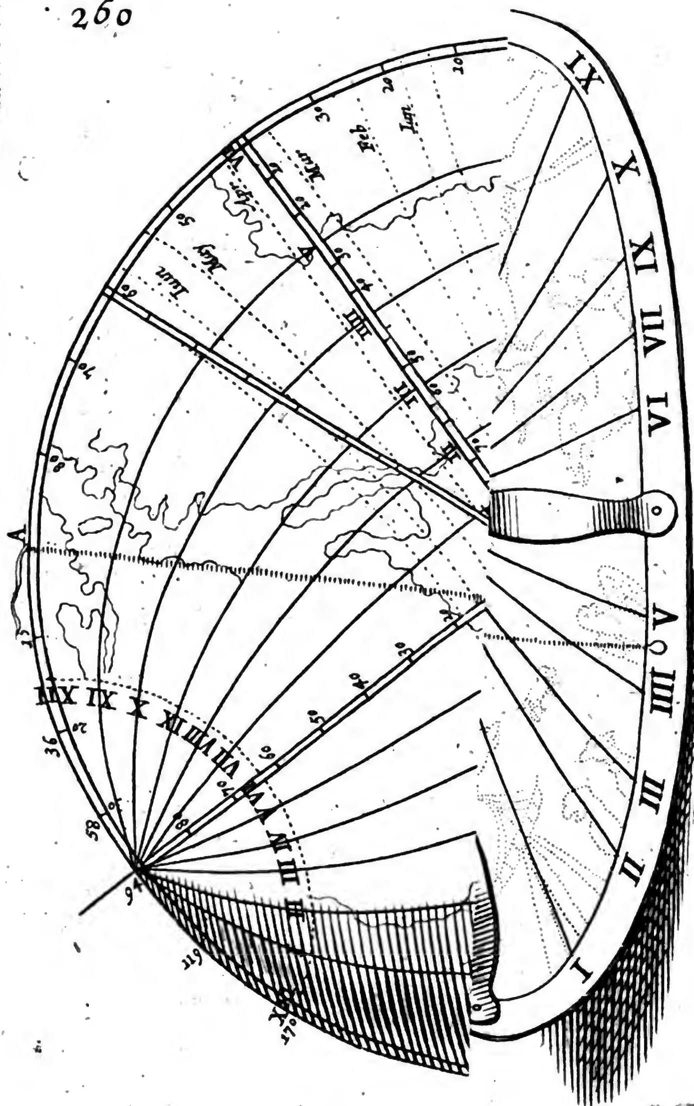
C'est ce Globe dont nous avons déja donné avis, que M. le Comte de Castelmain a inventé, & qu'on nomme simplement *Globe Anglois*, pour le distinguer de tous les autres.

Il est fixe & immobile.

Sa grandeur est d'un pied de diametre.

Son usage est pour les operations tant des Globes celestes que des terrestres.

Les avantages que cet Auteur pretend qu'il a par dessus les autres Globes sont de quatre sortes. Car 1. Il sert à des operations que l'on ne sçauroit faire avec les Globes ordinai-



dinaires. 2. Celles qui luy ſont communes avec les autres s'y font avec bien plus de facilité. 3. On en fait tout à la fois un aſſez grand nombre qui ne ſçauroient ſe faire que ſucceſſivement par les autres. 4. Et enfin tout cela ſe fait ſans le ſecours des Cercles & autres machines qu'on a coûtume d'ajoûter aux autres Globes comme ſont les Horizons de bois, les Meridiens d'airain, les Cercles verticaux & horaires, le Compas Marin, &c.

Les operations qui luy ſont particulieres ſont les ſuivantes. Car,

1. Ce Globe dont la poſition qui ſe conforme à la diſpoſition des Cieux eſt horizontale ou ſur un plan, indique en pluſieurs manieres l'heure qu'il eſt non ſeulement dans le lieu où l'on ſe trouve, mais encore dans tous les differens endroits de la terre.

2. Il montre pendant la nuit combien on eſt éloigné du jour dans quelque lieu du monde qu'on veüille l'apprendre, & pendant le jour combien on y eſt éloigné de la nuit: & par conſequent il montre auſſi ſans qu'il ſoit beſoin de faire aucune ſupputation l'heure Babilonique, l'Italique, & la Judaïque ou Planetaire.

3. Il fait voir le veritable lieu du Soleil à chaque moment, & les païs où il eſt alors vertical.

4. L'Azimuth & hauteur du Soleil avec ſon élevation y paroiſſent à quelque heure que ce ſoit du jour tant au lieu où l'on eſt, que dans tous les autres lieux du monde où le

Globe

Globe marque qu'il eſt jour : & ſa depreſſion y paroiſt de meſme dans tous les lieux où ce meſme Globe marque qu'il eſt nuit.

5. Il montre également la Geographie ancienne & moderne.

6. On y voit la calculation des heures par la Lune & quantité d'autres operations touchant cet Aſtre.

7. On y trouve la proportion qu'ont les perpendiculaires à leurs ombres, & beaucoup de Corollaires qui regardent l'Altimetrie & qui indiquent les heures par un bâton.

8. Enfin il montre la maniere de faire toutes les operations qui ſont par accident neceſſaires pour conſtruire les Cadrans : comme par exemple comment il faut tirer des lignes, meridiennes, & des lignes paralleles à l'horizon ; comment il faut faire pour trouver la declination de toutes ſortes de Plans, auſſi bien que leur inclination, leur reclination, &c.

Quand cet Auteur dit que toutes ces operations ſont particulieres à ce Globe, & qu'elles ne ſe peuvent pas faire par les Globes ordinaires, il ne veut pas dire abſolument & à la rigueur qu'elles ne ſe puiſſent pas faire du tout par les autres, car la choſe ne ſeroit pas vraye, mais il entend ſeulement qu'elles ne ſe peuvent pas faire par ces Globes ſans premierement donner quelqu'autre choſe qui eſt auſſi difficile à trouver que la choſe qu'on demande. Par exemple ; ſi l'on ſuppoſe que l'on demande l'azimuth & élevation du Soleil,

leil, il faut pour s'en éclaircir par les Globes ordinaires ſçavoir premierement quelle heure il eſt du jour, ce qui donneroit autant de peine à trouver que l'autre, & ſeroit en effet tout à fait impoſſible de connoiſtre ſans l'aide d'un Cadran ou d'une horloge, &c. au lieu qu'en expoſant ſeulement ce Globe au Soleil ſans autre inſtrument, on trouve dans l'inſtant non ſeulement l'heure & l'azimuth du Soleil, mais encore la ſolution de pluſieurs autres demandes avec autant de facilité qu'on apprend l'heure du jour par un Cadran horizontal lors que le Soleil y donne.

Le ſecond avantage que cet Auteur donne à ce Globe de faire avec plus de facilité & de promptitude les operations qui luy ſont communes avec tous les autres Globes, eſt confirmé par deux ou trois exemples.

I. Exemple.

Suppoſons, dit-il, qu'on veüille trouver par les Globes ordinaires l'heure à laquelle la premiere pointe du jour paroiſt, il faudra d'abord trouver le jour du mois ou le lieu du Soleil dans l'Ecliptique, & l'amener au Meridien aprés l'avoir trouvé. Il faut enſuite mettre l'Index horaire ſur le chiffre 12. & puis faire rouler ledit lieu du Soleil juſqu'à l'orient de l'horizon. Aprés cela il faut encore trouver le point qui eſt oppoſé à ce lieu du Soleil, & puis en poſant le Cadran de hauteur dans le Zenith faire monter ce point oppoſé juſqu'au 18. degré, ce qui eſtant fait l'Index mon-

montre ce qu'on demande. Et pour trouver la même chose par ce Globe on n'a qu'à faire descendre le petit grain qui est sur le Globe jusqu'au 18. degré au-dessous de l'horizon, & faire mouvoir la corde A sur le Zenith jusqu'à ce que ce grain vienne à toucher la parallele du jour du côté oriental du Globe, car cela estant il se trouvera sur l'heure qu'on demande, ce qui se fait & bien plus viste & avec bien plus de facilité.

II. EXEMPLE.

Si l'on vouloit seulement trouver par les autres Globes le Lever du Soleil, il faudroit premierement chercher le lieu de cet Astre, & puis appliquer l'Index horaire sur le chiffre 12. car alors, aprés avoir amené à l'Orient de l'horizon ce lieu du Soleil que l'on cherche, il montrera l'heure : au lieu que pour le trouver par ce Globe on n'a qu'à regarder l'intersection du parallele du jour laquelle fait cette operation sans autre embarras.

III. EXEMPLE.

Pour trouver la difference ascensionelle par les autres Globes, il faut premierement trouver l'ascension droite, puis l'oblique, & enfin soustraire la plus grande de la plus petite, ce qui demande du temps & quelque peine : au lieu que dans celuy-cy la distance qui se trouve sur le parallele du jour, qui est mesurée par les Cercles horaires, entre le Cer-

Cercle de six heures & l'intersection de ce Parallele avec l'horizon, indique la difference ascensionelle qu'on demande, tant à l'égard du temps qu'à l'égard des degrez.

Quant au troisiéme avantage de ce Globe qui consiste à faire tout à la fois plusieurs operations qui ne se peuvent faire que successivement par les autres, il en compte jusqu'à environ une quinzaine qu'il soûtient se presenter à la veuë dés que le Globe est composé: car aussi-tost, dit-il, qu'on a fait passer par le Nadir l'ombre de la corde qui pend sur le Zenith, on voit devant ses yeux,

1. L'heure du jour, en considerant l'ombre de l'Aiguille qui est au bout du Pole éclairé.

2. Le quantiéme du mois, en remarquant sur quel Parallele diurne l'ombre de la corde dont nous avons parlé, marque la mesme heure qui a esté indiquée par l'ombre de l'Aiguille qui est au Pole éclairé.

3. Le lieu où le Soleil est vertical, en remarquant celuy du Soleil dans son Parallele, & par consequent le païs qui est au-dessous.

4. Le signe ou lieu du Soleil dans l'Ecliptique, en remarquant selon l'accroissement ou le racourcissement des jours par quel endroit de l'Ecliptique passe le Parallele du jour.

5. La declinaison du Soleil, en remarquant le degré du Colure Equinoctial pár lequel passe le Parallele du jour.

6. L'Azimuth & hauteur du Soleil, en con-

ſiderant quel degré de l'horizon & quel caractere nautique eſt coupé par la corde qui pend du Zenith.

7. Le temps du Lever & du Coucher du Soleil, en remarquant ſur quel Cercle horaire le Parallele du jour & l'horizon s'entrecoupent des coſtez Orientaux & Occidentaux du Globe.

8. La longueur du jour & de la nuit, en remarquant combien il y a de Cercles horaires qui traverſent la partie du Parallele diurne qui eſt au-deſſus de l'horizon : car ces Cercles indiquent la longueur du jour, comme ceux qui traverſent l'autre partie du même Parallele qui eſt au-deſſous de l'horizon, indiquent la longueur de la nuit.

9. La difference aſcenſionelle du Soleil en remarquant ſur le Parallele les cercles horaires qui ſont entre le cercle de ſix heures & l'interſection du meſme Parallele avec l'horizon.

10. L'amplitude du Soleil en remarquant de combien de degrez les points où le Soleil ſe leve ou ſe couche ſont éloignez du veritable point Oriental ou Occidental.

11. En quels lieux il eſt jour ou nuit quelque part du monde que ce ſoit, en remarquant quelles parties du Globe ſont illuminées & quelles ne le ſont pas ; car les unes indiquent les lieux où il fait jour, & les autres marquent ceux où il eſt nuit.

12. Quels ſont les Païs où il n'y a point de jour & quels ſont ceux où il n'y a point de nuit,

nuit, en considerant l'illumination & l'obscuration à l'entour des Poles; car un cercle fait autour du Pole éclairé jusqu'à l'endroit où commence l'ombre le plus prés du Pole ce qu'il appelle *ombre d'Extuberance*, montre que ceux qui habitent les lieux qui se trouvent dans ce cercle n'ont point de nuit, & un cercle pareil autour du Pole obscurcy montre que ceux qui se trouvent enfermez dans cette circonference n'ont point de jour.

13. Les lieux où le Soleil se leve ou se couche par tout le monde, en remarquant l'ombre *d'Extuberance* qui precede & celle qui suit; car la premiere indique les Peuples au regard desquels le Soleil se leve pour lors, & l'autre marque ceux au regard desquels il se couche.

14. Combien il manque d'heures pour le commencement du jour ou de la nuit en quelque lieu du monde que ce soit en considerant premierement un Parallele qui doit passer par le lieu qu'on propose, & puis en comptant le nombre d'heures entre ce lieu & l'ombre d'*Extuberance* qui precede & celle qui suit, car l'une amene avec elle le jour, & l'autre la nuit.

15. Enfin on y void quelle heure il est par tout le monde, en remarquant selon les petits chiffres Polaires, le cercle horaire qui passe sur chaque lieu, & en ajoûtant au temps qu'on a ainsi trouvé, les heures qui se sont passées depuis midy (si c'est l'aprés-midy que l'on veut faire cette observation)

 jus-

jusqu'à l'heure où l'on est quand on cherche, & en ostant au contraire (si c'est le matin) autant d'heures qu'il en manque jusqu'à midy depuis celle où l'on est quand on cherche.

Outre tous ces avantages dont nous venons de parler, cet Auteur trouve en ce Globe plusieurs commoditez qui luy sont d'autant plus particulieres qu'elles ne dépendent pas des operations.

La premiere est qu'il n'occupe guere de place, le Piedestal ou la machine qui le soûtient (sans conter le Cadran horizontal qui paroist & qu'il appelle la projection) n'estant pas ordinairement plus large que celuy d'une des plus grandes Horloges de sable.

La seconde est qu'il paroist d'abord tout entier à la veuë tant au-dessus qu'au dessous de l'horizon, au lieu que la machine qui soûtient les autres Globes avec le Meridien & les autres choses qui y sont necessaires en cachent toûjours plus de la moitié.

La troisiéme est que tout consideré il ne coûte guerre plus qu'un simple Globe ordinaire, & neanmoins il ne laisse pas de servir, comme nous l'avons déja remarqué, aux operations tant des Globes celestes que des terrestres.

La quatriéme & derniere est qu'il ne decline jamais de sa position, au lieu que les autres Globes à force de rouler sur leurs Poles declinent en peu de temps plus ou moins vers l'un ou l'autre costé du Meridien & de l'hori-

l'horizon. D'où il arrive que dans la ſuite toutes les operations qu'on fait par eux deviennent ſenſiblement fauſſes.

Les Remedes des Maladies du corps humain ſelon les Auteurs anciens & modernes. In 12. à Paris chez Jean Couterot. 1680.

CE ſeroit peu que de connoiſtre les maladies dont le corps humain eſt affligé, ſi on n'en ſçavoit en meſme temps les remedes. C'eſt ce que cet Auteur enſeigne dans ce Traité ; & parce que les remedes dont il parle, ſe tirent des herbes, des racines, des fruits, des bois, des ſucs, des gommes, des animaux, des pierres, des mineraux & des metaux, aprés les avoir appliquez à chaque maladie en particulier il donne le nom & explique les facultez de toutes ces choſes. Ainſi il dit que la racine d'Anemone appliquée ſur les mammelles des femmes fait croiſtre le lait en abondance, que celle de Concombre ſauvage appliquée ſur les jointures diſſipe & diſſout les reſtes des humeurs que les goutes y ont attirées: que la Gentiane eſt ſinguliere contre la piqueure des Scorpions; que le Muguet eſt ſouverain contre les battemens de cœur & le Muſc pour ſes palpitations & défaillances. Que la chair d'Ecreviſſe reduite en cendre eſt tellement cardiaque & alexiaire qu'eſtant priſe avec de la racine de Gentiane & autres ſemblables elle reſiſte à toute ſorte de venins, & particulierement à celuy qui a eſté communiqué

 par

par la morſure d'un Chien enragé. Que la cervelle de Lievre cuite ou brûlée fortifie merveilleuſement les nerfs : que le fiel de Belette mélé avec du jus de Fenoüil conſomme les Cataractes des yeux, que ſa chair brûlée ou deſſechée & reduite en poudre priſe au poids de deux dragmes eſt un remede prompt & ſingulier contre les poiſons, & qu'enfin ſon ſang eſt ſouverain contre le mal caduc.

Il y a une infinité de pareilles remarques & obſervations que le Lecteur pourra commodement lire dans le Livre.

Nouveautez de la Quinzaine tant pour les Livres nouveaux que pour autres choſes curieuſes.

Eccleſiæ Romanæ Græcæque vera effigies ex variis tum recentibus tum antiquis monumentis ſingulari fide expreſſa. Acceſſit Religio Chriſtiana contra Alcoranum, per Alcoranum Pacifice defenſa & probata. In 4. A Paris chez Gabriël Martin.

Traité de la lecture de l'Ecriture ſainte où l'on refute la pratique des Proteſtans dans cette lecture par M. l'Eveſque de Caſtorie. In 8. chez Antoine Dezallier.

R. P. Alexandri Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ Sæculum ſeptimum. chez le même.

Ceux qui ont veu à Paris le Miroir de M. Vilette dont nous avons donné cet hyver la deſcription, auroient eu une double joye, ſi on eût pû leur faire voir en meſme temps celuy

luy que M. de Lasson Gentil-homme de Normandie avoit commencé avant sa mort, qui est arrivée ce mois de Juin dernier. C'est une perte considerable pour toutes les Sciences que celle de cet habile homme, car il les cultivoit toutes avec grand soin, & y excelloit comme s'il ne se fût attaché qu'à une seule. C'est de luy de qui le Poussin a dit autrefois ce bon mot que nous n'avons pas oublié dans un de nos Journaux, lors que le voyant s'appliquêr avec ardeur dans Rome à tous les Arts Liberaux, mais sur tout à la Peinture, il remarqua en luy un si riche talent & de si belles dispositions à y exceller, qu'il ne pût s'empécher de luy dire que pour achever de s'y rendre habile il ne luy manquoit *qu'un poco di Necessità.*

L'usage universel des Fortifications Françoises, Hollandoises, Espagnolles, & Italiennes. A Paris chez du Breüil.

Jerusalem regnante ou la suite du Tasse traduction par M. S.

Eclaircissemens sur l'ouvrage de M. de la Ville.

XXI.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 26. Aoust, M. DC. LXXX.

S. Augustini Hipp. Ep. operum Tom. III. opera & studio Monachorum Ord. S. Ben. è Cong. S. Mauri. In fol. A Paris chez François Muguet.

DEux de nos Journaux ont déja fait connoistre au Public en parlant des deux premiers Tomes de Saint Augustin, l'application si utile & si loüable des Religieux de la Cong. de S. Maur, à revoir les Oeuvres de ce Pere sur les anciens Manuscrits, pour en faire une Edition plus complete & plus correcte que celles qui ont paru jusqu'à present.

Ce 3. Tome contient les Traitez du Saint sur l'Ecriture selon leur suite naturelle, au lieu qu'auparavant ils estoient confusement parmy d'autres Ouvrages dans le 3. 4. & 9. Tomes.

Il est divisé en deux Parties. La premiere contient les Traitez sur l'ancien Testament, & la seconde ceux que ce Pere a fait sur le Nouveau. Ils sont precedez des quatre Livres

de la Doctrine Chrétienne où Saint Augustin donne des regles pour bien entendre, & pour expliquer aux autres les Livres saints.

Il est enrichi d'Observations où l'on continuë à rechercher le temps auquel chaque Ouvrage a esté fait. Il y en a une importante touchant le Livre *des XVII. Questions sur l'Evangile de Saint Matthieu*, attribué jusqu'à present à Saint Augustin, laquelle fait voir qu'il y a grande raison de douter qu'il soit veritablement de luy, puisque l'Auteur de ce Livre s'égare avec les Donatistes en traitant de la Parabole de la zizanie, & qu'il y donna la mesme explication que ces Heretiques y apporterent & soûtinrent si opiniastrement dans la conference de Carthage.

Quant aux Ouvrages sur l'Ecriture qu'Erasme & les Docteurs de Louvain avoient déja rejettez par leurs censures, ils sont aussi dans ce Volume avec des nouvelles Observations touchant les Auteurs, & l'on y marque les diversitez qui se trouvent dans les Manuscrits : car l'examen des Manuscrits est souvent d'un grand secours pour discerner qui sont les Auteurs des Livres. Par exemple,

Les Sçavans commençoient à s'accorder dans l'opinion qui attribuë *les Questions sur le Vieux & Nouveau Testament* à Hilaire Diacre qui vivoit du temps du Pape Damase, & qui estoit originaire de Sardaigne & de la Secte des Luciferiens : cependant les deux Questions qui servent de fondement à cette opinion ne se trouvent que dans de certains Ma-

nuſcrits qui ont en tout 127. Queſtions, au lieu que les autres Manuſcrits les omettent quoy qu'ils contiennent 151. Queſtions, ce qui ſemble obliger de croire avec d'autres que ce recueil de Queſtions n'eſt point d'un meſme Auteur, mais un amas de differentes pieces ſans nom de Perſonne, que l'on a ſuppoſé eſtre de Saint Auguſtin: ce qui ſe confirme par les reflexions qu'on peut faire ſur chaque Queſtion.

On voit par là qu'il eſt utile de conſulter de nouveau les Manuſcrits, & cette utilité paroiſt encore par les Ouvrages de ce Pere contenus dans ce Tome où il ſe rencontre des ſupplemens ou corrections aſſez importantes, comme dans le Traité des *Locutions*, où l'on a rétabli plus de la moitié du 3. Livre des Locutions ſur le Levitique.

Au reſte chaque Partie de ce Tome a ſa Table particuliere; ce qui rend cette Edition beaucoup plus commode que les precedentes: & l'on trouve au commencement une Preface où l'on juſtifie S. Auguſtin contre la Critique de quelques Modernes qui improuvent la maniere dont le Saint uſe quelquefois dans l'explication de l'Ecriture, s'arreſtant ſeulement au ſens allegorique ou s'abaiſſant à des Remarques ſur les nombres ou d'autres ſemblables peu ſolides en apparence; ce qu'il fait par des raiſons de pieté, & principalement pour inſtruire le Peuple: de ſorte que dans ces endroits auſſi bien que dans les autres plus conformes à la Lettre ou

plus

plus ſublimes, il ne dit rien qui ne ſoit tres-utile & édifiant.

Hiſtoria della Guerra di Candia di Andrea Valiero Senatore Veneto. In 4. Venetia. Et ſe trouve à Paris chez Frederic Leonard. 1679.

LA Republique de Veniſe joüiſſoit d'une paix avec la Porte de prés de ſoixante & dix années qui s'eſtoient écoulées depuis la perte de l'Iſle de Chypre lors qu'Ibrahim qui avoit échappé à la Politique dès Ottomans par le peu qu'il promettoit dans ſon bas âge ayant eſté declaré Empereur des Turcs aprés la mort d'Amurath ſon Frere, voulut par quelque action d'éclat faire connoiſtre toute la grandeur de ſon genie. Il ne luy en parut point de plus importante que de declarer la guerre aux Venetiens en attaquant l'Iſle de Candie. C'eſt de ce fatal moment qui arriva en 1644. que cet Auteur commence cette Hiſtoire. Comme il a eu toûjours bonne part dans le manîment des affaires, & qu'il a connu par là le plus ſecret & le plus fin des Negotiations qui ſe ſont paſſées ſur ce ſujet auprés de tous les Princes Chreſtiens, il en fait icy un long détail auſſi bien que de tout le reſte qui eſt encore mieux connu, & que nous ne toucherons pas pour ce ſujet.

Mais une des plus ſingulieres Negotiations dont il parle eſt peut-eſtre celle du Pere Gia. Bar, da Crema Cordelier Obſervantin auprés du Pape en 1654. afin qu'il luy fuſt permis

de faire dans toute l'Europe une levée de Troupes de son Ordre pour aller à la défense de Candie, ce bon Pere ménagea si bien cette affaire qu'avec l'aide de Nicolo Sagredo qui estoit alors Ambassadeur de la Republique à Rome à qui il la proposa d'abord, il obtint enfin du Pape ce qu'il demandoit : mais le Duc de Terra Nova Ambassadeur d'Espagne empescha l'execution de ce grand dessein ; & priva ainsi l'Isle de Candie d'un des plus nombreux & peut-estre des plus vigoureux secours qu'elle peut jamais recevoir.

Ant. Dadini Altæserræ V.I. Profes. & Dec. Univers. Tol. Notæ & Observationes in X. Libros Historiæ Francorum B. Gregorii Turonensis Episcopi & supplementum Fredegarii. In 4. A Tolose. Et se trouvent à Paris chez Ant. Dezallier. 1680.

ON peut regarder avec justice Gregoire de Tours comme le Pere & le Fondateur de l'Histoire de France, car sans luy nous ne connoîtrions que fort imparfaitement les actions de nos premiers Roys, non plus que l'établissement de l'Empire François dans les Gaules où il subsiste avec tant de gloire depuis plus de 1200. ans, & son progrés pendant ses deux premiers Siecles. C'est sur le travail de ce premier Historien de nos Roys que M. de Hauteserre aprés avoir illustré par de sçavantes Notes Anastase le plus ancien Histo-

Hiſtorien des Papes, nous donne icy de ſemblables éclairciſſemens.

Ces Obſervations ſont de deux ſortes. Les premieres contiennent l'explication des lieux obſcurs qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire de Gregoire de Tours; & l'on voit dans les autres le rapport qu'ont pluſieurs endroits de cette meſme Hiſtoire avec d'autres des Anciens Auteurs, ce qui eſt ſouvent utile & toûjours agreable à ceux qui ont du gouſt pour l'Antiquité.

Gregoire a commencé ſon Hiſtoire par la creation du monde, afin de raſſurer ceux qui s'imaginant que la fin du monde eſtoit fort proche, comme le Peuple de Paris l'a crû ces jours paſſez, deſeſperoient de pouvoir faire penitence. Pour entendre cecy il faut obſerver avec M. de Hauteſerre qu'il y avoit alors deux opinions touchant la fin du monde, l'une fauſſe & l'autre incertaine: car quelques-uns croyoient fauſſement que le monde alloit finir, & comme ils ſe ſentoient coupables de pluſieurs pechez, ils perdoient l'eſperance de pouvoir les expier par une ſatisfaction convenable & d'obtenir ainſi le ſalut. Il y en avoit d'autres qui tenoient pour certain que le monde dureroit autant de temps aprés la Naiſſance de Noſtre Seigneur qu'il avoit duré depuis ſon commencement juſqu'à l'Incarnation du Fils de Dieu. Gregoire pour relever le courage de ces deſeſperez ſe prevaut de cette ſeconde opinion & leur fait voir que le monde n'eſtoit pas preſt

de finir, puis qu'il s'en falloit beaucoup qu'il ſe fuſt paſſé autant de temps depuis l'Incarnation juſqu'à ſon Siecle qui eſtoit environ 590. qu'il s'en eſtoit écoulé depuis la creation du monde juſqu'à l'Incarnation, qui ſelon ſa ſupputation (qui n'eſt pourtant pas vraye) eſtoit plus de 5000. ans aprés l'origine du monde.

En parlant de la mort du B. Tetrique Eveſque de Langres, Gregoire dit, qu'il fut bleſſé par le ſang *à ſauguine ſauciatum*. Cette expreſſion a donné bien de la peine, car cela ne ſçauroit s'entendre d'une bleſſure exterieure. M. de Hauteſerre croit que c'eſt l'apoplexie cauſée par un épanchement de ſang, qui en privant ſoudainement l'homme du mouvement & du ſentiment l'étouffe pour l'ordinaire. Ceci nous donne en meſme temps lieu d'obſerver que la charge de premier Medecin de nos Rois n'eſt pas de nouvelle inſtitution; puis que nos anciens Princes en avoient comme le remarque cet Auteur.

Selon ſon témoignage les François prenoient leur repas aſſis, & de ſon temps on eſtimoit fort le vin de Scalone, ce qui ne doit pas s'entendre du vin de Schalotte, comme l'a crû le Traducteur François, mais du vin d'Aſcalon en Syrie comme le prouve Monſieur de Hauteſerre.

Ce ſçavant homme n'a pas auſſi manqué de faire reflexion ſur un autre endroit de cet Hiſtorien où l'on voit que ſaint Germain Evê-

Evêque de Paris benit vers l'an 560. la Religieuse Agnes pour estre Abbesse du Monastere de sainte Croix de Poitiers ; ce qui fait voir l'ancienneté de cette Ceremonie : & nous pouvons faire là-dessus une autre reflexion, que si ce saint Evesque de Paris benit une Abbesse pour un Monastere fondé par sainte Radegonde Reine de France qui s'y fit ensuite Religieuse, un grand Archevesque de la mesme Ville a beni de mesme ces jours passez une illustre Abbesse pour un Monastere de son Diocese fondé par une autre de nos Reines, qui s'y sanctifia sur la fin de ses jours par les exercices de la vie Monastique.

Enfin pour aller un peu au delà de ce qui regarde la France, ce n'est pas à son Histoire seule que Gregoire de Tours se borne. Il parle aussi des Evenemens des Païs étrangers quand il en a occasion. Ainsi il s'étend assez au long sur la persecution que les Vandales Ariens firent souffrir à l'Eglise d'Affrique. C'est au sujet de saint Eugene Archevêque de Carthage. Huneric Roy des Vandales condamna ce Prelat à avoir la teste tranchée, avec cet ordre que lors que le bourreau auroit levé en l'air son couteau pour la luy couper, si le saint persistoit dans la Foy Catholique, on ne le fit point mourir, mais qu'on l'envoyât en exil. Il voulut qu'on l'épargnât ainsi non pas par un sentiment de clemence, mais afin que les Catholiques ne le reverassent pas comme Martyr, en quoy ce Prince here-

heretique imitoit Julien l'Apostat, ainsi que remarque M. de Hauteserre : son dessein ne reüssit pourtant pas, car saint Eugene est honoré comme Martyr dans la Ville d'Alby, qui fut le lieu de son exil.

Dissertation sur les Principes des Mixtes naturels, par le Sieur du Clos Conseiller & Med. ord. du Roy, & l'un des Physiciens de l'Acad. des Sciences. In 12. à Amsterdam. Et se trouve à Paris chez Th. Joly au Palais. 1680.

LA recherche des Principes des Mixtes a exercé depuis long-temps les plus habiles Physiciens M. du Clos a de mesme tasché de s'en instruire en diverses manieres, comme par l'Analyse Chymique & autres: mais il avoue qu'on les peut mieux reconnoistre par l'observation de ce qui concourt aux generations des Mixtes qui sont la Terre, l'Eau & l'Air, qu'il appelle les pieces materiellement constitutives du Globe que nous habitons. La terre dense fait la solidité de la masse de ce Globe; l'eau liquide détrempe & lie ensemble les particules terrestres discontinuës, & l'air rare & subtil occupe & remplit les espaces qui ne sont pas totalement occupez de la terre & de l'eau. C'est sur la consideration de toutes ces choses que cette Dissertation est établie.

Samue-



Capitella autem quæ erant super capita columnarum quasi opere Lily fabricata erant in porticu quatuor cubitorum Reg. 3. cap. VII. V. 19.



Samuelis Reyheri Juris & Math. Profeſſ. Pub. Matheſis Moſaica ſive loca Pentateuchi Mathematica mathematicè explicata cum Appendice aliorum S. Script. Locorum Math. In 4. Kiliæ Holſatorum. 1679.

PArmi les autres ſingularitez que l'on trouve dans cet Ouvrage dans lequel l'Auteur a voulu principalement faire voir l'uſage que l'on peut faire de la Mathematique dans la ſcience de la Theologie dont l'Ecriture ſainte eſt le fondement, on y voit dans l'explication qu'il donne des principales Parties du Temple de Salomon la deſcription de deux Colomnes dont les Lis faiſoient le principal ornement. Il en donne meſme la figure que nous avons eu ſoin de faire graver, & comme pour quelques raiſons particulieres, ainſi que chacun ſçait on a donné aux Ordres d'Architecture le nom ſous lequel on les connoiſt, il croit que la Figure des fleurs de Lis qui paroiſt fort diſtinctement ſur tout dans le premier & le plus grand des deux Chapitaux peut donner occaſion de former un nouvel ordre ſous le nom d'*Ordre tres-Chreſtien*, puis que les fleurs de Lis forment l'Ecu de nos Rois qui ont touſiours eſté diſtinguez des autres Princes de la terre par ce beau titre.

Peut-eſtre donnerons nous un jour la deſcription & la figure d'un Ordre François qu'un habile Architecte a inventé depuis peu, &

& qui ne cede assurément pas en beauté à aucun des autres Ordres.

Le secret du Mangeur de Feu communiqué à l'Auteur du Journal par M. Panthot Doct. Méd. & Professeur aggregé au College de Lyon.

CE secret a esté revelé par le valet du Sieur Richardon qui est cet Anglois qui nous a fait voir le premier il y a trois ans cette experience surprenante, que beaucoup de personnes n'ont attribué qu'à sa seule adresse.

Il ne consiste que dans le pur esprit de Souffre dont on se frotte les mains & les parties qui doivent toucher le feu.

Cet esprit n'agit point comme l'on a crû en reprimant l'activité du feu, mais il rend le sujet sur lequel il est mis moins susceptible de son action, parce qu'il brusle & cauterise particulierement l'epiderme qui s'endurcit aussi-bien que le cuir, de maniere que pour la premiere & seconde fois on ne souffre pas l'experience si facilement que dans la suite, parce que plus on l'éprouve plus le cuir devient dur & caleux, ainsi qu'aux Mareschaux & aux Forgerons lesquels s'endurcissent tellement la peau par les frequentes occasions qu'ils ont de manier du fer chaud, qu'on en voit souvent qui en portent un tout rouge d'une enclume à l'autre sans se brusler : cependant si aprés plusieurs experiences de cet esprit de souffre on se lave dans l'eau ou le vin chaud on emporte l'épiderme bruslé,

avec

avec ce qui eſt endurci, & on n'a plus aprés cela la meſme facilité à toucher le feu, juſqu'à ce que la meſme drogue ayt de nouveau brûlé & endurci le cuir.

A ce ſecret le Sieur Richardon ajoûtoit un tour d'adreſſe qui n'a jamais pû eſtre decouvert touchant le charbon qu'il mettoit ſur ſa langue; & ſur lequel il faiſoit cuire un morceau de chair, car il appliquoit immediatement ſur la langue un autre petit morceau de veau fort delié, ainſi le charbon qui ſe trouvoit entre deux chairs étrangeres ne pouvoit d'abord le brûler, & il eſtoit éteint bien toſt aprés par la Pituite dont la bouche ſe remplit inſenſiblement.

Il n'eſt donc pas bien difficile de manier le feu & d'en tenir à la bouche quand on ſçait le ſecret & qu'on l'a vû pratiquer, mais de marcher ſur des barres de fer rouges & ardentes, c'eſt une épreuve qui n'eſtoit reſervée qu'à cet Indien dont parle Tavernier dans ſes Voyages qui s'enveloppoit tout le corps de chaiſnes rouges & ardentes ſans ſe bruſler, parce que la peſanteur du corps ayde à la penetration, à l'activité du feu & à la diviſion des parties, quoy que par l'aveu du valet du Sieur Richardon on puiſſe fortifier le remede par un mélange égal d'eſprit de ſouffre, de ſel armoniac, d'eſſence de Roſmarin & du Suc d'Oignons.

Quant à l'effet que les charbons, la cire, le ſouffre & les autres matieres qu'il avaloit ſi ſouvent, pouvoient produire dans ſon Eſtomac,

mac, il eſt certain qu'il n'eût pas eu long-temps la peine de faire ſouvent cette experience ſur des choſes qui pouvoient cauſer de grandes incommoditez à l'Eſtomac, s'il n'eût eu la facilité de vomir toutes ces matieres calcinées par le ſecours de l'eau tiede & de l'huile d'Olives un moment aprés avoir quitté la compagnie.

Nouveautez de la Quinzaine tant pour les Livres que pour autres choſes curieuſes.

D*Ogmatum Theologicorum prior prodit de Verbi Dei Incarnatione Tomus unicus. Aut. Lud. Tomaſſin Presb. Cong. Oratorii D. Ieſu*, chez Fr. Muguet.

Projet de Conferences ſur les matieres de Controverſe avec cinquante Queſtions choiſies pour eſtre propoſées à Mrs. de la R. P. R. *In* 12. à Paris chez Ant. Dezallier.

Vies de quelques Saints choiſies traduites par M. d'Andilly, in 12. à Paris chez le même.

On nous a fait voir ces jours paſſez une nouvelle invention de Balance ſans poids qui eſt d'une juſteſſe admirable. Nous en donnerons au premier jour la deſcription & la figure.

JOUR-

XXII.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 9. Septemb. M. DC. LXXX.

Relation nouvelle d'un voyage de Constantinople enrichie de Plans levez par l'Auteur sur les lieux & des figures de tout ce qu'il y a de plus remarquable dans cette Ville, presentée au Roy par Monsieur Grelot. In 4. à Paris chez la Veuve Foucault, au Palais. 1680.

APrés ce que Mr. du Cange nous a donné dans son dernier Ouvrage touchant l'ancienne Bysance, & ce que la plusspart des Voyageurs ont écrit touchant l'Etat present de Constantinople, qui a esté connuë autrefois sous le nom de Chrysoceras dans ses premiers commencemens, & en suite sous celuy d'Acropolis, de Lygos, de Bysance, d'Antonine, d'Anthuse, de Nouvelle Rome, & de Ville Eternelle suivant les differens Maistres qu'elle a eus, il semble qu'il seroit bien difficile d'en apprendre quelque chose de nouveau.

Ce n'est pas aussi ce que cet Auteur pretend.

tend. Il avoüe de bonne foy que ſes Remarques ne ſont pas bien differentes de celles que nous avons déja, mais il y a ajoûté pluſieurs Plans qui enrichiſſent extremement cet ouvrage, dont on luy doit ſçavoir d'autant plus de gré que perſonne ne s'eſtoit encore aviſé de nous les donner, & qu'il les a tirez luy-même ſur les lieux avec beaucoup d'exactitude.

Ce n'eſt pas que dans les deſcriptions qu'il fait des lieux, on ne trouve quelque choſe de fort ſingulier & de fort agreable, comme ce qu'il dit des femmes de Calcedoine, qui par un malheur égal pour elles & pour leurs Maris devinrent veuves ſans pourtant les perdre ; ce qu'il rapporte d'un Vieillard de quatre vingt dix ans qui parmi les Maronites obſervoit encore l'ancienne coûtume qu'il avoit priſe depuis longtemps de ne manger que ſept fois pendant tout un Caréme, c'eſt à dire une ſeule fois pendant chacune des ſept ſemaines dont le Carême des Maronites eſt composé ; ce qu'il remarque de l'entrevuë du Pape Jean I. avec l'Empereur Juſtin le Vieil lors de l'entrée de ce Pape à Conſtantinople, par où cet Empereur commença, ſelon luy, la Coûtume qui s'eſt touſiours obſervée depuis ce temps-là, que les Empereurs reçoivent les marques & les armes de l'Empire de la main ou de la part des ſouverains Pontifes ; ce qu'il rapporte du nombre des Fontaines qui ſe voyent dans Conſtantinople qu'il compte

te jusqu'à cinq mille neuf cens trente cinq: de la friandise d'un Dervice pour l'huile des Lampes d'une Mosquée dans laquelle il se faisoit enfermer toutes les nuits; de l'explication qu'un present de quelques pistoles fit trouver à un Docteur Musulman touchant la Loy qui punit le parjure d'un mary par l'enlevement de sa femme qui est abandonnée pour vingt quatre heures entre les bras d'un autre, pour sauver l'honneur d'un jeune Marchand d'Antioche qui se voyoit ainsi enlever la plus belle femme de la Grece; & enfin ce qu'il remarque touchant les Tombeaux des Empereurs & des Rois Mahometans qui ne peuvent estre enterrez dans les Mosquées, comme autrefois parmi les Chrestiens il n'estoit pas permis d'enterrer dans les Eglises les Personnes mesmes de ce rang.

Mais pour revenir aux Plans que cet Auteur estime avec justice la principale chose de son Ouvrage, comme en parlant de celuy de M. du Cange, nous avons donné le Plan de sainte Sophie, & que dans un autre Journal nous nous sommes étendus sur ce qui se passe dans le Serrail à l'occasion du Livre de M. Tavernier sur l'interieur de ce Palais, les Curieux ne seront peut-estre pas faschez que nous leur donnions icy le Plan de ce lieu si fameux, qui n'a pourtant rien de singulier que l'usage pour lequel il est destiné, ny de considerable suivant cet Auteur que la seule veuë qui le rend le plus beau lieu du monde,

&

& qui fait qu'il doit l'emporter par là ſur tous les Palais de l'Univers.

Aprés ce plan on trouve encore celuy de deux autres baſtimens qui ne ſont pas à la verité ſi vaſtes, mais qui ſont bien plus reguliers que le Serail. Ce ſont deux Moſquées qui portent les noms l'une de Solimanie à cauſe de Sultan Soliman qui la fit baſtir pour éterniſer ſes conqueſtes de Rhodes & d'une bonne partie de la Perſe, auſquelles il ajoûta enſuite celle des Royaumes de Thunis & de Tripoly dans l'Afrique & de la plus belle partie de la Hongrie dans l'Europe, & l'autre qui eſt le dernier Temple que la pieté Mahometane a élevé, eſt appellée la Validée du nom de la mere de Mahomet IV. à preſent regnant, laquelle par un privilege particulier, qui ne s'accorde jamais aux Sultanes, & par les lumieres de ce grand Genie qui luy a acquis un grand credit dans l'Empire Ottoman a pû faire conſtruire ce qu'il y a de plus mignon & de mieux entendu dans l'Architecture Muſulmane pour ſervir à la poſterité comme d'un monument eternel de ſes genereuſes entrepriſes.

Briani Waltoni Angli apparatus Biblicus Chronologico-Topographico-Philologicus cum Joh. Drusii Proverbiorum Classibus 2. In fol. Et se trouve à Paris chez Antoine Cellier ruë de la Harpe. 1680.

LA Bible Poliglotte d'Angleterre que nous devons aux soins & au travail de Walton depuis l'an LVIII. de ce Siecle ne pouvant pas tomber commodément entre les mains de la plusspart des Sçavans qui ne sont pas toûjours des plus riches, on s'est avisé de faire imprimer separément cet Apparat ou Recueil des Notes & des Traitez de ce sçavant homme & de tous les autres qui l'ont aidé qui se trouve au commencement de sa Bible, afin que les moins riches puissent du moins joüir d'une partie de son travail.

On y trouve plusieurs Tables Chronologiques par lesquelles on apprend commodément & seurement le veritable âge des Patriarches, les années de leur naissance, de leur mort & de leurs plus celebres actions, la juste supputation du Regne des Rois d'Israël & de Juda, dont les années sont si embarrassées dans l'Ecriture par le peu de distinction qu'il y a de quelques-uns de ces Rois avec les autres & du Regne des enfans avec les Peres, &c. On voit que le talent ne signifie pas toujours parmi les Hebreux cette grande somme d'argent que l'on comprend d'abord pour l'ordinaire sous ce titre,

autrement il faudroit dire que le Roy David laissa à son fils Salomon pour la batisse du Temple plus de richesses que les plus grands & les plus riches Princes du monde n'en ont jamais euës, luy qui monta sur le Thrône fort pauvre, qui ne fit jamais de conquestes fort riches, & qui avouë que ce qu'il laisse n'est que le reste de ce que sa pauvreté luy a pû permettre d'épargner. On peut faire une infinité de semblables remarques sur les poids & les mesures des Hebreux, les Idiomes des Langues & des Versions Orientales, aussi-bien que pour les temps & les lieux dont il est parlé dans l'Ecriture sur tout de la Terre de Promission, du Temple & de la Ville de Jerusalem, &c. le Recueil des Proverbes de l'Ecriture ou de tout ce qui peut passer pour Proverbe tant dans l'ancien que dans le nouveau Testament, qu'on a mis à la fin avec l'explication qu'en donne & l'application qu'en fait Drusius n'est peut-estre pas ce qu'il y a de moins joly dans ce Volume.

Du Voile des Religieuses & de l'usage qu'on en doit faire. A Lyon chez Laurent Aubin. Et se trouve à Paris. 1680.

LE dessein de cet Auteur est de faire voir que le Voile des Religieuses ne doit pas estre clair & transparent, mais épais, & tel qu'il puisse cacher le visage de la personne qui le porte.

Il parle d'abord de l'ancienneté du Voile & en établit l'usage par l'Ecriture & la tradition de l'Eglise. Pour faire voir que dans les premiers siecles de l'Eglise les Filles Chrestiennes ont porté le voile, il allegue entre autres preuves l'exemple de sainte Sotere laquelle ne quitta son voile que quand il falut souffrir le Martyre, & faire à Dieu le sacrifice de sa beauté; car on devoit commencer par luy meurtrir le visage, *Soli invelata & intecta Martyrio*, dit saint Ambroise; mais pour fortifier encore davantage l'usage du Voile il remonte jusqu'aux Payens, lesquels pour representer la pudeur & marquer le moyen de la conserver firent des Medailles où il y avoit une teste de femme voilée avec l'inscription *Pudicitia*. Il explique ce sentiment des Payens, & deduit toutes ses autres preuves d'une maniere pieuse & propre à inspirer l'estime & l'amour de la pureté.

Selecta Historiæ Ecclesiasticæ Capita & in loca ejusdem insignia Dissertationes, &c. R. P. Alexandre Ord. Præd. Sæculum VII. *In* 8. à Paris chez Antoine Dezallier. 1680.

PArmi les autres choses que le Pere Alexandre touche dans ce Volume qui contient l'Histoire du VII. Siecle traitée suivant sa methode ordinaire, il donne un abregé de l'Histoire d'Angleterre depuis l'arrivée des Anglois dans cette Isle jusques au temps de la reünion des sept petits Royaumes qu'ils y

établirent, ſous une meſme Monarchie. Les Remarques qu'il fait là deſſus avec ce qu'il dit de l'établiſſement & du progrez de l'Egliſe en Angleterre ſuffiroient pour faire voir aux Proteſtans & aux non-Conformiſtes qu'ils ont renoncé à la Foy de l'Egliſe primitive de cette Iſle & à la Religion de leurs Peres.

Dans la premiere des Diſſertations dans leſquelles ſuivant ſa coûtume il développe les points les plus eſſentiels de la Foy & de la Diſcipline Eccleſiaſtique agitez pendant ce Siecle, il traite de la Convocation & de la Preſidence du VI. Concile general aſſemblé contre les Monothelites.

La ſeconde eſt ſur la queſtion ſi debattuë du Pape Honorius dans laquelle il fait voir. 1. Qu'il a eſté veritablement condamné dans le VI. Concile, & que l'opinion de Baronius & de ceux qui ont écrit aprés luy que les Actes de ce Concile avoient eſté falſifiez, & que l'on y avoit intrus le nom de ce Pape, eſt inſoûtenable. 2. Qu'il y fut condamné avec juſtice pour avoir parlé comme les Monothelites, pour ne les avoir pas retranchez de ſa Communion, & pour avoir ordonné le ſilence en une queſtion de fait par une Politique humaine & tres-prejudiciable à la cauſe de la verité & de l'Egliſe. Cependant il fait voir en dernier lieu que ce n'eſt pas ſeulement un devoir de Pieté mais de juſtice d'excuſer ce Pape d'hereſie.

Il n'eſt pas d'accord avec le Cardinal Baro-
nius

nius touchant l'Epoque & quelques autres Points qui regardent le Concile que l'Empereur Justinien fils de Constant fit tenir quelques années aprés le VI. & qui du Dome du P[illegible]is Imperial sous lequel il fut celebré fut nommé *in Trullo*, dont cet Auteur examine les Canons dans la troisiéme Dissertation.

Dans la quatriéme il fait voir que Wamba Roy d'Espagne n'a pas esté deposé par le XII. Concile de Tolede, comme quelques-uns se le sont persuadez. Dans les trois suivantes il refute l'heresie des Monothelites, il montre la fausseté de la Religion de Mahomet par l'Alcoran mesme, & par la raison. Et enfin il défend le culte de la Croix contre les Pauliciens dont l'heresie s'éleva dans le VII. Siecle, & qu'on a vû revivre en Claude Evesque de Turin, & Wiclef, & dans les Lutheriens & les Calvinistes également ennemis de la Croix du Sauveur.

Extrait d'une Lettre écrite de Provins à l'Auteur du Journal par M. Grillon D. en M. touchant le furieux Ouragan arrivé en ce Pays-là le 7. du mois de Juin dernier avec des raisonnemens sur la cause Physique de ce desordre.

LEs deux differentes Relations qu'on a publiées touchant les desordres que cet Ouragan avoit causez du costé de Provins se trouvent si peu conformes à la verité par le peu d'exactitude ou la mauvaise foy de ceux qui les ont envoyées, & le trop de credulité ou

ou de precipitation à en parler de ceux qui en ont fait part au Public, que nous nous trouvons obligez de l'en desabuser, en publiant ce que ce sage Medecin nous en envoye comme l'ayant vû ou l'ayant appris de personnes dignes de foy.

Il dit donc que l'air s'estant remply le septiéme de Juin dernier de plusieurs nuées orageuses pleines de gresle & de pluye avec des Tonnerres, le Tourbillon commença sur les cinq heures du soir à six lieuës de Provins du costé de Chasteau Regnard d'où estant passé du Sud Ou-Est au Nord-Est il renversa plusieurs Villages & plusieurs Hameaux qui en dépendent jusques au nombre de plus de vingt sans épargner ni Arbres ni Chasteaux ni Eglises.

Qu'ayant passé la Riviere d'Yonne au dessous de Sens vers Nolon il en avoit fait tout autant, & quelque chose de plus horrible encore aprés avoir traversé la Seine au lieu de la Mothe à une lieuë de Nogent, quant aux Eglises, Villages, Chasteaux & Hameaux de Mesle qu'il a entierement abismé, de Jaillard, du Plessis & du Meriot où il enleva des Moulins à eaux, renversa & fracassa des avenuës où il y avoit plus de quatre mille pieds d'arbres appartenans à M. de Fieubet de Launac, & emporta une grande partie des meubles des habitans dans des Bruyeres qui en sont éloignées de plus d'une lieuë.

Que delà gaignant une grande Plaine qui est sur des hauteurs entre Provins & Ville-

nauxe

nauxe parmi les autres dégats qu'il avoit faits, il avoit ſappé par les fondemens & entierement démoly les Villages de Pigeoly, de Villegruis & quelques autres ſur tout celuy de Bouchy, où ayant enlevé le Clocher de l'Egliſe, comme nous l'avons dit dans la deſcription de l'Ouragan de la Pologne il l'avoit porté avec les Cloches à plus de cent pas.

Tous ces deſordres & pluſieurs autres de la meſme nature furent ſuivis de la perte de pluſieurs perſonnes qui ſe trouverent accablez ſous la chute des Arbres & ſous la ruine des Bâtimens. Une grande Foſſe pleine d'eau auprés de Montmirel qu'on n'avoit jamais vû tarir fut entierement deſſechée, ſoit que l'eau ait eſté enlevée par le vent, ſoit qu'il ſe ſoit fait quelque ouverture à la terre par où elle s'eſt perduë: & ſans avoir recours aux monſtres que les autres Relations ont fait paroiſtre pour arreſter davantage les eſprits groſſiers, on a veu un homme enlevé en l'air qui fut tellement froiſſé par ſa chute & ſi fort accablé d'un coup de greſle qui le bleſſa à la teſte qu'il en mourut quatre jours aprés. M. Grillon l'a traité pendant tout ce temps. C'étoit un Serrurier de Paris qui demeuroit au bout du Pont Marie qui ſe trouva alors en ce pays-là pour ſon malheur.

Tous les Sçavans du Païs ont raiſonné ſur la cauſe de ces funeſtes accidens. Quelques-uns les ont attribuez à un tremblement de Terre, & quelques autres au Tonnerre & à

la foudre, mais comme le feu ſuit ordinairement ce dernier, ce qui n'a pas paru icy, & que les Arbres ne ſont pas enlevez dans les Trembleterres comme il eſt arrivé en cette occaſion, on ne ſçauroit les attribuer à cette derniere cauſe, ſur tout le Gaſtinois eſtant fort éloigné de la mer.

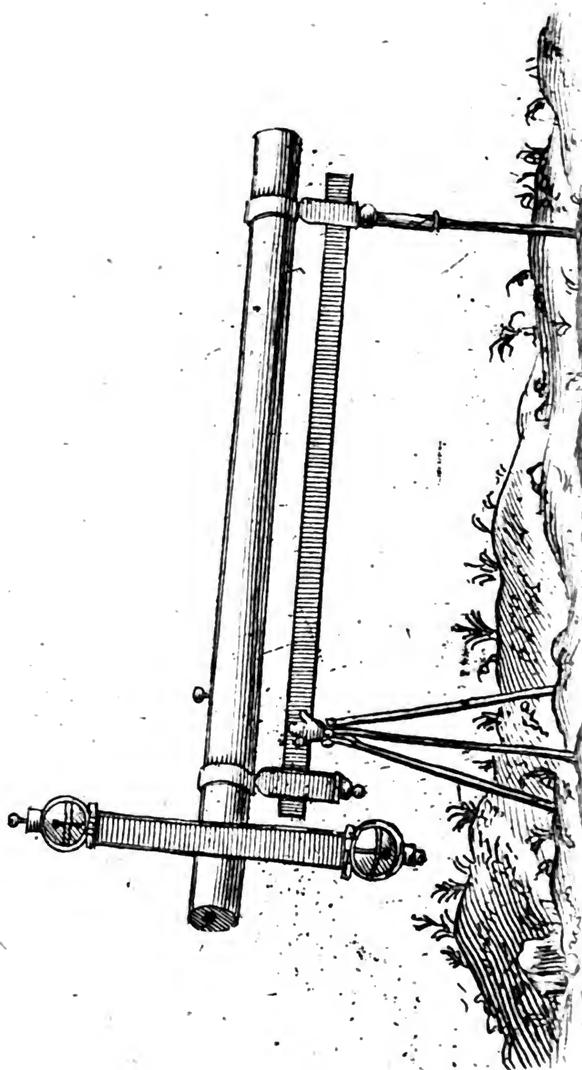
M. Grillon eſtime que c'eſt la ſeule contrainte des parties de l'air, le preſſement & l'impulſion violente qu'elles ont receu de quelque grand corps qui a eſté l'unique cauſe des terribles deſolations que le Tourbillon a produits, comme l'experience fait voir tous les jours en pluſieurs autres occaſions. Pour appuyer ſon ſentiment il remarque.

1. Que la Province de Gaſtinois où le Tourbillon a commencé eſt fort humide eſtant ſituée entre la Loire, la Seine & l'Yonne, qu'elle eſt arrouſée de pluſieurs autres Rivieres & Ruiſſeaux, & qu'enfin elle eſt remplie d'Eſtangs & de Marêts, qui la rendent capable de fournir beaucoup de matiere aux nuées orageuſes de l'Eſté.

2. Que les jours precedens il avoit fait pluſieurs broüillards dans cette Province & dans les autres Provinces voiſines, deſquels une partie eſtoit tombée en terre & l'autre avoit eſté élevée en l'air.

3. Que ce qui eſtoit remonté avoit rendu les jours precedens obſcurs & nebuleux, & s'étoit glacé dans le haut de la moyenne region par le froid que la chaleur de la terre qui fut grande ces mêmes jours-là y avoit rechaſſé.

4. Que



4. Que cette place commune à toutes les vapeurs qui s'elevent de la terre estant occupée, les nuées qui se formerent en grand nombre le Vendredy septiéme Juin dans les lieux dont il a esté parlé, n'y peurent arriver sans causer par leur chaleur & mouvement, la dissolution des nuages glacez.

5. Que cette dissolution & les grands efforts que firent ces corps imparfaits les uns contre les autres causerent un bruit extraordinaire que l'on entendit en l'air pendant plus d'une heure entiere dans tous les lieux où il gresla, mais d'un ton toûjours égal & approchant du bruit du tonnere qui gronde de loin.

6. Que toutes ces nuées ayant esté contraintes de s'abaisser vers la terre par le poids des Superieures, & les unes empéchant les autres de s'élargir il se forma une espece de grand & long tuyau qu'on pourroit se figurer comme un Canon ou Couleuvrine d'une grandeur enorme dans laquelle une autre quantité innombrable d'autres parties de ce même Element s'estant trouvée engagée du costé du Gastinois, d'où venoient les nuées & d'où le vent souffloit, elles y souffrirent de grandes contraintes, lesquelles estant redoublées par la chûte de ces mêmes nuées pleines de gresle & de glace sur les autres, elles furent obligées de se faire jour du costé opposé où il y avoit moins d'empeschement, mais comme il y en avoit pourtant assez pour les empescher de s'étendre avec liberté, elles emporterent aprés soy

tous les autres corps qu'elles rencontrerent & renverſerent dans leur paſſage tout ce qui leur fit quelque reſiſtance, épargnant au contraire tout ce qui obeit à leur impetuoſité comme les bleds & tous les autres corps flexibles.

Nous reſervons toutes nos Nouveautez pour le premier Journal, qui ſera le dernier que nous donnerons avant nos Vacations, & qui ſe diſtribuëra dés Lundy prochain pour la commodité de ceux qui doivent aller à la Campagne.



JOUR-

XXIII.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 16. Sept. M. DC. LXXX.

Histoire du Lutheranisme par le P. Loüis Maimbourg de la Comp. de Iesus. *In* 4. à Paris chez Seb. Mabre-Cramoisy. 1680.

SI l'Histoire du Lutheranisme que le Pere Maimbourg vient de nous donner ne contient pas comme toutes celles qui l'ont precedée des choses qui n'estant que tres-peu connuës dans le monde pour leur antiquité, attirent & satisfont agreablement la curiosité d'un Lecteur, on peut dire qu'elle est remplie de tant d'accidens singuliers & déplorables & si bien ménagez par cet Auteur, qu'on y trouve de quoy se contenter sans l'aide de la nouveauté & sans le secours du plaisir que l'on a d'apprendre ce que l'on ne sçait pas.

En effet de voir qu'un homme adroit, spirituel, éclairé, Religieux de profession, & l'un des plus fameux Docteurs de l'Université de Wittemberg quitte pour un point d'honneur & une sotte vanité son Estat & sa Profession, renonce à ses vœux, se dépoüil-

le de toute ſorte de vertu & abandonne l'Egliſe Romaine pour ſe faire chef d'une Secte qui a deſolé toute l'Allemagne ; que Frederic I. Duc de Saxe Prince d'ailleurs ſi ſage, & moderé juſqu'à ce point que de refuſer l'Empire pour y faire parvenir Charles-Quint, devienne le Protecteur de cet Hereſiarque ; que l'Empereur ſi zelé d'abord pour le bon party accorde enſuite aux Lutheriens plus qu'il ne doit & s'accommode avec eux à ſon avantage, aux depens de la Religion ; qu'Albert de Brandebourg Grand Maiſtre de l'Ordre Teutonique qui avoit tant fait autrefois pour la Religion la quitte pour ſe faire Lutherien ; que Gebhard Truchſes Archeveſque de Cologne en faſſe autant par une folle amour pour la Comteſſe de Mansfeld dont il devient l'époux ; que Frederic I. proclamé Roy de Dannemarck y établiſſe le Lutheraniſme en meſme temps que le Prince Guſtave Ericſon ayant chaſſé tous les Danois de la Suede aprés s'eſtre ſauvé de ſa priſon de Dannemarck l'introduit dans ce Royaume, d'où il eſt éleu Roy d'un commun conſentement, pour ſe rendre Maiſtre par ce moyen de tous les biens de l'Egliſe qui eſtoit alors tres-floriſſante en Suede ; qu'un autre Roy plus puiſſant encore écrive luy-meſme contre Luther, mais d'une maniere à meriter du Pape le Titre de Defenſeur de la Foy, &c. ce ſont des choſes qui ne conviennent qu'à cet Ouvrage.

L'Hiſtoire de la Diete de Wormes où Lu-

ther est mis au ban de l'Empire & le Lutheranisme proscrit ; celle d'Ausbourg où fut presentée la confession de Foy des Lutheriens comprise en 28. Articles dressez par Melancthon ; celle de Spire où les Lutheriens prirent eux-mesmes pour la premiere fois le nom de Protestans, de la fameuse protestation que les principaux d'entre eux firent contre le Decret de l'Assemblée du 15. d'Avril qui défendoit à toute sorte de Personnes de quitter la Religion Catholique, d'abolir la Messe, &c. Et enfin celle de *l'Interim* de l'Empereur Charles-Quint avec plusieurs autres de cette nature ne sont pas moins curieuses.

Personne n'ignore l'Histoire du Concile de Trente où aprés tant de ruptures, de translations & de remises le Lutheranisme fut enfin solemnellement condamné malgré la precaution que les Protestans avoient prise de faire publier auparavant leur fausse & infidelle Histoire Ecclesiastique sous le titre de Centuries, qui a donné le nom de Centuriateurs de Magdebourg aux quatre Ministres de cette Ville-là qui en furent les premiers Auteurs & dont le Chef Mathias Flaccius Illyricus est mis dans le Catalogue des Heretiques par Schlusselburgius fameux Ecrivain Lutherien, pour avoir donné manifestement dans les blasphemes des Ariens & des Manichéens. Tous ceux qui lisent les Annales du Cardinal Baronius ne sçavent peut-estre pas que ce sont ces Centuries de Magdebourg

 qui

qui grossirent tellement dans la suite qu'on en fit jusqu'à treize grands Volumes tout remplis d'une infinité de faussetez qui ont fait naistre les douze Tomes de l'Histoire de ce sçavant Cardinal, qui touché de cette impudente hardiesse à debiter tant de mensonges entreprit courageusement de les détruire en leur opposant les veritez de la tradition dans ses Annales Ecclesiastiques.

On trouve encore icy la Guerre de Charles-Quint contre le Pape Clement VII. le Portrait de cet Empereur, celuy de la plus-part des souverains Pontifes, & enfin celuy de Luther, de Melancthon, d'Erasme & de tous ces autres fameux Protestans ausquels nous ne nous arresterons pas non plus qu'à plusieurs autres choses curieuses qui ne sont ignorées de personne.

Bibliotheca Thuano-Menarsiana, Carmen, Aut. Sanctolio Victorino. *In* 4. A Paris, & se trouve au commencement du Catalogue de la mesme Bibliotheque, en la mesme Bibliotheque. 1680.

LA joye que les Sçavans ont ressentie avec cet Auteur lors que M. de Menars a sauvé du naufrage cette auguste Bibliotheque de M. le President de Thou ne pouvoit estre mieux exprimée que par ce qu'en dit icy M. de Santueïl : aussi ce petit Poëma a-t-il esté si bien receu qu'on en a déja fait deux editions, & M. le President Nicole l'a même traduit,

duit. Mais pour l'entiere ſatisfaction des Curieux nous devons leur apprendre que comme cette Bibliotheque eſtoit l'ouvrage de pluſieurs ſiecles, elle ſera encore comme elle l'a eſté juſqu'à preſent l'azile des gens de Lettres, puis que Mr. de Menars veut bien leur en permettre l'entrée qui leur en ſera toûjours ouverte par M. Queſnel ainſi qu'elle l'a eſté depuis ſi long-temps.

Eccleſiæ Romanæ Græcæque vera effigies. Acceſſit Religio Chriſtiana contra Alcoranum per Alcoranum pacifice defenſa & probata. Aut. P. Mich. Nau. Soc. Jeſu. In 4. A Paris chez Gabriël Martin. 1680.

LEs deux ſortes de matieres contenuës dans les deux traitez qui compoſent ce volume comme il paroiſt aſſez par le titre du livre, ſont touchées d'une maniere ſi ſimple en apparence, mais ſi adroite & ſi ſolide dans le fonds qu'il y auroit à eſperer ce que cet Auteur pretend touchant la reünion de l'Egliſe Grecque & l'abandon de l'Alcoran, ſi les Grecs & les Turcs vouloient bien entrer dans le détail de ces ſortes de preuves familieres tirées du propre ſein de leurs erreurs, & de l'eſtat preſent de leur ſchiſme & de leur infame ſecte.

Entre-

Entretiens sur l'opinion de Copernic touchant la mobilité de la Terre par Mle. Jeanne Dumée de Paris. A Paris. 1680.

NOus finiſmes l'année derniere nos Journaux en cette ſaiſon par l'Eloge d'une ſçavante Venitienne, & cette année nous les finirons par l'Ouvrage d'une illuſtre Françoiſe : auſſi bien eſt-il de noſtre devoir de faire connoiſtre que ſi la France l'emporte aujourd'huy ſur toutes les Nations du monde par le nombre & la valeur des Braves qui ſe ſont ſignalez dans ces dernieres guerres, elle ne leur cede pas en ſçavoir; puis qu'elle fournit des Dames ſçavantes en toutes ſortes de matieres. Celle-cy qui depuis l'âge de dix ſept ans que ſon Epoux la laiſſa veuve ayant eſté tué en Allemagne à la tête d'une Compagnie qu'il commandoit, s'eſt ſi fort attachée à l'étude de la belle Philoſophie, qu'elle en a penetré le plus fin.

Elle explique dans cet ouvrage avec beaucoup de netteté les trois mouvemens que l'on donne à la terre. Toutes les raiſons qui établiſſent ou qui combattent le Syſteme de Copernic y ſont miſes dans tout leur jour. Elle y explique toutes les apparences de Venus & des autres Planetes, & en fait les ſupputations avec une grande juſteſſe & beaucoup d'exactitude. Peut-eſtre ne ſera-t-on pas faſché de voir icy quelqu'une de ſes Reflexions ſur une choſe qui ſemble ſi éloignée de l'application du Sexe.

Aprés

Aprés avoir montré que Jupiter est un globe dont le diametre est six fois plus grand que celuy de la Terre, elle dit que puis que par les nouvelles experiences il est seur que Jupiter tourne en dix jours sur son centre; il ne faut pas s'étonner que la Terre qui est plus petite tourne en 24. ce mouvement estant plus lent & moins surprenant. D'ailleurs, poursuit-elle, si Jupiter reçoit la lumiere du Soleil successivement dans ses hemisphères opposez par le tournoyement qu'il fait sur son centre, sans que le Soleil aille faire un tour immense autour de luy, pourquoy la Terre qui a plus de besoin du Soleil que Jupiter, ne tournera-t-elle pas par un movement plus lent qui rendra ses parties successivement éclairées de cet Astre.

Pour le mouvement annuel, la course de 12. années de Jupiter dans un cercle sept ou huit fois plus grand que celuy de la Terre, est un phenomene bien moins facile à comprendre à son avis que le mouvement que la terre a dans un an, puis que nous ne pouvons pas douter qu'elle n'ait besoin du Soleil pour la distinction des saisons. Que si la terre, ajoûte-t-elle, en tournant autour du Soleil emporte toûjours la Lune avec elle, cela ne doit pas estre estimé une absurdité, à moins qu'on ne voulût dire qu'il y a quatre absurditez dans le petit tourbillon de Jupiter, puis qu'il a quatre Satellites ou petites Lunes qu'il eclipse souvent & dont il est eclipsé à son tour, qu'il emporte toûjours avec luy dans la course de douze années. *Dis-*

Dissertationes Histor. & Crit. R. P. Alexandre. In 8. A Paris chez Ant. Dezellier.

LEs Continuateurs de Bollandus ayant avancé dans leurs Remarques sur la Vie de Sainte Julienne que Saint Thomas n'est point l'Auteur de l'Office du Saint Sacrement, & qu'il n'a fait qu'ajuster à l'usage de l'Eglise Romaine celuy qu'un Clerc de Liege nommé Frere Jean avoit fait par l'ordre de cette Sainte dans le Monastere de laquelle il estoit Religieux, & seulement y ajoûter l'Hymne *Sacris Solemniis*, le Pere Alexandre fait voir dans un Opuscule qu'il adresse au P. Oliva General des Jesuites que ces Peres se sont trompez. Il montre par le témoignage de Guillaume de Toco, & de Ptolomée de Luques Auteurs Contemporains, de Saint Antonin Archevesque de Florence, & par plusieurs autres preuves que cet Office est veritablement de Saint Thomas: & par la vie même de Sainte Julienne telle que les mêmes Henschenius & Papebrochius l'ont donnée parmy les Actes des Saints du mois d'Avril, mais sur tout par la difference du style, il prouve que l'Office de Saint Thomas est tout-à-fait different de celuy de Frere Jean, dont l'Eglise de Liege a retenu les Hymnes dans les petites Heures du même Office.

A cet Opuscule le P. Alexandre en a joint un autre en forme de dialogue entre un Dominicain & un Cordelier, dans lequel il destruit cette opinion populaire qu'Alexandre de

de Halés ait esté Maistre de Saint Thomas. Il fait voir que ce Saint Docteur ne l'a pas copié dans sa seconde Seconde, comme Wadingus, & le P. de la Haye Cordeliers l'ont avancé : & enfin il prouve qu'Alexandre n'a pas composé cette Somme des Vertus d'où les Auteurs disent que Saint Thomas a puisé la plus belle partie de la sienne non plus que l'Apologie de la Conception Immaculée de la Sainte Vierge.

Enfin cet Auteur a ajoûté à ces Opuscules un Panegyrique de Saint Thomas de sa façon, qu'il a composé pour signaler son zele pour la gloire de son Docteur Angelique.

Les Nobles dans les Tribunaux, Traité de Droit enrichi de plusieurs curiositez utiles de l'Histoire & du Blason, &c. Par Herman François de Malte Conf. de M. l'Evesque & Prince de Liege. Et se trouve à Paris chez C. Blageart au Palais, & Jean d'Houry sur le Quay des Augustins. 1680.

CEt ouvrage est fait sur une idée assez singuliere. L'Auteur y traite les matieres les plus importantes qui peuvent regarder la Noblesse. Comme il regle son sujet selon le cours de la vie d'un Gentilhomme, il ne suit point d'autre ordre que celuy que luy font naistre les differens exercices qui occupent la Noblesse & les divers accidens qui peuvent arriver dans le cours de la vie, de sorte que prenant occasion sur les avantages que la naissance donne aux Nobles, de parler de la qualité, du nom, des armes, & passant de

là

là aux exercices de la Jeunesse comme sont l'étude, la chasse; le jeu, les gageures & les plaisirs que recherche cet âge, & ainsi de tous les autres estats de sa vie, il examine toutes les questions qu'on peut former sur ces differentes matieres, s'attachant aux égards particuliers qui peuvent attirer un Gentilhomme en justice. Il prouve ce qu'il avance par des authoritez & des arrests authentiques, & il le diversifie par des remarques fort curieuses, par exemple.

Sur la matiere des Etudes, il demande si le fils d'un Noble peut obliger son Pere à l'entretenir à l'Academie pour étudier & apprendre les choses qui servent à la perfection d'un Gentilhomme, & il conclut par plusieurs authoritez que le fils peut obliger son Pere au payement de l'argent qu'il auroit emprunté pour s'entretenir à l'Academie, pourveu que la somme fust proportionnée à celle que le Pere eût dû luy fournir équitablement.

Sur le fait des Jeux il propose, s'il peut y avoir action pour le jeu des Cartes & des Dez & repetition de l'argent perdu. Il conclut que non, quand mesme l'argent auroit esté presté effectivement au perdant par le Contrejoüeur, ces jeux de hazard estant une matiere trop odieuse dans les Tribunaux; au contraire, dit il, pour le Jeu de Paume, car ce Jeu estant propre à dégager le corps & son usage estant honneste & permis, l'argent s'y gagne par une espece de Contract formé

formé entre les joüeurs & par consequent de bon gain. Cependant, il n'y a point aujourd'huy d'argent qui se paye plus regulierement que celuy du jeu des Cartes, & Mrs. les Mareschaux de France y condamnent toûjours les perdans.

A une autre occasion, il traite une question assez plaisante sçavoir si le baiser des mains & la civilité ordinaire des baisemains est une coûtume honneste & bien-seante. Il decide en sa faveur, aussi est-elle authorisée par tous les anciens qui ont toûjours regardé le baiser des mains comme une marque de respect & d'une profonde veneration. Cependant il rapporte le sentiment de Guevara qui d'ailleurs est tres-sçavant qui en blasme l'usage, estimant qu'il est contre la bienseance de baiser une chose qui est quelquefois employée à de si sales usages. Je ne sçay si tout autre qu'un Espagnol pourroit avoir une pensée pareille.

Balance sans poids de l'invention de Sr. Bardonneau Maistre Balancier à Limoges. 1680.

LE Sr. Bardonneau qui s'est acquis beaucoup de reputation dans son métier de Balancier vient d'inventer cette nouvelle Balance dont nous donnons icy la description & la figure.

Elle ne differe point en figure des Balances ordinaires, tout ce qu'elle a de singulier c'est que sans que l'on soit obligé d'y mettre aucun

cun poids elle pese toutes les especes des Monnoyes d'or & d'argent qui ont cours dans le Royaume par le moyen d'un ressort caché qui fait qu'au lieu que dans toutes les autres Balances l'aiguille & la chasse sont immobiles au milieu du fleau pour faire l'Equilibre, en celle-cy l'aiguille & la chasse sont portées en coulant le long du fleau dans les endroits marquez pour les especes d'or depuis le demy Louïs jusqu'à la piece de 4. Pistoles & de l'autre depuis la piece de 15. sols jusqu'à l'Ecu. Ainsi en mettant la piece qu'on veut peser dans le Bassin qui répond à l'espece de la monnoye, l'autre Bassin fait le contrepoids avec tant de justesse que la Balance trébuche pour la 8. partie d'un grain.

Nous en avons fait plusieurs experiences devant des personnes de la premiere qualité & avant nous Mr. Chassebras Seign. du Breau, &c. Conseiller du Roy en sa Cour des Monnoyes Commissaire general deputé pour l'uniformité de tous les Poids & Marcs de France en avoit fait faire autant en sa presence des toutes les formes comme il paroist par son Procez verbal.

Nouveautez de la Quinzaine tant pour les Livres nouvellement imprimez à Paris ou ailleurs que pour autres choses curieuses.

H*istoire de Baviere, par M. Blanc. Conf. & Historiographe de S. A. R. de Savoye.* 4. *Vol. In* 12. A Paris chez Charles Osmont, au Palais.

Histo-

Historia Conciliorum Generalium, Aut. Edm. Richerio. Coloniæ. In 4. & se trouve à Paris chez Ant. Cellier.

Les utilitez des Equirialles des Regles d'Angleterre cannellées à la Romaine, des Languetes Imperiales & des Cordes Bellieres preparées, à Paris, chez Dupuy Marchand Papetier.

Nouvelle Methode pour apprendre la Langue Italienne en sa derniere perfection, par M. Lanfredini Noble Florentin, quatriéme Edition, à Paris chez l'Auteur ruë Dauphine chez le Sr. Collardeau.

Eclaircissemens Apologetiques de la Morale Chrestienne touchant le choix des opinions qu'on peut suivre en conscience, &c. composez par ordre de M. l'Evesque de Grenoble. In 12. à Paris chez André Pralard.

Conversations sur divers sujets 2 voll. chez C. Barbin.

Nous avons veu encore ces jours passez un Niveau d'une nouvelle invention fait par le Sr. Puyrichard dans le Fauxbourg S. Germain. On en verra la figure dans une même Planche avec la Balance, & nous en donnerons un jour la description.

Il n'y aura plus de Journal jusqu'au premier Lundy aprés la Saint Martin.

XXIV.

JOURNAL
DES SÇAVANS

Du Lundy 18. Novemb. M. DC. LXXX.

Histoire de Baviere en IV. Tom. par le Sieur Blanc Conſ. & Hiſtoriographe de S. A. R. de Savoye. In 12. à Paris chez Charles Oſmont au Palais. 1680.

IL y a de quoy s'étonner que les diverſes alliances que la France a contractées avec la Baviere n'ayent pas fait naiſtre juſqu'icy à quelque Ecrivain la penſée de nous donner en noſtre Langue l'hiſtoire de cette ancienne & auguſte Maiſon, qui a donné à l'Empire de ſi grands hommes, à l'Egliſe de ſi illuſtres Prelats, & à tant de Roys de ſi ſages & de ſi vertueuſes Princeſſes. Cette gloire eſtoit reſervée pour noſtre ſiecle, auſſi bien la Baviere ne nous a-t-elle jamais rien donné de ſi grand ny de ſi precieux que le preſent qu'elle nous a fait de Madame la Dauphine. C'eſt ce qui a déterminé cet Auteur à en achever l'Hiſtoire qu'il avoit autrefois commencée par les ordres de feu Madame l'Electrice de Baviere.

Il l'a diviſé en 4. Parties qui ſont continuës en autant de petits Volumes.

On-

On voit dans le premier l'origine des Bavarois qu'il fait venir des Boies ou anciens Bituriges qui occupant autrefois ce que nous appellons aujourd'huy le Berry & le Bourbonnois ſortirent des Gaules parmy les trois cens mille Celtes qui ſuivirent les fameux Belloveſe & Sigoveſe, & prenant avec le dernier la route de la Foreſt Hercinie vinrent s'établir dans l'ancien païs des Noriques qui fait aujourd'huy une partie de la Baviere. Ils s'y rendirent meſme conſiderables pendant le gouvernement de treize Princes ou Chefs qu'ils eurent depuis Adalger juſqu'à Thaſſilon qui en fut le dernier; Charlemagne s'étant alors emparé de la Baviere pour le punir de ce qu'à la ſollicitation de ſa femme il avoit oſé prendre les armes contre luy juſqu'à la troiſiéme fois malgré les traitez & la foy qu'ils s'eſtoient mutuellement jurée. L'Auteur décrit au long tous ces demêlez avec le reſte du Regne de ce grand Empereur & de ſes enfans.

Mais comme les Bavarois Chreſtiens firent encore de choſes plus conſiderables que les Boies infideles, cet Auteur décrit l'établiſſement de la Foy dans ce Païs, qui arriva ſelon toutes les apparences, comme il le remarque aprés le ſçavant Raderus dans ſon Livre des Saints de Baviere duquel il a tiré tout ce qu'il dit ſur cette matiere, environ l'an de Jeſus-Chriſt 176. dans le Camp de l'Empereur Marc-Aurele Antonin le Philoſophe, lors qu'à la priere de la Legion qu'on appel-

loit foudroyante, dont la pluſpart des Soldats avoient embraſſé le Chriſtianiſme, Dieu envoya de l'eau à l'armée qui periſſoit de ſoif, & donna la victoire à cet Empereur.

Le ſecond Volume contient ce qui eſt arrivé de plus remarquable dans la Baviere ſous les autres Empereurs François Succeſſeurs de Charlemagne qui l'ont occupée avec les Saxons & les Guelfes juſqu'au grand Othon de Witelspach Comte Palatin de Schiren à qui l'Empereur Frideric I. donna l'inveſtiture de ces Etats. C'eſt luy que la Maiſon de Baviere regarde comme ſon Chef, & c'eſt par là qu'elle pretend deſcendre du ſang de Charlemagne par les Comtes de Lengelfeld, dont Pepin arriere petit fils de Charlemagne & fils de Bernard Roy d'Italie fut le premier.

Le troiſiéme décrit les actions de tous les Ducs de Baviere depuis Othon, juſqu'à Maximilien ſurnommé le grand. Nous en donnerions icy un long détail, ſi nous n'en avions parlé amplement dans noſtre X I. Journal de cette année.

C'eſt de ce dernier Heros ayeul de Madame la Dauphine que le quatriéme Volume nous donne l'Hiſtoire. On y voit ce grand homme au milieu des évenemens de l'une & de l'autre fortune demeurer tousjours conſtamment luy-meſme, c'eſt à dire le Heros de ſon ſiecle, ſoit par ſa moderation à refuſer l'Empire, ſoit par ſa valeur qui luy fit détruire plus d'une fois & à la bataille de

Prague

Prague & à la défaite du Duc de Brunſwic les efforts des ennemis de l'Egliſe, ou enfin par la grandeur de ſon ame & ſes autres grandes qualitez qui le firent recevoir au nombre des Electeurs de l'Empire à la place de Frederic Comte Palatin du Rhin.

A toutes ces choſes qui regardent directement la Baviere, cet Auteur en ajoûte pluſieurs autres qui ont une ſi étroite liaiſon avec celles de ce Païs, qu'il ſeroit bien difficile de parler des unes ſans toucher les autres, comme les guerres des Carthaginois & des Romains, les courſes des Normans, le Regne des Lombards dans l'Italie, &c.

Et pour délaſſer de temps en temps agreablement ſon Lecteur il y mêle pluſieurs petites choſes curieuſes, comme ce qu'il dit du Lac de Tarta dans le voiſinage de la grande Cappadoce que Strabon aſſeure eſtre funeſte aux oiſeaux qui en approchent, car ſi on en croit cet Auteur les ailes leur croiſſent d'abord ſi ſoudainement que ne pouvant plus voler par leur peſanteur il faut qu'ils ſe laiſſent prendre.

Ceux qui ne ſçavent ce que c'eſt que la Couronne de Fer dont les Empereurs ſe font couronner à leur inauguration, & qui ignorent l'origine des Tournois trouveront icy quelque choſe d'aſſez curieux ſur l'un & ſur l'autre. Car cet Auteur remarque que la Princeſſe Theodelinde de Baviere ayant fait renforcer d'un Cercle de Fer la Couronne d'or qui fut miſe ſur la teſte d'Agilulfe Roy des

Lombards son époux à la ceremonie de son Couronnement qui se fit à Milan, cette Couronne (que les Empereurs ont pris de là selon luy la coûtume de prendre à leur inauguration en qualité de Roys des Romains) ne s'appelle plus que Couronne de Fer à cause du Cercle qui est au dedans: & pour les Tournois il donne avec justice à l'Allemagne la gloire de leur origine, puis qu'ils commencerent à l'occasion de l'entrée triomphante que firent dans Nuremberg Frederic & Conrad ces deux fameux & illustres Freres, aprés avoir delivré cette ville du siege que Lothaire y avoit mis.

Il promet encore un cinquiéme Volume; dans lequel avec l'Etat present de cette illustre Maison, ses branches, & ses appanages il doit décrire le regne du feu Electeur Ferdinand Marie, & la majorité du Prince Maximilien Emanuël à present regnant, & terminer enfin le tout par le mariage de Madame la Dauphine. Il ne sçauroit finir plus heureusement cette Histoire qu'en faisant voir l'avantage qu'a la Baviere d'avoir donné une incomparable Princesse à des Peuples qui luy ont donné ses premiers Princes: & l'accueil qu'on a fait à la Cour à ce qu'il a déja presenté doit luy faire connoistre qu'il ne sçauroit jamais achever assez tost ce qui luy reste.

Ven. viri Thomæ Malleoli à Kempis Can. Reg. Ord. S. Aug. opera omnia ad Autographa ejusdem emendata, aucta, & in tres Tomos distributa, opera ac studio R. P. Henrici Sommalii è Soc. Jesu, 2 *Vol. In* 8. A Cologne, & se trouvent à Paris chez Ant. Dezallier. 1680.

CEux qui ne connoissent Thomas à Kempis que par le fameux *Pro domo & pro pretio* qu'il avoit accoûtumé de mettre sur le titre des Livres qu'il copioit suivant la coûtume des Religieux & de quelques Religieuses mesme de son temps, ne sçauroient se persuader qu'il fist luy-mesme de fort beaux ouvrages. Ils trouveront cependant icy de quoy se détromper, & ils avoüeront que si on peut luy disputer la gloire du petit Livre de l'Imitation de Jesus-Christ, on ne sçauroit du moins sans injustice luy contester celle de plusieurs autres ouvrages, qui se trouvent mesme de beaucoup augmentez en nombre dans cette septiéme Edition, & qui sont écrits avec beaucoup d'onction & de solidité.

Physiologia Kirckeriana experimentalis, per Jo. Steph. Kestlerum Autoris discipulum & in re litteraria asseclam & coadjutorem conscripta. In fol. Amstelod. Et se trouve à Paris chez Ant. Cellier. 1680.

C'Est un recueil d'experiences que le Pere Kircker a faites autrefois, & que son

Elevé Reftler a reduites avec quelque ordre dans ce livre. Il eft divifé en plufieurs parties qui comprennent ce qu'il y a de plus beau & de plus curieux dans la Phyfique, la Mathematique, la Medecine, la Chymie, &c. Nous en toucherons feulement quelque point en particulier, d'où l'on pourra aifément juger de tout le refte.

Il parle entre autres chofes fort au long de la generation des Infectes. Il l'explique par des experiences qui font aifément connoiftre que la fiente de ces animaux contient la femence qui en produit de femblables; de là vient, dit-il, que tous les ans les Marets & les Eaux qui fe fechent pendant l'Efté fe repeuplent l'année d'aprés de Grenoüilles & autres Infectes à caufe de la femence qui eft répanduë dans les ordures ou dans les cadavres deffeichez de ces animaux, & c'eft auffi par où il prouve & explique en mefme temps comment les Abeilles fe multiplient fans s'accoupler, & avec combien de facilité on peut faire naiftre de ces fortes d'animaux; car pourfuit-il, fi l'on prend de la fiente de cheval ou de bœuf, & qu'on l'arroufe tous les jours avec de l'eau qu'on aura tirée des herbes dont fe repaiffent les Abeilles ou tels autres animaux, & fur lefquelles ces Infectes laiffent couler leurs excremens, on verra naiftre de cette fiente premierement de petites bouteilles qui dans la fuite fe convertiront en vers, lefquels enfin prendront des ailes & deviendront des mouches, des Abeilles, &c.

La

La remarque qu'il fait sur la conformité qui est entre le son, les couleurs, & la voix est fort particuliere; car il pretend que la voix ou le son gros & fort répond à la couleur noire; que la voix grosse dans le commencement, & qui degenere en suite en aiguë répond au bleu; que l'aiguë molle & rompuë répond au blanc, & ainsi des autres. Ce qu'il ajoûte n'est pas moins singulier; car comme on peut connoître au parler le temperament d'un homme, & par les divers sons de la voix des animaux les passions differentes dont ils sont agitez, il pretend qu'on peut de mesme connoître la nature d'une eau par la qualité du son qui sera produit si on touche avec le bout du doigt le verre dans lequel on l'aura mise; car l'eau sera d'autant plus ou moins pesante, &c. que le son sera plus ou moins aigu.

Il explique aussi d'une maniere fort singuliere la vertu qu'a la semence de se conformer en tous les differens membres du corps qu'elle contient d'abord confusément, & qui se distinguent ensuite parfaitement aprés un certain terme; c'est par la comparaison du Rayon de lumiere, qui passant à travers d'une fenestre dans une chambre obscure, contient confusément dans le point du passage les especes des choses qu'on voit se distinguer ensuite parfaitement & prendre leur figure naturelle, lors que ce rayon est parvenu à certaine distance, comme on le voit tous les jours dans ces sortes d'experiences.

Conversations sur divers sujets. 2 Voll. In 12. A Paris chez Claude Barbin. 1680.

IL suffit de mettre à la teste de cet Ouvrage le nom de Mademoiselle de Scudery pour faire connoistre l'estime qu'on en doit faire.

Felix Litteratus ex infelicium periculis & casibus sive de vitiis Litteratorum commentationes historico-Theosophicæ, Autore Theophilo Spizelio D. V. I. E. A. M. Augustæ Vindelicorum. Et se trouve à Paris chez François Muguet.

IL est constant que la fortune ne favorise pas toûjours les gens de lettres, mais il est aussi certain que plusieurs Sçavans s'attirent souvent leur malheur par leur faute en s'abandonnant au vice. C'est ce que cet Auteur pretend faire voir dans cet Ouvrage par plusieurs traits singuliers tant anciens que modernes, afin d'apprendre à un homme d'étude par l'exemple de ceux à qui l'orgueïl, l'ambition, l'envie, la médisance, la vaine curiosité, &c. ont causé de tres-grands malheurs, que le vray chemin du bonheur & de la felicité est celuy de la vertu. Comme l'experience nous fait voir tous les jours de ces sortes de malheureux nous nous y étendrons amplement dans le premier Journal en parlant de la seconde Partie de cet Ouvrage sous le titre de *Infelix litteratus*.

Obser-

Observation touchant les deux Parties de la teste des Insectes qu'on a prises jusqu'icy pour leurs yeux communiquée à l'Aut. du Journal, par M. l'Abbé de Catelan.

ON apperçoit facilement sans Microscope, aux deux costez de la teste de la pluspart des Insectes deux petites boules, qui sont de couleur de feu dans les Mouches communes, & qui ont d'autres couleurs dans les autres especes d'Insectes. Leur nombre, l'endroit où la nature les a placées, & un certain brillant qu'on y remarque en les regardant avec quelque attention dans un grand jour sont apparemment les raisons qui ont fait juger jusqu'icy que c'estoient les yeux de ces petits animaux : Et l'on ne s'est pas tout à fait trompé dans cette conjecture. Car à considerer d'abord la chose en general, il est tres-vray-semblable que les plus petits animaux ont des yeux aussi-bien que les plus grands, leur petitesse quelque incomprehensible qu'elle soit n'estant extrême qu'à nostre égard, & ne pouvant d'elle-mesme les rendre incapables d'aucun organe, à cause que la matiere est susceptible à l'infiny de toutes sortes de figures. Outre cela comme ils sont environnez aussi-bien que nous de divers objets proportionnez à leur corps, il y a grande apparence qu'il n'est pas moins necessaire à leur conservation de sentir les differens rapports de gran-

deur que ces objets ont avec eux ; ce qui suppose l'organe de la vûë qui est sans doute le plus simple qu'on puisse concevoir pour cet effet. Il est vray que le sens du toucher qui réside dans les nerfs répandus par tout le corps semble estre si subtil dans les Insectes à cause de la délicatesse de leurs membres qu'on pourroit croire qu'il leur tient lieu de celuy de la vûë ; mais il me paroist évident qu'il n'est pas possible que l'organe du toucher fasse distinguer & sentir la grandeur & la figure des objets pour peu qu'ils soient éloignez : Au lieu que par l'organe de la vûë un Animal peut recevoir à la fois, sans confusion, les impressions de plusieurs objets mesme tout semblables, par ce qu'ils peuvent peindre chacun leur image dans ses yeux. Or les Insectes estant faits pour vivre en Societé avec ceux de leur espece, ainsi que les grands Animaux, ils ont le mesme besoin de se voir pour se distinguer plus facilement les uns des autres.

Ce n'est donc pas sans fondement qu'on a crû jusqu'icy que les Insectes avoient des yeux, & on ne s'est pas fort écarté de la verité, lors qu'on a pris pour ces yeux les petites boulles qu'ils ont aux deux costez de la teste. Car si on les regarde avec les nouveaux Microscopes disposez en sorte que l'objet soit suffisamment éclairé pour estre vû par réflexion, l'on appercevra la circonference de ces boulles toute couverte d'un million d'yeux ; sur chacun desquels on verra

cou-

courir la lumiere à mesure qu'on les présentera diversement au jour.

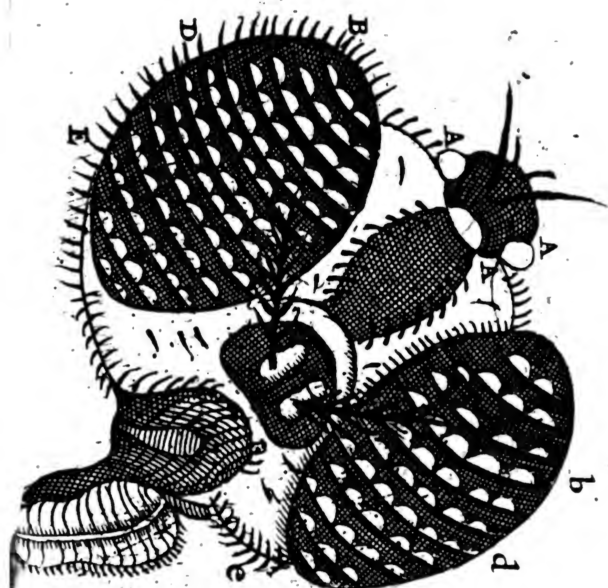
Les Microscopes dont je me suis servy pour faire cette observation sur un grand nombre d'Insectes n'ont pas la sixiéme partie d'une ligne de foyer, & font paroistre ces yeux dans les mouches communes de la grosseur d'un petit grain de raisin, à peu prés comme ils sont marquez dans la partie B D E ou e d b de la figure A e E A qui représente la teste d'une mouche ordinaire. Comme Mr. de la Hyre de l'Academie Royale des Siences avoit deja remarqué que la pluspart des Insectes ont trois yeux au sommet de la teste, j'eus d'abord quelque peine à me persuader que tous ces petits grains transparens que je voyois si bien arangez aux deux costez de leur teste fussent encore des yeux ainsi qu'ils le paroissoient; mais je m'en suis facilement éclaircy dans la suite par ces deux expériences.

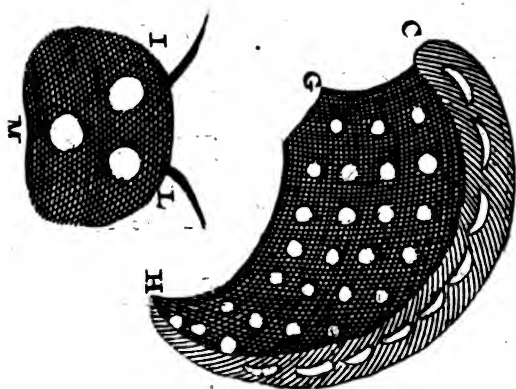
1. Ayant pris des mouches, j'ay couvert entierement aux unes avec de la poix resine les deux petites boules B D E b d e qui sont aux costez de leur teste: Aux autres j'ay seulement couvert avec de la cire d'Espagne le haut de la teste marqué A A A où sont les trois yeux qui ont esté remarquez par M. de la Hyre: Et à quelques autres j'ay fait l'un & l'autre en mesme temps. Je les ay mises ensuite dans une phiole ouverte en les abondonnant à leur propre in-

ſtinct: Et il eſt arrivé toutes les fois que j'ay fait cette experience, que celles qui n'avoient que la partie de la teſte A A A ou les deux B D E & b d e couvertes, s'en ſont en volées d'elles-meſmes, & ont long-temps aprés voltigé autour des feneſtres, comme ſi elles voyoient encore clair. Pour les autres à qui j'avois couvert ces trois parties de la teſte, elles ne faiſoient que tourner dans la phiole; d'où miſes ſur une table elles n'y marchoient qu'en taſtonnant, comme ſi elles euſſent eſté aveugles; & quoy qu'on les touchât elles ne s'envoloient point, mais eſtant arrivées à l'extrêmité de la table où elles perdoient pied, elles s'arreſtoient, & ſans faire uſage de leurs aîles elles étendoient une patte pour chercher quelque appuy avant que d'avancer plus loin.

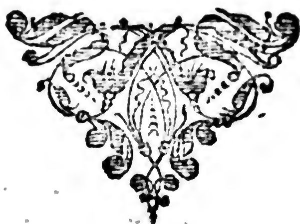
A cette experience j'en ajoûtay une autre qui ne me laiſſa plus aucun doute que tous les petits grains tranſparens dont les deux coſtez de la teſte des Inſectes ſont couverts, ne fuſſent des yeux auſſi véritablement que les trois plus gros qu'ils ont au milieu ou ſur le haut de la teſte. Je coupay le plus prés de la peau & le plus délicatement qu'il me fut poſſible les parties A A A & B D E; & en ayant regardé le deſſous avec le meſme Microſcope dont je m'eſtois ſervy pour voir le deſſus, j'apperceus ſous la partie A A A trois trous L I M diſpoſez en triangle, & une infinité de plus petits ſous la partie

B D E,


B
D
E
A
A
b
d
e


C
G
H
I
M
L

B D E, qui correſpondoient exactement aux yeux que j'avois vûs de l'autre coſté, & qui eſtoient arrangez, comme il eſt marqué dans la figure C G H. Chacun de ces trous eſtoit fermé d'une membrane mince & diaphane qui paroiſſoit ridée, & teinte de ſang en quelques endroits, ſans doute à cauſe que j'avois dechiré & coupé les fibres & les veines qui dans les Inſectes ont communication avec cette partie, laquelle a toutes les apparences d'un œil. Deſorte qu'il n'y a de difference que dans la ſeule groſſeur entre les yeux qu'on peut voir ſur le haut de la teſte de ces petits animaux avec une ſimple Loupe, & ceux dont les côtez de leur teſte ſont tout-pleins, & qu'on ne découvre qu'avec un Microſcope tres-fin.



XXV.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 2. Decemb. M. DC. LXXX.

Traité de l'Origine des Noms & des Surnoms, de leur diversité, de leurs proprietez, de leurs changemens, &c. par Messire Gilles-André de la Roque Ch. S. de la Lontiere. In 12. à Paris chez Est. Michallet. 1680.

CE Livre n'est qu'une piece détachée du grand Traité des Armoiries que cet Auteur a composé, & dont il a déja donné au public quelques parties.

Il examine d'abord l'Origine des Noms qui est aussi ancienne que le Monde, car Adam ayant receu de Dieu son nom aussibien qu'Eve ils imposerent à leurs Enfans des noms conformes ou à leur naturel ou à l'esperance qu'ils donnoient de leur bonne ou méchante conduite, ou aux emplois ausquels ils les destinoient. Les Hebreux qui s'allioient dans leur propre Tribu pour en conserver le nom & les interests, furent les premiers à s'éloigner de cet usage, & s'attacherent à donner aux Enfans le nom de leurs Peres. Les

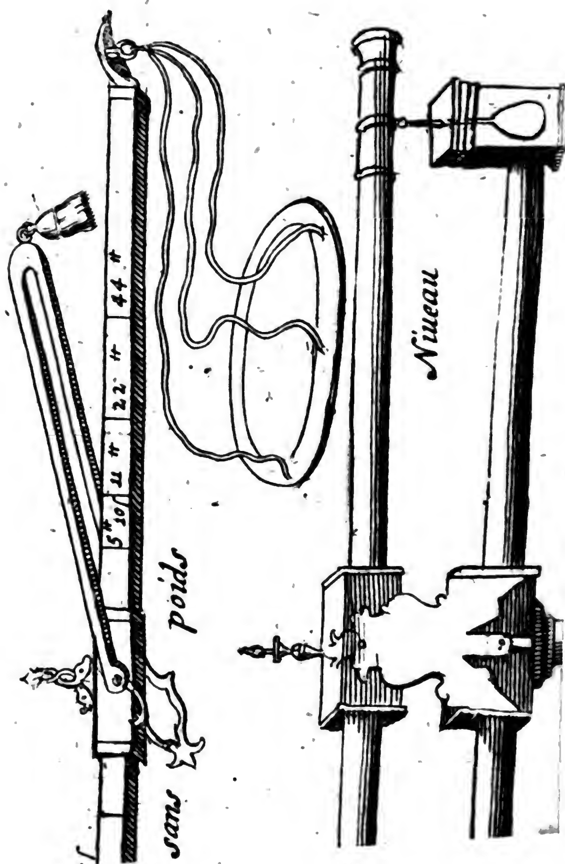
Ro-

Romains & d'autres Peuples les imiterent en cela. Quelques autres conserverent l'ancien usage; il y en avoit mesme d'assez superstitieux, comme les Irlandois & les Hurons qui n'osoient donner à un Enfant le nom de son Pere lors qu'il vivoit encore, de peur d'en accourcir les jours.

L'imposition & le changement de noms luy fournissent des choses encore plus curieuses. C'estoit autrefois les Peres & Meres qui imposoient à leurs enfans les noms, qui n'ont esté fixes en Dannemarc suivant cet Auteur, que depuis le Roy Frederic Premier; mais cela ne se pratique plus parmy les Chrestiens à cause de l'alliance qui se contracte dans le Sacrement de Baptesme, & que l'Eglise revere si religieusement, que le Pape Agapet punit un pere & une mere qui avoient entrepris de nommer leur fils, par la dissolution de leur mariage. Cela se fait aujourd'huy par le moyen des Parrains dont le nombre a esté reduit pour la mesme raison à deux, un homme & une femme, car autrefois on en prenoit tant qu'on vouloit. Il y en avoit qui se servoient de cela pour s'enrichir; & là dessus cet Auteur rapporte qu'un particulier Allemand se voyant sans enfans & dans la misere en acheta un d'une pauvre femme qui en estoit chargée de son costé, lequel il fit nommer par plusieurs Princes dont il retira en presens plus de dix mille escus. En France autrefois

trefois on en prenoit quatre, ensuite trois; deux Parrains & une Marraine pour un garçon & un Parrain & deux Marraines pour une fille: & pour le changement des Noms parmy les autres choses singulieres qu'il rapporte là dessus il remarque aprés Platine que c'est seulement depuis Sergius I. que les Papes ont pris la coûtume de changer leur nom à leur élevation au Pontificat, mais tout le monde n'en tombe pas d'accord; car Baronius rapporte ce changement à Sergius III. & Onuphre qui dit que cela se fait à l'imitation de S. Pierre qui se nommoit Simon & de S. Paul qui s'appelloit Saul, l'attribuë à Jean XII. ou XIII.

Ce qu'il dit de l'origine des Surnoms est encore fort agreable. On en ignoroit l'usage en France avant l'an 987. Ce fut sur la fin de la seconde Race de nos Rois qu'il s'y introduisit, lors que les Nobles s'attribuerent le surnom de leurs Fiefs, qu'ils prenoient même quelquefois des Fiefs des heritieres qu'ils épousoient, comme Pierre de France en épousant Isabelle de Courtenay. A l'exemple des Nobles le peuple voulut avoir de mesme des surnoms; & comme il ne pouvoit pas les tirer des terres qu'il n'avoit pas, chacun s'avisa d'en prendre selon son goust du nom de sa Province, du lieu de sa naissance, de son âge, de sa couleur, de son mestier, de son office, de sa profession, &c. La Suede n'en a pris que long-temps aprés, & avant l'an 1514. nul ne sembloit y avoir de sur-


sans poids
Niueau
5# 10
11 #
22 #
44 #

surnom. Le peuple ne s'en sert presque point encore aujourd'huy en ce païs-là non plus que dans la Bohéme, l'Irlande & la Pologne. Avant cet establissement, les Nobles n'avoient comme les Roturiers que des noms simples, ausquels pour les distinguer on ajoûtoit quelquefois des Sobriquets que le hazard, quelque imperfection du corps, ou quelque évenement donnoient pour l'ordinaire.

Surquoy cet Auteur remarque que les Sobriquets dont la signification prise dans ses termes estoit choquante, ne venoient pas tousiours d'une cause injurieuse; comme Alard le Coquin, Jean Sot; ainsi l'on a appellé Raymond Comte de Barcellone Teste d'estoupe, Alphonse Roy de Castille Main percé, Foulques ou plustost Godefroy Comte d'Anjou, Grisgonele, ou robbe grise, &c. L'exemple de ce dernier en fait foy, puis que bien loin que ce Sobriquet luy fût injurieux, il marquoit la gloire qu'il s'estoit acquise, lors que revestu d'une meschante robbe de couleur grise il alla attaquer & donna la mort à ce fameux Geant qui estoit au Camp des Normans lors qu'ils tenoient Lothaire assiegé dans Paris.

Aprés tout cela cet Auteur vient à l'origine des noms des Communautez & de plusieurs Colleges de Paris. Et il dit que comme quelques Communautez prennent le nom de leur Fondateur ou de la vertu particuliere qu'ils professent, &c. Il y en a qui les tirent aussi

auſſi du lieu qu'elles occupent ou de quelque accident particulier.

Tout le monde ſçait que les Cordeliers s'appellent ainſi à cauſe de la Corde dont ils ſont ceints, mais tout le monde ne ſçait pas l'occaſion de cette origine. Cet Auteur aprés Monſieur Doujat dit que ce fut dans les guerres de ſaint Loüis contre les Infidelles, ſur ce qu'un Seigneur Flamand voyant plier les troupes Chrêſtiennes mena à leur ſecours les Freres Mineurs qui donnerent avec tant de vigueur & de ſuccez qu'ils repouſſerent les Barbares. Le Roy ravi de cette action demanda au Commandant qui eſtoient ces braves Gens-là ? Il répondit que c'eſtoient des gens de *Corde-liez*. Ce qu'il dit de quelques autres Communautez de pluſieurs Colleges de Paris n'eſt pas moins curieux.

Gerardi Blaſii Med. Doct. & Profeſſor. Amſtelodamenſis Medicina Curatoria. Amſtel. In 12. Et ſe trouve à Paris chez François Muguet. 1680.

SI ce traité de Medecine n'eſtoit pas un ſimple abregé de cette ſcience, tel que cet Auteur l'a dicté dans les Eſcoles en y definiſſant les choſes ſans les expliquer, on y pourroit trouver ce que le titre promet: mais comme il ne traite dans la premiere partie que des humeurs du Corps humain

main & des remedes en general, & que dans la seconde il se contente de toucher tous les maux qui peuvent arriver par la corruption, l'excez ou le defaut des humeurs, il est aisé de juger qu'il y manque le plus necessaire. Mais c'est ce que l'Auteur n'a pas voulu ajoûter.

Stephani Balusii Miscellaneorum Lib. 3. *In* 8. A Paris chez Fr. Muguet. 1680.

ENtre les vies de quelques hommes illustres que Mr. Baluze nous donne dans ce troisiéme Tome de ses Recueils, on trouve celle d'Aldric Evesque de Mans. C'est une piece d'autant plus curieuse, qu'on avoit presque ignoré jusqu'icy l'Illustre & Royale Naissance aussi-bien que le merite de ce grand Evesque. Il vivoit du temps de Charles & Louïs son fils, Empereurs des François auprés desquels il fut dans une estime toute particuliere, Louïs l'ayant mesme choisi pour son Confesseur. Son pere nommé Sion estoit François, & sa mere Gerilde Bavaroise tous deux de Sang Royal. Ce fut un homme incomparable. Il fit de grands biens à sa Ville & à son Eglise, qui furent suivis de plusieurs Miracles.

La Bibliotheque de Dauphiné contenant les noms de ceux qui se sont distinguez par leur sçavoir dans cette Province & le denombrement de leurs Ouvrages depuis XII. *Siecles. In* 12. A Grenoble, & se trouve à Paris chez Jean Cusson. 1680.

IL seroit à souhaiter qu'on fist dans chaque Province du Royaume ce que Monsieur Allard a déja fait & ce qu'il a encore dessein de faire pour celle de Dauphiné. Il nous donne dans ce petit Livre non seulement le nom de ceux de cette Province qui se sont fait connoistre par leur sçavoir, mais il ajoûte encore ceux dont les Ouvrages ont pris naissance ou ont esté perfectionnez dans le Dauphiné, comme Cujas, Casaubon, Agrippa, Rabelais, &c. On y trouve pour commencer par l'Eglise de grands Evesques & Archevesques de cette Province comme les SS. Avite-Alcime, Ado, Bernard, Leger Archevesques de Vienne & Eucher Evesque de Lion; des fameux Jurisconsultes comme Guy Pape Conseiller au Parlement de Grenoble dont les decisions sont si estimées par toute l'Europe; des celebres Historiens comme Nicolas Chorrier qui nous a donné l'histoire de sa Province, des Medicins habiles, & des Mathematiciens consommez, parmy lesquels on remarque le fameux Ozias Feronce dont le naturel fut si bon & le genie si propre aux sciences speculatives,

latives, que sans maistre, sans estude & sans principes il sceut connoistre si parfaitement les Astres qu'il a passé pour un des plus Sçavans Astronomes qui ayent encore paru. Les Dames s'y sont renduës celebres par la delicatesse de leur esprit & de leur plume, comme Anne Vicomtesse de Talard, Alix Comtesse de Die, Julia Fœlicissima, &c. Humbert V. General de l'Ordre des FF. Prescheurs que le Roy S. Loüis choisit pour Parrain de Robert Comte de Clermont son 4. fils, François Maironis Instituteur de l'Acte Sorbonique qui s'execute encore aujourd'huy à Paris avec tant d'exactitude, Pluvinel qui a estably le premier des Academies en France pour monter à cheval, & Guigues Liard inventeur en 1430. de cette sorte de petite monnoye qui porte son nom estoient tous de la Province de Dauphiné; & on y admire encore aujourd'huy les Simiane, les de Vinay, les de Virieu, les du Vivier, les du Perier, les de Ponnat, les de Portes, les de la Croix, dont les familles sont encore si recommandables, avec celle de Boissieu dont Denys de Salvaing premier President en la Chambre de Comptes de cette Province soûtient aujourd'huy la gloire avec tant d'éclat. Nous luy devons plusieurs beaux ouvrages, parmy lesquels on trouve ses Sylves en vers Latins touchant les sept Merveilles de Dauphiné qui sont la Fontaine qui brusle, la Tour sans venin, le Mont inaccessible, les Cuves de Sassenage, la Fontaine vineuse, la

Manne de Briançon ; & la Fontaine de Barberon.

Vestitus Sacerdotum Hebræorum aut. Ioh. Braunio Palatino. In 4. Et se trouve à Paris chez Fr. Muguet. 1680.

COmme personne avant cet Auteur n'avoit écrit de dessein formé sur cette matiere, personne aussi n'en a parlé si amplement ni dans un aussi grand détail que luy.

Il divise son ouvrage en deux Parties.

Dans la premiere où il traite en general de cette matiere, il commence par l'origine de ces habits sacrez, dont Dieu introduisit l'usage avec le Sacerdoce, & aprés avoir montré, comment l'industrie qui avoit sceu trouver le moyen de travailler la laine ayant encore inventé le secret de mettre le lin en usage on quitta bien-tost les vestemens de Peau de Chevre qui estoient en usage dans le commencement du monde, & comment le luxe ayant introduit en suite la magnificence on inventa enfin la maniere de reduire l'or en fil & d'en enrichir les vestemens aussi-bien que des Pierreries ; il dit que Dieu voulut que les habits sacerdotaux fussent composez de toutes ces choses ensemble ; car pour la soye elle n'estoit pas encore en usage chez les Hebreux du temps de Moyse, & elle y estoit encore même

me tres-rare, si nous l'en croyons, du temps de Jesus-Christ.

Ce fut donc de ces trois matieres de lin, de laine, & d'or que Dieu détermina la matiere de ces habits en déterminant aussi la couleur de ces matieres. Cet Auteur s'arreste fort au long sur ces deux chefs. Mais comme l'art avec lequel on travailloit ces habits estoit encore plus riche que la matiere dont ils estoient composez, il le décrit avec plus d'exactitude encore, aussi merite-il de n'estre pas inconnu puis que sans l'aide de l'aiguille on faisoit tous ces vestimens au métier, qui estoit fort contraire à celuy de ce temps, car au lieu qu'aujourd'huy on travaille assis & que les fils sont couchez sur le mestier, on ne travailloit alors que debout, & mesme en tournant toûjours autour du mestier au dessus duquel les fils pendoient tous droits. D'où est venu le mot de *Stamen* à *stantibus filis*.

L'Ouvrage de la Tunique estoit sur tout fort particulier & tout à fait admirable, car elle estoit tissuë d'une maniere que l'inégalité du fond la faisoit paroistre toute couverte d'enfoncemens propres à recevoir des pierreries. D'où vient que quelques-uns se sont trompez en prenant ces enchâssures pour des yeux, & representant cette tunique parsemée d'yeux comme la queuë d'un Paon.

Dans la 2. partie cet Auteur décrit les 8. sortes d'habits dont se revestoit le grand Pre-

ſtre. Mais comme le nom, la figure & l'uſage ſont aſſez connus nous ne nous y arreſterons pas davantage.

Extrait d'une Lettre écrite de Lyon à l'Auteur du Journal par Monſieur Panthot Doct. Med. & Profeſſ. aggregé au College de Lyon, contenant la deſcription, la figure & la generation d'un monſtre dans le corps d'un Religieux avec le remede dont il s'eſt ſervy pour l'en délivrer.

QUoy qu'un grand nombre d'Auteurs ayent écrit des Vers monſtrueux, & que pluſieurs en ayent trouvé dans toutes les parties du corps, de figure, de grandeur & de qualité differentes, neanmoins quand ils ſont auſſi extraordinaires que celuy que j'ay veu il y a quelque temps, les obſervations qu'on en fait ſont touſiours curieuſes, & ſervent beaucoup à éclaircir les difficultez qui empéchent le ſoulagement qu'on en peut eſperer en pareil cas.

Un Religieux Obſervantin nommé P. François de la Croix âgé de 45. ans, d'une conſtitution fort & robuſte, d'un temperament atrabilaire & extrémement échauffé eſtant à Lion dans le Convent de ſaint Bonaventure il y a ſix mois me conſulta ſur de preſſantes douleurs d'eſtomac, accompagnées de maux de cœur & de ventre, & d'une faim preſque inſatiable qu'il me dit eſtre les avant-coureurs de la ſortie d'un ver fort ſem-

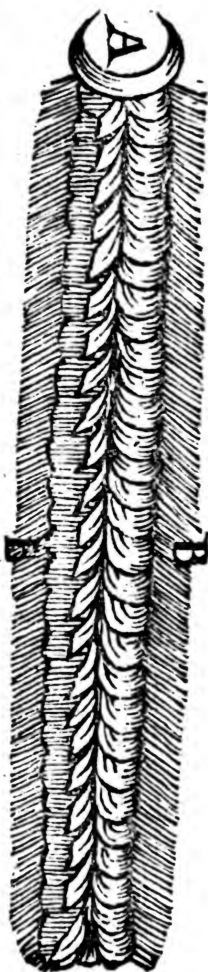
semblable à un serpent, long du moins de sept aunes.

Me voyant surpris de cette proposition il m'asseura qu'il en avoit fait plusieurs autres de cette qualité, & toûjours par le ventre depuis 14. ou 15. années, & que de six en six moix tout au moins ils sortoient par l'usage de vingt grains de Mercure doux, autant de Reubarbe & de dix grains d'aloës meslez & reduits en bolus avec le Syrop d'Absynthe. Je luy conseillay de se servir de ce remede; puis qu'il avoit accoûtumé de le soulager & de tüer ordinairement ce monstre.

Il suivit mon conseil & en suite de ce remede il jetta la longueur de plus de trois aunes de ce Ver pour la premiere fois; trois jours aprés ayant reïteré ce remede il en fit autant sans estre soulagé, au contraire les douleurs augmentoient, les maux de cœur estoient plus frequens, les extremitez devenoient froides & les remedes precedens avoient laissé une si grande impression de chaleur dans l'estomac & dans les intestins qu'il se creut mort. C'estoit la teste du monstre qui restoit encore avec une petite partie du corps qui causoient tous ces dangereux accidens.

N'osant donc plus user de ce remede qui l'avoit si fort échauffé & qui devenoit inutile, il me fit appeller pour l'ayder à sortir de cet estat deplorable. Je le trouvay en effet dans une si mauvaise disposition & si foible que je ne vis aucun lieu de penser aux remedes

des violens desquels on se sert volontiers, lors que lon trouve de la rebellion & de la resistance dans les causes que l'on veut évacuer quand elles sont fortement ébranlées.



Je me contentay pour cette raison de luy donner un jus de Citron & autant d'huile d'Olives, & en suite des frequens lavemens de laict avec du sucre. Quatre heures aprés il fut soulagé, il sentit actuellement descendre quelque chose à l'approche du remede. Il continua trois jours avec une diminution de douleur & des autres accidens si considerable qu'à la fin du troisiéme il se creut guery, & en effet quelques jours aprés il jetta la teste du monstre qui estoit noire, en forme de Croissant, ainsi qu'elle est representée en A dans la Figure cy jointe, le corps un peu plus long de sept aunes, large comme la pointe du petit doigt de l'épaisseur d'un écu blanc & tout le corps velu comme il paroist en B, écaillé de mesme qu'un Serpent & d'une couleur grisâtre. Cette nature de Ver ou de monstre a esté

a esté vûë & observée par plusieurs Auteurs qui en ont écrit & l'ont nommé, *fascia lata*, parce qu'il ressemble en la figure platte & longue à une bande propre à lier.

Ce qui est encore considerable & qui ne surprend pas, c'est que le Ver estant rompu & divisé par l'effet des remedes, il vit toûjours, & pour peu qu'il en reste, il renaist & donne à proportion de sa grandeur une faim considerable, qui augmente comme le Ver.

Je me suis particulierement informé de la maniere de vivre de ce bon Religieux & de tout ce qu'il croyoit avoir pû contribuer à luy attirer une si surprenante incommodité. Il a avoüé qu'il n'en connoissoit point d'autre avec les incommoditez qui suivent la vie Religieuse que l'effroy qu'il eut d'avoir vû un semblable monstre qu'un de leurs Religieux avoit fait, & que depuis il n'avoit cessé tous les six mois d'en évacuer de semblables par le ventre.

On n'est pas surpris de voir souvent de pareils & mesme de plus surprenans effets de l'imagination aux femmes, mais c'est un prodige singulier que l'imagination ait produit un effet si étrange dans un homme fort & robuste qui ne paroist point susceptible de la foiblesse qui accompagne ces capricieus & terribles évenemens. Nous n'avons point d'exemples ou du moins tres peu qui nous apprennent que les hommes soient tombez par un effet de l'imagination en des accidens si extraordinaires. Il y avoit sans doute beau-

coup de diſpoſition dans les humeurs qui ont ſervy de germe & de ſemence à ce monſtre qu'un peu d'eſtonnement & de frayeur ont achevé.

Depuis ce Ver fait, il n'a pas manqué preciſément au ſixiéme mois de vuider des portions d'un Ver ſemblable aux autres, & ſans doute il ne manquera pas lors qu'il viendra à la teſte d'eſtre extremement malade & de ſentir les meſmes douleurs dont nous avons parlé.



DES-

DESSEIN DU JOURNAL ECCLESIASTIQUE, OU DES MEMOIRES DE L'EGLISE.

SI l'on avoit pû prendre durant les siecles de la persecution, & conserver durant les siecles de l'ignorance, le soin que S. Augustin (*Serm.* 31. *de diversis*) dit qu'on avoit de son temps, d'examiner par l'autorité des Evesques, les choses extraordinaires & merveilleuses qui arrivoient parmi les Chrestiens, pour en tenir de Registres fideles, les Annales de l'Eglise en seroient souvent plus authentiques, & la malice des Payens, des Heretiques, & des Libertins, ou le zele indiscret de la fausse devotion, auroit quelquefois moins reüssi à corrompre la verité de nos plus saintes Histoires.

Du moins y aurions-nous une infinité de choses capables de confirmer la foy & la charité dans les cœurs des fideles, & de convaincre les impies; qui se sont perduës

faute de gens qui fussent capables, ou assez bien intentionnez pour en conserver la memoire.

Quelquefois mesme celles qui nous restent ne sont gueres plus avantageuses à l'Eglise, que celles qui ont esté oubliées; parce qu'elles n'ont esté rapportées que par des Historiens profanes, qui ne parloient des affaires de la Religion, qu'autant qu'elles leur pouvoient servir, pour en rendre l'Histoire du siecle plus divertissante.

C'est pourquoy plusieurs saints & sçavans Personnages ont esté d'avis qu'il falloit que l'Eglise eust en tout temps ses Historiens propres, & que son Histoire devoit estre toûjours traitée separément de la profane, comme elle l'estoit à Rome & dans les principales villes, durant qu'il y avoit des Notaires publics établis par les Souverains Pontifes & par les Evesques pour écrire toutes les particularitez de la mort des premiers Martyrs, & laisser à la posterité les Memoires de l'Eglise, dont les persecuteurs eurent depuis autant de soin de les priver, que de leurs autels, & de leurs plus sacrez mysteres. C'estoit entre autres le sentiment de Sulpice Severe (*Livre 2. de l'Histoire sacrée*) qui dit que l'esprit de Dieu n'a pas permis que les Auteurs profanes parlassent de mesmes choses qui sont rapportées dans les Livres Sacrez, afin que l'Histoire Sainte se trouvant exempte de la corruption de ces bouches impies, qui meslent souvent le faux avec le vray,

vray, elle demeuraſt toûjours renfermée dans la pureté de ſes myſteres, & que s'éloignant des affaires du ſiecle, & n'employant que des termes conſacrez, on ne s'en ſerviſt pas à comparer, & à mettre comme en égale conſideration les choſes ſaintes avec les profanes.

Dans cette penſée l'Auteur du Journal des Sçavans pour ne pas confondre dans un meſme ouvrage ce qu'il donne tous les quinze jours aux curieux touchant les Sciences, avec ce qui regarde l'Egliſe, a fait deſſein de ramaſſer tout ce qui s'y paſſe journellement de conſiderable, & d'en faire part tous les mois au Public. Les Memoires qu'on en dreſſera, & dans leſquels il mettra chaque choſe ſans affecter aucun ordre à meſure qu'il en recevra les avis, auront cela de propre, qu'ils édifieront les Lecteurs, & toucheront les cœurs ſans empoiſonner les eſprits. La corruption du ſiecle n'y aura point de part. Ils divertiront les plus curieux ſans flater leurs paſſions criminelles ou inutiles; & ſans avoir rien de profane, on eſpere qu'ils auront leurs agrémens, qui les feront autant rechercher, que ſi on les employoit uniquement à rapporter les affaires du monde.

Du moins prendra-t-on un ſoin particulier pour faire qu'ils ayent toûjours cette verité, qui eſt l'ame de l'Hiſtoire, & ſans laquelle aucun Hiſtorien ne peut en meriter le nom, ni les loüanges. Mais comme on veut bien voir cette premiere qualité de bon & fidele

Ecrivain, on ne se flate pas aussi jusqu'à prétendre d'estre exempt des défauts dans lesquels tombent tous les autres. On promet seulement de faire son possible pour s'en garantir. On appuyera pour cela ce qui sera avancé de tout ce qui peut servir de preuve à l'Histoire; de sorte que s'il y a lieu de douter quelquefois des choses qu'on aura publiées, il n'y aura du moins rien de plus facile que de s'en éclaircir; & la fausseté ne se pourra jamais bien cacher parmy toutes les circonstances, & les témoignages qu'on en rapportera tres-actement.

Ainsi si ces Memoires ne sont pas l'ouvrage d'une personne qui n'écriroit que ce qu'elle auroit vû de ses propres yeux; ce qui est, selon Theodoret (*Dans la Preface de sa conversation Monastique*) le premier avantage de l'Histoire, & celuy des Evangiles de S. Matthieu, & de S. Jean; ils auront du moins celuy que le mesme Theodoret dit étre pareil à l'autre, & qu'il attribuë aux Evangiles de S. Luc, & de S. Marc; car ils ne contiendront aucuns faits qui ne soient appuyez sur le témoignage des personnes dignes de foy, qui les auront vûs de leurs propres yeux, ou qui les auront appris des témoins oculaires de la bonne foy desquels il n'y aura pas lieu de douter. Et afin que ceux qui voudront bien contribuer à ce dessein soient encore plus circonspects, & plus soigneux de ne rien envoyer que de fort assuré, ou mesme pour empêcher qu'on ne se serve de cet ouvrage à pu-

blier

blier des fauſſetez, on ſupplie dés maintenant tous ceux qui voudront bien envoyer de Memoires, non ſeulement de marquer toutes les circonſtances neceſſaires, mais auſſi de nommer ceux de qui ils les auront appriſes, s'ils n'ont de grandes raiſons de les cacher, & de trouver bon qu'on les nomme eux-meſmes, quand on le jugera à propos, pour autoriſer ce qu'on tiendra d'eux. On eſpere par ce moyen qu'il n'y aura perſonne qui veüille s'expoſer à eſtre convaincu de faux par des Memoires contraires aux ſiens, parce qu'on ne pourroit pas ſe diſpenſer de les publier, afin de rendre à la verité ce que l'ignorance ou la malice luy auroit oſté.

C'eſt là la commodité de ces Hiſtoires Journalieres, qui rapportent les choſes par parties, à meſure qu'elles arrivent, qu'elles peuvent ſe corriger elles-meſmes, & que la retractation peut ſuivre de prés les fautes qui ſe commettent. On fait icy un aveu ſincere qu'on ne prétend pas en eſtre exempt: mais on proteſte auſſi, que s'il arrive qu'on ſoit engagé innocemment & par ſurpriſe, à publier quelque fauſſeté que ce puiſſe eſtre, on n'en ſera pas plûtoſt averti ou on ne s'en ſera pas plûtoſt apperceu, qu'on en fera ſa declaration avec joye, & qu'on rendra au public un compte fidéle de ce qui aura ſervi à détromper. On n'aura point de honte d'avoüer qu'on ſe ſera mépris, ou qu'on aura eſté trompé, & on eſpere que perſonne ne ſera ſi injuſte, que de blâmer cette trop grande cre-

dulité, quand on verra expier les fautes par l'aveu public qu'on en fera. Quand mesmes on devroit en estre moins estimé, on souffrira tousiours plus volontiers d'estre pris pour une personne sujette à se tromper, que pour un homme qui veüille tromper les autres, & on n'aura aucune peine à préferer la verité à sa propre reputation suivant le conseil de saint Cyprien *Quincto Fr. Epist.* 71.

Cette entreprise fera mesme sans doute que ceux qui voudront bien prendre la peine de contribuer à un dessein si utile à l'Eglise en remarquant ce qui s'y passera tous les jours de plus considerable, n'oublieront rien de tout ce qui pourra contribuer à la fidelité des Memoires qu'ils envoieront, & qu'ils circonstantieront exactement toutes choses & les établiront fortement par les preuves les plus naturelles. C'est dequoy l'on ne sçauroit trop les conjurer.

Outre la liste suivante des choses dont on pourra traiter dans ces Memoires, chacun pourra encore suggerer celles qu'il jugera devoir entrer dans l'Histoire Ecclesiastique, & donner les conseils qui sembleront utiles pour la perfection de ce dessein.

Sujet

Sujet des Memoires de l'Eglise qu'on donnera au Public tous les mois, commençant au mois de Janvier prochain 1681. sur lesquels on prie les personnes Sçavantes & Zelées d'envoyer leurs avis.

On y parlera des personnes de marque, qui auront quitté l'infidelité, l'heresie, ou le schisme, & l'on y mettra les motifs dont ils auront esté le plus touchez, & ce que l'Histoire de leur conversion aura de plus considerable.

Des fruits que feront les missions des hommes Apostoliques dans tous les Pays du monde, & les choses les plus remarquables qui se seront rencontrées dans leurs voyages, & dans leurs emplois, & sur tout de l'estat du Christianisme dans le Pays où ils seront.

Des nouvelles Eglises, Chapelles, & autres monumens de pieté Chrestienne.

Des miracles qui se feront de nouveau; où l'on prie ceux qui en envoieront les Memoires d'envoyer en même temps les dépositions des témoins, & les procez verbaux des Evêques en bonne forme, pour rendre la verité de ces choses extraordinaires si authentique, que personne ne puisse les revoquer en doute.

Des Sepulchres, & des autres lieux de pieté, qui seront celebres par la devotion des fideles.

Des Corps & des Reliques des Saints, & des autres monumens anciens de pieté, qui seront découverts de nouveau.

De la Canonization & Translation des Saints,

des Festes & des autres ceremonies publiques, établies par l'autorité des Prelats.

Des ouvrages qui devront paroistre quelque jour, & pour lesquels les Auteurs pourroient avoir besoin du secours des personnes curieuses de la Science Ecclesiastique, ou de quelques Manuscrits rares. Ces Memoires pouvant servir à avertir toutes les personnes zelées, du service qu'elles devront rendre à l'Eglise en contribuant à ces ouvrages de la maniere qu'elles le pourront.

Des entreprises & des desseins dignes de la pieté des Chrestiens, & des principaux besoins de l'Eglise; dont il sera important d'avertir tous les fideles.

Des nouveaux établissemens de Seminaires, ou de Communautez Ecclesiastiques, des fondations ou reformes d'Ordres, & de familles de Religieux & de Religieuses; des Hospitaux, Associations ou Assemblées, qui se feront pour quelque dessein pieux, & utile à l'Eglise.

Des Conferences celebres, qui se feront sur des sujets Ecclesiastiques, & des principaux points, qui y auront esté traitez, ou qu'on devra y traiter.

De la vie & de la mort des personnes illustres decedées en reputation de vertu & de sainteté; aussi-bien que de celles qui auront tenu un rang considerable dans l'Eglise.

Des exemples extraordinaires de vertu & de pieté des Souverains, & des personnes de la premiere consideration.

Des exemples illustres, publics & manifestes de la vengeance de Dieu sur les pechez des peuples.

Des Promotions aux principales dignitez Ecclesiasti-

clesiastiques, & des qualitez, de la naissance, des emplois, des actions les plus remarquables, & des ouvrages des sujets qui y auront esté élevez.

Des efforts des infideles, heretiques, & schismatiques contre l'Eglise; où l'on refutera les faussetez manifestes, qui se publient tous les jours dans des pays heretiques pour la défense de l'erreur, contre la reputation des Chefs de l'Eglise, & des plus vertueux Prelats, & contre celle des Communautez Ecclesiastiques & Religieuses: ce qui se fera sans jamais rien dire, qui puisse raisonnablement offenser ceux mesme qui n'auront pas fait de difficulté d'offenser par leurs calomnies tout ce qu'il y a de plus saint dans nostre Religion: on se contentera d'en desabuser le monde par des Relations plus fideles.

Des Deliberations, Statuts, Decrets, Declarations, Arrests, Sentences, & enfin de tous les Jugemens les plus celebres, rendus sur des causes Ecclesiastiques ou Beneficiales, par les Conciles & Synodes Nationaux ou Provinciaux, par les Assemblées du Clergé, par les differentes Congregations de Rome, par les Evesques, & par leurs Officiaux, par l'Inquisition dans les pays où elle est établie, par les Parlemens, & par le Grand Conseil, & enfin par tous les Tribunaux, qui jugent de semblables causes.

Des Statues, Medailles, & Tableaux remarquables trouvez, ou faits de nouveau, qui pourront contribuer aux sentimens de Religion & de pieté des fidéles.

On fera mention des Inscriptions, & des Medailles anciennes, & des autres restes de l'Antiquité

quité profane, quand ils pourront servir à confirmer quelque point de Foy ou de Religion, ou à éclaircir quelque endroit difficile de l'Histoire Ecclesiastique, ou quelque passage de Saints Peres.

On prie ceux qui feront l'honneur à l'Auteur de ces Memoires de luy écrire, & de luy envoyer des avis, de laisser toûjours deux doigts de marge, pour faciliter les réponses, & soulager le travail de ceux qui auront soin de reduire chaque chose aux principaux points, qui devront entrer dans cet ouvrage, & de luy épargner les ports de Lettres en envoyant le tout par voye d'amis ou d'autres commoditez le plus qu'il se pourra.

L'addresse à laquelle il faudra envoyer les lettres & pacquets, pour aider ceux qui travailleront à ce dessein, devra estre de cette sorte.

A Messieurs, Messieurs l'Abbé de la Roque ruë Guenegaud, & de la Noüe Banquier Expeditionnaire en Cour de Rome, ruë S. Jacques. A Paris.

Ou bien,

A Messieurs Lambert, & Cusson, Marchands Lib. ruë S. Jacques à l'Image de S. J.B. A Paris.

HISTO-

HISTORIÆ ECCLESIASTICÆ CUPIDIS.

QUod olim ſcripſit Hiſtoricus Eccleſiaſticus, (*Cyrill. Mon. in vita Euthym. Magni.*) æquitati pietatique Chriſtianæ minus conſentaneum videri ſi marmori ærique Ethnicorum res geſtæ inſculpantur, Chriſtianorum verò non modò illuſtria, ſed & ſancta divinaque facinora per ſummam Scriptorum noſtrorum incuriam perpetuâ oblivione premantur; id ſanè etiamnum conqueri poſſumus. Si quidem cùm tanto ſtudio Diaria ſcribantur, quæ quidquid vel ad res bellicas, vel ad Rempublicam, vel ad eruditionem literaſque ſpectant, ſeptimo quoque die ſingulis ferè hebdomadis commemorent, ſacra omnia divinaque virtutis monimenta vel prætereunt omnino, vel non ſatis fuſè attingunt.

Cùm verò ea fuerit graviſſimorum Scriptorum ſacrorum ſententia, Sulpitiique Severi imprimis, (*Lib.* 2. *Hiſt. ſacræ.*) non eſſe myſteriorum noſtrorum ſanctitatem vel Ethnicorum fabulis vel profanorum mendaciis admiſcendam, parebitur virorum

rum ſapientum monitis. Hiſtoria quæ ſcribetur indies, & quæ res Eccleſiaſticas omnes ſcitu dignas, ac quæ in univerſa Eccleſia gerentur ad Religionem pietatemq; ſpectantia, ita commemorabit, profanis omiſſis, ut & animis pietate Chriſtianâ imbutis, & rerum novarum curioſis, & Eccleſiaſticæ eruditionis cupidis, & politioris literaturæ ſtudioſis ſatisfactura ſit.

Illa ſanè, quoad poterimus, à ſanctiori Hiſtoriæ lege non diſcedet; neque committemus unquam ut alteri numini quàm veritati litaſſe videamur: quod vel maximè præcipit ſummus ille ſcribendæ Hiſtoriæ Magiſter Lucianus. (*de conſcribendâ Hiſtoriâ.*)

Legem illam ut laudant omnes, ita & raró ſequuntur plerique Hiſtorici; ut non modò quicumque ſcripſere anteOlympiadas, præter unum ferè Moyſen, qui Deo dictante ſcribebat, ſcateant ubique mendaciis, ut ait Juſtinus Martyr in ſua illâ præclara ad Gentes adhortatione; verùm & conſequentibus etiam ætatibus haud multò pauciora vel conjecturis, vel adulationi, & animi affectibus conceſſiſſe, quam ex variis Commentariis deprompſiſſe videantur.

A quibus vitiis cùm immunes omnino non fuerint Hiſtorici Eccleſiaſtici plerique, quid de Ethnicis profaniſque cenſendum eſt? qui cùm longiùs abſint ab ipſo veritatis fonte Deo, mirum videri non debet ſi falſa multa ubique commenti ſint: ut vix ullus ſit inſignis

ſignis eventus, de cujus præcipuis circumſtantiis inter ipſos unquam conveniat.

Non ii ſumus, qui nos à cæterorum vitiis immunes fore omnino polliceri audeamus. Verùm in ea nos ſententia eſſe profitemur cum Auguſtino, (*lib. de verâ Relig. c. 55*) *melius eſſe qualecumque verum quàm omne quidquid pro arbitrio fingi poteſt, melioremque eſſe ſtipulam quàm lucem inani cogitatione pro ſuſpicantis voluntate formatam.* Odimus mendacium omne, atque adeo conjecturas omnes, quæ tot nobis mendacia in Hiſtorias Annaleſque univerſos invexerunt; neque prolaturos nos quidquam confidimus in noſtris illis Commentariis, niſi teſtibus idoneis compertum atque comprobatum.

Quod ut fiat accuratè, oramus ex animo omnes qui in opus tam præclarum tamque ſanctum operam ſuam conferre non gravabuntur, ut in ſcriptis, quibus nos de rebus geſtis aliquot ſcitu dignis monere voluerint, ſingulorum de quibus agetur, quoad potuerint, nomina, teſtes, locum, tempus, cæteraſque notent circumſtantias, quæ Hiſtoriis maximam lucem afferre, veritatemque potiſſimùm confirmare ſolent.

Porrò cùm, etſi ab omni mendacio prorſùs alieni, poſſimus tamen vel ab aliis decipi, vel in multis, ut humana fert conditio, errare, oramus obteſtamurque majorem in modum omnes qui noſtrum hoc opus legerint, ut deprehenſa re quâlibet falſâ, non modò nos de errore noſtro monere quamprimùm non

non graventur, ſed ut & addant rationes ipſas atque teſtes, quibus falſitatem, in quam incauti inciderimus & in quam cæteri forte per nos inducti ſint, emendare meliùs poſſimus. Cypriano parebimus haud inviti, toties monenti veritatis potiùs quàm proprii nominis habendam eſſe rationem, imò non turpe eſſe errare, ſed in errore perſeverare. *Non enim*, inquit ille, (*Quinto fratr. ep.* 71.) *vincimur quando offeruntur nobis meliora, ſed inſtruimur; maxime in his quæ ad Eccleſiæ unitatem pertinent & ſpei ac fidei veritatem.*

Illud quippe habet id genus Annalium commodi præ cæteris, quod ſingula narret prout accidunt, atque ita longiùs à Poëtarum vitiis diſcedat, qui veriſimilia plerumque, adeoque falſa veris intexere coguntur, ac ingenioſis commentis vel levioribus conjecturis Commentariorum lacunas ſupplere, ut rei geſtæ ſeriem tenore quodam continuo proſequantur.

Non hiſtoriam teximus, verùm Hiſtoriæ nuda, ut ita dicam, elementa ſcripturis aliquando horum temporum Hiſtoriam præparamus. Quamvis rerum tempora & loca, quàm fieri poterit accuratè, notaturi ſimus, non id tamen curamus ut diſcant poſteri ex nobis quo ſingula cauſarum ordine geſta ſint, nec ut abſtruſiora rerum actarum inſtrumenta ac veluti machinæ effectrices inveſtigentur. Hoc ipſum eſt quod permitti debet uniuſcujuſque conjecturæ, quodque ſæpius Hiſtorici, neſcio an jure definiunt, quaſi

quasi verò hac in parte videant cæteris acutius.

Non erit itaque verendum ne sagacitate illâ nimiâ nobis cæterisque imponamus. Nihil suspicabimur, ne malè suspicemur. Rerum gestarum veritatem, non reconditiora animorum consilia scrutabimur. Nullis vel opinionum, vel animorum & affectuum partibus faventes, nihilque vel invidiæ, vel adulationi tribuentes, sed nuda facta narraturi, authores testesque nostros honoris causâ appellabimus, cum id ipsis gravius non fuerit; penes quos fides erit, si aliquid vix credibile referamus: Et tantum aberit ut eos imitemur, quorum orationis fuco ait Irenæus (*in Prologo primi libri*) falsa quæ narrant veris ipsis veriora videri; ut nec vera tacituri simus, etsi falsis ipsis falsiora videnda essent, si de iis nobis luculentis aliquibus testimoniis constiterit.

Eorum itaque erit qui fidei Religionisque studio aliquo tenentur, ad nos mittere sedulò quæcunque in illud opus conferre poterunt, additis rerum singularum testibus ac circumstantiis quamplurimis; ut semper ex eo vel maximè veritas eluceat, quòd ipsi qui cupimus emendari, omnium illam oculis exponamus cujuslibet iterum judicio examinandam.

Etsi præcipuè nova inquiramus, de nobis tamen atque de totâ Ecclesiâ bene merebuntur, qui cùm insolitum aliquid acciderit, nos de aliis monuerint ex antiqua Historia repetitis, quibus recentia confirmari possint.

Quam-

Quamvis autem ſatis quiſque videat quid Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ convenire poſſit, ſubjicimus capita aliquot præcipua, de quibus certiores fieri velimus, & quæ potiſſimùm hoc noſtrum Diarium menſibus ſingulis Gallico idiomate complectetur.

DE viris fœminiſque præcipuis, qui ad Chriſti Eccleſiam vel ab infidelitate, vel ab hæreſi, vel à ſchiſmate redierint; cum eorum converſionis hiſtoria præclarum aliquid & ſcitu dignum habebit.

De Miſſionum Apoſtolicarum, quæ fiunt per totum orbem, fructibus præcipuis, & de iis quæ illic memoratu digna geſta ſint: atque etiam de præſenti Eccleſiæ ſtatu in remotioribus oris ubi illi verſantur.

De novis Eccleſiis & Sacellis, cæteriſque pietatis monumentis, & eorum fundatoribus.

De miraculis de novo patratis, quæ quoad fieri poterit, ita erunt confirmanda teſtibus Actiſque juridicis, ut ea nemo in dubium revocare audeat.

De ſepulchris aliiſque locis recens fidelium pietate frequentibus.

De iis qui de novo iu Beatorum Sanctorumque album referentur, atque de eorum actis ac virtutibus.

De Corporibus Reliquiiſque Sanctorum, cæteriſque antiquæ pietatis monimentis recenter detectis.

De tranſlationibus Sanctorum, celebritatibus Epiſcoporum authoritate indictis, ceremoniis, ſupplicationibuſque publicis.

De

De operibus susceptis & aliquando edendis, ad quorum absolutionem cæterorum ope & studio vel manuscriptis egeant Authores, de quibus per hæc Acta fient ubique per orbem certiores eruditi rerum Ecclesiasticarum curiosi, invitabunturque ad opem hanc suam officiose pro sua pietate conferendam.

De operibus faciendis fidelium pietate dignis, atque de præcipuis Ecclesiæ necessitatibus, de quibus monendi videbuntur Christiani omnes per orbem.

De novis Seminariorum & Communitatum Ecclesiasticarum, necnon & Ordinum Familiarumque Religiosarum vel fundationibus vel reformationibus: de Xenodochiis, de omnibus Societatibus, Consiliisque celebrioribus quæ inibunt fideles ad opus aliquod pium atque Christianum.

De Collationibus disputationibusque celebrioribus, quæ sive de disciplina Ecclesiastica, sive de morum Christianorum informatione, sive de rebus piis institutæ fuerint, ac de scitu dignioribus quæ illic disceptata, vel imposterum disceptanda fuerint.

De eorum morte & vita qui insignes virtute fuerint, ac cum sanctitatis fama vixerint.

De Regum virorumque principum pietatis exemplis illustrioribus.

De vita ac morte virorum fæminarumque illustrium, qui virtute ac sanctitatis famâ vixerint; vel qui in Ecclesiâ dignitate præcelluerunt.

De vindictæ divinæ exemplis illustribus ac manifestis in peccata publica.

De

De iis qui ad Cardinalitiam Episcopalemque dignitatem, & ad præcipua Ecclesiæ munera promoti fuerint, additis eorum Natalibus, si sint illustres, gestis muneribus, scriptis editis.

De infidelium, hæreticorum, schismaticorumque conatibus in Ecclesiam.

De celebrioribus sententiis, judiciis, deliberationibus, statutis, ac decretis Cleri Gallicani, sive alterius cujuslibet, Conciliorum, Synodorumque Provincialium, Episcoporum singulorum ac eorum Officialium, Congregationum variarum Cardinalium Romæ, Inquisitionis in Hispaniâ & in Lusitaniâ, Senatuum & Magni, ut vocant, Concilii Parisiis, cæterorumque Tribunalium in causis Ecclesiasticis.

De statuis, numismatibus, tabellisque præclaris vel inventis vel factis de novo, quæ ad pietatis Religionisque augmentum conferre poterint.

De inscriptionibus ac numismatibus, cùm ea vel ad fidem confirmandam, vel ad Historiæ Ecclesiasticæ aut scriptorum sacrorum locum aliquem difficilem elucidandum conferre poterunt.

Quæ omnia quæsumus ut vel Latinè, vel Gallice, vel Hispanicè, Lusitaniceve, aut Italicè scribantur, atque ut locus notetur, quò responsum, si opus sit, mitti debeat.

Mittendæ erunt literæ & fasciculi leviores per Veredarios. Si verò libri fascesque paulò graviores mittantur, vel Tabellariorum, vel curruum, vel navium ope erit utendum. Illaque omnia erunt inscribenda Dominis de la Roque, vel de la Noüe Expeditionario Curiæ Romanæ, vel etiam Floren-

rentino Lambert & Joanni Cusson, Bibliopolis Parisiensibus apud quos isthæc Typis mandabuntur in hunc modum.

A Messieurs,

Messieurs l'Abbé de la Roque ruë Guenegaud, & de la Noüe Banquier Expeditionaire en Cour de Rome, ruë S. Jacques. A Paris.

Ou bien,

A Messieurs Lambert, & Cusson, Marchands Libraires ruë S. Jacques à l'Image de Saint Jean Baptiste. A Paris.



JOUR-

XXVI.

JOURNAL DES SÇAVANS

Du Lundy 9. Decemb. M. DC. LXXX.

Histoire de la Republique de Venise par Jean Bapt. Nani de la Traduction de M. l'Abbé Tallement Tom. 3. *&* 4. *In* 12. A Paris chez Loüis Billaine. 1680.

QUoy que les guerres d'Italie, l'oppression des Grisons, le siege de Mantoüe, les divers démélez de la Republique de Venise avec la Cour de Rome, l'entrée & les conquestes des Suedois dans l'Allemagne, les guerres de la Valteline, la prise des Galeres de Barbarie par les Venitiens & celle de la Ville de Babilonne par Amurath, la Revolte de Catalogne, l'Elevation du Duc de Bragance en Portugal, & en un mot tout ce qui s'est passé de plus considerable dans l'Europe depuis l'an 1627. jusqu'en 1644. ne soient pas des choses inconnuës puis qu'elles sont arrivées de nos jours, on peut dire que la maniere dont cet Auteur les décrit dans cette suite

ſuite de ſa premiere Partie, leur donne icy un nouveau jour & un agrément ſingulier.

Pour en rendre la lecture encore plus divertiſſante il remarque pluſieurs petites particularitez qui ne laiſſent pas d'eſtre agreables, comme entre autres le titre d'Eminentiſſime donné pour la premiere fois par Urbain VIII. en 1631. aux Cardinaux, aux Electeurs Eccleſiaſtiques & au grand Maiſtre de Malthe; & il releve ſouvent ce qu'il dit par des reflexions, de bons mots, & des expreſſions admirables. Ainſi en faiſant voir les excuſes des Princes qui eſtoient obligez d'envoyer leurs Regimens pour la défenſe du Milanez, il dit, qu'il ſembloit qu'à la veuë des François la crainte & le reſpect que l'Eſpagne avoit accoûtumé d'inſpirer ſe fuſſent évanouïs. En déplorant le ſac de Mantouë il dit du Duc de ce nom, que ſon genie le portoit plûtoſt à diſcourir de grandes choſes, & à former de grands deſſeins qu'à les pourſuivre conſtamment. En rapportant les divers ſentimens ſur la mort du grand Guſtave dont on n'a jamais bien pû découvrir le moment, il dit que cette particularité eſt encore une eſpece de faveur de la fortune, qui n'a pas voulu permettre pour la gloire de ce Prince que perſonne pût ſe vanter d'avoir tué un ſi grand homme. Et pour ne pas nous trop arreſter là deſſus en parlant de Muſtapha que ſon Neveu Amurath fit mourir en priſon

au retour de sa conqueſte de Babilonne, de la mort de Vaſconcellos Secretaire de l'Infante Marguerite de Savoye Vice Reine de Portugal qui fut ſeul tué en 1640. dans la revolution de ce Royaume, & de l'Eveſque de Beauvais grand Aumônier de la feuë Reine Mere homme de ſçavoir & de probité, qu'elle appella pour quelque temps au manîment des affaires aprés la mort du feu Roy, il dit que la miſere du premier ne pouvoit eſtre plus grande puis qu'il haïſſoit toûjours la vie & qu'il craignoit la mort à tout moment; que celle de Vaſconcellos qui ſervit de paſture à la haîne du peuple ſervira d'un témoignage éternel à la poſterité pour faire voir combien peu de ſang avoit couté le changement d'un Etat; & que l'Eveſque de Beauvais qui ne ſe trouva pas peu embarraſſé dans les affaires qu'on luy mettoit en main & où il ne voyoit goute reſſembla dans le paſſage qu'il fit de la vie privée, qu'il menoit, à la vie publique & au grand monde, à ces rivieres qui pendant leur cours paroiſſent fort pures, & qui ſe troublent dés qu'elles entrent dans la mer.

Suivant ſa coûtume il fait le portrait & donne ſans flaterie & ſans déguiſement le caractere des grands hommes dont il parle. Ainſi aprés avoir décrit les vertus & les défauts de Charles Emmanuël Duc de Savoye, il dit que la fortune manquoit plûtoſt à ſes deſſeins que ſon induſtrie, au lieu que Valſtein

ſtein qui avoit dompté l'Empire par ſes armes, & étonné l'Europe par ſon nom, la força toûjours, tandis qu'il commanda, à favoriſer ſes entrepriſes. Il dit de Charles Duc de Mantouë que tandis qu'il fut particulier il fit pluſieurs deſſeins dignes d'un grand Prince, & que quand il fut parvenu à la Principauté il n'eut que les penſées d'un particulier; & il remarque d'Amurath IV. que la force du Corps, la bravoure, la ſoif de l'or & du ſang, &c. le rendoient venerable à ſes Peuples, auprés deſquels l'art de ſe faire craindre tient la place de toutes les vertus enſemble.

Enfin pour ne pas oublier les 2. grands Miniſtres dont la haine mutuelle faillit à renverſer l'Europe, aprés avoir dépeint leur genie & touché au long leurs bonnes & leurs mauvaiſes qualitez, il dit que le Cardinal de Richelieu fut plus heureux dans l'execution de ſes deſſeins que le Comte-Duc d'Olivarez Miniſtre du Roy d'Eſpagne, & qu'on peut dire de luy qu'il a reüni la France, ſecouru l'Italie, confondu l'Empire, diviſé l'Angleterre, affoibli l'Eſpagne, & qu'il a eſté un inſtrument choiſi du Ciel pour les revolutions de l'Europe.

Philippi Muncherii de intercalatione variarum Gentium & præsertim Romanorum Lib. 4. *Lugduni Batavorum.* Et se trouvent à Paris chez Fr. Muguet. 1680.

ON a si souvent touché cette matiere qu'il seroit bien difficile de dire quelque chose de nouveau là-dessus. Cet Auteur ne pretend aussi que de ramasser icy simplement toutes les differentes manieres dont les peuples ont esté contraints de se servir pour accommoder leur année au mouvement de l'Astre sur lequel ils se regloient, en ajoûtant ou retranchant les uns un jour, les autres plusieurs, & quelques autres des mois entiers. Il s'arreste sur tout aux Romains.

Parmy les autres questions qu'il traite, il examine celle que Scaliger a autrefois si fort debattuë, sçavoir lequel des deux jours du 24. ou du 25. de Fevrier qu'on appelle *Bissextum* est celuy qu'on ajoûte en l'année bissextile. Aprés avoir rapporté les raisons des deux partis, il se declare pour l'opinion de cet Auteur qui pretend avec Macrobe que le jour composé de quatre quarts se trouvant entier devant le sixiéme des Kalendes de Mars, c'est de luy que l'addition doit se faire. Et c'est ce que l'Eglise mesme fait connoistre celebrant en l'année Bissextile la feste de Saint Mathias le 25. & non pas le 24. de Fevrier comme aux autres années.

On

On ne doit pas l'en croire si facilement sur toutes les autres questions, comme par exemple lors qu'il dit que ce n'est pas le Pape mais l'Empereur seul qui a droit de corriger le Calendrier, &c.

Table Chronologique, Genealogique, & Historique de l'Italie depuis la destruction de l'Empire d'Occident jusqu'à ce jour. A Mr. l'Abbé Nicolini Referend. de l'une & de l'autre sign. de N. S. P. le P. Vice-Legat d'Avignon & Gouverneur Gen. &c. par Mrs. de sa Conferense. à Avignon. Et se trouve à Paris chez Jean Cusson. 1680.

SI Messieurs de la Conference Geographique & Historique, qui se tient toutes les semaines à Avignon dans le Palais de Mr. le Vice-Legat, en sa presence & suivant les projets qu'il en trace luy-mesme, continuënt de nous donner ces sortes de Tables sur tous les Etats de l'Europe, comme ils nous les font esperer, ils ne rendront pas peu de service à ceux qui aiment à voir d'un coup d'œil & en peu de mots plusieurs grandes & belles choses.

Celle-cy qui contient les plus fameux évenemens qui sont arrivez en Italie depuis la destruction de l'Empire d'Occident sous Augustule jusqu'à ce jour, represente tout ce Païs en trois differens Etats.

Le premier est sous les Roys Goths depuis l'an 476. qu'Odoacre Roy des Eru-

les appellé en Italie per Nepos à qui Oreste avoit osté l'Empire d'Occident pour mettre sur le trône son fils Augustule, se rendit maistre de tout ce païs, fit mourir Oreste & relegua Augustule prés de Naples, jusqu'en 553. que Narsés qui commandoit dans toute l'Italie aprés la mort qu'il avoit donné à Totila & à Teja, mal satisfait l'Empereur Justin & de l'Imperatrice Sophie qui le rappelloient à Constantinople, fit venir les Lombards qui se rendirent maistres de l'Italie.

C'est le Regne de ces mesmes Lombards depuis Alboïn leur premier Roy à qui la Princesse Rosimonde fit perdre la vie pour l'avoir contrainte de boire dans le Crane de son Pere, jusqu'à Didier qui fut pris par Charlemagne, le Gouvernement des Exarques sous les ordres des Empereurs Grecs, la succession des Princes François de la Race de Charlemagne au Royaume d'Italie depuis l'an 773. jusqu'en 887. celle des Princes Italiens ou des Princes Estrangers éleus par les Seigneurs du Païs depuis 888. jusqu'en 967. & enfin celle des Empereurs d'Allemagne à ce mesme Royaume, que le second Etat represente.

Et le dernier est l'Estat de l'Italie comme elle se trouve aujourd'huy, c'est à dire divisée en ses Etats, Duchez, Royaumes, Principautez & Republiques.

Comme on trouve dans le premier la défaite d'Odoacre par Theodoric que l'Empe-
reur

reur Zenon Aricmese envoya en Italie, l'élevation de Theodat par la faveur d'Amalasunte fille du mesme Theodoric, & plusieurs autres choses qui regardent l'Empire des Goths dans l'Italie, on voit dans le second les conquestes qu'y firent les Lombards, tout ce que les Lieutenans que les Empereurs d'Orient y envoyerent depuis Longin en 567. qui prit le premier le titre d'Exarque jusqu'à Eutichie qui en fut chassé en 753. firent d'efforts pour les leur enlever, & enfin la destruction de ce mesme Empire par Charlemagne.

Pour le dernier on y trouve ce qui regarde les Estats de l'Eglise, le Royaume de Naples, la Sicile, la Toscane, la Savoye, les Republiques de Venise, de Genes, de Luques, le Duché de Milan, &c. suivant ce qu'Onuphre, Leandre, Albert, Sigonius, Fazelus, Sabellic, Justiniani & Guichenon rapportent des commencemens & des progrez de tous ces Estats. Mais comme ces Auteurs qu'ils suivent ne sont pas eux mesmes suivis en tout ce qu'ils avancent, il y a de temps en temps de petits endroits sur lesquels ils ne seront pas crus de tout le monde.

Heronis Alexandrini Spiritalium Liber à Federico Commandino Urbinate ex Græco in Latinum conversus. Accesserunt 4. Theoremata Spiritalia Jo. Bapt. Aleotii ex Italico in Latinum conversa. Amstelod. Et se trouve à Paris chez Antoine Cellier. 1680.

A La Traduction de ce Livre du fameux Heron Alexandrin (qui vivoit en la 165. Olympiade) que Commandin avoit faite sur la fin du siecle dernier, on a ajoûté dans cette derniere Edition, celle de quatre Theoremes, que Jean Baptiste Aleot a proposez en Italien pour donner diverses manieres d'élever les eaux. Nous en ferons peut-estre part un jour pour ceux qui aiment ces sortes de choses.

Discours Moraux sur les Evangiles de tous les Dimanches de l'année, composez sur les idées, principes, &c. de l'écriture & des Peres. Tom. 1. *In* 12. A Paris chez Jean Couterot. 1680.

LEs 14. Sermons que ce pemier Tome contient pour autant d'Evangiles depuis le premier Dimanche de l'Avent jusqu'au premier Dimanche de Caresme sont dans le sentiment de tous ceux qui les ont lûs quelque chose de si bien écrit, de si bien digeré, & de si pathetique que contre l'ordinaire de ces sortes d'ouvrages, celuy-cy a eu l'approbation universelle de tout le monde. Le discours

cours de la prosperité des méchans qui selon luy doit nous faire adorer la Providence de Dieu qui les souffre, sa patience qui les attend, & sa justice qui s'en venge, avec celuy du travail que Dieu commande, que Dieu regle, & que Dieu benit ne sont pas les moins beaux de ceux que l'on trouve icy, avec ceux du Jugement dernier, de la Penitence, de la Predestination & de la Reprobation, de la Grace perduë & recouvrée, de la Parole de Dieu, &c.

Infelix literatus Labyrinthis & miseriis suis cura posteriori ereptus, sive de vita & moribus litteratorum commentationes novæ Historico-Theosophicæ. Aut. Theop. Spizelio D. V. I. A. M. Aug. Vindelicorum. Et se trouve à Paris chez Franc. Muguet. 1680.

C'Est la suite du Livre dont nous avons déja parlé, où l'Auteur pretend de découvrir le mystere de l'infortune de la plusspart des gens de lettres. Comme nous avons déja marqué quelle est la source de ce malheur suivant cet Auteur nous ne sçaurions toucher icy que quelques-uns des exemples qu'il rapporte. Nous aurions pû mesme luy en fournir d'assez remarquables, si les sujets avoient un peu plus de reputation : mais s'ils cedent en merite & en sçavoir à Valentin Weigelius, à Nicolas Villanus, à Tassain, à Theophile l'Alexandrin, à Funccius, à Balduccius & à plusieurs autres dont il est icy

 parlé

parlé & que cet Auteur appelle avec justice des Etoiles errantes ou plûtost des étoiles qui tombent par leur faute, leur misere n'est guere moins grande non plus que leur envie, leur jalousie, leur médisance, leur ingratitude, &c. qui les font haïr & mépriser de tous ceux qui les connoissent comme il faut. S. Basile & S. Chrysostome sont au contraire l'idée des sçavans vertueux & enviez comme Justin le Martyr & Cassiodore le sont des Sçavans parfaitement heureux. Il en propose de mesme plusieurs autres : & pour faire voir que les disgraces ne doivent pas détourner un homme de l'étude il apporte l'exemple de Ptolomée Roy d'Egypte, d'Hieron Tyran de Syracuse, de Jacques I. Roy d'Angleterre, de Bacon Chancelier de ce mesme Royaume & de plusieurs autres grands hommes à qui la maladie comme aux deux premiers, & la prison comme aux deux autres ont fait naistre l'envie, & donné l'occasion de devenir des plus Sçavans de leur temps.

Découverte d'un nouveau conduit de la Bile, sa description & sa figure par M. Parrault de l'Academie Royale des Sciences D. en M. de la Faculté de Paris.

IL y a long temps qu'on cherchoit dans le foye de plusieurs animaux les conduits, par lesquels les Auteurs disent que la bile la plus subtile est portée dans sa vesicule, & qui sont nom-

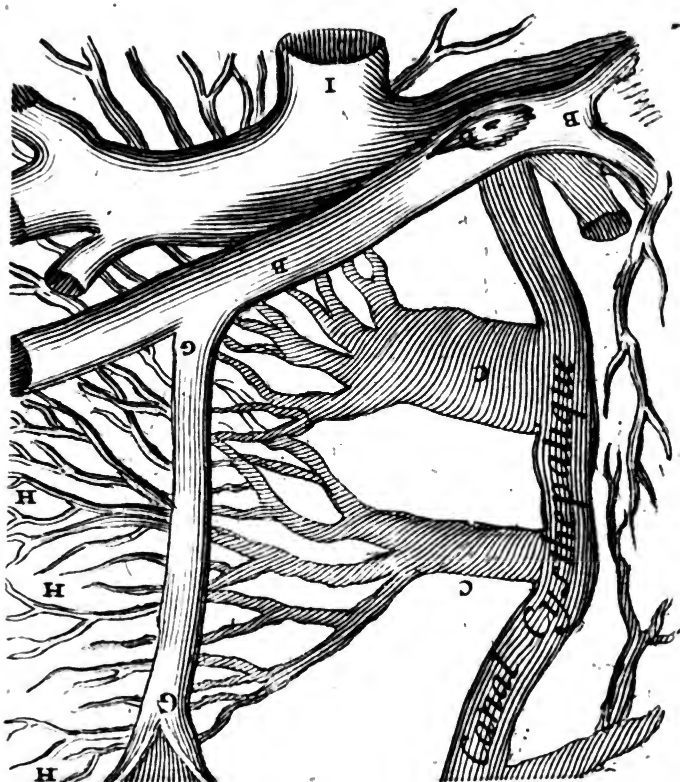
nommez par Gliſſon les racines des vaiſſeaux bilieux, que Galien dit eſtre inviſibles, & que Gliſſon aſſeure eſtre ſi petits que leur tronc n'eſt pas la centiéme partie de la groſſeur de celuy du canal hepatique: cependant on n'avoit trouvé juſqu'icy, ſoit dans les hommes, ſoit dans les animaux, que ce meſme tronc, qui alloit quelquefois dans les hommes juſqu'à la groſſeur d'une mediocre épingle, & qui eſtant formé par une infinité de fibres preſque imperceptibles diſpoſées dans la partie cave du foye, s'inſere vers le commencement du col de la veſicule, mais de telle maniere qu'il n'a aucune emboucheure qui ſoit apparente, en ſorte que Spigelius dit que ſon ouverture eſt bouchée par un tubercule aſſez ſolide pour empeſcher l'entrée trop prompte de la bile dans la veſicule de la meſme façon que les Proſtates empeſchent l'effuſion de la ſemence dans l'Uretere. Mais enfin M. Perrault a rencontré dans le foye d'un bœuf où tous les conduits cholidoques eſtoient fort gros & fort viſibles, un conduit nouveau, par lequel la bile eſt portée dans la veſicule, & dont la ſtructure peut beaucoup ſervir à fortifier l'opinion de ceux qui croyent avec Galien qu'il ſe fait dans le foye une ſeparation des deux biles differentes.

Ce conduit dont nous donnons icy la figure qui avoit bien deux lignes de diametre, & qu'on nomma *Cyſthepatique* à cauſe qu'il eſtoit commun à la veſicule A, & au pore hepatique BB avoit depuis ſon inſertion au

pore hepatique, jusqu'à celle qu'il a dans la vesicule 7. pouces de longueur d'où sortoient les rameaux CCC. Il entroit dans l'hepatique par le trou D proportionné à la grosseur de son tronc qui n'estoit fermé d'aucune valvule ny au-dessus ny au dessous, mais l'autre extremité du conduit un peu avant son entrée dans la vesicule s'étrecissoit par l'épaissement de sa tunique, en sorte qu'on auroit eu de la peine a y introduire un style: cette emboucheure estoit outre cela fermée d'une valvule E fermée de la membrane propre & interne de la vesicule, & cette valvule estoit d'une espece particuliere, & moyenne entre la Sigmoïde & la Triglochine.

La structure nouvelle de ce conduit peut beaucoup servir à l'éclaircissement des difficultez que les Anatomistes trouvent à la reception de la bile dans la vesicule qui est le sujet de la celebre controverse qui a commencé il y a long-temps entre Du Laurent, Fallope, & Jassolinus. Glisson l'auroit decidée avec plus de certitude par cette observation qui rend le conduit de la bile palpable & visible, & nous fait connoître que ces canaux que Glisson dit estre imperceptibles à cause de leur petitesse, ne laissent pas d'estre effectivement dans tous les animaux, puis qu'on en a découvert un si sensible.

L'experience nous découvrira peut-estre à l'avenir des choses encore plus cachées; cependant il ne faut pas oublier une particularité fort considerable sur ce sujet, qui est qu'une


I
B
B
G
G
C
C
H
H
H

qu'une diſpoſition ſchirreuſe avoit endurci & élargi de telle ſorte tous les conduits biliaires qu'ils eſtoient incomparablement plus viſibles qu'ils ne ſont dans les autres ſujets, & qu'il eſt fort probable qu'ils paroiſtroient par tout de la meſme ſorte s'ils eſtoient endurcis & élargis par des cauſes de cette nature.

Cette conſideration fait croire que ce conduit *Cyſthepatique*, ſa valvule dans la veſicule ſont dans tous les foyes de ces animaux, mais qu'ils ſont imperceptibles à cauſe de leur petiteſſe qui eſt neanmoins ſuffiſante à cauſe de la ſubtilité de l'humeur bilieuſe, qui eſt capable de penetrer les conduits les plus eſtroits & les plus petits.

On a eſté bien aiſe d'ajoûter dans cette figure celle des Racines des vaiſſeaux bilieux en F. du Canal cyſtique en GG. de ſes racines en HHH. & de la vene-porte en I. afin qu'il ne manquaſt rien pour la connoiſſance de ce Conduit.

XXVII.

JOURNAL
DES SÇAVANS.

Du Lundy 9. Decemb. M. DC. LXXX.

Projet de Conferences sur les matieres de Controverse appuyé de quelques observations sur trois ou quatre points de Religion, &c. avec 50. questions choisies pour estre proposée à Mrs. de la R. P. R. & quelques reflexions, &c. In 12. à Paris, chez Ant. Dezallier. 1680.

LE seul titre de ce Livre fait assez connoistre le dessein que l'Auteur s'y est proposé & qu'il explique dans les deux parties qui le composent.

Il propose dans le premier une voye courte & facile à ceux qui veulent entrer en conference avec les Protestans, pour leur faire connoître que la rupture de Communion que leurs premiers Peres ont faite avec l'Eglise Romaine est entierement criminelle & insoutenable, qui est de les obliger à donner des preuves demonstratives & convaincantes du changement qu'ils pretendent estre arrivé à l'égard de chaque article de nostre Religion si opposé à l'ordre de la Providence aussi-

aussi bien qu'aux promesses de Jesus-Christ, & si estrange dans ses suites, puis que pour cela il faudroit que tous les Fidelles de toutes les Communions du monde eussent receu publiquement & comme articles de foy pendant plusieurs siecles des choses que l'ancienne Eglise estimoit repugner au salut & au fondement de la foy, ce qui est insoûtenable.

Et parce que le sacrifice de l'Autel, l'autorité du souverain Pontife, & la Confession sacramentelle sont trois articles de nostre creance qui leur font le plus de peine, cet Auteur s'attache en particulier à éclaircir ces trois points & à prouver par des argumens Moraux tirez du Sens commun & de la Raison qu'il n'est arrivé dans l'Eglise aucun changement à l'égard de ces trois articles. D'où il passe à un discours abregé touchant le Sacrement de Penitence consideré d'abord en general & ensuite en toutes ses parties sensibles, comme il parle, où il n'oublie pas d'éclaircir l'histoire fameuse & si rebattuë du Prestre Penitentier dont l'employ fut aboli dans l'Eglise de Constantinople par le saint homme Nectaire, & de remarquer que dans les huit premiers siecles il n'y a eu aucun Heresiarque qui ait attaqué directement la Confession sacramentelle.

Il commence sa seconde Partie par la refutation de la seconde réponse qu'on a faite à M. de Condom; Et pour tracer encore une nouvelle route differente de celle que ce sçavant Prelat a tenuë dans son livre, qu'il esti-
me

me une des plus solides & des plus avantageuses qu'on ayt suivi jusqu'icy, il propose à Messieurs de la Religion P. R. cinquante questions choisies dont l'examen leur est extremement important, & la decision ne leur en sera pas peu difficile. Elles tendent toutes à condamner leurs dogmes ou leur discipline, & sa conclusion suffit pour convaincre les pretendus Reformateurs d'injustice, de rebellion & de temerité. Il termine enfin son ouvrage par 18. Reflexions generales qu'il presente avec beaucoup de douceur à Messieurs les Protestans sur leur doctrine & sur leur conduite.



JOUR-

XXVIII.

JOURNAL DES SÇAVANS.

Du Lundy 30. Decemb. M. DC. LXXX.

Traitez Historiques & Dogmatiques sur divers Points de la discipline de l'Eglise, & de la Morale Chrestienne. Tom. 1. contenant un traité des Jeûnes de l'Eglise, divisé en deux parties. Par le R. P. Louis Thomassin P. de l'Oratoire. In 8. à Paris, chez Fr. Muguet. 1680.

COmme ce Livre est proprement l'histoire du Jeûne de l'Eglise, l'Auteur n'y a rien oublié de tout ce qui s'y est passé là dessus dans tous les siecles non plus que la resolution des Peres & des Docteurs sur toutes les questions qu'on peut faire sur cette matiere.

Aprés avoir touché les Jeûnes du Paradis terrestre, comme il parle, il montre d'abord comment l'Eglise s'estant au commencement conformée & plusieurs pratiques de pieté à la Sinagogue, elle en emprunta la coûtume de Jeûner en quatre differens mois de l'année pour en sanctifier le cours par cet acte de Penitence, aussi-bien que la maniere qui consistoit dans l'abstinence de chair & de vin & dans l'unité de repas qui ne se prenoit qu'a-

qu'aprés l'heure de None. De ſorte qu'anciennement jeûner c'eſtoit ſouper ſans dîner, & dîner c'eſtoit abſolument ne pas jeûner quoy qu'on ne ſoupaſt point : auſſi les Moines qui ne prenoient jamais qu'une refection par jour pour s'accommoder aux uſages de l'Egliſe qui ne jeûne point depuis Paſques juſqu'à la Pentecoſte, croyoient ne pas jeûner en changeant leur ſouper en dîner, quoy qu'ils ne priſſent pas d'autres repas.

C'eſt de cette definition du Jeûne qu'il condamne la liberté que l'on prend de boire indifferemment hors des repas, & qu'il conclut par pluſieurs belles preuves tirées des Peres & des exemples que boire ſans une abſoluë neceſſité hors du repas meſme de l'eau, & à plus forte raiſon d'autres liqueurs plus nourriſſantes & plus agreables n'eſt pas moins rompre le jeûne que de manger, puis que l'eſſence du Jeûne conſiſte également dans l'abſtinence du boire & du manger, n'eſtant pas moins inſtitué pour mortifier la ſoif que la faim.

Pour le Jeûne du Carême aprés avoir montré qu'il eſt de Tradition Apoſtolique & combien rigoureuſe eſt l'obligation de l'obſerver, il dit que la quantité des jours qu'il falloit jeûner n'a pas touſiours eſté la meſme dans tous les ſiecles, & que les Egliſes particulieres ont eu là deſſus differens uſages. Que l'Egliſe Grecque garde encore les ſiens en Orient, & que l'Egliſe de Milan a toûjours retenu la coûtume de ne commencer le Carême

rême qu'au premier Dimanche & non pas dés le Mecredy qui le precede comme nous faisons aujourd'huy: car ce fut autrefois pendant assez long-temps l'usage de l'Eglise Latine de ne jeûner que trente-six jours qui sont comme la dixme des 366. jours de l'année qu'elle consacroit à Dieu,& elle ne commença à en jeûner quarante, c'est à dire depuis le Mecredy des Cendres, que dans le IX. Siecle à l'occasion des invectives & des calomnies des Grecs.

Le relâchement qui s'introduisit dans le Jeune pour ce qui regarde le vin arriva encore plûtost, l'Eglise ayant jugé à propos d'accorder cette dispense aux infirmitez que l'usage de l'eau seule attiroit ordinairement; mais l'abstinence de la chair a tousiours esté d'une obligation tres-étroite & l'Eglise ne s'est jamais relâchée là dessus, jusques là que les Grecs ne permettent pas mesme encore aujourd'huy la viande aux Moribonds se contentant de leur accorder l'usage du poisson qui est défendu aux sains.

Nous avons dit ailleurs comment la Collation s'estoit introduite pour le soir des jours du Jeûne, ainsi nous ne le toucherons pas icy, ceux qui le voudront voir dans cet ouvrage l'y trouveront fort au long, avec mille autres belles choses curieuses, sur les trois autres Carêmes qui ont esté autrefois en usage dans l'Eglise & sur toutes les autres choses qui regardent cette matiere.

Sta-

Statuts du Diocese d'Angers. In 4. à Angers. Et se trouvent à Paris chez Ant. Dezallier. 1680.

C'A toûjours esté dans l'Eglise l'ancien usage des Peres & des Conciles de ramasser de temps en temps les reglemens & les decrets qui avoient esté faits auparavant pour retablir la discipline Ecclesiastique ou la tenir toûjours en vigueur, & le Concile de Calcedoine l'a enjoint dés le premier de ses Canons. Dans cette veuë M. l'Evesque d'Angers à son entrée à l'Episcopat fit faire une exacte recherche des Statuts de ses Predecesseurs, & aprés plusieurs années en ayant enfin trouvé la pluspart, il les donne avec les siens & les propose en ce volume à ses Ecclesiastiques comme le modele sur lequel ils doivent regler leurs mœurs & toute la conduite de leur vie. Si on en faisoit autant dans tous les Dioceses du Royaume nous verrions mille beaux Reglemens faits par de grands, de pieux & de sçavans Evêques qui n'aideroient pas peu aujourd'huy à maintenir dans chaque Eglise le veritable esprit du plus pur & du plus parfait Christianisme.

L'En-

L'Encyclopedie sainte de la foy dans l'explication du Symbole des Apostres, de l'Oraison Dominicale & de la salutation Angelique par M. Le Marcant P. B. en D. C. Chan. de la Cath. de Lisieux. In 4. à Caën. Et se trouve à Paris chez Ant. Dezallier.

CEux qui ont à instruire les Peuples trouveront icy l'éclaircissement des principaux fondemens de la religion Chrestienne, de plusieurs points de Theologie & de grand nombre de belles veritez Morales, que cet Auteur tâche de donner d'une maniere également solide & édifiante conformement aux maximes de l'Evangile, aux Decrets des Conciles & aux Sentimens des Peres dont il rapporte des traits fort singuliers.

Biblio-

Biliographia ſeu Catalogus Librorum qui hoc anno 1680. variis in locis Typis mandati, vel huc apportati ad nos pervenerunt.

BIBLIA SACRA ET INTERPRETES.

B*Riani Waltoni Angli Apparatus Biblicus Chronologico-Topographico-Philologicus cum Ioan. Druſii proverbiorum claſſibus 2. in fol.* Et ſe trouve à Paris chez Ant. Cellier, ruë de la Harpe. 1680.

Traité de la lecture de l'Ecriture Sainte, où l'on refute la pratique des Proteſtans dans cette lecture, par M. l'Evêque de Caſtorie, in 8. *chez Antoine Dezallier.* 1680.

SANCTI PATRES, THEOL. Scholaſtici, & Morales.

S. Auguſtini Hipponen. Ep. operum Tomus 3. opera & ſtudio Monachorum Ordinis S. Bened. è Congr. S. Mauri, in fol. à Paris chez Franç. Muguet. 1680.

Dogmatum Theologicorum, prior prodit de Verbi Dei Incarnatione, Tomus unicus. Aut. Lud. Thomaſſin Presb. Congreg. Oratorii Domini Ieſu. In fol. chez Fran. Muguet. 1680.

Eclairciſſemens apologetiques de la Morale Chrétienne touchant le choix des opinions qu'on peut ſuivre en conſcience, &c. compoſez par ordre de M. l'Eveſque de Grenob. in 12. *à Paris chez A. Pralard.* 1680.

Eclairciſſemens touchant le legitime uſage de toutes les parties du Sacrement de Peniten-

nitence par M. l'Evesque de Tournay, in 12. *à Lille, & se trouve à Paris, chez Antoine Dezallier*. 1680.

Les pechez cachez du Chrestien en chaque profession, &c. In 12. *à Paris, chez Nego & Debast*.

Traité des obligations des Ecclesiastiques avec douze regles de conduite pour les Curez tirées de saint Chrysostome. In 12. *à Paris, chez Antoine Dezallier*. 1680.

Conference Ecclesiast. du Diocese de Luçon. In 12. *chez le mesme*.

Statuts du Diocese d'Angers pour l'instruction des Ecclesiastiques. In 4. *à Paris chez le mesme*.

ASCETICI.

La veritable devotion envers la sainte Vierge establie & deffenduë par le R. P. Jean Crasset de la Compagnie de Jesus. In 4. *à Paris chez Fran. Muguet*. 1680.

Les pratiques de l'année sainte tirées des plus belles actions des Sts. de chaque jour par le P. Martial Duman. R. P. nouvelle Edition. In 8. 2 Tom. *à Paris, chez la Veuve Iosse & Iean Couterot*.

Reflexions sur la Misericorde de Dieu par une Dame penitente. In 12. *à Paris, chez Antoine Dezallier*. 1680.

La Devotion envers N. S. J. C. souverainement bon, souverainement grand, souverainement saint pour servir de lecture spirituelle à l'homme d'Oraison pendant tout le cours de l'année. 2. part. par le R. P. Jacques

ques Noüet de la Comp. de Jesus. In 4. *chez Fran. Muguet.* 1680.

Venerabil. viri Thomæ Malleoli à Kempis Can. Reg. Ord. S. Aug. opera omnia ad autographa ejusdem emendata, aucta & in tres partes distributa opera ac studio R. P. Henrici Sommalii Soc. Iesu 2 vol. In 8. à Cologne, & se trouvent à Paris, chez Antoine Dezallier. 1680.

CONCIONATORES, CRITICI & Controvertistæ.

Aurifodina Universalis Scientiarum divinarum atque humanarum ex fontibus aureis SS. Patrum, Conciliorum, Doctorum nec non Paganorum ordine alphabetico digestorum ad usum Concionatorum. Aut. R. P. Rob. Cameracensi Capuc. à Paris, chez Denis Thierry. 1680.

Discours Moraux sur les Evangiles de tous les Dimanches de l'année T. I. contenant 14. Sermons pour autant d'Evangiles depuis le premier Dimanche de l'Avent jusqu'au premier Dimanche de Caresme. In 12. *à Paris chez I. Couterot.* 1680.

Dissertationes Historicæ & Criticæ R. P. Alexandre. In 8. à Paris, chez Ant. Dezallier. 1680.

L'Eglise Romaine reconnuë toûjours des Lutheriens, & des Pretendus Reformez pour vraye Eglise de Jesus Christ en laquelle chacun peut faire son salut par le R. P. Bernard Meyni, de la Comp. de Jesus, quatriéme Edition reveuë, corrigée & augmentée par l'Auteur. In 8. *à Paris, chez Fr. Muguet.* 1680.

Projet de Conferences sur les matieres de Controverse avec cinquante Questions choisies

ſies pour eſtre propoſées à Meſſieurs de la R. P. R. In 12. *à Paris chez Ant. Dezallier.* 1680.

CHRONOLOGI ET GEOGRAPHI.

Table Chronologique, Hiſtorique & Genealogique des Rois, Ducs, Comtes & autres Seigneurs qui ont poſſedé aprés les Romains les diverſes Provinces qui compoſent aujourd'huy les douze Gouvernemens de France par Mrs. de la Conference Geographique & Hiſtorique d'Avignon: *à Avignon, & ſe trouve à Paris chez Jean Cuſſon.* 1679.

Autre Table de l'Italie depuis la deſtruction de l'Empire d'Occident ſous Auguſtule juſqu'à la preſente année, où l'on voit les principaux évenemens des choſes arrivées ſous les Rois Goths, Lombards, Empereurs Grecs, Exarques de Ravenne leurs Lieutenans, les Empereurs François, Italiens, Allemans quand & comment ſe ſont formez les divers Etats qui y ſont aujourd'huy, par les meſmes. *à Avignon, & ſe trouve à Paris, chez Jean Cuſſon.* 1680.

Introductio ad Geographiam ſacram Patriarchalem, Iſraeliticam & Chriſtianam. In 8. Lugd. Batavorum.

HISTORICI SACRI ET PROFANI.

Acta Sanctorum Ord. S. Benedicti in ſæculorum Claſſes diſtributa Sæculum IV. *quod eſt ab anno Chriſti* DCCC. ad DCCCC. *colligere cæpit D. Lucas d'Achery Cong. ſancti Mauri Monachus. D. Ioh. Mabillon ejuſdem Congr. abſolvit, edidit, illuſtravit atque in duas partes diſtribuit Pars* 2. *In fol.* à Paris, chez Louis Billaine. 1680.

Hiſtoire de Baviere en 4. Tomes par M. Blanc. Conſ. & Hiſtoriographe de Savoye. In 12. *A Paris chez Charles Oſmont*. 1680.

Hiſtoria Byzantina duplici commentario illuſtrata. Prior familias ac ſtemmata Imperatorum Conſtantinopolitanorum cum eorumdem Auguſtorum Numiſmatibus & aliquot Iconibus, præterea familias Dalmaticas & Turcicas complectitur: Alter deſcriptionem Urbis Conſtantinopolitanæ qualis extitit ſub Imperatoribus Chriſtianis. Aut. Carolo du Freſne D. du Cange Regi à Conſ. & Franciæ apud Ambianos Quæſtore. In fol. à Paris, chez Loüis Billaine. 1680.

Hiſtoria della Guerra di Candia di Andrea Valier Senatore Veneto. In 4. Venetiis, & ſe trouve à Paris chez Fred. Leonard. 1679.

Hiſtoire de tous les Cardinaux François ou de ceux qui ont eſté promeus à la recommandation de la France avec les pieces juſtificatives, &c. par François du Cheſne fils d'André. In fol. 2. Vol. *à Paris chez Jean Couterot.*

Hiſtoire des Chanceliers & Gardes de ſceau de France diſtinguez par le Regne de nos Rois depuis Clovis juſqu'à Loüis XIV. enrichie de leurs armes, blaſons & genealogies par le meſme, *chez le meſme.*

Palladii Epiſcopi Helenopolitani de vita S. Chryſoſtomi dialogus. Accedunt homiliæ Chryſoſtomi in laudem Diodori Tarſenſis Epiſcop. Acta Tarachi, Probi & Andronici, &c. curâ & ſtudio Emerici Bigotii. Rothomagenſis. In 4. à Paris, chez la Veuve Martin. 1680.

L'Eſtat

L'Estat de la Cour des Rois de l'Europe avec leurs noms & les qualitez des Princes regnans en Asie & en Afrique par M. de Sainte Marthe Conf. du Roy, Historiographe de France. In 12. vol. 4. *à Paris, chez Theodore Girard*, 1680.

Clarissimo & doctissimo Viro Abbati Galloys Ægidius Lacarri Soc. Iesu. Dissertatio de anno primo & ultimo Regni Hugonis Capeti qui tertiam familiam Regum Franciæ ducit, atque de anno Mortis Regis Roberti ejus filii. 1680. à Clermont en Auvergne.

Ecclesia Africana sub Primate Carthaginiensi per D. Emanuelem à Schelstrate S. T. D. & Ecclesiæ Cath. Antverpiensis Canonicum ac Cantorem. In 4. Coloniæ, & se trouve à Paris, chez Fr. Leonard. 1680.

R. P. Alexandre Ord. Prædicatorum historiæ Ecclesiasticæ Sæculum septimum. In 8. à Paris chez Antoine Dezallier. 1680.

Essay de l'Histoire Monastique d'Orient par ..... de la Congr. de S. Maur. In 8. *à Paris, chez Louis Billaine*. 1680.

Histoire de la Ville & de l'Etat de Geneve depuis les premiers siecles de sa fondation jusqu'à present tirée fidellement des MSS. par Jacob Spon Doct. Med. aggregé au College de Lyon, *& se trouve à Paris, chez Jean Guignard*. 1680.

Histoire du Lutheranisme par le P. Loüis Maimbourg de la Comp. de Jesus. In 4. *à Paris chez Seb. Mabre Cramoisy*. 1680.

Delle memorie recondite di Vittorio Siri. vol. 5.

 6. 7.

6. 7. *&* 8. *In* 4. à Lyon, & se trouve à Paris, chez Seb. Mabre-Cramoisy. 1680.

Petri de Dusburg Chronicon Prussiæ in quo Ordinis Teutonici origo & res gestæ ab an. 1226. *ad an.* 1425. *exponuntur. Accessere Dissertationes* XIX. *antiquitates Prussicas complectentes, Aut. Christophoro Skarkio. In* 4. Jenæ.

Metropolis Remensis historia sive supplementum Frodoardi ab an. 970. *ad nostram ætatem productum opus posthumum studio ac labore D. Guil. Marlot D.T.S. Nicasii Remensis Ord. S. Bened. Majoris Prioris. In fol.* à Reims, & se trouve à Paris, chez Ant. Dezallier. 1680.

Lucii Cæcilii Firmiani Lactantii liber ad Donatum Confessorem de mortibus Persecutorum nunc primum prodit opera & studio Stephani Baluzii, & traduit en François par M. de Maucroix Chanoine de l'Eglise Cathed. de Rheims. In 12. *à Paris, chez François Muguet.* 1680.

Histoire des Negotiations de Nimegue, In 12. *A Paris, chez Claude Barbin.* 1680.

Histoire de la veritable Origine de la troisiéme Race des Rois de France composée par M. le Duc d'Espernon, & mise au jour par M. de Prade. In 12. *A Paris, chez Seb. Cramoisy.* 1680.

Paralleles historiques. In 12. *A Paris, chez Denis Thierry.* 1680.

Relation nouvelle d'un voyage de Constantinople enrichie de Plans levez par l'Auteur sur les lieux & de figures qui representent tout ce qu'il y a de plus remarquable dans

dans cette ville presentée au Roy par M. Grelot. In 4. *à Paris, chez la Veuve Foucault.* 1680.

Relation des Missions & des Voyages des Evesques Vicaires Apostoliques & de leurs Ecclesiastiques és années 1676. & 1677. In 8. *à Paris, chez Charles Angot.* 1680.

Histoire du Tabac composée par M. de Prade. In 12. *à Paris, chez M. le Prest.* 1680.

La Ville & la Republique de Venise. In 12. *à Paris, chez Claude Barbin.* 1680.

Histoire de la mesme Republique par Jean Bapt. Nani, Tom. 3. & 4. In 12. *à Paris, chez Louis Billaine de la Traduction de M. l'Abbé Tallement.* 1680.

Valerii Maximi exemplorum memorabilium lib. 9. Interpretatione & notis illustravit Petrus Iosep. Cantel. Soc. Iesu, jussu Christianissimi Regis ad usum Ser. Delphini. In 4. à Paris, chez la Veuve Thibouft & Esclassan.

JURIS UTRIUSQUE DOCTORES.

Arrest de la Cour du Parlement de Paris du huitiéme Juillet 1680. en faveur de Jacques Baudry pretendu Religieux Cordelier.

Les anciennes & nouvelles Coûtumes Locales de Berry, & celles de Lorris commentées par Gaspar Thaumas de la Thaumassiere Escuyer Sieur de Puy-Ferrand. In fol. *à Bourges, & se trouvent à Paris, chez Charles Osmont au Palais.*

Jus Canonicum in quinque Lib. Decret. distributum nova methodo explicatum. Aut. R. P. Ernrico Perthuin S. I. T. Dilingæ. In fol. 5. *Vol.* & se trouve à Paris, chez Fr. Muguet.

Les nobles dans les Tribunaux Traité de droit enrichi de plusieurs curiositez utiles de l'histoire & du Blason, &c. par Herman François de Malthe Conseiller de M. l'Evesque & Prince de Liege. In fol. *Et se trouve à Paris, chez Claude Blageart au Palais & Iean d'Houry sur le Quay des Augustins.* 1680.

Ant. Dadini Altaserræ Recitationes quotidianæ in varias partes Digestorum & Codicis Claudii Triphonini. In 4. à Paris, chez Ant. Dezallier. 1680.

LOGICI ET PHYSICI.

Ant. le Grand Apologia pro Renato Descartes contra Partkerum. In 8. Amstel. 1680.

Sentimens de M. Descartes touchant les sens & les proprietez du corps opposez à la doctrine de l'Eglise, & conformes aux erreurs de Calvin sur le sujet de l'Eucharistie avec une Dissertation sur la pretenduë possibilité des choses impossibles par M. de la Ville. In 12. *A Paris chez Estien. Michallet.* 1680.

Dissertation sur les Principes des Mixtes naturels par le Sieur du Clos Conseiller & Med. ordinaire du Roy, & l'un des Physiciens de l'Academie R. des Sciences. In 12. *A Amsterdam, & se trouve à Paris chez Thomas Ioly au Palais.* 1680.

Essais de Physique ou recueil de plusieurs traitez touchant les choses naturelles par M. Perraut de l'Academie R. des Sciences, & D. en M. de la Faculté de Paris. 3. vol. In 12. *A Paris, chez Iean Baptiste Coignard.* 1680.

Phisio-

Phisiologia Kirkeriana experimentalis qua summa argumentorum multitudine & varietate naturalium rerum Scientia per experimenta, comprobatur atque stabilitur ex operibus Athanasii Kirkeri extraxit & in hunc ordinem per classes redegit Romæ Joan. Steph. Kestlerus, &c. In fol. Amstel. & se trouve à Paris, chez Ant. Cellier. 1680.

Nouveau Systeme de l'Aimant par M. Mallement de Messange. *A Paris, chez Iean Cusson.* 1680.

Traité de l'origine des Macreuses par feu M. de Graindorge D. M. de la Faculté de Montpellier, & mis en lumiere par M. T. Maloüin D. de la Faculté de M. en l'Université de Caën. In 12. *A Caën, & se trouve à Paris, chez Cusson.* 1680.

MATHEMATICI.

The English globe invented by the right honourable The Earlt of Castelmain. à Londres, chez Joseph Moxon. 1680.

L'usage universel des Fortifications Françoise, Hollandoise, Espagnole & Italienne. *A Paris, chez du Brueil.* 1680.

Samuelis Reiheri Juris & Math. Professoris, Mathesis Mosaica sive loca Pentateuchi Mathematica Mathematicè explicata cum appendice aliorum S. Scripturæ locorum Mathematicorum, In 4. Kiliæ Holsatorum. 1679.

Tariffa Kirkeriana, hoc est inventum Autoris novum expedita & mira arte, combinata methodo universalem Geometriæ & Arithmeticæ Practicæ Summam continens Romæ. 1679.

Traité d'Horlogiographie par le R. P. de la Magdelaine avec plusieurs figures. In 8. *A Paris, chez Ant. Dezallier.* 1680.

Traité Mathematique contenant les principales definitions, Problemes & Theoremes d'Euclide, l'Aritmetique decimale, la Trigonometrie, Longimetrie, &c. par Theodoric Luders Mathematicien & Ingenieur. *A Paris, chez Iean d'Houry.* 1680.

MEDICI ET CHYMICI.

Anatomia artificiale dell' ochio umano inventata nuovamente da Gio. Batt. Verle Veneziano. In 12. in Firenza, & se trouve à Paris chez Jean de la Caille. 1679.

L'Anatomie du corps humain avec ses maladies & les remedes pour les guerir selon les Auteurs anciens & modernes. In 12. 2. vol. *A Paris chez Iean Couterot.* 1680.

Spicilegium anatomicum de structura & usu Capsularum Renalium Aut. Thoma Petruccio Romano Philos. & Med. Doct. Academico resoluto. In 12. Romæ, & se trouve à Paris, chez Ant. Cellier.

M. Martini Lippenii Bibliotheca realis Medica, omnium materiarum, rerum & titulorum in universa medicina occurrentium, &c. cum indice locupletissimo Autorum. In fol. Francofurti, & se trouve à Paris chez F. Leonard. 1679.

De Contagione Viennensi experimentum medicum Doct. I. B. Alpruni Augustissimæ Imperatricis Eleonoræ aulæ Medici destinati ab excelso regimine pro pestiferorum cura Pragæ, cum ejusdem Aut. præservatione à Peste. 1680.

De

De la guerison des fievres par le Quinquina. in 12. à Lyon & se trouve à Paris chez René Guignart. 1680.

Hippocratis Coi & Claudii Galeni Pergameni Archiatron opera, Renatus Chartelius Vindon. D. M. Parif. &c. plurima interpretatus universa emendavit, instauravit, auxit, secundum diversas Medicinæ partes in 13. Tom. digessit & conjunctim Græcè & Latine primus edidit. in fol. A Paris, chez Guignart, Auboin, Pralard & Villery. 1680.

Petri Guenellon Epistolica Dissertatio de genuina Medicinam instituendi ratione ad Joa. Mummich in Acad. Ultrajectina Medicinæ Professorem. in 16. Amstel. & se trouve à Paris, chez Jean Cusson. 1680.

Dissertatio Philosophico-Medica de re monstrosa à Capucino Pisauri per urinam excreta Aut. Dominico de Marinis Romano M. D. in 12. Romæ. 1680.

Traité de Medecine contenant la parfaite connoissance de l'homme, la sanguification au cœur, &c. par le Sieur de la Chaume D. en Med. *à Auxerre, & se trouve à Paris, chez Seb. Cramoisy.* 1680.

Geraldi Blasii Med. D. & Profess. Amstel. Medicina Curatoria Amstel. in 12. & se trouve à Paris, chez François Muguet. 1680.

Matthiæ Tillingii Rhabarbarologia seu curiosa Rhabarbari disquisitio. in 4. Francof. 1679.

ORATORES ET POETÆ.

Agamemnon Tragedie par M. d'Assesan chez Girard & Jean Cusson. 1680.

Bibliotheca-Thuano-Menartiana carmen Ant. Sanctolio Victorino in 4. A Paris, & se trouve en la même Bibliotheque. 1680.

Catullus, Tibullus & Propertius cum integris Commentariis Variorum ex Musæo Joh. Georgii Grævii in 8. A Mastricht, & se trouvent à Paris, chez Ant. Cellier. 1680.

Charles Martel, ou les Sarazins chassez de France, Poëme heroïque par M. de Sainte Garde in 12. *A Paris, chez Jacques Langlois.* 1680.

La fama gelosa della fortuna Panégyrico *sopra la nascità, vita, attioni, governo, progressi, vittorie, glorie e fortune di Luigi il Grande di Gregorio Leti in* 4. *Gex.* & se trouve à Paris, chez Jean de la Caille. 1680.

Madrigaux de M. D. L. S. in 12. *A Paris, chez Claude Barbin.* 1680.

Val. Martialis Epigrammatum selectorum l. 5. Commentario brevi notisque illustravit Pet. Rodelle Soc. Jesu à Toulouse. 1680.

M. V. Martialis Epigrammatum lib. XV. *interpretatione & notis illustravit Vinc. Colesso I. C. jussu Christ. Regis ad usum Seren. Delphini in* 4. A Paris, chez Ant. Cellier. 1680.

Panegyrique de Louïs le Grand par M. l'Evesque d'Amiens in 4. *A Paris, chez Franc. Muguet.* 1680.

PHILOLOGI.

Abregé des actes, titres & memoires concernans les affaires du Clergé de France, & tout ce qui s'est fait contre les heretiques depuis

puis le regne de Saint Louïs jusqu'à present par M. Bourjon in 4. *A Paris, chez Fred. Leonard.* 1680.

L'Alliance sacrée de l'honneur & de la vertu au Mariage de Monseigneur le Dauphin avec Madame la Princesse Electorale de Baviere in 4. A Paris, chez Robert. I. B. de la Caille. 1680.

Ambassades memorables de la Compagnie des Indes Orientales des Provinces unies vers les Empereurs du Japon, le tout enrichi de figures in fol. *A Amsterdam, & se trouvent à Paris, chez Ant. Cellier.* 1680.

Michaëlis Hertzii Bibliotheca Germanica sive nomina scriptorum rerum Germanicarum in fol. Ersurti. 1680.

La Bibliotheque de Dauphiné contenant le nom de ceux qui se sont distinguez par leur sçavoir dans cette Province & le dénombrement de leurs ouvrages depuis XII. Siecles in 12. *A Grenoble, & se trouve à Paris, chez Jean Cusson.* 1680.

De casibus Virorum illustrium Autore Ant. Maria Gratiano à Burgo Sancti Sepulchri opera ac studio D. Flecherii Abbatis Sancti Severini in 4. chez Ant. Cellier. 1680.

La Devise du Roy justifiée par le P. Menestrier de la Compagnie de Jesus avec un recueil de cinq cens Devises faites pour sa Majesté & la Maison Royale in 4. *A Paris, chez Estienne Michallet.* 1680.

Ecclesiæ Romanæ Græcæque vera effigies. Accessit Religio Christiana contra alcoranum pacifice

defensa & probata Aut. P. Michau Soc. Jesu *in* 4. A Paris, chez Gab. Martin. 1680.

Dictionarium novum Latinum & Gallicum Aut. Mag. Pet. Danetio abbate Sancti Nicolai Virdunensis ad usum serenissimi Delphini jussu Christ. Regis. editio altera emendatior & auctior. A Paris, chez André Pralard. 1680.

Le Dictionaire de Richelet *à Geneve in* 4. *même année.*

Triplex Grammatica Theoriam & praxim Linguæ Gallicæ Germanicæ & Italicæ complectens Aut. I. B. Thomassini D.R. in 12. A Paris, chez l'Auteur ruë Calande. 1680.

Instruction tres-facile & necessaire pour obtenir en cour de Rome, toutes sortes d'expeditions, les mettre à execution, les sçavoir lire, ce qu'elles doivent couster, par I. le Pelletier E. C. du Roy A. en Parlement, Banquier expeditionnaire de cour de Rome, cinquiéme Edition in 12. *A Paris, chez l'Auteur ruë Saint Severin.* 1680.

Judicium Paridis de tribus deabus latum in numismate Imperatoris Antonini Pii expressum Epist. Caroli Patini in 4. Patavii.

Liber Diurnus Romanorum Pontificum ex antiquissimo codice Ms. nunc primum in lucem editus opera & studio Ioan. Garnerii è Soc. Iesu qui notas dissertationesque addidit. in 4. A Paris, chez Gabr. Martin ruë Saint Jacques. 1680.

Fœlix litteratus ex infœlicium periculis & casibus, sive de viris litteratorum commentationes Historico-Theosophicæ. Aut. Theophilo-Spizelio D. V.

D. V. I. E. A. Augustæ Vindelicorum. Et se trouve à Paris, chez Franc. Muguet.

Ejusdem Authoris Infœlix litteratus sive mysterium infœlicitatis litterariæ revelatum, à Paris, chez le même.

Octavii Ferrarii Electorum lib. 2. accedunt Epistolæ & inscriptiones in 4. Patavii. 1679.

De l'origine des noms & des surnoms, de leur diversité, de leur proprieté, de leurs changemens, par M. Gilles André de la Roque, Chevalier Sieur de la Lontiere. in 12. *A Paris, chez Est. Michallet.* 1680.

Origine des Ornemens des Armoiries, par le R. P. Menestrier de la Comp. de Jesus in 12. *A Paris pour T. Amaulry, chez René Guignard.* 1680.

Opere pie di Roma descritte de l'Abbate Carlo Batholomeo Razza in Roma.

De Religione Sabaitarum seu Antico-Caldeorum dissertatio S. P. M. S. T. P. 1679.

Jo. Wilhelmi Hilligeri summarium Linguæ Aramææ, hoc est Chaldeo-Syræ-Samaritanæ in 4. Witteberg. 1679.

SCRIPTORES VARII,

Seu Supplementum ad Bibliographiam.

Ani. Man. Sev. Boetii V. C. atque Patricii consolationis Phil. lib. V. interpretatione & notis illustravit Petrus Callyus Reg. Eloq. & Phil. Professor in Acad. Cadomensi, Jussu Christ. Regis ad usum Serenissimi Delphini. in 4. A Paris, chez Lambert Rouland. 1680.

Clypeus fortium sive vindiciæ Honorii Papæ Aut. Franc. Marchesio Cong. Oratorii in 4. Romæ.

Et se trouve à Paris, chez Seb. Mabre-Cramoisy. 1680.

Conversations sur divers sujets 2 vol. in 12. *chez Cl. Barbin.* 1680.

Della Costruzione irregolare della Lingua Toscana Trattato di Benedetto Fiorentino con al fine un discorso del medesimo in Fir. in 12. & se trouve à Paris, chez Jean de la Caille. 1680.

Les quinze Livres des Deipnosophistes d'Athenée traduits pour la premiere fois en François sur le Grec original aprés les Versions Latines de Natalis Comes & de Dalecham. In 4. *A Paris, chez Jacques Langlois.* 1680.

Dissertatio de Causis majoribus ad caput Concordatorum de causis Aut. Ioh. Gerbais Doct. Paris. Socio Sorbonico, Regio Eloquentiæ Professore. In 4. A Paris, chez Jean Cusson. 1680.

Ant. Dadini Altaserræ U. I. Profess. & Dec. Universit. Tolos. Notæ & observationes in X. Lib. Historiæ Francorum B. Greg. Turonensis Episcopi, & supplementum Fredegarii. In 4. A Tolose. Et se trouve à Paris, chez Antoine Dezallier. 1680.

Hugonis Grotii de Iure Belli & pacis cum annotatis autoris & Io. Fred. Gronovii V. C. notis de novo adjunctis. In 8. Amstelodami, & se trouve à Paris, chez Antoine Cellier. 1680.

Stephani Balusii Miscellaneor. lib. 3. *In* 8. A Paris, chez F. Muguet.

Vossius de Oraculis Sybillinis Amstelodami. Et se trouve à Paris, chez la Veuve de Varennes. 1680.

Ant.

Ant. Dadini Altaserræ notæ & observationes in Anastasium de vitis Romanorum Pontificum. In 4. A Paris, chez Ant. Dezallier. 1679.

Reflexions morales & Chrestiennes, par Magdelene Hommets Patin. In 12. *A Paris.* 1680.

Zerolæ Praxis Episcop. In 4. 2 vol. à Cologne. Et se trouve à Paris, chez Ant. Dezallier.

Lamberti Velthusii Ultrajectini opera omnia ante quidem separatim tam Belgice quam Latine nunc vero conjunctim Latine edita, quibus accessere duo tractatus novi hactenus inediti pars. 1. & 2. In 4. Roterodami. Et se trouvent à Paris, chez Ant. Cellier. 1680.

Vestitus Sacerdotum Hebræorum Aut. Joh. Braunio Palatino, cum figuris. In 4. A Paris, chez Fr. Muguet. 1680.

Nouvelle Methode pour apprendre la Langue Italienne dans sa derniere perfection; par Monsieur Lanfredini Noble Florentin D. D. I. B. D. M. & Profes. de la vraye Langue Toscane 4. Edition augmentée. In 12. *A Paris ruë Dauphine, chez l'Auteur à l'Image S. Pierre.*

Ioannis Muncheri de intercalatione variarum gentium præsertim Romanorum Amstel. Et se trouve à Paris, chez François Muguet, 1680.

TABLE

TABLE DES MATIERES CONTENUES

Dans les Journaux de l'Année, M. DC. LXXX.

A.

B.

Bor-

Cau-

Grand

D.

Eter-

Gatys

G.

Histoi-

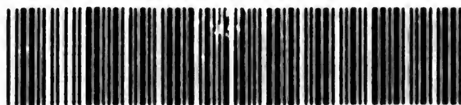
N.

O.

Scien-

Tour-

FIN DE LA TABLE.


Österreichische Nationalbibliothek
+Z179901101



